

Prix du Programme :
0 fr. 10 c.

Prix du Programme :
0 fr. 10 c.

VILLE DE COGNAC

Département de la Charente

Département de la Charente

DIMANCHE 10 MAI

LUNDI 11 MAI

1891

1891



QUATRIÈME

GRAND CONCOURS

d'Orphéons, de Musiques d'Harmonie et de Fanfares

Sous la présidence de M. EMILE JONAS, professeur au Conservatoire de Paris, o *
Organisé par la Municipalité avec le Concours des Sociétés Musicales
A L'OCCASION DES FOIRES NATIONALES

ORDRE DU CONCOURS :

DIMANCHE 10 MAI, à 8 heures du matin

CONCOURS DE LECTURE A VUE (ORPHÉONS ET HARMONIES)
A MIDI

GRAND DÉFILÉ

Auquel toutes les Sociétés sont tenues de prendre part, Bannières en tête (Art. 11 du Règlement)
ITINÉRAIRE DU CORTÈGE : Formation et Départ : Promenade du Parc — Boulevard Denfert-Rochereau
Place François 1^{er} — Rue du XIV Juillet — Rue des Allées — Rue Saint-Martin — Rue d'Angoulême — Place François 1^{er},
d'où les Sociétés se rendront aux Salles de Concours.

A 1 heure, **CONCOURS D'EXÉCUTION** (Orphéons et Harmonies)

A 4 heures, **CONCOURS D'HONNEUR**

A 8 heures du soir, dans les Jardins du nouvel Hôtel-de-Ville (brillamment illuminés)

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES DE CETTE PREMIÈRE JOURNÉE
Précédée d'un **GRAND CONCERT** par les Sociétés. (Le programme sera distribué dans l'enceinte)

LUNDI 11 MAI, à 8 heures du matin

CONCOURS DE LECTURE A VUE (FANFARES)

GRAND DÉFILÉ (même itinéraire que la veille).

A 1 heure, **CONCOURS D'EXECUTION**

A 4 heures, **CONCOURS D'HONNEUR**, Distribution des Récompenses. (Jardins du Nouvel Hôtel-de-Ville)

A L'ISSUE DU CONCOURS D'HONNEUR

CONCERT PAR LES SOCIÉTÉS

PRIX DES PLACES : Salles de Concours, 1 fr. — Enceinte des Jardins du nouvel Hôtel-de-Ville, 50 c.
Cartes de circulation valables pour les deux journées dans toutes les salles et enceinte de concours, 5 fr.

Le public ne sera pas admis aux Concours de lecture à vue.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

- MM. J. CRUCHON, Sous-Préfet.
MARTELL (Édouard), ancien Député; Conseiller Général, et Sénateur.
COMBEAU (Pascal), Conseiller d'Arrondissement, Président d'Honneur de l'Orphéon.
GERMAIN (Henri), Conseiller d'Arrondissement.
LAVERGNE (Ernest), ex-Président de l'Orphéon.
G. COVILLION, Président d'honneur de la Lyre Cognacaise.
MATIGNON (Alexandre), ex-Président de la Lyre Cognacaise.
PELLISSON, Chevalier du "Mérite Agricole", Président d'honneur de l'Harmonie Cognacaise.
FURLAUD (Hubert), ex-Président de l'Harmonie Cognacaise.
DROUILLARD, Président d'honneur de la Société de Gymnastique

PRÉSIDENT DU CONCOURS

- M. J. BRISSON, Chevalier du "Mérite Agricole" Maire de Cognac, Conseiller d'Arrondissement.

COMITÉ D'ORGANISATION

PRÉSIDENTS

- MM. ROY (Julien), Président de la Philharmonique.
DUPUIS (Camille), Président de l'Orphéon.
PINET (Georges), Président de la Lyre Cognacaise.
JOBIT (Albert), Président de l'Harmonie Cognacaise.
J. GANIVET, Président du Cognac-Cyclist-Club.
NAVARRE, Président de la Chambre des Commerçants-Détaillants;
BOUTILLIER, Présid^t de la Société de Gymnastique.

VICE-PRÉSIDENT

- M. PRUNIER, Conseiller municipal.

SECRETÉNAIRE-GÉNÉRAL

- M. J. PINAUD-MARTINE, Vice-Présid^t de l'Orphéon.

SECRETÉNAIRES-ADJOINTS

- MM. PÉRONNEAU, Secrétaire de la Philharmonique.
PRUDHOMME, de l'Harmonie.
GAUTHIER, Secrétaire-Adjoint de la Société de Gymnastique.
PASSEMARD, de la Lyre Cognacaise.

TRÉSORIER

- M. BARRAUD, Conseiller municipal.

TRÉSORIER-ADJOINTS

- MM. JOUSSAUME, Vice-Président de l'Orphéon.
DARNAT, Secrétaire de la Lyre Cognacaise.

COMITÉ MUSICAL

- MM. ELFRIQUE ☼, Directeur de la Société Philharmonique.
DUMAS (Léonce), Directeur de l'Orphéon.
FERNANDEZ DE MONGE, Directeur de la Lyre Cognacaise.
PLANCHAT ☉, Directeur de l'Harmonie Cognacaise.

MEMBRES DU JURY

M. JONAS (Emile), Professeur au Conservatoire National de Musique, Président.

- MM. ALEXANDRE GEORGE, Professeur d'Harmonie à l'Ecole de Musique classique, de Paris.
PLANCHAT, du Théât. National de l'Opéra Comique.
B. VERDEAU fils, Éditeur de Musique, à Bordeaux.
MASSON (Aug.), Organiste de St-André, à Bayonne.
G. DENIZET, Professeur de Musique, à Rouen.
BITTBERGER, Professeur de Musique, à Niort.
GUENIFFEY, Dir. de l'Harmonie des Enfants de Tulle

- PÉRAQUI, ancien Professeur de l'Ecole Nationale de Musique d'Angoulême.
BOUZERAN ☼, Chef de Mus. de l'Ecole d'Artillerie d'Angoulême.
BARNIER, Chef de Musique au 57^e de ligne.
GOULOIS, Chef de Musique au 3^e de marine.
BÉCOUX, Chef de Musique au 6^e de ligne.
MARCOU, Sous-Chef de Musique à l'Ecole d'Artillerie de Chalons.

PROGRAMME

DIMANCHE 10 MAI 1891

A 8 heures du matin

CONCOURS DE LECTURE A VUE

Salle de la Lyre Cognacaise

RUE MARGUERITE DE NAVARRE

ORPHÉONS

- 3^{me} Division, 3^{me} Section. — PRIX : Médaille de Vermeil.
1. Le Réveil Républicain de Birac, 1890. — 30 excé. — Dir., M. Pochon.
2. Le Réveil Orphéon de Biganos, 1890. — 30 exécutants. — Dir., M. Lambert.
3^{me} Division, 1^{re} Section. — PRIX : Médaille de Vermeil
1. Union chorale de Bordeaux, 1891. — 35 excé. — Dir., M. Alcide Ségalas.

- 2^{me} Division, 2^{me} Section. — PRIX : Médaille de Vermeil.
1. Lyre Saintaise de Saintes, 1883. — 40 excé. — Dir., M. Louis Lamour.
2^{me} Division, 1^{re} Section. — PRIX : Médaille de Vermeil.
1. Société chorale de Barbezieux, 1880. — 28 excé. — Dir., M. Deléchelle.
Division supérieure. — PRIX : Médaille de Vermeil.
1. Orphéon Municipal de Royan, 1888. — 42 excé. — Directeur, M. Zapata.
2. Société chorale de Poitiers, 1856. — 46 excé. — Dir., M. Henri Puisais.

Salle Camille-Godard

RUE DU GAZ

HARMONIES

- 3^{me} Division, 3^{me} Section (A). — PRIX : Médaille de Vermeil.
1. Harmonie de Macqueville, 1888. — 20 excé. — Directeur, M. L. Gerbaud.
3^{me} Division, 3^{me} Section (B). — PRIX : Médaille de Vermeil.
1. Lyre Villageoise de Beauvais-sur-Matha, 1879. — 38 ex., — Dir., M. Bacon.
2. Accord Parfait de Marsilly, 1888. — 20 excé. — Dir., M. Aug. Marsaud.

- 2^{me} Division, 2^{me} Section. — 1^{er} et 2^{me} PRIX : Médailles de Vermeil.
1. Union Radicale de Capendu, 1886. — 59 excé. — Dir., M. Paul Barniquel.
2. Harmonie Lyre de Lhoumeau, 1887. — 57 excé. — Dir., M. Bruneteau.
3. Union de Castelnau-Médoc, 1880. — 33 excé. — Directeur, M. H. Trigaut.
Division d'Excellence. — PRIX : Palme de Vermeil.
1. Philharmonique de Jarnac, 1860. — 52 exécutants. — Directeur, M. Moser.

Collège

HARMONIES

- 3^{me} Division, 2^{me} Section. — PRIX : Médaille de Vermeil.
1. Echo du Tourtrat de Neuvicq, 1885 — 42 excécut. — Direct., M. U. Maurin.
2^{me} Division, 1^{re} Section. — PRIX : Médaille de Vermeil offerte par la « Société fraternelle des Patrons et Ouvriers foudriers de Cognac.
1. Harmonie de Ruffec, 1880. — 47 exécutants. — Directeur, M. Pinon.
2. Harmonie de Saint-Junien, 1860. — 45 exécutants. — Directeur, M. Tardif.

- 1^{re} Division, 2^{me} Section. — PRIX : Médaille de Vermeil.
1. Harmonie Saint-Jean de Libourne, 1887. — 70 excécut. — Dir., M. Offroy.
1^{re} Division, 1^{re} Section. — PRIX : Médaille de Vermeil offerte par la « Société des Ouvriers réunis ».
1. Société Saint-Cécile de Périgueux, 1873. — 48 excé. — Direct., M. Long
2. Harmonie des Chemins de fer de l'Etat à Saintes, 1880. — 52 exécutants
Directeur, M. Baston.

CONCOURS D'EXECUTION

Salle de la Lyre Cognacaise

ORPHÉONS

3^{me} Division, 3^{me} Section. — PRIX : Médaille de Vermeil.

1. Réveil républicain de Birac, 1890. — 30 exécut. — Directeur, M. Pochon.
Salut aux Chanteurs. A. THOMAS.
1. Réveil Orphéon de Biganos, 1890. — 30 exécut. — Directeur M. Borrelet.
La Nuit. BORRELET.

3^{me} Division, 1^{re} Section. — PRIX : Médaille de Vermeil.

1. Union chorale de Bordeaux, 1891. — 35 exécut. — Dir., M. Alcide Ségalas.
La Violette. L. PALIARD.
- L'adieu des Pêcheurs.* A. SAINTIS.

2^{me} Division, 2^{me} Section. — PRIX : Médaille de Vermeil.

1. Lyre saintaise de Saintes, 1883. — 40 exécut. — Direct, M. Louis Lamour.
A la Noce. L. PALIARD.

2^{me} Division, 1^{re} Section. — PRIX : *Palme de Vermeil* offerte par la « Société de bienfaisance l'Union, de Cognac ».

Chœur imposé : **LA FAUVETTE**, par J. Monestier.

1. Société chorale de Barbezieux, 1880. — 28 exécut. — Direct., M. Deléchelle.
Le Myosotis. L. PALIARD.

2^{me} Division, 1^{re} Section. — PRIX : *Palme de Vermeil* offerte par M. Camille Dupuis, président de l'Orphéon.

Chœur imposé : **LES PIGEONS VOYAGEURS**, par Jean Ritz.

1. Orphéon municipal de Royan, 1888. — 42 exécut. — Direct., M. Zapata.
Chœur des Romains (Hérodiade) MASSENET.

Division supérieure. — PRIX : *Médaille d'Or*, d'une valeur de 200 fr. offerte par la *Lyre cognacaise*.

Chœur imposé : **LES RODEURS DE NUIT**, par F. de La Tombelle.

1. Chorale de Poitiers, 1856. — 46 exécutants. — Directeur, M. H. Puisais.
Le Pas d'Armes du roi Jean. WORMSER.

Salle Camille-Godard

HARMONIES

3^{me} Division, 3^{me} Section (A). — PRIX : Médaille de Vermeil.

1. Harmonie de Macqueville, 1888. — 20 exécut. — Dir., M. Léopold Gerbaud.
Les Sentiers de la Montagne, fantaisie. KLING.

3^{me} Division, 3^{me} Section (B). — PRIX : Médaille de Vermeil.

1. Lyre Villagoise de Beauvais-sur-Matha, 1879. — 38 ex. — Dir., M. Bacon.
La Châtelaine, fantaisie. MAILLOCHAUD.
- Sérénade française.* LARDEUR.

2. Accord Parfait de Marsilly, 1888. — 20 exécut. — Dir., M. Aug. Marsaud.
X. X...

2^{me} Division, 2^{me} Section. — 1^{er} et 2^{me} Prix : Médailles de Vermeil.

Morceau imposé : **LA FONTAINE DE BACCHUS**, par Antony Bernier.

1. Union Radicale de Capendu, 1886. — 59 exécut. — Dir., M. Paul Burniquel.
La Médaille d'Or, ouverture. GURTENER.

2. Lyre de Lhoumeau, 1887. — 57 exécutants. — Directeur, M. Brunereau.
Ouverture des Aveugles de Tolèdes MÉHUL.

3. Union de Castelnau-Médoc, 1880. — 35 exécut. — Direct. M. H. Trigaut.
Si j'étais Roi. ADAM.

Division d'excellence. — Prix : *Médaille d'Or* (200 fr.)

1. Philharmonique de Jarnac, 1860. — 52 exécut. — Directeur, M. F. Moser.

Collège

HARMONIES

3^{me} Division, 2^{me} Section. — PRIX : Médaille de Vermeil.

1. Echo du Tourtrat de Neuviq, 1885. — 42 exécut. — Direct. M. U. Maurin.
Une Noce au Village, fantaisie. E. MULLOT.
- Le Voyage en Chine*, fantaisie de l'Opéra, Bazin. L. BAUDORACK.

2^{me} Division, 1^{re} Section. — PRIX : *Palme de Vermeil*.

1. Harmonie de Ruffec, 1880. — 47 exécutants. — Directeur, M. Pinon.
Fantaisie sur Mirville, ballet de Sylvia, Gounod. LÉO DELIBES.
2. Harmonie de St-Junien, 1860. — 45 exécutants. — Directeur, M. Dumas.
Grande fantaisie sur Freyschütz, arrangée par RENAUD.

1^{re} Division, 2^{me} Section — PRIX : *Palme de Vermeil*.

Morceau imposé : **LES PALMES DE LA VICTOIRE**, marche triomphale, par C. Hubans.

1. Harmonie St-Jean-de-Libourne, 1887. — 70 exécut. — Directeur, M. Offroy.

1^{re} Division, 1^{re} Section. — PRIX : *Palme de Vermeil* offerte par la « Société de Bienfaisance mutuelle des Tonneliers. »

Morceau imposé : **LES PALMES DE LA VICTOIRE**, marche triomphale, par C. Hubans.

1. Harmonie Ste-Cécile de Périgueux, 1873. — 47 exécutants. — Dir., M. Long.
Ouverture de Sémiramis. ROSSINI.
2. Harmonie des Chemins de Fer de l'État de Saintes, 1880. — 52 exécutants. — Directeur, M. Baston.

Marche aux Flambeaux N° 3. MEYERBEER.

CONCOURS D'HONNEUR

Salle de la Lyre Cognacaise

ORPHÉONS

2^{me} Groupe. — PRIX : *Palme de Vermeil* offerte par le « Cognac-Cyclist-Club » et 200 francs en espèces.

Chœur imposé : **BALLADE DE PATRE**, par Léon Paliard.

Ne prendront part à ce Concours que les Sociétés de 3^{me} et 2^{me} divisions, ayant obtenu un 1^{er} ou un 2^{me} prix au Concours à Vue ou au Concours d'Exécution.

1^{er} Groupe. — PRIX : *Couronne de Vermeil* offerte par la « Société de Bienfaisance des Tonneliers » et 500 francs dont 300 francs offerts par la « Chambre Syndicale des Commerçants-Détaillants. »

Chœur imposé : **SYMPHONIE DE L'HIVER**, par F. de Monge.

Ne prendront part à ce concours que les Sociétés de 1^{re} division, division supérieure et division d'excellence ayant obtenu un premier ou un deuxième prix au Concours de Lecture à vue ou au Concours d'Exécution.

HARMONIES

2^{me} Groupe. — PRIX : *Une Palme de Vermeil* offerte par M. A. Jobit, président de l'« Harmonie Cognacaise » et 200 francs en espèces.

Morceau imposé : **LA REVANCHE**, fantaisie, par Edouard Planchat.

Ne prendront part à ce Concours que les Sociétés de 3^{me} et 2^{me} divisions ayant obtenu un premier ou un deuxième prix au Concours de Lecture à Vue ou au Concours d'Exécution.

2^{me} PRIX : *Une Palme de Vermeil*.

1^{er} Groupe. — PRIX : *Couronne de Vermeil* offerte par M. Pascal Combeau, président d'honneur de l'« Orphéon » et 500 francs en espèces.

Morceau imposé : **MARCHE SOLENNELLE DES FRONDEURS**, par Borrel.

Ne prendront part à Concours que les Sociétés de 1^{re} division, division supérieure et division d'Excellence ayant obtenu un premier ou un deuxième prix au Concours de Lecture à Vue ou du Concours d'Exécution.

LUNDI 11 MAI 1891

A 8 heures du matin

CONCOURS DE LECTURE A VUE

Salle de la Lyre Cognacaise

FANFARES

3^{me} Division, 1^{re} Section. — PRIX : Médaille de Vermeil.

1. Lyre Barsacaise de Barsac, 1888. — 32 exécut. — Directeur, M. Audoir.
2. Fanfare de la Poudrerie nationale d'Angoulême, 1889. — 22 exécutants. — Directeur, M. P. Villeponteaux.

FANFARES

3^{me} Division, 2^{me} Section. — 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e PRIX : Médailles de Vermeil.

1. Fanfare Sainte-Cécile de Saint-Savin, 1880. — 22 ex. — Dir., M. Rabanier.
2. Fanfare de Château-La-Valière, 1887. — 25 exécut. — Dir., M. Th. Genest.
3. Fanfare de l'Isle d'Espagnac, 1885. — 28 exécut. — Dir., M. D. Laborde.
4. Fanfare de Saint-Emilion, 1885. — 38 exécutants. — Directeur, M. Cirac.

FANFARES

3^{me} Division, 3^{me} Section. — 1^{er}, 2^e et 3^e PRIX : Médailles de Vermeil.

1. Fanfare de Brizambourg, 1879. — 26 exécutants. — Direct., M. Poupard.
2. Fanfare de Javrezac, 1880. — 30 exécutants. — Directeur, M. Bruniand.
3. Fanfare Saint-Jean-du-Palais, 1890. — 35 exécutants. — Direct., M. Delage.
4. Fanfare de Coutras, 1890. — 25 exécutants. — Directeur, M. J. Lacour.

Collège

2^{me} Division, 2^{me} Section. — PRIX : Médaille de Vermeil.

1. Ecole libre de Musique Saint-Michel de Mestras, 1886. — 33 exécutants. — Directeur, M. G. Barraeq.

1^{re} Division, 1^{re} Section. — 1^{er} et 2^e PRIX : Médailles de Vermeil.

1. Fanfare d'Aiguillon, 1884. — 40 exécutants. — Direct., M. Daniel Adrien.
2. Philharmonique de Bègles, 1884. — 36 exécut. — Direct., M. Bordessoules.
3. L'Avenir de Périgueux, 1869. — 46 exécutants. — Directeur, M. Pinget.

CONCOURS D'EXÉCUTION

Salle Camille-Godard

FANFARES avec Saxophones

3^{me} Division, 1^{re} Section. — PRIX : Médaille de Vermeil.

- 1. Lyre barsaçaise de Barsac, 1888. — 32 exécut. — Directeur, M. Audoir.
Mirille, fantaisie. GOUNOD.
- 2. Fanfare de la Poudrerie nationale d'Angoulême, 1889. — 22 exécutants. — Directeur, M. P. Villepontaux.
La Source merveilleuse, fantaisie. BORREL.
Valentine de Milan, fantaisie. MULLOT.

2^{me} Division, 1^{re} Section. — 1^{er} PRIX : *Palme de Vermeil*, offerte par la Société de Gym. la Cognacaise, 2^e et 3^e PRIX : Médailles de Vermeil.

- Morceau imposé : LA FONTAINE DE BACCHUS, fantaisie par Antony Bernier.
- 1. Société musicale de Surgères, 1875. — 36 exécut. — Dir., M. Chaisserieau.
Ouverture de Jeanne Maillotte. REINAUD.

- 2. Union de Listrac, 1872. — 30 exécutants. — Directeur, M. Basque.
Ouverture. BUOR.

- 3. Sainte-Cécile d'Airvault, 1875. — 36 exécutants. — Directeur, M. Bouchet.
X. X...

- 4. Fanfare de Matha, 1878. — 32 exécutants. — Directeur, M. Vautrin.
La Coupe d'Or. LABIT.

1^{re} Division, 1^{re} Section. — Prix : *Palme de Vermeil*.

Morceau imposé : LES PALMES DE LA VICTOIRE, par Gentils fils.

- 1. L'Avenir de Périgueux, 1869 — 46 exécutants. — Directeur, M. Pingel.
L'Italienne à Alger, ouverture. ROSSINI.

Salle de la Lyre Cognacaise

FANFARES avec Saxophones

3^{me} Division, 2^{me} Section. — 1^{er}, 2^{me} et 3^{me} PRIX : Médailles de Vermeil.

- 1. Fanfare St-Seurin de la Marque, 1883. — 38 exécut. — Directeur, M. Basque.
Feuilles Volantes, fantaisie. KLING.
La Petite Guerre, ouverture. MARIE.
- 2. Société Musicale de Pons, 1882. — 34 exécutants. — Directeur, M. Cibuka.
Sérénade Française, fantaisie. LARDEUR.
La Perle de Rome, fantaisie. SALLIS.
- 3. Fanfare St-Romain de Soussans, 1881. — 34 exécut. — Directeur, M. Lantier.
Gabriel et Rolland, fantaisie. CHAULIER.
Ouverture Fantastique. GOVAERT.
- 4. Fanfare de Frontenac, 1888. — 36 exécutants. — Directeur, M. J. Lecussan.
Les Mousquetaires de la Reine. HALÉVY.
Les Palmes Orphéoniques. PRINCEAUX.

2^{me} Division, 2^{me} Section. — PRIX : Médaille de Vermeil.

- Morceau imposé : LA FONTAINE DE BACCHUS, fantaisie, par Antony Bernier.
- 1. Ecole Libre de Musique de St-Michel de Mestras, 1886. — 33 exécutants. — Directeur, M. G. Duracq.
Ouverture de Nabuchodonosor. VERDI.

FANFARES sans Saxophones

1^{re} Division, 2^{me} Section. — PRIX : Médaille de Vermeil.

Morceau imposé : LES PALMES DE LA VICTOIRE, marche triomphale, par C. Hubans

- 1. Philharmonique de Bègles, 1884. — 36 exécutants. — Dir., M. Bordessoules.
Marche aux Flambeaux N° 3. MEYERBEER.

1^{re} Division, 1^{re} Section. — PRIX : *Palme de Vermeil*, offerte par le « Syndicat de la Boulangerie de Cognac. »

Morceau imposé : LES PALMES DE LA VICTOIRE, marche triomphale, par C. Hubans.

- 1. Fanfare d'Aiguillon, 1884. — 40 exécutants. — Directeur, M. Daniel.
Poète et Paysan, ouverture. SUPPÉ.

FANFARES avec Saxophones

Division d'Excellence. — PRIX : Médaille d'Or, d'une valeur de 200 francs, offerte par le « Cognac-Rowing-Club. »

Morceau imposé : FINAL DU 1^{er} ACTE D'OBÉRON, par Ch.-F. Dubois.

- 1. Fanfare Ste-Marguerite de Gradignan, 1877. — 50 exécut. — Dir., M. Lantier.
La Lorraine, ouverture. WETGE.

Collège

FANFARES sans Saxophones

3^{me} Division, 3^{me} Section (A). — PRIX : Médaille de Vermeil.

- 1. Fanfare de Coutras, 1890. — 35 exécutants. — Directeur, M. Lacour.
Rigoletto, fantaisie sur. LACOUR.
L'Aurore. H. ESCUDIÉ.
- 2. Fanfare de Chérac, 1888. — 20 exécutants. — Directeur, M. Théo. Grateau.
Cybelle. GOURAUD.
L'Ormont. C. MARTIN.

3^{me} Division, 3^{me} Section (B.) — 1^{er} et 2^{me} PRIX : Médailles de Vermeil.

- 1. Fanfare de Brizambourg, 1879. — 26 exécut. — Directeur, M. Clovis Poussard.
La Colombe, fantaisie. BOUTEL.
La Gazette Musicale, ouverture. BLÉGER.
- 2. Fanfare de Javrezac, 1880. — 30 exécutants. — Directeur, M. Bruniaud.
La Grotte des Fées, fantaisie. LAVILLEDIEU.
Fantaisie sur la Norma. BELLINI.
- 3. Fanfare St-Jean du Palais, 1890. — 35 exécutants. — Directeur, M. Delage.
La Débutante, fantaisie. BLÉGER.
Le Retour de Chasse. MULLOT.

3^{me} Division, 2^{me} Section. — 1^{er}, 2^{me} et 3^{me} PRIX : Médailles de Vermeil.

- 1. Fanfare Ste-Cécile de Saint-Savin, 1880. — 22 exécut. — Dir., M. Rabanier.
Bon Courage, fantaisie. JACOUTOT.
Fantaisie sur Mme Angot. LECOQ.
- 2. Fanfare de Château La Vallière, 1877. — 25 exécut. — Directeur, M. Genest.
La Croix de Jérusalem. BLÉGER.
L'Auréole d'Or. MORAUD.

- 3. Fanfare de l'Isle d'Espagnac, 1885. — 28 exécut. — Direc. M. D. Laborde.
La Sérénade au Camp, fantaisie. MULLOT.
La Sérénade Française. LARDEUR.
- 4. Fanfare Municipale de St-Émilion, 1885. — 38 exécut. — Dir. M. Girac.
La Reine des Concours. BUOR.
La Vallée de l'Eure. GUILBERT.
- 5. Union Musicale de St-Lambert, 1888. — 24 exécut. — Dir. M. Raymond.
La Poule aux Œufs d'Or. BLÉGER.
Cybelle. MULLOT.

A 4 heures

CONCOURS D'HONNEUR

Salle de la Lyre Cognacaise

FANFARES

2^{me} Groupe. — 1^{er} PRIX : *Couronne de Vermeil* offerte par M. Julien Roy, président de la Philharmonique et 200 francs en espèces.

Morceau imposé : LA COTE D'OR, par A. Lemarié.

Ne prendront part à ce concours que les Sociétés de 3^e et 2^e divisions ayant obtenu un premier ou un deuxième prix au Concours à Vue ou au Concours d'Exécution.

2^e PRIX : *Palme de Vermeil* } Offertes par le « Cercle National. »
3^e PRIX : *Palme de Vermeil* }

1^{er} Groupe. — PRIX : *Couronne de Vermeil* offerte par MM. J. Robin & Co et 500 francs en espèces.

Morceau imposé : MARCHÉ SOLENNELLE DES FRONDEURS, par Borrel.

Ne prendront part à ce concours que les Sociétés de 1^{re} division, division supérieure et division d'excellence ayant obtenu un premier ou un deuxième prix au Concours de Lecture à Vue ou au Concours d'Exécution.

MAISONS RECOMMANDÉES

LIBRAIRIE, PAPETERIE

S. DELNOTT

Articles de luxe et de piété

MAROQUINERIE — EVENTAILS

Fournitures de Bureaux — Cabinet de Lecture

P. LONGEVILLE

Rue de Pons, Cognac

VINS DE TOUTES PROVENANCES

GARANTIS ABSOLUMENT NATURELS

A partir de 30 fr. l'hectolitre

COGNAC ET LIQUEURS DE CHOIX

RHUM à partir de 50 fr. l'hectolitre.

GROS | A LA PENSÉE | DÉTAIL

ALCIDE DUGUET

1, Place d'Armes et rue du Canton, 2

Mercerie, Bonneterie, Lingerie, Modes

CAFÉ DE LA BOURSE

RUE DU CANTON, COGNAC

Rendez-vous des Propriétaires

VASTES SALONS AU 1^{er} ETIAGE

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

MAISONS RECOMMANDÉES

AU CARNIVAL DE VENISE

50, Rue Saint-Martin, Cognac

VENTE DE CONFIANCE ET A PRIX FIXE

BONNETERIE DE LUXE

Gants de Peau et en Tissus Laine, Fil et Soie

CHEMISES, CORSETS ET GANTS SUR MESURE

GILETS FLANELLE

Cols — Cravates — Foulards — Jerseys

LINGERIE EN TOUS GENRES

MAISON FONDÉE EN 1815

NAVARRE

HORLOGER-BIJOUTIER

37 et 39, Rue St-Martin, Cognac

CETTE MAISON

Se recommande par le choix et le goût de ses Marchandises

ORFÈVRE, MONTRES, PENDULES, BRONZES

1. FORT CHOIX POUR PREMIÈRE COMMUNION

Achille PLANTIN

COGNAC

Entrepreneur des Fêtes Publiques

DE LA VILLE DE COGNAC

ET

Fournisseur de l'Éclairage du Concours

A LA BELLE FERMIÈRE

6, Place d'Armes, 6

A COGNAC (CHARENTE)

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

RAYON SPÉCIAL

POUR VÊTEMENTS SUR MESURE

Caches Poussière, Vestons Tussor, Caoutchoucs, etc.

PRIX FIXE

Pianos et Orgues — Instruments de Musique

ANCIENNE MAISON F. DE MONGE

Henri FAUGER

SUCCESSEUR

Facteur-accordeur de Pianos et Orgues

FOURNITURES SPÉCIALES POUR HARMONIES ET FANFARES

Abonnement à la Lecture musicale

ATELIER DE RÉPARATIONS

58, Rue Saint-Martin, Cognac

Épicerie Parisienne

A. PRIEUR

Rue d'Angoulême, Cognac

SPÉCIALITÉ DE CAFÉS — CHOCOLATS FÉLIX POTIN

Pâtisseries, Confiseries et Desserts

SPIRITUEUX ET LIQUEURS

VINS FINS ET ORDINAIRES

COMESTIBLES, CONSERVES ALIMENTAIRES

FÉDÉRATION

DES

SOCIÉTÉS MUSICALES

DE FRANCE

Autorisée par arrêté ministériel du 1er juillet 1890

Siège Social

7, PASSAGE SAULNIER

PARIS

Les lettres et documents doivent être adressés
à M. E.-O. LAMI,
Secrétaire Général du Conseil.

CONSEIL FÉDÉRAL

COMITÉ D'HONNEUR

MM. ARMEZ, député des Côtes-du-Nord; BERNE-BELLECOUR, *, artiste peintre; BOURGAULT-DUCOU-DRAY, *, professeur au Conservatoire national de Musique; G. BOYER, *, publiciste; CHAUMPS, député de la Seine; CHEYSSON, O. *, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, ancien président des institutions patronales à l'Exposition d'Economie sociale (1889); DUJARDIN-BEAUMETZ, député de l'Aude; FELIX FAURE, O. *, ancien sous-secrétaire d'Etat, député de la Seine-Inférieure; FERRY (Emile), O. *, député de la Seine, maire du IX^e arrondissement; HENRY FOUQUIER, O. *, député des Basses-Alpes; GAILLARD (Jules), *, député de l'Oise, Président; GAILLARD (Jules), député de Vaucluse; BENJAMIN GODARD, *, compositeur de musique; GOFFINON, *, ancien entrepreneur de travaux publics; JOURDAN, député de la Lozère; D^r LABORDE, membre de l'Académie de médecine; E.-O. LAMI, *, publiciste, ancien président de la section des sociétés populaires, groupe de l'Economie sociale à l'Exposition de 1889; LAROCHE-JOUBERT, *, député de la Charente; Général LEWAL, G. C. *, ancien ministre de la guerre; HIPP. MAZE, *, sénateur; J. MASSENET, O. *, membre de l'Institut, compositeur de musique; FR. PUAUX, ancien vice-président de la section des sociétés populaires du groupe de l'Economie sociale à l'Exposition de 1889; RÉMAURY, *, ingénieur civil; GUSTAVE RIVET, ancien sous-secrétaire d'Etat, député de l'Isère; CHARLES ROBERT, O. *, ancien conseiller d'Etat, président de la Société pour l'Etude de la participation aux bénéfices; EDOUARD PHILIPPE, *, auteur dramatique, ancien secrétaire de la section des sociétés populaires du groupe de l'Economie sociale à l'Exposition de 1889; JULES SIEGFRIED, O. *, député de la Seine-Inférieure.

Paris, le 11 Mars 1890

Monsieur et Cher Maître,

En dehors du caractère social qui nous a conduits à fonder une grande association des groupements catholiques, nous avons voulu élever le niveau du goût populaire, constituer de grandes masses chorales et instrumentales, et organiser de belles manifestations musicales.

Pour atteindre ce but, bien des réformes sont à introduire dans l'institution catholique. Nous nous y employons, et entre autres choses, nous avons décidé la formation d'un grand jury dont les membres devront avoir une autorité, une compétence et une impartialité indiscutables.

Nous vous serions très reconnaissants, Monsieur et Cher Maître, d'accepter les fonctions de membre de ce jury. Nous n'avons pas la pensée de vous demander un concours de nature à vous imposer, mais nous le souhaitons, car nous ne nous le donnerons que si vous le faites et quand nous le pourrions.

cas échéant, pouvoir compter sur les membres qui
feront partie de ce grand jury permanent, et en
ens, former les jurys d'admission spéciales, de
ou concours fédéraux.

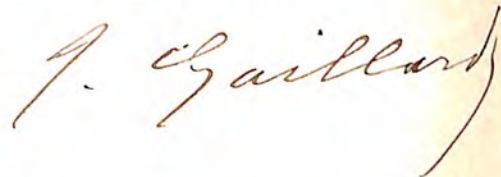
Jugés par des maîtres éminents, les Compagnies
comme les sociétés musicales, seront invinciblement
poussés dans la voie de l'émulation, source féconde
du progrès.

En attendant une réponse que nous
espérons conforme à nos désirs, nous vous prions,
Messieurs et Mesdemoiselles, d'agréer l'expression
de nos sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire Général:



Le Président:



FÉDÉRATION
DES
SOCIÉTÉS MUSICALES
DE FRANCE

COMITÉ RÉGIONAL DE PARIS

(Autorisée par arrêté ministériel du 1^{er} juillet 1890)

Paris, le 15 Avril 1891

Siège Social
7, PASSAGE SAULNIER
PARIS

Les lettres et documents doivent être adressés
à M. E.-O. LAMI,
Secrétaire Général du Conseil.

Monsieur et Cher Maître

La Fédération, à laquelle vous donnez le précieux appui de votre savoir et de votre autorité, organise son premier concours de musique à l'occasion de la 2^e Fête fédérale qu'elle donnera à Saint-Germain-en-Laye le 21 Juin prochain

Nous espérons que vous voudrez bien nous faire l'honneur de faire partie du Jury de ce concours et nous vous prions de nous en donner avis le plus tôt possible

Dans l'affirmative M. le Maire de St-Germain vous adressera les instructions nécessaires et nous nous efforcerons tous de vous rendre agréable votre collaboration à cette Fête de la Fédération

Veillez agréer, Monsieur et Cher Maître l'assurance de ma considération la plus distinguée

Le Président du Comité régional

Eau

DÉPARTEMENT
DE
SEINE & OISE

M A I R I E
DE LA VILLE DE

S T G E R M A I N - E N - L A Y E

Saint-Germain-en-Laye, le 12 juin 1891

N°

Monsieur et Cher Maître.

Nous avons l'honneur de vous adresser
les instructions dont lesqueltes nous prenons
la liberté d'appeler votre attention.

Nous vous joignons un ticket de voyage
aller et retour et nous vous prions de vouloir
bien accepter cet insignifiant bon de Poste,
destiné à vous indemniser de vos frais de
voiture.

Spécialement agréer, Monsieur et cher
Maître, l'assurance de ma parfaite consi-
dération.

Pour la Com. Municipale des Fêtes.
Le Secrétaire, Conseiller Municipal

C. Mendelsotz

Train Spécial 7 heures 30.

Lith. Morel et Co. Compiègne

JURY

INSTRUCTIONS SPÉCIALES

- Les attributions du Jury sont purement artistiques.
 - Le Jury, toujours composé d'un nombre impair, sera de trois membres au moins pour les troisième, deuxième et première divisions, et de cinq membres au moins pour les divisions supérieure et d'excellence.
 - Dans chaque section de concours, les membres du Jury nommeront un Président et un Secrétaire.
 - Le Président est chargé de faire observer le Règlement et de donner aux Directeurs des Sociétés les instructions ou indications que le Jury jugera nécessaires.
 - Le Secrétaire est chargé de centraliser les appréciations du Jury et de les joindre au dossier de chaque épreuve; il est également tenu de rédiger, séance tenante, les procès-verbaux qui doivent être signés, ainsi que les Diplômes, par tous les membres du Jury de chaque section. Les procès-verbaux, de même que les appréciations et les bulletins de vote doivent être immédiatement portés à l'Hôtel-de-Ville — sous pli cacheté et scellé — par le Commissaire de chaque Jury.
 - Les Diplômes signés, *mais non remplis*, sont également remis au Commissaire chargé de la transmission. Dans la rédaction des procès-verbaux ne pas oublier de mentionner, dans la colonne *Observations*, toutes les indications nécessaires, telles que : Prix ascendant, Prix à l'unanimité, félicitations au Directeur, etc., etc.
 - *Il ne sera pas décerné de prix unique*, alors même qu'une Société n'aurait pas de concurrente dans sa section. Les prix n'étant accordés qu'à la valeur *réelle* de l'exécution et non à la valeur *relative* des Sociétés entre elles; le Jury décernera les récompenses dans chaque division ou section, à titre de premier, second ou troisième prix. Il pourra supprimer les prix qui ne lui sembleront pas mérités.
 - *Il ne sera pas décerné de prix ex-æquo*. De plus la Fédération, tenant à donner une haute valeur morale aux récompenses obtenues par les Sociétés concurrentes, MM. les Jurés sont priés de n'ajouter de prix ou de mention qu'à titre tout à fait exceptionnel. Des Diplômes pourront être accordés à titre exceptionnel également, aux Chefs ayant fait preuve d'une supériorité incontestable dans la direction de leur Société.
 - Quand une division ou section comprendra plusieurs Sociétés non récompensées, chacune de celles-ci recevra, sur le procès-verbal de la section ou de la division, un numéro de classement déterminé d'après le nombre des points obtenus.
 - Il sera établi un procès-verbal *separé* pour chaque division ou section. Toutefois, les procès-verbaux de chaque salle de concours pourront être réunis sous la même enveloppe scellée comme il est dit plus haut. Dans ce cas, les appréciations adressées à chacune des sections seront épinglées au dos de chaque procès-verbal afin d'éviter toute confusion.
 - Pour les épreuves de lecture à vue et d'exécution consulter le Règlement général (art. 3 à 15).
 - Le Jury se prononce, séance tenante, sur les Sociétés soumises à son examen, la proclamation des résultats a lieu immédiatement après chaque épreuve.
 - Avant d'entendre une Société, M. le Président du Jury demandera au Directeur « d'affirmer à haute voix qu'il n'existe parmi ses exécutants aucune personne étrangère à la composition *régulière* de sa Société, composition déterminée par les articles 19 à 26 du Règlement de la 2^{me} Fête fédérale. »
- AVIS IMPORTANT.** — Afin de conserver au Jury le caractère purement artistique de ses attributions, toute réclamation émanant des Sociétés concurrentes ou de tiers non concurrents et ayant trait à des fautes ou à des infractions au Règlement, doit être portée devant la Commission de permanence siégeant à l'Hôtel-de-Ville (article 43 du Règlement général).

APPRÉCIATIONS ET VOTE

Pour la lecture à vue, MM. les Jurés auront à fournir quatre coefficients chiffrés, correspondant à chacune des colonnes du bulletin de vote ci annexé.

Chaque division ou section de division nécessite un bulletin séparé.

Pour l'épreuve d'exécution, les coefficients chiffrés sont au nombre de cinq, car ils comprennent, en plus la colonne *sonorité*, supprimée à dessein pour la lecture, car une Société peut très bien lire, quoique ne possédant qu'un effectif restreint d'exécutants.

En conséquence, le maximum des points est fixé à 20 pour la lecture et à 25 pour l'exécution.

Comme le budget affecté aux récompenses écarte absolument l'hypothèse des prix ex-æquo, la priorité, en cas d'égalité de points, la priorité sera acquise à la Société dont le coefficient sera le plus élevé aux colonnes 1, 2, 3, etc., en suivant toujours le numérotage des colonnes qui sont placées par ordre d'importance au point de vue des qualités requises pour obtenir un prix.

Alors même qu'une Société n'aurait pas de concurrente dans sa division ou section, un premier prix ne pourra lui être décerné que si sa lecture ou son exécution correspond, comme mérite, à la section ou à la division dans laquelle elle est inscrite.

Ainsi, par exemple, il est évident qu'une Société des hautes divisions qui n'obtiendrait qu'un total de 12 à 15 points en lecture ou de 15 à 20 points en exécution ne mériterait pas un premier prix même si elle était seule à concourir dans sa section.

Par contre, en tenant compte du classement et du degré relatif d'instruction musicale, une Société de 2^o ou de 3^e division qui réunirait 12 points en lecture et 15 points en exécution remplirait les conditions requises pour obtenir un premier prix.

La Commission appelle particulièrement l'attention de MM. les Jurés sur les deux paragraphes ci-dessus, car ils peuvent avoir à juger, dans une même salle, des Sociétés de classement différent.

Dès qu'une division ou section de division a concouru — et avant l'audition de la section ou division venant immédiatement après suivant l'ordre du programme — M. le Président de chaque jury fait procéder au vote. Après avoir prié, le cas échéant, les Sociétés de s'éloigner de la tribune du Jury, il lit et de façon à être entendu par ses Assesseurs, le total de chaque bulletin en faisant précéder cette nomenclature du nom de la Société intéressée. Le Secrétaire inscrit au fur et à mesure les résultats partiels puis les totalise. En cas d'égalité de points voir le paragraphe 5 ci-dessus.

AVIS IMPORTANT. — L'expression du vote par coefficients chiffrés ne dispense pas MM. les Jurés des appréciations personnelles (fautes relevées, qualités ou défauts constatés, etc., etc.), que chacun d'eux est prié de formuler dans la colonne *Observations* afin de faire profiter les Sociétés concurrentes des excellents conseils que ne peuvent manquer de leur donner des Jurés aussi compétents que ceux qui ont bien voulu accepter de faire partie du Grand Jury Fédéral.

Menu

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
 DINNER DU 21 JUIN 1891
 Servi par la Maison CRENIER
 DANS LA SALLE DU THEATRE
 A l'occasion de la
 1^{me} FÊTE FÉDÉRALE

POTAGES
 Saint-Germain
 Consommé de Volaille à la Royale

PREMIER SERVICE
 Petites Caisses à la Fédérale
 Saumon de la Manche, sauce Dieppoise
 Poulets nouveaux à la Renaissance
 Aloyau à la Provençale

DEUXIÈME SERVICE
 Les Canetons à la Rouennaise
 Pain de Foies gras à la Maintenon
 Salade Chicorée
 Haricots verts nouveaux
 Petits Pois à la Française

DESSERT
 Bombes glacées, Pièces de Pâtisserie
 Fruits assortis, Petits Fours

VINS

St-Izan		St-Estèphe
Xérès		Pomard 1874
Champagne		

CAFÉ, FINE-CHAMPAGNE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté — Égalité — Fraternité

VILLE
DE

St-GERMAIN-EN-LAYE

(Seine-et Oise)



VILLE
DE

St-GERMAIN-EN-LAYE

(Seine-et-Oise)

2^{ME} FÊTE FÉDÉRALE

DES SOCIÉTÉS MUSICALES

Organisée sous les auspices de la Municipalité de Saint-Germain-en-Laye
et du Conseil de la

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS MUSICALES DE FRANCE

CONCOURS NATIONAL

DE MUSIQUE

SOCIÉTÉS CHORALES ET INSTRUMENTALES

SOUS LA PRÉSIDENCE DE

M. Ambroise THOMAS, Membre de l'Institut

Directeur du Conservatoire National de Musique et de Déclamation

DIMANCHE 21 JUIN 1891

PROGRAMME OFFICIEL

PRIX : 25 CENT.

IMPRIMERIE DU COMMERCE

DOIZELET

5 ET 7, RUE SAINT-PIERRE, A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

2^{ME} FÊTE FÉDÉRALE

DES SOCIÉTÉS MUSICALES DE FRANCE

ET

CONCOURS NATIONAL DE MUSIQUE

SOUS LA PRÉSIDENTIE DE M. Ambroise THOMAS

SOUS LE PATRONAGE DE LA MUNICIPALITÉ

ET DU CONSEIL DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS MUSICALES
AVEC LE CONCOURS

Des Sociétés de la Ville, des Syndicats divers et des Habitants.

LE DIMANCHE 21 JUIN 1891

PROGRAMME

SAMEDI 20 JUIN, à 9 heures du soir

GRANDE RETRAITE AUX FLAMBEAUX

DIMANCHE 21 JUIN, à 9 heures 1/4 du matin

Epreuve de Lecture à vue.

A midi 1/2

Epreuve d'Exécution.

A 3 heures 1/2

FÊTE DE LA FÉDÉRATION

DEUX GRANDS FESTIVALS

(Cour du Château et Place du Marché).

A 4 heures 1/2

CORTÈGE-DÉFILÉ

A 5 heures (Place du Marché)

Exécution de « LA FÉDÉRALE »

A 6 heures (Esplanade du Château)

Distribution des Prix Fédéraux et des Récompenses
du Concours Musical.

A 7 heures

Banquet Officiel au Théâtre.

A 10 heures

Grand Feu d'Artifice, tiré par RUGGIERI.

(Voir à la suite les détails du Concours musical et de la Fête Fédérale)

COMMISSION D'ORGANISATION

MM.

P. Frank, Maire de Saint-Germain-en-Laye, *Président*.
Léger, Adjoint, *Vice-Président*.
Gilbert, Adjoint, *Trésorier*.
Mendelshon, Conseiller municipal, *Secrétaire*.
Léon Carle, Architecte, Commissaire-ordonnateur.
Boyer, Président de l'*Union Saint-Germinoise*, *id.*
Lefort, membre de la Commission municipale des Fêtes.
Roumilly, *id.* *id.*
Langlois, *id.* *id.*
Barbotte, *id.* *id.*
Dormois, délégué de l'*Union des Propriétaires*.
Bouht, délégué de l'*Union du Commerce*.
Moutier, délégué de la *Chambre syndicale des Entrepreneurs*.
L. Simon, délégué de la *Société Philadelphique*.
Guilbert, délégué du *Syndicat de la Boucherie*.
Désoyer, délégué du *Syndicat des Vins*.
Marchand, délégué du *Syndicat de la Boulangerie*,
Cirier, délégué du *Syndicat des Liquides et Brasseries*.
Hubin, délégué de la *Société le Sphinx*.
Valentin, délégué de la *Musique Municipale*.
Souplet, délégué de la *Société Philharmonique*.

COMMISSION FÉDÉRALE

MM.

Jules Gaillard, député de l'Oise, président du Conseil Fédéral de la *Fédération*.
E.-O.-Lami, président du Comité régional de la *Fédération*, secrétaire général du Conseil Fédéral.
Edouard Philippe, vice-président du Conseil régional.
E. Eymond, *id.* *id.*
Eugène Mas, secrétaire du Comité régional.

JURY MUSICAL DE LA 2^{me} FÊTE FÉDÉRALE

MM.

Ambroise Thomas, membre de l'Institut, directeur du Conservatoire, *Président*.
Bas (Louis), hautbois de l'Opéra.
Bilbaut, trombone solo de l'Opéra.
Carré (Henri), chef des chœurs à l'Opéra-Comique.
Crosti, professeur au Conservatoire.
Danbé, chef d'orchestre de l'Opéra-Comique.
Danhauser, professeur au Conservatoire.
Dureau, directeur honoraire du Conservatoire de Saint-Etienne, ex-chef de la musique de l'Ecole d'artillerie de Grenoble.
Duvernoy (Edm.), professeur au Conservatoire.
Giraudet, de l'Opéra, professeur au Conservatoire.
Godard (Benjamin), compositeur, professeur au Conservatoire.
Guilbaut, cornettiste à l'Opéra.
Hennebains, flûtiste à l'Opéra.
Hüe (Georges), compositeur de musique.
Ingrande (d'), compositeur de musique.
Jonas, compositeur de musique.
Joncières (V.), compositeur de musique.
Kerst (Léon), critique musical du *Petit Journal*.
La Tombelle (de), compositeur de musique.
Madier de Monjau, 2^e chef d'orchestre de l'Opéra.
Mangin, chef du chant à l'Opéra.
Maréchal, compositeur de musique.
Marietti, chef des chœurs à l'Opéra-Comique.
Meister, chef de la musique du 1^{er} régiment du génie.
Melchissédec, artiste de l'Opéra.
Mellet, cornet solo de l'Opéra, professeur au Conservatoire.
Morhange, compositeur, violoniste à l'Opéra.
Morillon (de), compositeur de musique.
Paravey, ex-directeur de l'Opéra-Comique.
Pierné (G.), compositeur de musique.
Polonus, professeur de musique.
Pugno (Raoul), compositeur de musique.
Riffard, chef de musique au 115^e de ligne.
Salingue, clarinetiste à l'Opéra.
Salvayre, compositeur de musique.
Senée (Henri), compositeur, chef d'orchestre de l'Ambigu.
Taffanel, 1^{re} flûte solo de l'Opéra.
Turban, 1^{re} clarinette solo de l'Opéra.
Uzès, compositeur de musique.
Vidal, compositeur, 2^e chef des chœurs à l'Opéra.
Widor, compositeur de musique.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS MUSICALES DE FRANCE

PARIS, 7, Passage Saulnier

CONSEIL FÉDÉRAL — COMITÉ D'HONNEUR

MM.

- Armez**, député des Côtes-du-Nord.
Berne-Bellecour, *, artiste peintre.
Bourgault-Ducoudray, *, professeur au Conservatoire national de Musique.
G. Boyer, *, publiciste.
Brincard, *, député de Seine-et-Oise.
Chautemps, député de la Seine.
Cheysson, O. *, inspecteur général des Ponts et Chaussées, ancien président des Institutions patronales à l'Exposition d'Economie sociale (1889).
Danbé (Jules), *, chef d'orchestre de l'Opéra-Comique.
Dujardin-Beaumetz, député de l'Aude.
Félix Faure, O. *, ancien sous-secrétaire d'Etat, député de la Seine-Inférieure.
Ferry (Emile), O. *, député de la Seine, maire du IX^e arrondissement.
Henry Fouquier, O. *, député des Basses-Alpes.
Gaillard, *, député de l'Oise, Président.
Gaillard (Jules), député de Vaucluse.
Benjamin Godard, *, compositeur de musique.
Goffinon, *, ancien entrepreneur de travaux publics.
Jourdan, député de la Lozère.
D^r Laborde, membre de l'Académie de Médecine.
E.-O. Lami, *, publiciste, ancien président de la section des Sociétés populaires, groupe de l'Economie sociale à l'Exposition de 1889, Secrétaire-Général.
Laroche-Joubert, *, député de la Charente.
Général Lewal, G. C. *, ancien Ministre de la guerre.
Hipp. Maze, *, sénateur.
J. Massenet, O. *, membre de l'Institut, compositeur de musique.
Fr. Puaux, ancien vice-président de la section des Sociétés populaires du groupe de l'Economie sociale à l'Exposition de 1889.
Rémaury, *, ingénieur civil.
Gustave Rivet, ancien sous-secrétaire d'Etat, député de l'Isère.
Charles Robert, *, ancien Conseiller d'Etat, président de la Société pour l'Etude de la participation aux bénéfices.
Edouard Philippe, *, auteur dramatique, ancien secrétaire de la Section des Sociétés populaires du groupe de l'Economie sociale à l'Exposition de 1889.
Jules Siegfried, O. *, député de la Seine-Inférieure.

CONCOURS MUSICAL

LECTURE A VUE

A neuf heures un quart précises

SOCIÉTÉS CHORALES

SALLE DU THÉÂTRE

Division d'Excellence

- 1^{er} Prix : Médaille vermeil 68 m/m, offerte par *M. Hély d'Oissel, Député de Seine-et-Oise*, et un Bon de 100 fr. du Crédit Foncier.
2^e Prix : Médaille vermeil 68 m/m, offerte par *l'Union des Propriétaires*.
3^e Prix : Médaille vermeil 57 m/m.
1. Lyre de Belleville, Dir. E. BESANÇON, 90 ex.
 2. Choral de Belleville, Dir. A. JOUVIN, 100 ex.
 3. Enfants de Lutèce, Dir. J. PASTOR, 85 exécutants.
 4. Société chorale de Plaisance, Dir. J. STOESSER, 55 exécutants.

SALLE DU CASINO

3, rue de Pologne

Division supérieure

- 1^{er} Prix : Médaille vermeil 68 m/m, offerte par le *Cercle de Saint-Germain*.
2^e Prix : Médaille vermeil 57 m/m.
1. Choral Chevé de Belleville, Dir. FAUVELLE, 41 ex.
 2. Harmonic-Express, Dir. A. LEBEAU, 70 exécutants.

Division d'excellence (mixte)

1^{er} Prix : Médaille vermeil 68 m/m, offerte par la *Cie des Tramways de Paris à Saint-Germain* et un Bon de 100 fr. du Crédit Foncier.

Ecole Galin-Paris-Chevé, Dir. Amand CHEVÉ, 87 ex.

SALLE DU MONT-DE-PIÉTÉ

Rue Grande-Fontaine

3^e Division — 1^{re} Section

1^{er} Prix : Médaille d'argent 50 m/m.

L'Alliance de Fontainebleau, Dir. , 28 ex.

1^{re} Division — 1^{re} Section

1^{er} Prix : Médaille vermeil 57 m/m, offerte par le *Syndicat de la Boucherie*.

2^e Prix : Médaille argent 57 m/m, offerte par la *Société Saint-Fiacre*.

1. Chorale Catésienne (Le Cateau), Dir. J. VAN ECKHOVEN, 47 exécutants.
2. Choral de la Belle-Jardinière, Dir. DE MARTINI, 58 exécutants.

1^{re} Division (mixte)

1^{er} Prix : Médaille vermeil 57 m/m.

Les Amis réunis (Paris), Dir. L.-C. VINARDI, 60 ex.

1^{re} Division — 1^{re} Section

1^{er} Prix : Médaille vermeil 57 m/m offerte par la Loge
« LA BONNE FOI » Or. de Saint-Germain-en-Laye.

Union musicale de Montesson, dir. Gustave LAMBERT,
32 exécutants.

Division d'excellence

1^{er} Prix : Médaille vermeil 68 m/m, offerte par l'Union des
Propriétaires de Saint-Germain et un Bon de 100 fr.
du Crédit Foncier.

Fanfare de l'Usine Enault, Dir. Victor BRUN, 55 ex.

HARMONIES

1^{re} Division — 2^e section

1^{er} Prix : Médaille vermeil 57 m/m.

Harmonie des Mineurs de Ferfay (Pas-de-Calais),
Dir. DELOY, 52 exécutants.

Division d'excellence

1^{er} Prix : Médaille vermeil 68 m/m, offerte par la Cie du Gaz de
Saint-Germain et un Bon de 100 fr. du Crédit Foncier.

Harmonie de Montmartre, Dir. L. CARRIÉ, 104 ex.

ÉCOLE DES FRÈRES

Rue Grande-Fontaine, 39

FANFARES

3^e Division — 1^{re} Section

1^{er} Prix : Médaille vermeil 50 m/m., offerte par la Société
d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye.

2^e Prix : Médaille argent 50 m/m.

3^e Prix : Médaille argent 46 m/m.

1. Fanfare de la Chocolaterie Lombart, Directeur
N. BELLANGER, 31 exécutants.

2. Fanfare de Briennon, Dir. Alfred CLERC, 31 exéc.

3. Fanfare municipale de Bresles, Dir. A. ROUSSEL,
24 exécutants.

4. Union musicale de Bonnières, Dir. V. MARCHAND,
26 exécutants.

Division supérieure spéciale (Enfants)

1^{er} Prix : Médaille vermeil 68 m/m, offerte par
la Maison Désoyer frères.

Fanfare de Saint-Nicolas d'Igny, Dir. D. HERGOUX,
77 exécutants.

HARMONIES

Division de classement

1^{er} Prix : Médaille argent 50 m/m.

La Gauloise et l'Union Française réunies, Direct.
J. BERTAIN, 46 exécutants.

ÉCOLE SANDRAS

Rue de la Salle, 24.

FANFARES

3^e Division — 2^e Section

1^{er} Prix : Médaille vermeil 46 m/m.

2^e Prix : Médaille argent 46 m/m.

3^e Prix : Médaille argent 46 m/m.

1. Fanfare de la Garenne-Charlebourg. — Directeur
BAZINET, 35 exécutants.

2. Enfants de Dampierre, Dir. AUDIGNÉ, 20 exécut.

3. Philharmonique de Massy, Dir. BARRÉT, 26 exéc.

4. Union musicale de Lagny, Dir. IMBAULT, 33 ex.

HARMONIES

Division supérieure

1^{er} Prix : Médaille vermeil 68 m/m, offerte par l'Union des Propriétaires de Saint-Germain.

2^e Prix : Médaille vermeil 57 m/m.

1. Harmonie de la Chapelle, Dir. J. HEMMERLÉ,
60 exécutants.
2. Harmonie des ateliers Piat, Dir. Ch. POUCHÉ,
68 exécutants.

ÉCOLE DELTÊTE

Rue de Mareil, 34.

FANFARES

3^e Division — 3^e Section

1^{er} Prix : Médaille vermeil 46 m/m.

2^e Prix : Médaille argent 46 m/m.

1. Fanfare de Chambourcy, Dir. L. FRICHOT, 25 ex.
2. Société musicale de Crouy-sur-Ourcq, Directeur MAVRÉ, 19 exécutants.
3. Les Vrais Amis de Lévy-Saint-Nom, Dir. LOGET,
13 exécutants.

HARMONIES

3^e Division — 3^e Section

1^{er} Prix : Médaille argent 50 m/m.

Harmonie de Noyon, Dir. A. LEPOIVRE, 34 exécut.

3^e Division — 2^e Section

1^{er} Prix : Médaille argent 50 m/m.

La Moissonneuse (Paris), Dir. V. THIELS, 51 exécut.

2^e Division — 2^e Section

1^{er} Prix : Médaille vermeil 50 m/m.

Harmonie Victor Hugo, Dir. CELLA, 40 exécutants.

SALLE DU CASINO

3, rue de Pologne

Division supérieure

1^{er} Prix : 2 Bons de 100 fr. du Crédit Foncier.

2^e Prix : Médaille vermeil 68 m/m, offerte par l'Union des Propriétaires de Saint-Germain.

Chœur imposé : *Les Rôdeurs de Nuit.*

Ch. DE LA TOMBELLE.

1. Choral Chevé de Belleville, Dir. FAUVELLE, 41 ex.
Choix : *A Bord*..... L. PALIARD
2. Harmonic-Express (Chemins de fer de l'Est), Dir.
A. LEBEAU, 70 exécutants.
Choix : *La Couvée*..... L. PALIARD

Division d'excellence (Mixte)

1^{er} Prix : Une Obligation de la Ville de Paris de 500 fr.

Chœur imposé : *Les Hébreux Captifs.* L. PALIARD

- Ecole Galin-Paris-Chevé, Dir. AMAND CHEVÉ, 87 ex.
Choix : *A Bord*..... L. PALIARD

SALLE DU MONT-DE-PIÉTÉ

Rue Grande-Fontaine

3^e Division — 1^{re} Section

1^{er} Prix : Médaille vermeil 50 m/m.

- Chœur imposé : *Soir de Printemps*..... J. BERTAIN
L'Alliance de Fontainebleau, Dir., 28 ex.
Choix : *La Chanson du Bord*..... A. SAINTIS

1^{re} Division — 1^{re} Section

1^{er} Prix : Un Bon de 100 fr. du Crédit Foncier.

2^e Prix : Médaille vermeil 57 m/m offerte par le Syndicat de la Boulangerie de Saint-Germain-en-Laye.

Chœur imposé : *Les Pêcheurs*..... J. UZÈS

1. Chorale Catésienne, Dir. J. VAN EECKHOVEN,
47 exécutants.
Choix : *Las Doce*..... LAURENT DE RILLÉ
2. Choral de la Belle-Jardinière, Dir. DE MARTINI,
58 exécutants.
Choix : *A Bord*..... L. PALIARD

1^{re} Division (Mixte)

1^{er} Prix : Un Bon de 100 fr. du Crédit Foncier.

Chœur imposé : *Sur la Mer*..... MENDELSSOHN

- Les Amis Réunis (Paris), Dir. L.-C. VINARDI, 60 ex.
Choix : *Dans les Bois*..... A. HOLMÈS

SALLE DE LA CITÉ DU BELVÉDÈRE

Rue Voltaire, 38 bis.

2^e Division — 2^e Section

1^{er} Prix : Médaille vermeil 57 m/m.

- Chœur imposé : *Sonnet du Printemps*.. H. MARÉCHAL
Orphéon de la Bassée (Nord), Dir. H. LÉFEBVRE,
47 exécutants.
Choix : *Les Braconniers*..... Th. SOURILAS

2^e Division — 1^{re} Section

1^{er} Prix : Médaille vermeil 57 m/m.

- Chœur imposé : *L'Heure du Combat*... MORHANGE
Union Franco-Néerlandaise, Dir. J. CAHEN, 45 ex.
Choix : *La Cour des Miracles*..... LÉO DELIBES

1^{re} Division — 2^e Section

1^{er} Prix : Médaille vermeil 57 m/m.

Chœur imposé : *L'Heure du Combat*.. MORHANGE
Orphéon de Troyes, Dir. H. OLIVIER, 46 exécutants.
Choix : *La Violette*..... L. PALIARD

1^{re} Division spéciale (Enfants)

1^{er} Prix : Médaille vermeil G. M., offerte par les Grands Magasins de la Belle Jardinière.

Chœur imposé : *Sous les Chênes*..... EM. PESSARD
Orphéon de Saint-Nicolas d'Igny, Dir. E. LE BAS,
72 exécutants.
Choix : *L'Unité Nationale*..... CH. BRUN

SOCIÉTÉS INSTRUMENTALES

SALLE DU MANÈGE

Place Royale

FANFARES

1^{re} Division — 2^e Section

1^{er} Prix : Un Bon de 100 fr. du Crédit Foncier.

Imposé : *Les Palmes de la Victoire*, Marche triomphale (Hubans)..... GENTIL FILS.

Fanfare des Chaprais (Besançon), Dir. ED. BOURGOIN,
53 exécutants.

Choix : *Ouverture de Nabuchodonosor*... VERDI

1^{re} Division — 1^{re} Section

1^{er} Prix : Un Bon de 100 fr. du Crédit Foncier.

Imposé : *Fantaisie sur l'Africaine*.. MEYERBEER
Union musicale de Montesson, dir. Gustave LAMBERT,
32 exécutants.
Choix : *Fantaisie sur Aïda*..... VERDI

Division d'excellence

1^{er} Prix : Une Obligation de 500 fr. de la Ville de Paris, offerte par l'Union du Commerce et de l'Industrie de Saint-Germain.

Imposé : *Marche des Incas*..... BAUDONCK
Fanfare de l'Usine Enault, Dir. V. BRUN, 55 exécut.
Choix : *Fantaisie sur l'Africaine*.... MEYERBEER

HARMONIES

1^{re} Division — 2^e Section

1^{er} Prix : Un Bon de 100 fr. du Crédit Foncier.

Imposé : *Avant le Tournoi*..... H. SENÉE
Harmonie des Mineurs de Ferfay, Dir. DELOY, 52 ex.
Choix : *Ouverture d'Egmont*..... BEETHOVEN

Division d'Excellence

1^{er} Prix : Une Obligation de 500 fr. de la Ville de Paris
Imposé : *Polonaise de Struensee*..... MEYERBEER
Harmonie de Montmartre, Dir. L. CARRIÉ, 104 exécut.
Choix : *Ouverture de Phèdre*..... MASSENET

ÉCOLE DES FRÈRES

Rue Grande-Fontaine, 39

FANFARES

3^e Division — 1^{re} Section

- 1^{er} Prix : Médaille vermeil 57 m/m.
- 2^e Prix : Médaille vermeil 50 m/m.
- 3^e Prix : Médaille vermeil 46 m/m.

Imposé : *L'Automne* (Fantaisie)... J.-B. WITTMANN

1. Fanfare de la Chocolaterie Lombart, Directeur N. BELLANGER, 31 exécutants.

Choix : *Giralda* (Fantaisie)..... ADAM

2. Fanfare de Briennon, Dir. Alf. CLERC, 31 exécut.

Choix : *La Fille du Rêve*..... J. EGAL

3. Fanfare municipale de Bresles, Dir. A. ROUSSEL, 24 exécutants.

Choix : *Saragosse*..... H. JONGERS

4. Union Musicale de Bonnières, Dir. V. MARCHAND, 26 exécutants.

Choix : *La Fête au Hameau*..... MULLOT

Division supérieure spéciale (Enfants)

- 1^{er} Prix : Un Bon de 100 fr. du Crédit Foncier.

Imposé : *Les Rives du Styx*..... Victor BRUN

- Fanfare de Saint-Nicolas d'Igny, Dir. D. HERGOUX, 77 exécutants.

Choix : *Ernani*..... VERDI

HARMONIES

Division de classement

1^{er} Prix : Médaille vermeil 57 m/m.

(Pas de morceau imposé)

La Gauloise et l'Union Française réunies, Directeur J. BERTAIN, 46 exécutants.

Choix : *Palmes et Lauriers* (Ouverture). Ch. RICHARD

ÉCOLE SANDRAS

Rue de la Salle, 24.

FANFARES

3^e Division — 2^e Section

- 1^{er} Prix : Médaille vermeil 50 m/m., offerte par la Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye.
- 2^e Prix : Médaille vermeil 46 m/m.
- 3^e Prix : Médaille argent 46 m/m.

Imposé : *Marche des Francs*... J.-B. WITTMANN

1. Fanfare ds la Garenne-Charlebourg, Dir. BAZINET, 35 exécutants.

Choix : *Cybèle* (Fantaisie)..... MULLOT

2. Enfants de Dampierre, Dir. AUDIGNÉ, 20 exécut.

Choix : *La Colombe*..... BOUTHET

3. Philharmonique de Massy, Dir. BARRET, 26 exécut.

Choix : *Patrie* (Fantaisie)..... PALADILHE

4. Union Musicale de Lagny, Dir. IMBAULT, 33 exécut.

Choix : *Notre chère Alsace*..... KLING

HARMONIES

Division supérieure

1^{er} Prix : 2 Bons de 100 fr. du Crédit Foncier.

2^e Prix : Médaille vermeil 68 m/m offerte par *la Cie du Gaz de Saint-Germain*.

Imposé : *Pastorale* (P. Lacombe)
R. CHANDON DE BRIAILLES

1. Harmonie de La Chapelle, Dir. J. HEMMERLÉ,
60 exécutants,
Choix : *Ascanio* (Fantaisie)..... SAINT-SAENS
 2. Harmonie des Ateliers Piat, Dir. POUCHÉ, 68 ex.
Choix : *Marche aux Flambeaux* N° 3. MEYERBEER
-

ÉCOLE DELTÊTE

Rue de Mareil, 34

FANFARES

3^e Division — 3^e Section

1^{er} Prix : Médaille vermeil 50 m/m.

2^e Prix : Médaille vermeil 46 m/m.

Imposé : *Sérénade Française*..... LARDEUR

1. Fanfare de Chambourcy, Dir. L. FRICHOT, 25 ex.
Choix : *Une Fête Villageoise*..... P. BOUILLON
2. Société Musicale de Crouy-sur-Ourcq, Dir. MAVRÉ,
19 exécutants.
Choix : *La Grotte de Neptune*..... KLING
3. Les Vrais Amis de Lévy-Saint-Nom, Dir. LOGET,
13 exécutants.
Choix : *Le Baptême*..... G. MORAND

FÊTE DE LA FÉDÉRATION

A 3 heures 1/2

PREMIER GRAND FESTIVAL (COUR DU CHATEAU)

PREMIÈRE AUDITION DE VOX POPULI

Ode à quatre voix avec solo, composée pour la 2^{me} Fête Fédérale
des Sociétés musicales de France.

Paroles de **MM. E.-O. LAMI** et **Gaston CERFBEER**
Musique de **M. Georges HUE**, Prix de Rome,

AVEC LE CONCOURS DE

M^{lle} DOMENECH, de l'Opéra.

PROGRAMME

- 1^o La **Marseillaise**, par toutes les Sociétés réunies, sous la direction de **M. DUREAU**.
 - 2^o *Marche des Incas* **BAUDONCO**
Par la Fanfare de l'Usine Enault, sous la direction de **M. Victor BRUN**.
 - 3^o *Le Chant du Fer*, par toutes les Chorales de la Division d'Excellence **Xavier LEROUX**
Sous la direction de **M. J. DANBÉ**.
 - 4^o *Phèdre* (ouverture), Harmonie de Montmartre. **MASSENET**
Sous la direction de **M. Louis CARRIÉ**.
 - 5^o Première audition de « **VOX POPULI** », Ode à quatre voix et un solo, paroles de **MM. E.-O. LAMI** et **Gaston CERFBERR**, musique de **Georges HUE**
Le Solo, par **M^{lle} DOMENECH**, de l'Opéra. Les Chœurs, par les Sociétés chorales des divisions d'Excellence et Supérieure, accompagnées par « l'Harmonie de Montmartre » (700 *Exécutants*), sous la direction de **M. J. DANBÉ**.
-
-

A 4 heures 1/2

CORTÈGE - DÉFILE

Composé des Sociétés Saint-Germinoises, des délégations des Sociétés Fédérées, des Sociétés chorales et instrumentales qui ont participé au Concours musical, et des Sapeurs-Pompiers (effectif : 4,000 hommes).

Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Saint-Germain-en-Laye ;
— — — Vésinet ;
— — — Chatou ;
— — — Croissy ;
— — — Pecq ;
— — — Louveciennes ;
— — — La Celle-Saint-Cloud ;
— — — Rueil ;
— — — Port-Marly ;
— — — Bougival ;
— — — Montesson ;
— — — Carrières-Saint-Denis.

ORDRE DU CORTÈGE

La Police municipale ;
La Gendarmerie à cheval ;
Une Compagnie de Pompiers ;
L'Harmonie de Saint-Germain ;

LE DRAPEAU FÉDÉRAL

escorté de MM. Besson, vice-président et Weber, membre honoraire des *Enfants de Lutèce* ; MM. Naline, président et Bardou, vice-président des *Enfants de Saint-Denis* ; MM. Félix Lemaitre, président et Paul Labbé, secrétaire-trésorier des *Orphéonistes d'Arras* ; Lebon, président et Boucher, membre de la *Lyre Havraise*.

Les membres du Conseil Fédéral et du Comité Régional.

DÉLÉGATIONS

Le Syndicat des Sociétés Musicales de France ;
Les Enfants de Saint-Denis ;
Les Orphéonistes d'Arras ;
La Fanfare de Plessis-Boucard ;

La Fraternelle, Société de gymnastique de Saint-Germain.

GROUPE V

1. Harmonie de La Chapelle ;
2. Fanfare Les Vrais Amis de Lévy-Saint-Nom ;
3. Harmonie Victor Hugo ;
4. Fanfare de la Garenne-Charlebourg ;
5. La Gauloise et l'Union Française réunies ;
6. Société musicale de Crouy-sur-Oucreq ;
7. Union musicale de Montesson.

ITINÉRAIRE DU CORTÈGE

Le Cortège, formé rue Franklin, jusqu'à la Forêt, a sa tête place Vauban.

Place Vauban — Rue de Poissy — Place du Marché (*Arrêt*) :

LA FÉDÉRALE

sous la direction de M. N. POLONUS, exécutée par les Sociétés chorales et instrumentales portant le n° 6 du 1^{er} groupe, tout le 2^e groupe et le n° 4 du 3^e groupe.

Reprise du Défilé :

Rue de Poissy — Rue du Vieux-Marché — Rue de Paris —
Rue Louis-IX — Place Thiers — Rue Thiers — Avenue Gambetta
— Esplanade du Château.

SALVES D'ARTILLERIE PENDANT LE CORTÈGE

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Le Cortège a défilé devant les Tribunes pendant que l'*Harmonie de Montmartre* et la *Fanfare de l'Usine Enault*, ont alterné leurs pas redoublés.

Le Drapeau Fédéral et son escorte se tiennent à la droite de la Tribune officielle.

Les Sociétés qui ont participé au Concours musical forment un arc de cercle devant la Tribune officielle, et les Prix sont proclamés dans l'ordre suivant :

Prix Fédéraux ; Mentions accordées par le Conseil Fédéral ; Etoiles de mérite et Diplômes individuels ; Récompenses du Concours musical.

Après la cérémonie, remise du Drapeau à l'Hôtel-de-Ville.

A 7 heures, Banquet offert au Théâtre.

A 10 heures, Feu d'artifice tiré par Ruggieri.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
IMPRIMERIE DU COMMERCE — DOIZELET

5 et 7, rue Saint-Pierre, 5 et 7.

Montauban, le 10 Avril

1892

ACADÉMIE

DES SCIENCES,

BELLES-LETTRES

ET ARTS

DE

TARN-ET-GARONNE.

Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que dans sa séance
du 9 Avril

l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne
vous a décerné une médaille d'argent pour
votre oeuvre intitulé l'Atubade

La proclamation des prix aura lieu dans la séance
publique annuelle de la Société, fixée au 21 mai

Veillez, Monsieur, agréer l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Secrétaire-Général,
Lemeris.

A Monsieur de la Tombelle
C, rue Newton, Paris

LE DE FÉCAMP
(Seine-Inférieure)

GRAND CONCOURS INTERNATIONAL

D'ORPHÉONS

MUSIQUES D'HARMONIE & FANFARES

Sous le patronage de l'Administration Municipale

LES DIMANCHE 5 & LUNDI 6 JUIN 1892



COMITÉ



Fécamp, le 14 Mai 1892

Monsieur.

Nous venons solliciter votre précieuse coopération
comme membre du jury chargé d'attribuer les récompenses aux
sociétés musicales qui prendront part au concours de Fécamp
les 5 et 6 juin 1892.

Nous espérons de votre bienveillance une réponse
favorable à notre demande, réponse que nous vous prions
instamment de nous adresser dans les quarante huit heures
pour ne pas retarder la publication de notre programme.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos
sentiments les plus distingués.

Pour le Comité
Le Secrétaire Général
Ch. Le Borgne

Monsieur de la Combelle, Compositeur de Musique, Officier d'Académie
6 Rue Newton Paris.

GRAND CONCOURS MUSICAL

5 et 6 Juin 1892



—♦♦♦—
Potage bisque

RELEVÉS

Tartelettes à la Lucullus
Filets de soles normande

ENTRÉES

Jambon d'York demi-glace
Salmis de canards
Grenadins de veau jardinière

Mousse au Champagne

ROTI

Poulardes du Mans
Salade

Langoustes à la Parisienne

LÉGUMES

Asperges en branches

EXTREMETS

Croûte aux fruits
Bombe Cronstadt
Cigarettes

DESSERT

Pièce montée

Café et Liqueurs



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE FÉCAMP

GRAND CONCOURS

INTERNATIONAL

d'Orphéons, de Musiques d'Harmonie
de Fanfares, de Trompettes et de Trompes de Chasse

SOUS LE PATRONAGE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

ET LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE

M. E. HENDLÉ, *Préfet de la Seine-Inférieure*

LES DIMANCHE 5 & LUNDI 6 JUIN 1892

(Fêtes de la Pentecôte)

PROGRAMME OFFICIEL



PRIX : 30 CENTIMES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE FÉCAMP

GRAND CONCOURS

INTERNATIONAL

d'Orphéons, de Musiques d'Harmonie
de Fanfares, de Trompettes et de Trompes de Chasse

SOUS LE PATRONAGE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
ET LA PRÉSIDENCE D'HONNEUR DE

M. E. HENDLÉ, *Préfet de la Seine-Inférieure*

LES DIMANCHE 5 & LUNDI 6 JUIN 1892

(Fêtes de la Pentecôte)

PROGRAMME OFFICIEL



PRIX : 30 CENTIMES



**GRAND CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORPHÉONS
MUSIQUES D'HARMONIE
FANFARES, TROMPETTES
ET TROMPES DE CHASSE**

SOUS LE PATRONAGE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
ET LA PRÉSIDENTIE D'HONNEUR DE
M. E. HENDLÉ, Préfet de la Seine-Inférieure

LES DIMANCHE 5 & LUNDI 6 JUIN 1892
(Fêtes de la Pentecôte)

94 Sociétés -:- 4,200 Exécutants

PROGRAMME OFFICIEL DES FÊTES
LE SAMEDI 4 JUIN 1892
A HUIT HEURES ET DEMIE DU SOIR
SALVE D'ARTILLERIE

A NEUF HEURES

GRANDE RETRAITE AUX FLAMBEAUX

par la Société musicale les « Enfants de Fécamp »
et les Sociétés adhérentes arrivées

Itinéraire : place de l'Hôtel-de-Ville, rues de la Cascade, de l'Inondation, du Petit-Moulin, de l'Hôpital, Arquaise, place des Hallettes, rues des Forts, Paul-Casimir-Périer, Alexandre-Legros, aux Juifs, Théagène-Boufart, des Bains, des Corderies, quais Vicomté, Bérigny, avenue Gambetta, rue Jacques-Huet, place de l'Hôtel-de-Ville.

LE DIMANCHE 5 JUIN

A SIX HEURES DU MATIN

Salve d'artillerie - Réveil en fanfare place Thiers

A NEUF HEURES

CONCOURS DE LECTURE A VUE

(A HUIS CLOS)

Salle du Val-aux-Cleres. — Etablissement Constantin et Potel. — Caserne des Douanes. — Etablissement Limare, rue Charles-Le-Borgne. — Pensionnat des Frères, rue du Carreau. — Ecole Communale de l'Hôtel-de-Ville. — Institution Fouchard. — Maison Bard, place Thiers. — Ecole de Filles, rue des Jardins, 69. — Ecole maternelle du Port.

A MIDI

Réunion, rue de Rouen, pour le Défilé
des Sociétés avec bannières et insignes

A MIDI ET DEMI

DÉPART DU DÉFILÉ

Itinéraire : Place des Hallettes, rues des Forts, Paul-Casimir-Périer, Alexandre-Legros, place Thiers (défilé devant le Jury), rues aux Juifs, Théa-

gène-Boufart, d'Etretat, quai Bérigny, avenue Gambetta, rue Jacques-Huet et place de l'Hôtel-de-Ville.

N.-B. - Pour conserver au Défilé son véritable caractère, les Sociétés sont instamment priées de ne pas jouer les unes derrière les autres ; laisser au moins un intervalle de trois Sociétés.

A DEUX HEURES

CONCOURS D'EXÉCUTION

SUIVI DU

Concours de Soli et de Quatuor

Salle du Val-aux-Cleres. — Casino. — Etablissement Constantin et Potel. — Caserne des Douanes. — Etablissement Limare, rue Charles-Le-Borgne. — Pensionnat des Frères, rue du Carreau. — Ecole Communale de l'Hôtel-de-Ville. — Institution Fouchard. — Ecole de Filles, rue des Jardins, 69. — Ecole Maternelle du Port.

A CINQ HEURES

RÉUNION DES SOCIÉTÉS PLACE THIERS

Pour l'exécution du morceau d'ensemble devant les Autorités et le Jury

A CINQ HEURES ET DEMI

EXÉCUTION DU MORCEAU D'ENSEMBLE

L'ÉTOILE NORMANDE

Sous la direction de l'auteur M. PONTET, directeur de la Société musicale les « Enfants de Fécamp ».

A SEPT HEURES

GRAND BANQUET

Offert aux Autorités et aux Membres du Jury, dans la grande Salle de l'Hôtel-de-Ville

— 6 —

A NEUF HEURES

GRANDE FÊTE AU CASINO

Par les Sociétés Chorales et Instrumentales

PETITS CHEVAUX

Tir à la Carabine -- Divertissements divers, etc., etc.

EMBRASEMENT DU CASINO

ILLUMINATIONS A LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Place Thiers et Quai Bérigny

BALS ET FÊTES DE QUARTIERS

LE LUNDI 6 JUIN

A NEUF HEURES DU MATIN

CONCOURS D'HONNEUR

Casino. — Salle du Val-aux-Clercs. — Pensionnat des Frères, rue du Carreau. — Institution Fouchard. — Ecole Communale de l'Hôtel-de-Ville.

A DEUX HEURES ET DEMIE DU SOIR

Place Thiers

FESTIVAL - CONCERT

par les Sociétés

DISTRIBUTION SOLENNELLE des RÉCOMPENSES

A HUIT HEURES ET DEMIE

FÊTES DE NUIT sur le Bassin Bérigny

CONCERTS

— 7 —

A NEUF HEURES

LE BATEAU « FANTOME »

APPARITIONS MAGIQUES

PROJECTIONS A LA LUMIÈRE ELECTRIQUE

A DIX HEURES

GRAND FEU D'ARTIFICE

Tiré par la Maison Ruggieri, de Paris, sur le Quai Nord du Bassin Bérigny

ILLUMINATIONS -- DANSES PUBLIQUES

Le Vice-Président,

Le Président,

E. LEMÉTAIS.

F. MAZE.

Le Trésorier,

Le Secrétaire Général,

H. CADINOT.

Ch. LE BORGNE.

Vu :

Le Maire de la Ville de Fécamp,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

A. LE BORGNE.

PRIX D'ENTREE

DANS LES

SALLES DES CONCOURS

Casino	1	00
Demi-Pensionnat des Frères	1	00
Institution Fouchard	1	00
Salle du Val-aux-Cleres	»	30
Etablissement Constantin et Potel	»	30
Ecole de l'Hôtel-de-Ville	»	30
Etablissement Ch. Limare et ses Fils	»	30
Caserne des Douanes	»	25
Ecole de Filles du Port	»	25
Ecole Maternelle du Port	»	25

CARTES INDIVIDUELLES DE CIRCULATION

donnant droit à l'entrée dans tous les locaux de Concours

- 2 fr. journée du dimanche 5 juin.
- 2 fr. journée du lundi 6 juin.
- 3 fr. pour les deux journées.

Cartes de Circulation dites de Famille

Aux prix indiqués ci-dessus pour la première personne et 1 fr. pour chacun des autres membres de la même Famille.

Dépôts chez MM. F. MAZE, Ch. LE BORGNE, H. CADINOT, FOUACHE et BANSE Fils jusqu'au 3 juin inclusivement.

RÉCOMPENSES OFFERTES AU CONCOURS

- MM. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, une Coupe de Tarente.
- LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS, une Médaille de vermeil grand module.
- E. HENDLÉ, Préfet de la Seine-Inférieure, une Médaille d'or, deux Médailles d'argent, trois Médailles de bronze.
- LARDIN DE MUSSET, Sous-Préfet du Havre, une Palme de vermeil.
- GUERRAND, Vice-Président du Conseil général, une Médaille de vermeil.
- A. BELLET, Conseiller municipal, un Bronze d'art.
- Le Docteur R. FAUVEL, Conseiller municipal, une Médaille de vermeil.
- LEMONNIER, Président du Conseil d'arrondissement, une Médaille de vermeil.
- LE BAILLIF, Conseiller d'arrondissement, Maire des Loges, une Médaille de vermeil.
- LA VILLE DU HAVRE, une Médaille de vermeil grand module, et une médaille d'argent grand module.
- LA VILLE D'ÉLBEUF, une Médaille vermeil.
- LA VILLE DE LILLEBONNE, une palme de vermeil.
- LA VILLE DE BOLBEG, une médaille de vermeil.
- MM. NUNÈS, Maire d'Yport, une palme de vermeil grand module.
- H. CADINOT, négociant en liquides, une médaille de vermeil grand module.
- E. LEBON et C^{ie} (Usine à Gaz), une médaille d'or.
- ROCHE, une Médaille de vermeil.
- une médaille d'argent.

- MM. SAR, limonadier, une médaille de vermeil.
BAUDOU, Représentant de la Société de bière « La Comète », une palme de vermeil.
BRUNEAU, Receveur des Postes, une Médaille d'argent.
ROGER, Agréé, une Médaille d'argent.
G. RENAULT, Courtier maritime, une Médaille d'argent.
M^{me} Veuve LIMARE-CRAMESNIL, bijoutier, une Médaille d'argent.
LE MÉMORIAL CAUCHOIS, une Médaille de vermeil.
MM. DURAND, Imprimeur, une Médaille de vermeil.
GRINDEL et VINAY, Négociants à Caudebec-en-Caux, une Palme de vermeil.
SOYARD, Restaurateur, une Médaille d'argent.
Veuve LIOT et FILS, à Dreux, une Médaille de vermeil.
LE SYNDICAT DES NÉGOCIANTS EN LIQUIDES, une Couronne de vermeil gr. mod.
LE CERCLE DE LA JEUNESSE RÉPUBLICAINE, une Palme de vermeil.
LA SOCIÉTÉ FRATERNELLE, une Médaille de vermeil.
SOCIÉTÉ MUSICALE « LES ENFANTS DE FECAMP », une Médaille de vermeil.
SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « BOIS-ROSE », une Médaille de vermeil.
LE VELOCE-CLUB-FECAMPOIS, une Médaille de vermeil.
COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS, une Médaille de vermeil.
LA SOCIÉTÉ COLOMBOPHILE « LA MOUETTE » une Médaille de vermeil.
L'ASSOCIATION COLOMBOPHILE FECAMPOISE, une Médaille de vermeil.

COMITÉ D'ORGANISATION

PRÉSIDENT D'HONNEUR :

M. E. HENDLÉ, Préfet de la Seine-Inférieure, Commandeur de la Légion d'Honneur, Officier de l'Instruction publique.

PRÉSIDENT :

M. Frédéric MAZE, Négociant, Membre du Conseil Municipal.

VICE-PRÉSIDENT :

M. E. LEMÉTAIS, Négociant, Juge au Tribunal de Commerce.

SECRETÁIRE GÉNÉRAL :

M. Ch. LE BORGNE, Négociant.

TRÉSORIER :

M. H. CADINOT, Négociant.

SECRETÁIRES-ADJOINTS :

M. E. BRINDEL, Comptable.

M. J. CRAMOISAN, Comptable.

MEMBRES DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE :

- MM. PONTET, Directeur de la Société Musicale « Les Enfants de Fécamp ».
G. GODARD, Greffier du Tribunal de Commerce.
le Docteur R. FAUVEL, Membre du Conseil Municipal.
MOULIN, Greffier de la Justice de Paix.
LHONORÉ, Agréé.
FOUACHE, Pharmacien.
ROUEN, Professeur de Gymnastique.
L. BLAIRET, Directeur du *Mémorial Cauchois*.
CH. DURAND, Rédacteur du *Journal de Fécamp*.

COMMISSAIRES DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS

MM.

Ed. BLED.
LEFRANÇOIS (R.)
CARON (L.)
FESSARD.
COUILLARD (E.)
GUILLEMAIN (A.)
BARRAY (A.)
SIMON.
LOUIS (M.)
JANIN.
EUDIER (V.)
JOUETTE (J.)
ROUEN.
AUGER (Ch.)
LECLERC (M.)
LEMONNIER (Edm.)
JEANNE.
BÉZARD.
PANNEVEL.
MAILLARD (E.)
ROGER (A.)
VICTIMANT (A.)
BEAUFILS.
SOUBLIN (L.)
RENAULT (G.)
LEFRANÇOIS.
JULIEN (C.)
AUGER.
LE BORGNE (A.)
MORICE (E.)
TOUGARD (G.)

MM.

BUSSIÈRE.
RONCERAY.
SOLSOU (L.)
LIMARE (M.)
MAURICE (G.)
BAUCHE.
HARDY (H.)
DELAMARE (E.)
HARIEL.
DURAND.
JOLY (E.)
LECOUTRE.
FLAMENT.
HENRY (L.)
CANNAERT (L.)
LEBORGNE (R.)
LÉGALITÉ.
DURANTON.
LEPERSONNIER.
ROSE (P.)
SAVOYE.
BANSE (D.)
PALFRAY (L.)
MAIL (L.)
ETIENNE (J.)
MACHEFER (G.)
PAIMPARAY (V.)
LEFEBVRE (A.)
MARTINE.
TERNIER-MARC.
DROUET (A.)

MM.

EUDIER (L.)
EBRAN (A.)
TESNIÈRE.
EUDIER (L.)
LENOTRE.
LEROUX.
MONNIER (H.)
BOUILLON (J.)
GUÉRIN.
LE BORGNE (P.)
DAVID.
GERVAIS.
BOUILLON (F.)
PAPELOREY Fils.

MM.

DÉVERGEZ (A.)
MONMARCHÉ (L.)
DÉVERGEZ (A.)
BENNETOT.
NEZ (P.)
BOILLON.
LEMEUNIER (E.)
AUBOURG (G.)
DESCHAMPS (E.)
PIGEONNET.
FILLATRE (G.)
DELAFOSSE (E.)
CLAIRE.
LEGROS (R.)

EMPLACEMENT DES CONCOURS

1. Salle du Val-aux-Clercs.
2. Casino.
3. Caserne des Douanes.
4. Maison Limare, rue Ch. Le Borgne.
5. Pensionnat des Frères, rue du Carreau.
6. Ecole Communale de l'Hôtel-de-Ville.
7. Institution Fouchard.
8. Etablissement Constantin.
9. Maison Bard.
10. Ecole de Filles, rue des Jardins n° 69.
11. Ecole Maternelle du Port, rue Georges-Cuvier.

ORDRE DU DÉFILÉ

Noms des Sociétés (Toute Société qui ne prendrait pas part au défilé serait privée de ses récompenses, article 26 du Règlement.)

1. Les Cœurs-Unis d'Etampes, Fanfare de Trompettes.
2. Chorale Enfants du Tréport.
3. Orphéon de Boulogne-sur Seine.
4. Fanfare Gravillaise du Havre.
5. Union Radicale de Capendu.
6. Choral Chevé de Belleville.
7. Harmonie Municipale de Suresnes.
8. Union Musicale de Villers-Bretonneux.
9. Orphéon de Saint-Pierre-les-Elbeuf.
10. Fanfare Auxerroise d'Auxerre.
11. Chorale de Hardivillers.
12. Harmonie les Enfants du Tréport.
13. Chorale de Villers-Bretonneux.
14. Fanfare de la Chapelle-Saint-Mesnin.
15. Chorale d'Yvetot.
16. Fanfare Pleyel-Wolff, de Saint-Denis.
17. Le Luth Gravillais.
18. Harmonie l'Etoile de Rueil.
19. Orphéon de Franconville.
20. Harmonie Maritime du Havre.
21. Chorale la Lyre Fraternelle d'Estissac.
22. Fanfare Havraise.
23. Choral Chevé de Montreuil-sous-Bois.
24. Harmonie L'Espérance d'Ivry-sur-Seine.
25. Chorale Liancourtoise.
26. Harmonie du Petit-Quevilly.
27. Alliance Chorale de Paris.
28. Fanfare l'Union Musicale de Saint-Denis.
29. Chorale La Cécilienne du Havre.
30. Harmonie Industrielle de Troyes.

31. Choral de Montreuil-sous-Bois.
32. Harmonie Les Enfants de Lillebonne.
33. Orphéonistes Saint-Quentinois.
34. Harmonie des Chemins de Fer de l'Ouest.
35. Fanfare Les Amis Réunis d'Alfortville.
36. Harmonie de Marcelcave.
37. Fanfare Union Musicale d'Austreberthe.
38. Fanfare Municipale de Cormeilles-en-Parisis.
39. Harmonie de Vincennes.
40. Fanfare de Saint-Romain-de-Colbosc.
41. Union Musicale de Claye-Souilly.
42. Harmonie Municipale de Dieppe.
43. Fanfare Saint-Pierre d'Autils.
44. Fanfare Les Enfants de Saint-Laurent-en-Caux.
45. Fanfare Municipale de Bresles.
46. Fanfare de Chambray.
47. Fanfare La Concorde du Vésinet.
48. Fanfare de l'Ecole Professionnelle de Montivilliers.
49. Fanfare Municipale de Léry.
50. Fanfare de Saint-Arnoult.
51. Fanfare de Rambures.
52. Fanfare la Lyre Fraternelle d'Estissac.
53. Fanfare de Saint-Valérien.
54. Fanfare des Etablissements Badin, de Barentin.
55. Fanfare Les Enfants d'Yport.
56. Fanfare de Coulommiers.
57. Fanfare Municipale d'Etampes.
58. Fanfare libre de Cany.
59. Fanfare Société Musicale d'Anet.
60. Fanfare Municipale de Bacqueville.
61. Fanfare de Rosny-sous-Bois.
62. Fanfare de Moulins-la-Marche.
63. Fanfare Cercle Musical Havrais.
64. Fanfare Société Musicale d'Harflleur.
65. Fanfare d'Orgerus.

66. Fanfare Société Musicale de la Croix Saint-Leufroy.
67. Fanfare Saint-Rémy-les-Chevreuse.
68. Fanfare Société Musicale de Crouy-sur-Oureq.
69. Fanfare La Vigneronne de Trigny.
70. Fanfare Sainte-Cécile de Veules.
71. Fanfare de Saulx-les-Chartreux.
72. Fanfare Union Musicale de Maignelay.
73. Fanfare l'Alliance Musicale de Montreuil-sous-Bois.
74. Fanfare la Fraternelle de Villenaux.
75. Fanfare de Tournan.
76. Fanfare de Beaumont-le-Roger.
77. Fanfare Société Musicale de Montivilliers.
78. Fanfare Union Musicale de Montesson.
79. Fanfare Municipale de Goderville.
80. Fanfare Les Enfants de la Plage de Trouville.
81. Fanfare Municipale de Pantin.
82. Fanfare de l'Etablissement Fournier-Vallery, de Dargnies.
83. Fanfare Municipale de Villers-sur-Mer.
84. Fanfare de Boissy-sous-Saint-Yon.
85. Fanfare Municipale de Sassetot-le-Mauconduit.
86. Fanfare de Bric-Comte-Robert.
87. Fanfare de La Neuville-Roy.
88. Fanfare de Crugny.
89. Fanfare Union Musicale de Lillebonne.
90. Fanfare de Sainte-Gauburge.
91. Fanfare Union Musicale de Dampierre.
92. Fanfare Municipale de Francheville.
93. Fanfare de Saint-Romain.
94. Fanfare de Trompettes Le Cercle Dieppois.

Commissaire Général du Défilé: M. G. GODARD

JURY

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. J. MASSENET, Membre de l'Institut,
Officier de la Légion d'Honneur.

PRÉSIDENT

M. LENEPEVEU, Grand-Prix de Rome,
Chevalier de la Légion d'honneur.

MEMBRES

MM.

ALBERT (d'), Directeur du Théâtre municipal d'Amiens et du Casino de Fécamp, Officier d'Académie.

ARTUS, Chef de la Fanfare de scène de l'Eden-Théâtre.

AUVRAY, Chef d'Orchestre des Bals de l'Opéra.
BERGERET, Gustave, Agent central de la Société des Auteurs.

BERTAIN, Compositeur, Officier d'Académie.

BILLETTE, Paul, Professeur de musique.

BONNELLE, Chef de musique au 24^e de ligne.

BORREL, Chef de musique au 66^e de ligne.

BOSSY, Compositeur.

BOURGOIS, Henri, Professeur de musique.

CIUTAT, Henri, Compositeur, Officier de l'Instruction publique.

CORRET, Emile, Professeur de musique, ancien Artiste de l'Opéra.

DALBERT, G. A. (docteur), Rédacteur au Journal l'Orphéon.

DENIZET, Compositeur,

DEPLAIX, Emile, Directeur du Journal l'Orphéon, Officier d'Académie.

DUBOIS, Ferdinand, de l'Opéra, Officier d'Académie.
DUGARDIN (docteur), Président de la Société des Concerts populaires du Havre.
GAY, Chef de musique au 119^e de ligne.
GEORGES, Alexandre, Professeur à l'École Médermeyer, Officier d'Académie.
GOUGET, Émile, Rédacteur au Journal l'*Orphéon*, Officier d'Académie.
GUILBAUT, de l'Opéra, Officier d'Académie.
HARING, Chef de musique au 124^e de ligne.
HÉRAUD, Paul, Secrétaire à la Rédaction du Journal l'*Orphéon*.
INGRANDE (d'), Edmond, Officier d'Académie.
KAISER, Professeur au Conservatoire, Officier d'Académie.
LEBRUN, Charles, Officier d'Académie.
LE REY, Compositeur.
MELÉ, Chef d'Orchestre, Officier d'Académie.
SCHMIDT, Chef de musique au 76^e de ligne.
SIMON, Chef de musique au 1^{er} Régiment d'Infanterie de marine.
TOMBELLE (de la), Compositeur, Officier d'Académie.

APPRECIATIONS DU JURY

Afin de donner satisfaction à toutes les Sociétés prenant part au Concours, le Comité d'organisation a décidé de faire imprimer d'après les renseignements que devront lui remettre MM. les Membres du Jury de chaque groupe, une brochure contenant toutes les appréciations sur les différentes épreuves du concours.

Les Sociétés devront indiquer à l'avance à M. le Secrétaire général, le nombre d'exemplaires qu'elles désirent de cette brochure, dont le prix sera de 30 centimes.

MM. les Directeurs de Sociétés sont instamment priés, afin de faciliter les appréciations sur les épreuves, de remettre au Jury TROIS PARTIES CONDUCTRICES, du chœur ou morceau de choix, soli ou honneur, qu'elles exécuteront.

CONCOURS DE LECTURE A VUE (*à huis clos*)

A NEUF HEURES DU MATIN

SALLE DU VAL-AUX-CLERCS

CHORALES

3^e Division (3^e Section).

Prix unique : Médaille de vermeil.

1. Enfants du Tréport. Dir. : M. Paray, 28 exéc.
2. Chorale de Hardivillers. Dir. : M. Lebègue, 24 exéc.

3^e Division (2^e Section).

Prix unique : Médaille de vermeil.

1. Chorale de Villers-Bretonneux. Dir. : M. Legendre, 30 exéc.

3^e Division (1^{re} Section).

1^{er} Prix : Médaille de vermeil.

2^e Prix : Médaille d'argent.

1. Choral d'Yvetot. Dir. : M. Salesses, 38 exéc.
2. Le Luth Gravillais. Dir. : M. Cauchon, 38 exéc.
3. Orphéon de Franconville. Dir. : M. Durand, 36 exéc.

2^e Division (2^e Section).

Prix : Palme de vermeil.

1. Lyre Fraternelle d'Estissac. Dir. : M. Jules Bourgeat, 41 exéc.
2. Orphéon de Boulogne (Seine). Dir. : M. Darblay, 30 exéc.

ETABLISSEMENT LIMARE, Rue Ch.-
Le-Borgne.

1^{re} Division (2^e Section).

Prix : Palme de vermeil.

1. Choral Chevé de Montreuil-sous-Bois. Dir. : M. Serbourse, 40 exéc.
2. Chorale Liancourtoise. Dir. : M. Réty, 32 exéc.

1^{re} Division (1^{re} Section).

Prix : Palme de vermeil.

1. La Cécilienne du Havre. Dir. : M. Frémont, 65 exéc.
2. Alliance Chorale de Paris. Dir. : M. Amuat, 50 exéc.

Division supérieure (2^e Section)

1^{er} Prix : Palme de vermeil.

2^e Prix : Palme de vermeil.

1. Choral de Montreuil-sous-Bois. Dir. : M. J. Jouvin, 60 exéc.
2. Orphéon de Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Dir. : M. Heullant, 62 exéc.
3. Choral Chevé de Belleville. Dir. : M. Fauvel, 44 exéc.

Division supérieure (1^{re} Section).

Prix : Palme de vermeil.

1. Orphéonistes Saint-Quentinois. Dir. : M. Létang, 60 exéc.

DEMI-PENSIONNAT DES FRÈRES, Rue du
Carreau.

HARMONIES

3^e Division (3^e Section).

Prix : Médaille de vermeil.

1. Les Enfants du Tréport. Dir. : M. Paray, 30 exé.

2^e Division (1^{re} Section).

Prix : Palme de vermeil.

1. Enfants de Lillebonne. Dir. : M. Campion, 40 exé.

1^{re} Division (2^e Section).

Prix : Palme de vermeil.

1. Harmonie Industrielle de Troyes. Dir. : M. Ternoire, 68 exé.
2. Harmonie des Chemins de fer de l'Ouest. Dir. : M. Reingard, 68 exé.

1^{re} Division (1^{re} Section).

Prix : Palme de vermeil

1. Harmonie de Marcelcave. Dir : M. Tonnel, 96 exé.

Division supérieure (2^e Section).

Prix : Palme de vermeil

1. Harmonie de Vincennes. Dir. : M. Pouché, 66 exé.

Division d'Excellence

Prix : Palme de vermeil

1. Musique municipale de Dieppe. Dir. : M. Mimart, 47 exé.

2. La Chapelle St-Mesmin. Dir. : M. Bergerard, 33 exéc.
3. Union Musicale de Villers-Bretonneux, Dir. : M. Delacroix, 53 exéc.
4. L'Etoile de Rueil. Dir. : M. Walter, 45 exéc.
5. Harmonie Maritime du Havre, Dir. : M. Vasset, 60 exéc.
6. L'Espérance d'Ivry-sur-Seine. Dir. : M. Ra-
buat, 40 exéc.

INSTITUTION FOUCARD. Rue Georges-
Cuvier.

FANFARES (Avec Saxophones)

2^e Division (1^{re} Section).

Prix : Palme de vermeil.

1. Fanfare de Saulx-les-Chartreux. Dir. : M.
Guérot, 35 exéc.

1^{re} Division (2^e Section).

Prix : Palme de vermeil.

1. Alliance Musicale de Montreuil-sous-Bois.
Dir. : M. Ligner, 45 exéc.

1^{re} Division (1^{re} Section).

1^{er} Prix : Palme de vermeil.

2^e — Médaille de vermeil.

1. Fanfare Municipale de Pantin. Dir. M.
Yosse, 42 exéc.
2. Union Musicale de Montesson. Dir. : M.
Lambert, 29 exéc.
3. Société musicale de Beaumont-le-Roger,
Dir. : M. Rouzée, * * * exéc.

Division supérieure (2^e Section).

1^{er} Prix : Palme de vermeil.

2^e — Palme de vermeil.

1. Fanfare Pleyel-Wolff, St-Denis. Dir. : M.
Leroux, 40 exéc.
2. Fanfare Havraise. Dir. : M. Lebigre, 45 exéc.
3. Fanfare Auxerroise. Dir. : M. Plessis, 48 exéc.

Division supérieure (1^{re} Section).

Prix : Palme de vermeil.

1. Fanfare Gravillaise du Havre. Dir. : M. Ro-
set, 55 exéc.

ETABLISSEMENT CONSTANTIN
ET POTEL, Rue du Carreau

FANFARES (avec Saxophones)

3^e Division (2^e Section)

1^{er} Prix : Médaille de vermeil.

2^e Prix : Médaille de vermeil.

3^e Prix : Médaille d'argent.

1. Fanfare de Saint-Arnoult. Dir. : M. Houy,
22 exéc.
2. Société musicale d'Anet. Dir. : M. Louvet,
35 exéc.
3. Fraternelle de Villenauxe. Dir. : M. Mérat,
26 exéc.
4. Société musicale de la Croix Saint-Leufroy,
Dir. : M. Prévost. 24 exéc.
5. Union musicale de Claye-Souilly. Dir. : M.
Baillon, 29 exéc.

2^e Division (2^e Section)

Prix unique : Palme de vermeil.

1. Amis Réunis d'Alfortville. Dir. : M. Jager,
40 exéc.

2. Lyre Fraternelle d'Estissac. Dir. : M. Bourgeat, 41 exéc.

FANFARES (*sans Saxophones*)

2^e Division (2^e Section)

Prix : Palme de vermeil

1. Fanfare de l'Établissement Fournier Valéry, de Dargnies. Dir. : M. Fournier Valéry fils, 32 exéc.
2. Société musicale de Montivilliers. Dir. : M. Gérardin, 25 exéc.

FANFARES DE TROMPETTES

Division de Classement

Société à classer après les épreuves

Prix : Médaille de vermeil

1. Cercle Dieppois de Saint-Hubert. Dir. : M. Michard, 11 exéc.

3^e Division (2^e Section)

Prix : Médaille de vermeil

1. Les Cœurs unis d'Étampes. Dir. : M. Berrière, 28 exéc.

MAISON BARD, Place Thiers

FANFARES (*avec Saxophones*)

3^e Division (1^{re} Section)

1^{er} Prix : Médaille de vermeil

2^e Prix : Médaille de vermeil

1. Fanfare Municipale de Bresles. Dir. : M. Roussel, 28 exéc.
2. Fanfare de Coulommiers, Dir. : M. Leclert, 43 exéc.

3. Union Musicale de Maignelay. Dir. : M. Audefroy, 30 exéc.

FANFARES (*sans Saxophones*)

3^e Division (1^{re} Section. Groupe A)

1^{er} Prix : Médaille de vermeil

2^e Prix : Médaille de vermeil

1. Cercle musical Havrais. Dir. : M. Levasseur, 28 exéc.
2. Fanfare Libre de Cany. Dir. : M. Labey, 26 exéc.
3. La Concorde du Vésinet. Dir. : M. Ganne, 31 exéc.
4. Saint-Romain de Colbosc. Dir. : M. Coquin, 22 exéc.

3^e Division (1^{re} Section. Groupe B)

1^{er} Prix : Médaille de vermeil

2^e Prix : Médaille de vermeil

1. Société musicale d'Harfleur. Dir. : M. Langlois, 25 exéc.
2. Fanfare de Rosny-sous-Bois. Dir. : M. Desoyer, 22 exéc.
3. Fanfare des Établissements Badin, de Barentin. Dir. : M. Berteau, 24 exéc.

CASERNE DES DOUANES, Grand Quai

FANFARES (*avec Saxophones*)

3^e Division (3^e Section)

Prix : Médaille de vermeil

1. Fanfare Municipale de Corneilles-en-Parisis. Dir. : M. Brisville, 25 exéc.
2. Fanfare de Chambray-sur-Eure. Dir. : M. Ridou, 22 exéc.

FANFARES (sans Saxophones)

3^e Division (2^e Section. Groupe A)

- 1^{er} Prix : Médaille de vermeil
2^e Prix : Médaille de vermeil
3^e Prix : Médaille d'argent

1. Fanfare de Moulins-la-Marche. Dir. : M. Dehayes, 15 exéc.
2. Fanfare de Tournan. Dir. : M. Haran, 29 exéc.
3. Fanfare Municipale de Goderville. Dir. : M. Aubin, 17 exéc.
4. Fanfare la Vigneronne de Trigny. Dir. : M. Libert, 26 exéc.
5. Fanfare de Saint-Rémy-les-Chevreuse. Dir. : M. Goussard, 30 exéc.

3^e Division (2^e Section. Groupe B)

- 1^{er} Prix : Médaille de vermeil
2^e Prix : Médaille de vermeil

1. Les Enfants de la Plage de Trouville-sur-Mer. Dir. : M. Gaillard, * * * exéc.
2. Fanfare Municipale de Francheville. Dir. : M. Letournel, 24 exéc.
3. Union musicale de Lillebonne. Dir. : M. Durier, 20 exéc.
4. Fanfare municipale de Sassetot-le-Mauconduit. Dir. : M. Mauger, 18 exéc.

ECOLE DE FILLES DU PORT
Rue des Jardins

FANFARES

Division de Classement

Sociétés ne concourant pas entre elles et devant être classées à la fin des épreuves

d'après la valeur de l'ensemble des exécutions.

4 Prix : Médailles de vermeil à la disposition du Jury.

1. Fanfare de Saint-Valérien. Dir. : M. Baudouin, 21 exéc.
2. Union musicale de Saint-Austreberthe. Dir. : M. Seguin, 20 exéc.
3. Les Enfants de Saint-Laurent-en-Caux. Dir. : M. Manoury, 14 exéc.
4. Fanfare municipale d'Étampes. Dir. : M. Richou, 35 exéc.

FANFARES (sans Saxophones)

3^e Division (3^e Section. Groupe A)

- 1^{er} Prix : Médaille de vermeil
2^e Prix : Médaille de vermeil
3^e Prix : Médaille d'argent
4^e Prix : Médaille d'argent

1. Fanfare de Rambures. Dir. : M. Cyrille Seré, 18 exéc.
2. Fanfare des Enfants d'Yport. Dir. : M. Beauvils, 22 exéc.
3. Fanfare municipale de Bacqueville. Dir. : M. Osmont, 23 exéc.
4. Fanfare d'Orgerus. Dir. : M. Flouceau, 19 exéc.
5. Fanfare Sainte-Cécile de Veules. Dir. : M. Denoyer, 17 exéc.
6. Société musicale de Crouy-sur-Ouereq. Dir. : M. Mavré, 22 exéc.

ECOLE MATERNELLE, Rue G.-Cuvier

FANFARES (sans Saxophones)

3^e Division (3^e Section. Groupe B)

- 1^{er} Prix : Médaille de vermeil
- 2^e Prix : Médaille de vermeil
- 3^e Prix : Médaille d'argent

1. Fanfare municipale de Léry. Dir. : M. Leral, 17 exéc.
2. Fanfare de Saint-Pierre d'Autils. Dir. : M. Léger, 20 exéc.
3. Fanfare municipale de Villers-sur-Mer. Dir. : M. Macé, 18 exéc.
4. Fanfare de la Neuville-Roy. Dir. : M. Cresme, 25 exéc.
5. Fanfare de Sainte-Gauburge. Dir. : M. Avenel, 21 exéc.

3^e Division (3^e Section. Groupe C)

- 1^{er} Prix : Médaille de vermeil
- 2^e Prix : Médaille de vermeil
- 3^e Prix : Médaille d'argent

1. Fanfare de Romain. Dir. : M. Liverneaux, 20 exéc.
2. Union musicale de Dampierre. Dir. : M. Precardin, 22 exéc.
3. Fanfare de Crugny. Dir. : M. Rousseaux, 21 exéc.
4. Fanfare de Brie-Comte-Robert. Dir. : M. Pathier, 15 exéc.
5. Fanfare de Boissy-sous-Saint-Yon. Dir. : M. Lheur, 18 exéc.

A DEUX HEURES

CONCOURS D'EXÉCUTION

DE QUATUOR ET DE SOLI

CASINO

CHORALES

1^{re} Division (2^{me} Section)

Morceau imposé : *La Terre Promise*, de la Tombelle.
Exécution : Prix unique : Couronne de vermeil
Quatuor : Prix unique : Médaille de vermeil

1. Choral Chevé de Montreuil-sous-Bois, Directeur : M. Serbourse.
Choix : *A bord !*..... L. Paliard.
Quatuor : *Aubade*..... Wekerlin.
2. Chorale Liancourtoise, Dir. : M. Réty.
Choix : *La Tige de Violier*. L. Paliard.
Cette société ne concourt pas en quatuor.

1^{re} Division (1^{re} Section)

Morceau imposé : *La Terre Promise*, de la Tombelle.
Exécution : Prix unique : Couronne de vermeil

Les deux sociétés ci-dessous ne concourent pas en quatuor.

1. La Cécilienne du Havre, Dir. : M. Frémont.
Choix : *Les Lansquenets*..... Leo Delibes.
2. Alliance Chorale de Paris, Dir. : M. Amuat.
Choix : *La Nôce Flamande*.... Boulanger.

Division supérieure (2^e Section)

Morceau imposé : *Le Refrain des Marins*, Ch. Rochas.

Exécution : 1^{er} prix : Couronne de vermeil.

— 2^e prix : Palme de vermeil.

Quatuor : Prix unique : Médaille de vermeil.

1. Choral de Montreuil-sous-Bois, Dir. : M. J. Jouvin.

Choix : *Les Contrebandiers*, Limmander.

Quatuor : *La Ballade du Père* L. Paliard.

2. Orphéon de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Dir. : M. Heullant.

Choix : *Les Druides*..... Peny.

Quatuor : *Tableau des deux Nuits*..... Boieldieu.

3. Choral Chevé de Belleville, Dir. M. Fauvelle.

Choix : *Le Réveil du Jour*.. Saintis.

Cette société ne concourt pas en quatuor.

Division supérieure (1^{re} Section)

Morceau imposé : *Le Refrain des Marins*, Ch. Rochas.

Exécution : Prix unique : Couronne de vermeil.

Quatuor : Prix unique : Palme de vermeil.

1. Orphéonistes Saint-Quentinois, Dir. : M. Létang.

Choix : *La Noce Flamande*.. Boulanger.

Quatuor : *Sérénade à Séville*... X...

SALLE DU VAL-AUX-CLERCS

CHORALES

3^e Division (3^e Section)

Morceau imposé : *Les Bateliers*, Th. Sourilas.

Exécution : Prix unique : Palme de vermeil.

Quatuor : Prix unique : Médaille de vermeil.

1. Enfants du Tréport, Dir. : M. Paray.

Choix : *Les Enfants de Paris*.. Adam.

Quatuor : *Au Banquet de la Vie*.. Gilbert.

2. Chorale de Hardivillers, Dir. : M. Lebègue.

Choix : *Sur les Remparts*..... Saintis.

Quatuor : *Le Jour*..... C. de Vos.

3^e Division (2^e Section)

Morceau imposé : *Les Bateliers*, Th. Sourilas.

Exécution : Prix unique : Palme de vermeil.

Quatuor : Prix unique : Médaille de vermeil.

1. Chorale de Villers-Bretonneux, Dir. : M. Legendre.

Choix : *Le Jour*..... C. de Vos.

Quatuor : *Barcarolle*..... Saintis.

3^e Division (1^{re} Section)

Morceau imposé : *Les Bateliers*, Th. Sourilas.

Exécution : 1^{er} prix : Palme de vermeil.

— 2^e prix : Médaille de vermeil.

Quatuor : 1^{er} Prix : Médaille de vermeil.

— 2^e prix : Médaille d'argent.

1. Choral d'Yvetot, Dir. : M. Salesse.

Choix : *Les Sentiers Normands* Dupont.

Quatuor : *Le Jour*..... C. de Vos.

2. Le Luth Graviillais, Dir. : M. Cauchon.

Choix : *Les Tonneliers*..... Gry.

Quatuor : *Départ pour Cythère*.. L. Tessier.

3. Orphéon de Franconville, Dir. : M. Durand.

Choix : *Les Martyrs aux Arènes*, de Rillé.

Quatuor : *Hymne à la Nuit*... Ramcau.

2^e Division (2^e Section)

Morceau imposé : *Le Balloir*, Henri Maréchal.

Exécution : Prix unique : Couronne de vermeil.

Quatuor : Prix unique : Médaille de vermeil.

1. Lyre Fraternelle d'Estissac, Dir.: M. Bourgeat.

Choix : *La Revanche*..... Saintis.

Quatuor : *Hymne à la Nuit*..... Rameau.

2. Orphéon de Boulogne-sur-Seine, Directeur : M. Darblay.

Choix : *Sur les Remparts*... .. Saintis.

Quatuor : *Larmes des Cieux*..... Ch. Moreau.

DEMI-PENSIONNAT DES FRÈRES
(Rue du Carreau)

HARMONIES

3^e Division (3^e Section)

Morceau imposé : *La Joyeuse Cigale*, Lardeur.

Exécution : Prix unique : Palme de vermeil.

Soli : Prix unique : Médaille de vermeil.

1. Les Enfants du Tréport, Dir. : M. Paray.

Choix : *La Poule aux œufs d'or* Bléger.

Soli : *Un concours de soli*... .. Hemmerlé.

2^e Division (1^{re} Section)

Morceau imposé : *Le Collier de Cléopâtre*, L. Janvier.

Exécution : Prix unique : Couronne de vermeil.

Soli : Prix unique : Médaille de vermeil.

1. Enfants de Lillebonne, Dir. : M. Campion.

Choix : *Anna Bolléna*..... Signard.

Soli : *Le Tournoi Musical*... Marie.

Division d'excellence

Morceau imposé : *La Taverne des Trabans*,
H. Maréchal, arrangé par L. Grillet.

Exécution : Prix unique : Couronne de vermeil.

1. Musique Municipale de Dieppe, Dir. : M. Mimart.

Choix : *Ouverture des Quatre âges*
de l'Homme..... Lachner.

Cette société ne concourt pas en soli.

FANFARES

Division d'excellence

Morceau imposé : *Les Mousquetaires Rouges*, Borrel.

Exécution : Prix unique : Couronne de vermeil.

Soli : Prix unique : Palme de vermeil.

1. Union Musicale de Saint-Denis, Dir. : M.
Savouret.

Choix : *Marche aux flambeaux* Meyerbeer.

Soli : *Air varié*..... Lobory.

FANFARES (sans saxophones)

Division spéciale (Etablissement d'Instruction publique)

Morceau imposé : *La Joyeuse Cigale*, Lardeur.

Exécution : Prix unique : Médaille de vermeil.

1. Fanfare de l'Ecole professionnelle de Montivilliers, Dir. : M. Larchevesque.

Choix : *La Jeune France*..... Boscher.

Cette société ne concourt pas en soli.

ÉCOLE COMMUNALE DE L'HOTEL-DE-VILLE

HARMONIES

3^e Division (2^e Section)

Morceau imposé : *La Joyeuse Cigale*. Lardeur.

Exécution : Prix unique : Palme de vermeil.

Soli : Prix unique : Médaille de vermeil.

1. Municipale de Suresne, Directeur : M. Gossier.

Choix : *L'Ambassadrice*..... Auber.

Soli : *Les Jeunes Solistes* .. Escudier.

2. Harmonie du Petit-Quevilly, Dir. M. Guillaume.

Choix : *Honneur et Patrie*... Foare.

Soli : *Les Triomphants*..... Hemmerlé

3^e Division (2^e Section)

Morceau imposé : *Le Collier de Cléopâtre*, L. Janvier.

Exécution : 1^{er} prix : Couronne de vermeil.

— 2^e prix : Palme de vermeil.

— 3^e prix : Médaille de vermeil.

— 4^e prix : —

Soli : 1^{er} prix : Médaille de vermeil.

— 2^e prix : —

— 3^e prix : — d'argent.

— 4^e prix : —

1. Union Radicale de Capendu, Dir. : M. Burniquel.

Choix : *Poète et Paysan*..... Suppé.

Soli : *A qui le tour*..... Morand.

2. La Chapelle-St-Mesmin, Dir. : M. Bergerard.

Choix : *Voyage en Chine*, arr. Baudouck.

Soli : *Le Stimulant*..... Ziégler.

3. Union musicale de Villers-Bretonneux, Dir. :
M. Delacroix.

Choix : *Fantaisie sur Mireille* Ziégler.

Soli : *Le Stimulant*..... Ziégler.

4. L'Etoile de Rueil, Dir. : M. Walter.
Choix : *Une Fête à Epinal...* Tourey.
Soli : *Le Tour de France...* Sambin.
5. Harmonie Maritime du Havre, Dir. : M. Vasset.
Choix : *Une Soirée musicale.* Bousquet.
Soli : *Les Rivaux mélomanes* Hemmerlé.
6. L'Espérance d'Ivry-sur-Seine, Dir. : M. Rabual.
Choix : *Ouverture Fantastique* Gavaert.
Soli : *Le Chant des Sylphes..* Guilbert.

INSTITUTION FOUCHARD (rue G.-Cuvier).

FANFARES (avec Saxophones)

2^e Division (1^{re} Section)

- Morceau imposé : *Le Collier de Cléopâtre*, L. Janvier.
Exécution : prix unique : Couronne de vermeil.
1. Fanfare de Saulx-les-Chartreux, Dir. : M. Guérot.
Choix : *L'Epi d'Or*, ouverture Richard.
Cette Société ne concourt pas en soli.

1^{re} Division (2^e Section)

- Morceau imposé : *Sylviane*, ouverture, Labole.
Exécution : prix unique : Couronne de vermeil.
Soli : prix unique : Médaille de vermeil.
1. Alliance Musicale de Montreuil sous-Bois, Dir. :
M. Ligner.
Choix : *Mérel*, fantaisie..... Ligner.
Soli : *Air varié*.....

1^{se} Division (1^{se} Section)

- Morceau imposé : *Sylviane*, ouverture. Labole.

Exécution : 1^{er} prix : Couronne de vermeil.
— 2^e prix : Palme de vermeil.
Soli : 1^{er} prix : Palme de vermeil.
— 2^e prix : Médaille de vermeil.

1. Fanfare Municipale de Pantin, Dir. : M. Gosse.
Choix : *Une Soirée d'été dans
les Alpes.....*
Soli : *Roses sans Epines.....* Reynaud.
2. Union musicale de Montesson, Dir. : M. Lambert.
Choix : *Ouverture fantastique* de Gavaert.
Soli : *Air varié.....* Hordé.
3. Société musicale de Baumont-le-Roger : Dir. :
M. Rouzée.
Choix :
Soli : *Air varié.....* Clément.

Division supérieure (2^e Section)

- Morceau imposé : *Les Mousquetaires Rouges*, Borrel.
Exécution : 1^{er} prix : Couronne de vermeil.
— 2^e prix : Palme de vermeil.
Soli : 1^{er} prix : Palme de vermeil.
— 2^e prix : Médaille de vermeil.
1. Fanfare Pleyel-Wolff, St-Denis, Dir. : M. Leroux.
Choix : *Ouverture de Nabuchodonosor.....* Verdi.
Soli : *Anna*, valse pour basse
solo..... Leroux.
 2. Fanfare Havraise, Dir. : M. Lebigre.
Choix : *La Jeune Garde*, grande
marche..... Vauremoortel
Soli : *Air varié.....*
 3. Fanfare Auxerroise, Dir. : M. Plessis.
Choix : *Rosabelle*, ouverture..... Wettge.
Soli : *Variations sur le Can-
naval de Venise.....* Bust.

Division supérieure (1^{re} Section)

Morceau imposé : *Les Mousquetaires rouges*, Borrel.

Exécution : Prix unique : Couronne de vermeil.

1. Fanfare Gravillaise, du Havre, Dir. : M. Roset.

Choix : *Rosabelle*..... Wettge.

Cette Société ne concourt pas en soli.

ETABLISSEMENT CONSTANTIN et
POTEL (Rue du Carreau)

FANFARES (avec Saxophones)

3^e Division (2^e Section)

Morceau imposé : *La Joyeuse Cigale*, Lardeur.

Exécution : 1^{er} prix : Couronne de vermeil.

— 2^e prix : Palme de vermeil.

— 3^e prix : Médaille de Vermeil.

Soli : 1^{er} prix : Médaille de vermeil.

— 2^e prix : —

— 3^e prix : — d'argent.

1. Fanfare de Saint-Arnoult, Dir. : M. Houy.

Choix : *La Belle Italie*..... Escudier.

Soli : *Souvenir de Valence*.. Bléger.

2. Société Musicale d'Anet, Dir. : M. Louvet.

Choix : *Pierre l'Ermite*..... Bléger.

Soli : *Air Varié*..... Bléger.

3. Fraternelle de Villenauxe, Dir. : M. Mirat.

Choix : *Les Bords du Vivier*.. Fayre.

Soli : *Souvenir de Valence*.. Bléger.

4. Société Musicale de La Croix Saint-Leufroy.

Dir. : M. Prévost.

Choix : *Fantaisie sur la Part*

du Diable..... Auber.

Soli : *Un Concours de Soli*.. Hemmerlé.

5. Union Musicale de Claye-Souilly, Dir. : M. Buailon.

Choix : *Les Noces d'Argent*... Carteron.

Soli : *Le Carroussel*..... Desailly.

2^e Division (2^e Section)

Morceau imposé : *Le Collier de Cléopâtre*, L. Janvier.

Exécution : Prix unique : Couronne de vermeil.

Soli : Prix unique : Médaille

1. Amis Réunis d'Alfortville, Dir. : M. Jager.

Choix : *Les Huguenots*..... Blancheteau.

Soli : *Roses sans épines*..... Reynaud.

2. Lyre Fraternelle d'Estissac, Dir. : M. Bourget.

Choix : *Jeanné-Maillote*..... Regnaud

Soli : *Les Jeunes Virtuoses*.. Couturier.

FANFARES (Sans Saxophones)

2^e Division (2^e Section)

Morceau imposé : *Le Collier de Cléopâtre*, L. Janvier.

Exécution : Prix unique : Couronne de vermeil.

Soli : Prix unique : Médaille de vermeil.

1. Fanfare de l'Etablissement Fournier Valery, de Dagnies, Dir. : M. Fournier Valery fils.

Choix : *Marche aux Flambeaux*.. Meyerbeer.

Soli : *Air varié sur le Carnaval de Venise*..... Buot.

2. Société Musicale de Montivilliers, Dir. M. Gérardin.

Choix : *Le Val Fleuri*..... Sauvagniac.

Soli : *..... *

FANFARES DE TROMPETTES

Division de Classement

Société à classer à l'épreuve

Morceau imposé : *La Française*, Sourilas.

Exécution : Prix unique : Médaille de vermeil.
Soli : Prix unique : Médaille de vermeil.

1. Cercle Dieppois de Saint-Hubert, Dir. : M. Michard.

Choix : *Souvenir de Rouen*..... Laugé
Soli : *Guillaume Tell*..... Rossini.

3^e Division (2^e Section)

Morceau imposé : *Les Trompettes de Paris*, Desailly.

Prix unique : Palme de Vermeil.

1. Les Cœurs-Unis d'Etampes, Dir. : M. Berlière.

Choix : *Brisquette* marche.....

Cette société ne concourt pas en soli.

ETABLISSEMENT LIMARÉ, Rue Ch.-Le-Borgne

FANFARES (avec Saxophones)

3^e Division 1^{re} Section

Morceau imposé : *Les Hussards bleus* Ch. F. Dubois.

Exécution : 1^{er} prix : Couronne de vermeil.

— 2^e prix : Médaille —

Soli : 1^{er} prix : — —

— 2^e prix : — —

1. Fanfare Municipale de Bresles, Dir. : M. Roussel.

Choix : *La Reine Aurore*..... Tacq.

Soli : *Hardi ! camarades*..... Sambin.

2. Fanfare de Coulommiers, Dir. : M. Leclert

Choix : *Daphnis et Chloé*..... Mourgue.

Soli : *La Kermesse des Solistes*. Mullot.

3. Union Musicale de Maignelay, Dir. : M. Audefroy.

Choix : *Sambre et Meuse*..... Bléger.

Soli : *Le Tyrolien*..... Rollé.

FANFARES (sans Saxophones)

3^e Division 1^{re} Section (Groupe A)

Morceau imposé : *Les Hussards bleus*, Ch.-F. Dubois.

Exécution : 1^{er} prix : Couronne de vermeil.

— 2^e prix : Médaille de —

Soli : 1^{er} prix : — —

— 2^e prix : — —

1. Cercle Musical Havrais, Dir. : M. Levasseur.

Choix : *Ouverture fantastique*.... Govaërt.

Soli : *Pluie d'Etoiles*..... Tilliard.

2. Fanfare libre de Cany, Dir. : M. Labey.

Choix : *Fragments de Lohengrin*. Wagner.

Soli : *Le Défi*..... Clodomir.

3. La Concorde du Vésinet, Dir. : M. Ganne.

Choix : *La part du Diable*... .. Auber.

Soli : *Air Varié*.....

4. Fanfare de Saint-Romain-de-Colbosc, Dir. : M. Coquin.

Choix : *Cybèle*, ouverture... .. Mullot.

Soli : *Tyrolienne*..... Tilliard.

3^e Division 1^{re} Section (Groupe B)

Morceau imposé : *Les Hussards bleus*, Ch.-F. Dubois.

FANFARES DE TROMPETTES

Division de Classement

Société à classer à l'épreuve

Morceau imposé : *La Française*, Sourilas.

Exécution : Prix unique : Médaille de vermeil.
Soli : Prix unique : Médaille de vermeil.

1. Cercle Dieppois de Saint-Hubert, Dir. : M. Michard.

Choix : *Souvenir de Rouen*..... Laugé
Soli : *Guillaume Tell*..... Rossini.

3^e Division (2^e Section)

Morceau imposé : *Les Trompettes de Paris*, Desailly.

Prix unique : Palme de Vermeil.

1. Les Cœurs-Unis d'Etampes, Dir. : M. Berlière.

Choix : *Brisquette* marche.....

Cette société ne concourt pas en soli.

ETABLISSEMENT LIMARE, Rue Ch.-Le-Borgne

FANFARES (avec Saxophones)

3^e Division 1^{re} Section

Morceau imposé : *Les Hussards bleus* Ch. F. Dubois.

Exécution : 1^{er} prix : Couronne de vermeil.

— 2^e prix : Médaille —

Soli : 1^{er} prix : — —

— 2^e prix : — —

1. Fanfare Municipale de Bresles, Dir. : M. Roussel.

Choix : *La Reine Aurore*..... Tacq.

Soli : *Hardi ! camarades*..... Sambin.

2. Fanfare de Coulommiers, Dir. : M. Leclert
Choix : *Daphnis et Chloé*..... Mourgue.
Soli : *La Kermesse des Solistes*. Mullot.

3. Union Musicale de Maignelay, Dir. : M. Audefroy.

Choix : *Sambre et Meuse*..... Bléger.
Soli : *Le Tyrolien*..... Rollé.

FANFARES (sans Saxophones)

3^e Division 1^{re} Section (Groupe A)

Morceau imposé : *Les Hussards bleus*, Ch.-F. Dubois.

Exécution : 1^{er} prix : Couronne de vermeil.

— 2^e prix : Médaille de —

Soli : 1^{er} prix : — —

— 2^e prix : — —

1. Cercle Musical Havrais, Dir. : M. Levasseur.

Choix : *Ouverture fantastique*.... Govaert.

Soli : *Pluie d'Etoiles*..... Tilliard.

2. Fanfare libre de Cany, Dir. : M. Labey.

Choix : *Fragments de Lohengrin*. Wagner.

Soli : *Le Défi*..... Clodomir.

3. La Concorde du Vésinet, Dir. : M. Ganne.

Choix : *La part du Diable*.... Auber.

Soli : *Air Varié*.....

4. Fanfare de Saint-Romain-de-Colbose, Dir. :

M. Coquin.

Choix : *Cybèle*, ouverture.... Mullot.

Soli : *Tyrolienne*..... Tilliard.

3^e Division 1^{re} Section (Groupe B)

Morceau imposé : *Les Hussards bleus*, Ch.-F. Dubois.

Exécution : 1^{er} prix : Couronne de vermeil.
 — 2^e prix : Médaille —
 Soli : 1^{er} prix : Médaille de vermeil.
 — 2^e prix : — —

1. Société Musicale d'Harfleur. Dir. : M. Langlois.
 Choix : *Neiges Eternelles* Pontet
 Soli : *Hardi ! camarades* Sambin.
2. Fanfare de Rosny-sous-Bois. Dir. : M. Desoyer.
 Choix : *Binious et Musettes* Martin
 Soli : *Ah ! vous dirais-je maman* Regnaud.
3. Fanfare des Etablissements Badin de Barentin,
 Dir. : M. Bertheau.
 Choix : *Les Dragons de Villars* ... Maillart
 Soli : *Les Ménestrels* Tilliard.

CASERNE DES DOUANES (Grand Quai)

FANFARES AVEC SAXOPHONES

3^e Division (3^e Section)

Morceau imposé : *La Joyeuse Cigale*. Lardeur.

Exécution : Prix unique : Palme de vermeil.
 Soli : Prix unique : Médaille de vermeil.

1. Municipale de Cormeilles-en-Parisis, Dir. :
 M. Brisville.
 Choix : *Les Chevaliers Archers* Mullot.
 Soli : *Le Combat des Trente* Sandra.
2. Fanfare de Chambray-sur-Eure. Dir. : M. Ridou.
 Choix : *Une Noce au Village* Mullot.
 Soli : *Hardi ! Camarades* Sambin.

FANFARES SANS SAXOPHONES

3^e Division — 2^e Section (Groupe A.)

Morceau imposé : *La Joyeuse Cigale*. Lardeur.

Exécution : 1^{er} prix : Couronne de vermeil.
 — 2^e prix : Palme de vermeil.
 — 3^e prix : Médaille de vermeil.
 Soli : 1^{er} prix : Médaille de vermeil.
 — 2^e prix : — —

1. Fanfare de Moulins-la-Marche. Dir. : M. Dehais.
 Choix : *Ouverture* Bléger.
 Soli : *Air varié* Tilliard.
2. Fanfare de Tournan, Dir. : M. Haran.
 Choix : *La Fée des Airs* Feautrier
 Soli : *Le Carrousel* Desailly.
3. Musique Municipale de Goderville. Dir. :
 M. Aubin.
 Choix : *Francia* Denizet.
 Cette Société ne concourt pas en soli.
4. La Vigneronne de Trigny. Dir. : M. Libert.
 Choix : *Ouverture* Govaert.
 Soli : *Air varié* Buot.
5. Fanfare de St-Rémy-les-Chevreuse, Dir. :
 M. Goussard.
 Choix : *La Châtelaine* Maillochaud
 Soli : *L'Eclipse* Tilliard.

3^e Division — 2^e Section (Groupe B.)

Morceau imposé : *La Joyeuse Cigale*. Lardeur.

Exécution : 1^{er} prix, Couronne de vermeil.
 — 2^e prix, Médaille de vermeil.
 Soli : 1^{er} prix, Médaille de vermeil.
 — 2^e prix, — —

1. Les Enfants de la Plage de Trouville-sur-Mer,
Dir. : M. Gaillard.
Choix : *Les Mousquetaires de la Reine* Halévy.
Soli : *Les Fils d'Orphée*..... Tilliard.
2. Fanfare Municipale de Francheville, Dir. :
M. Letournel.
Choix : *La Gazette Musicale*..... Bléger.
Soli : *Les Mélomanes*..... Tilliard.
3. Union Musicale de Lillebonne, Dir. : M. Durier.
Choix : *L'Auréole*..... Bajus.
Cette Société ne concourt pas en soli.
4. Fanfare Municipale de Sassetot-le-Mauconduit,
Dir. : M. Mauger.
Choix : *Le Sommeil de Diane*..... Bléger.
Soli : *Les Jeunes Virtuoses*..... Brepsant et
Couturier.

ECOLE DE FILLES DU PORT

FANFARES

Division de classement

Ces sociétés ne concourent pas entre elles, et doivent être classées par le Jury après cette épreuve, en tenant compte de la lecture à vue.

Morceau imposé : *La Joyeuse Cigale*, Lardeur.

Quatre prix : Médailles de vermeil à la disposition du Jury.

1. Fanfare de Saint-Valérien, Dir. : M. Baudouin.
2. Union Musicale de Saint-Austreberthe, Dir. :
M. Séguin.
3. Les Enfants de Saint-Laurent-en-Caux, Dir. :
M. Manoury.
4. Fanfare Municipale d'Etampes, Dir. : M.
Richou.

FANFARES (sans saxophones)

3^e Division. — 3^e Section (Groupe A)

Morceau imposé : *La Joyeuse Cigale*, Lardeur.

Exécution : 1^{er} prix : Couronne de vermeil.
— 2^e prix : Palme de vermeil.
— 3^e prix : Médaille de vermeil.
— 4^e prix : Médaille de vermeil.
Soli : 1^{er} prix : Médaille de vermeil.
— 2^e prix : Médaille de vermeil.
— 3^e prix : Médaille d'argent.

1. Fanfare de Rambures, Dir. : M. Cyrille Seré.
Choix : *La Grange aux Belles*.. Tilliard.
Soli : *Le Congrès Musical*.... Pivet.
2. Les Enfants d'Yport, Dir. : M. Beauflis.
Choix : *L'Arc de Triomphe*..... Ziéglér.
Ne concourt pas en soli.
3. Municipale de Bacqueville, Dir. : M. Osmont.
Choix : *Cybèle*..... Mullot
Soli : *Air varié*..... Hemmerlé.
4. Fanfare d'Orgerus, Dir. : M. Flouceau.
Choix : *La Récréation Musicale*. Hemmerlé.
Soli : *Souvenirs d'Enfance*.... Maillochaud.
5. Sainte-Cécile de Veules, Dir. : M. Denoyer.
Choix : *La Côte-d'Or*..... Lemarié.
Soli : *Une réunion de solistes* Tilliard.
6. Société Musicale de Crouy-sur-Ouereq, Dir. :
M. Mavré.
Choix : *Les Deux Avars*..... Hemmerlé.
Soli : *Souvenirs de Valence*.. Bléger.

ECOLE MATERNELLE (Rue Georges-Cuvier)

FANFARES (sans saxophones)

3^e Division. — 3^e Section (Groupe B)

Morceau imposé : *La Joyeuse Cigale*. Lardeur.

Exécution : 1^{er} prix : Palme de vermeil.
— 2^e prix : Médaille de vermeil.
— 3^e prix : Médaille de vermeil.
Soli : 1^{er} prix : Médaille de vermeil.
— 2^e prix : Médaille de vermeil.

1. Fanfare Municipale de Léry, Dir. : M. Lerat.
Choix : *Cybèle*..... Mullot.
Soli : *Une réunion de solistes*... Tilliard.
2. Fanfare de Saint-Pierre-d'Autels, Dir. : M. Léger.
Choix : *Euterpe*..... Labole.
Soli : *Air varié*..... Tilliard.
3. Fanfare Municipale de Villers-sur-Mer, Dir. : M. Macé.
Choix : *La Reine des Vagues*..... Bléger.
Soli : *Pluie d'Etoiles*..... Tilliard.
4. Fanfare de La Neuville-Roy, Dir. : M. Cresme.
Choix : *La Croix d'Honneur*..... Bléger.
Cette société ne concourt pas en soli.
5. Fanfare de Sainte-Gauburge, Dir. : M. Avenel.
Choix : *La Gazette Musicale*,..... Bléger.
Soli : *Hardi ! Camarades*... Sambin.

3^e Division. — 3^e Section (Groupe C)

Morceau imposé : *La Joyeuse Cigale*, Lardeur.

Exécution : 1^{er} prix : Couronne de vermeil.
— 2^e prix : Médaille de vermeil.
— 3^e prix : Médaille de vermeil.

- Soli : 1^{er} prix : Médaille de vermeil.
— 2^e prix : Médaille de vermeil.
1. Fanfare de Romain, Dir. : M. Liverneaux.
Choix : *La Poule aux œufs d'or*. Bléger.
Soli : *Carnaval de Nice*.....
 2. Union Musicale de Dampierre, Dir. : M. Précardin.
Choix : *Gaëtana*..... Donizetti.
Soli : *A nous*..... Maillochaud.
 3. Fanfare de Crugny, Dir. : M. Rousseaux.
Choix : *Cromwel*..... Launay.
Soli : *Air varié*..... Tilliard.
 4. Fanfare de Brie-Comte-Robert, Dir. : M. Pathier.
Choix : *Dans les Cévennes*..... Richard.
Cette société ne concourt pas en soli.
 5. Fanfare de Boissy-sous-Saint-Yon, Dir. : M. Lheur.
Choix : *Le Diadème*..... Martin.
Soli : *Souvenirs d'Enfance*... Maillochaud.

CONCOURS D'HONNEUR

CHORALES

SALLE DU VAL-AUX-CLERCS

Sociétés de 1^{re} Division. (1^{re} et 2^e Section)

A cette épreuve les Sociétés exécuteront un morceau de leur choix.

1^{er} prix : Couronne de vermeil et une prime de 200 fr.
2^e prix : Palme de vermeil.

1. Choral Chevé de Montreuil-sous-Bois. Dir. : M. Serbourse.
2. Chorale Liancourtoise, Dir. : M. Réty.
3. La Cécilienne du Havre. Dir. : M. Frémont.
4. Alliance Chorale de Paris. Dir. : M. Amuat.

Sociétés des Divisions d'Excellence et supérieure (1^{re} et 2^e Sections).

1^{er} Prix : une Coupe de Tarente, offerte par M. le Président de la République, et une prime de 300 fr.
2^e Prix : Palme de vermeil.

1. Choral Chevé de Belleville, Dir. : M. Fauvelle.
2. Orphéon de Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Dir. : M. Heullant.
3. Choral de Montreuil-sous-Bois. Dir. : M. Jouvin.
4. Orphéonistes Saint-Quentinois. Dir. : M. Létang.

CASINO

CHORALES

Sociétés de 3^e Division. (Toutes Sections ayant obtenu un premier prix à l'épreuve d'exécution).

1^{er} Prix : Couronne de vermeil et une prime de 30 fr.
2^e Prix : Palme de vermeil.

Sociétés de la 2^e Division. (1^{re} et 2^e Sections ayant obtenu un premier prix à l'épreuve d'exécution.)

Prix unique : Couronne de vermeil et une prime de 100 fr.

HARMONIES

Sociétés de la 3^e Division. (1^{er}, 2^e et 3^e Sections ayant obtenu un premier prix à l'épreuve d'exécution).

Prix unique : Couronne de vermeil et une prime de 30 fr.

Sociétés de la 2^e Division. (1^{re} et 2^e Sections).

Prix unique : Couronne de vermeil et une prime de 100 fr.

PENSIONNAT DES FRÈRES, Rue du Carreau.

FANFARES

Sociétés de la 2^e Division (1^{re} et 2^e Sections ayant obtenu un premier prix à l'épreuve d'exécution).

1^{er} Prix : Couronne de vermeil et une prime de 100 fr.

2^e Prix : Palme de vermeil.

HARMONIES

Sociétés de la 1^{re} Division. (1^{re} et 2^e Sections).

1^{er} Prix : Couronne de vermeil et une prime de 200 fr.

2^e Prix : Palme de vermeil.

1. Harmonie industrielle de Troyes. Dir. : M. Terrenoire.
2. Harmonie des Chemins de Fer de l'Ouest. Dir. : M. Reingard.
3. Harmonie de Marcelcave. Dir. : M. Tonnel.

Divisions d'Excellence et supérieure. (1^{re} et 2^e Sections).

Prix : Un Objet d'art, offert par M. A. Bellet, Conseiller municipal, Vice-Président de la Chambre de Commerce, et une prime de **300** fr. en espèces.

1. Harmonie de Vincennes. Dir. : M. Pouché.
2. Harmonie municipale de Dieppe. Dir. : M. Mimart.

INSTITUTION FOUCHARD

FANFARES

Sociétés de la 1^{re} Division. (1^{re} et 2^e Sections).

1^{er} Prix : Couronne de vermeil et **300** francs en espèces.

2^e Prix : Palme de vermeil.

1. Alliance Musicale de Montreuil. Dir. : M. Ligner.
2. Fanfare Municipale de Pantin. Dir. : M. Yosse.
3. Union Musicale de Montesson. Dir. : M. Lambert.
4. Société Musicale de Beaumont-le-Roger. Dir. : M. Rouzée.

Sociétés des Divisions d'Excellence et supérieure. (1^{re} et 2^e Sections).

1^{er} Prix : Une Médaille d'or, offerte par M. E. Hendlé, Préfet de la Seine-Inférieure, et une prime de **300** fr.

2^e Prix : Couronne de vermeil.

3^e — Palme de vermeil.

1. Fanfare Gravillaise du Havre. Dir. : M. Roset.
2. Union Musicale de Saint-Denis. Dir. : M. Savouret.
3. Fanfare Pleyel-Wolff, de Saint-Denis. Dir. : M. Leroux.
4. Fanfare Havraise. Dir. : M. Lebigre.
5. Fanfare Auxerroise. Dir. : M. Plessis.

ÉCOLE DE L'HOTEL DE VILLE

FANFARES

Sociétés de la 3^e Division. (1^{re}, 2^e et 3^e Sections ayant obtenu un premier prix à l'épreuve d'exécution.

1^{er} Prix : Couronne de vermeil et une prime de **30** fr.

2^e Prix : Couronne de vermeil.

3^e — Palme de vermeil.

4^e — Palme de vermeil.

5^e — Médaille de vermeil.



67
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE
DE
FÉCAMP

(Seine - Inférieure)



VILLE
DE
FÉCAMP

(Seine - Inférieure)



GRAND
CONCOURS INTERNATIONAL

D'ORPHÉONS

De Musiques d'Harmonie, de Fanfares

DE

FANFARES de TROMPETTES et de TROMPES de CHASSE

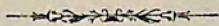
ORGANISÉ

A FÉCAMP

Les Dimanche 5 et Lundi 6 Juin 1892

(FÊTES DE LA PENTECOTE)

Sous le Patronage de l'Administration Municipale



RÈGLEMENT



FÉCAMP

IMPRIMERIES RÉUNIES (BREVETÉES) L. DURAND ET FILS

1892

67
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE
DE
FÉCAMP
(Seine - Inférieure)



VILLE
DE
FÉCAMP
(Seine - Inférieure)



GRAND
CONCOURS INTERNATIONAL

D'ORPHÉONS

De Musiques d'Harmonie, de Fanfares

DE

FANFARES de TROMPETTES et de TROMPES de CHASSE

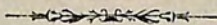
ORGANISÉ

A FÉCAMP

Les Dimanche 5 et Lundi 6 Juin 1892

(FÊTES DE LA PENTECOTE)

Sous le Patronage de l'Administration Municipale



RÈGLEMENT



FÉCAMP

IMPRIMERIES RÉUNIES (BREVETÉES) L. DURAND ET FILS

1892

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE
DE
FÉCAMP
(Seine - Inférieure)



VILLE
DE
FÉCAMP
(Seine - Inférieure)



GRAND
CONCOURS INTERNATIONAL

D'ORPHÉONS

De Musiques d'Harmonie, de Fanfares

DE

FANFARES de TROMPETTES et de TROMPES de CHASSE

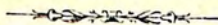
ORGANISÉ

A FÉCAMP

Les Dimanche 5 et Lundi 6 Juin 1892

(FÊTES DE LA PENTECOTE)

Sous le Patronage de l'Administration Municipale



RÈGLEMENT



FÉCAMP

IMPRIMERIES RÉUNIES (BREVETÉES) L. DURAND ET FILS

1892

GRAND CONCOURS INTERNATIONAL

D'ORPHÉONS, DE MUSIQUES D'HARMONIE
DE FANFARES

DE FANFARES DE TROMPETTES ET DE TROMPES DE CHASSE

Organisé à FÉCAMP

Les Dimanche 5 et Lundi 6 Juin 1892

(FÊTES de la PENTECOTE)

Sous le patronage de l'Administration Municipale

RÈGLEMENT

ART. 1^{er}. — Un Concours international d'Orphéons, de Musiques d'Harmonie, de Fanfares, de Fanfares de Trompettes et de Trompes de chasse aura lieu à Fécamp, les Dimanche 5 et Lundi 6 Juin 1892 (*Fêtes de la Pentecôte*).

ART. 2. — Il comprendra :

Le Dimanche 5 Juin :

1^o **UN CONCOURS DE LECTURE A VUE**
(obligatoire pour toutes les Sociétés) ;

2^o **UN CONCOURS D'EXÉCUTION** (pour ces deux concours, les Sociétés Etrangères et Françaises concourront séparément) ;

3^o **UN CONCOURS DE QUATUOR ET DE SOLI** (facultatif pour toutes les Sociétés).

Le Lundi 6 Juin :

Un CONCOURS d'HONNEUR INTERNATIONAL.

CLASSEMENT

Sociétés Françaises et Étrangères

ART. 3. — Le classement des sociétés est établi d'après les règles suivies jusqu'à ce jour et conformément aux usages consacrés.

Division d'Excellence.

Division Supérieure: 1^{re} ou 2^e section.

1^{re} Division : id.

2^e Division : id.

3^e Division : 1^{re}, 2^e ou 3^e section.

Toute société ayant obtenu un prix ascendant dans le dernier concours auquel elle aura pris part, sera tenue de se faire inscrire dans la division ou section supérieure à celle où elle figurait alors.

ART. 4. — Ne sont pas considérés comme premiers prix, les récompenses qualifiées *Prix unique*, à moins que ce prix unique n'ait été décerné comme ascendant.

ART. 5. — En aucun cas une société ne pourra être autorisée à s'inscrire au-dessous du rang qui lui est assigné par le classement, à l'article 3. Elle pourra, au contraire, si elle le désire, en envoyant son adhésion, s'inscrire dans une division ou section plus élevée que celle où elle est classée de droit.

Dans ce cas, il ne lui sera plus permis de rétrograder, et elle sera tenue de conserver, dans les autres concours, le classement qu'elle aura librement choisi.

DIVISIONS SPÉCIALES

ART. 6. — Sociétés Mixtes et d'Établissements d'instruction publique. Ces sociétés concourent entre elles, dans leurs sections respectives.

DIVISION DE CLASSEMENT

ART. 7. — Seront inscrites dans cette division, les Sociétés n'ayant jamais concouru ou qui, par suite de circonstances particulières, se trouvant dans l'impossibilité de se maintenir au niveau artistique de leurs division et section, en auront fait la déclaration dans la presse orphéonique.

ART. 8. — Les sociétés inscrites dans cette division spéciale, en dehors de la lecture à vue, qui est obligatoire, pourront prendre part aux autres épreuves, sauf à celles de soli et d'honneur. Elles ne concourront pas entre elles. Le Jury, se basant sur la valeur de l'ensemble des exécutions, les classera pour le concours suivant.

CONCOURS DE LECTURE A VUE

ART. 9. — Le concours de lecture à première vue aura lieu à huis-clos, dans la matinée du dimanche. Il est obligatoire pour toutes les sociétés.

ART. 10. — Les sociétés ne peuvent concourir par fraction pour la lecture à première vue ; elles doivent y prendre part avec le personnel qui concourt en exécution ; sauf les sociétés instrumentales, qui devront, en lecture à vue, supprimer leur batterie.

ART. 11. — Il est essentiel pour les sociétés instrumentales de fournir un état actuel des instruments dont elles sont composées, afin que les parties nécessaires soient tenues prêtes. Les basses devront lire la clef de *fa*.

Le même chef ne pourra diriger deux sociétés ayant à lire le même morceau.

ART. 12. — Les solfèges seront à 4 voix (clef de *sol* et clef de *fa*) pour les divisions d'excellence, supérieure et 1^{re} division, et à deux voix (clef de *sol* et clef de *fa*) pour les autres divisions.



CONCOURS D'EXÉCUTION

ART. 13. — Chaque société exécutera deux morceaux, l'un imposé et l'autre laissé à son choix. (L'exécution de ce dernier ne devra pas excéder dix minutes).

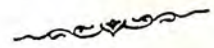
ART. 14. — Une société pourra concourir avec un morceau qui lui aura valu une récompense ; sont exceptés les premiers prix, (l'ART. 4 est également applicable dans ce cas).

ART. 15. — Une société pourra être admise à concourir avec un morceau qui lui aura antérieurement valu un premier prix, s'il y a cinq ans révolus depuis le jour où cette récompense aura été acquise. Dans ce cas, la société devra signaler la date où le morceau choisi aura été chanté ou exécuté pour la dernière fois dans un concours.

ART. 16. — Une partition du chœur ou du morceau imposé sera envoyée gratuitement aux sociétés adhérentes, un mois avant le concours.

ART. 17. — Les pas redoublés ou morceaux de danse ne seront pas admis comme morceaux de choix.

ART. 18. — Le Jury ne tiendra aucun compte des soli ou quatuor soli que pourraient renfermer les chœurs ou morceaux au choix.



CONCOURS DE SOLI INSTRUMENTAL

ART. 19. — Le Concours de soli qui ne comporte pas de morceau imposé est facultatif comme il est dit à l'ART. 2.

ART. 20. — Les Sociétés qui y adhéreront devront exécuter une œuvre de leur choix. Les articles 14 et 15 sont applicables à ce concours.

Les Sociétés seront classées comme suit :

Première Section (Internationale). — Sociétés françaises et étrangères des divisions d'excellence et supérieure, qui devront présenter au minimum cinq solistes appartenant à la Société.

Deuxième Section (Internationale). — Sociétés de la 1^{re} division (1^{re} et 2^{me} sections), qui devront présenter au minimum quatre solistes appartenant à la société.

Troisième Section (Internationale). — Sociétés de la 2^{me} division (1^{re} et 2^{me} sections), qui devront présenter au minimum quatre solistes appartenant à la société.

Quatrième Section (Internationale). — Sociétés de la 3^{me} division (1^{re}, 2^{me} et 3^{me} sections), qui devront présenter au minimum quatre solistes appartenant à la société.

ART. 21. — Dans cette épreuve, les Chefs ne pourront se faire entendre comme solistes, sauf pour les sociétés de la 3^{me} division.

CONCOURS DE QUATUOR VOCAL

ART. 22. — Ce concours est également facultatif, comme il est dit à l'ART. 2, et ne comporte pas de morceau imposé, voir l'ART. 20. Les sociétés devront présenter un quatuor choral, c'est-à-dire : quatre solistes, un premier et un second ténors, une première et une seconde basses appartenant à la société.

Le classement pour ce concours sera le même que pour le concours de soli ci-dessus.

ART. 23. — Pour les concours de soli et de quatuor, les sociétés seront jugées sur le mérite de l'ensemble des solistes, et non sur la virtuosité personnelle de chacun d'eux.

ART. 24. — Chaque société chorale ne pourra présenter qu'un seul quatuor.

ART. 25. — Les épreuves de soli et de quatuor auront lieu à l'issue du Concours d'exécution.

CONCOURS D'HONNEUR INTERNATIONAL

ART. 26. Les Sociétés prenant part au Concours d'honneur exécuteront un morceau au choix, couronné ou non, mais différent de celui qu'elles auront fait entendre au Concours d'exécution. (Pour ce Concours il ne sera pas fait de distinction entre les fanfares ayant ou n'ayant pas de saxophones).

Groupe A : Ce Concours est obligatoire pour toutes les sociétés des divisions d'Excellence et supérieure.

Groupe B : Sociétés de la 1^{re} division qui auront remporté un premier prix au Concours d'exécution.

Groupe C : Sociétés de la 2^e division qui auront remporté un premier prix au Concours d'exécution

Groupe D : Sociétés de la 3^e division qui auront remporté un premier prix au Concours d'exécution.

Les épreuves au Concours d'honneur auront lieu devant les divers Jurys réunis de chaque division.



DÉFILÉ

Un défilé obligatoire aura lieu, le *Dimanche 5 Juin*, à l'issue des concours d'exécution et de soli, et aboutira à l'endroit qui sera ultérieurement désigné au programme. Les sociétés se rangeront en bon ordre pour l'exécution d'un *morceau d'ensemble*, qui leur sera adressé en même temps que le morceau imposé.

Toutes les sociétés sont tenues de prendre part à ce défilé; celles qui s'abstiendraient seraient privées de toutes récompenses.

RÉCOMPENSES

Les prix consisteront en importantes Primes en Espèces, Objets d'Art, Couronnes et Palmes de vermeil, Médailles d'or, de vermeil et d'argent, dont le nombre sera proportionné à celui des sociétés concurrentes.

Les primes suivantes seront décernées **au Concours d'honneur international**, dans chaque groupe des Harmonies, Fanfares ou Chorales :

Groupe A :	500 fr. dans chaque groupe,	1,500 fr.
— B :	200	600
— C :	100	300
— D :	50	150
Total des Primes en espèces.		<u>2.550 fr.</u>

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

ART. 27. — Tout membre de société ne pourra prendre part au Concours qu'avec la Société à laquelle il appartient et ne pourra faire partie de deux Sociétés.

ART. 28. — Il est fait une exception pour les chefs qui peuvent diriger plusieurs Sociétés, et pour les membres faisant régulièrement partie d'une société vocale et d'une société instrumentale.

ART. 29. — Un chef ne pourra, en aucun cas, faire partie comme exécutant d'une autre Société que celle qu'il dirige.

ART. 30. — Toute société qui se présentera avec des exécutants pris en dehors de sa composition ordinaire, sera rigoureusement exclue du Concours.

ART. 31. — Les Fanfares se composeront d'instruments en cuivre, auxquels on pourra adjoindre la batterie. Les flûtes et les instruments à anches, autres que les saxophones et sarrusophones, seront interdits.

ART. 32. — Des groupes distincts seront faits pour les Fanfares avec et sans saxophones.

ART. 33. — Au moment du Concours, le nombre des exécutants ne pourra être supérieur à celui indiqué sur la feuille d'adhésion.

ART. 34. — Chaque société, avant de concourir, devra remettre au président de son jury, la partition ou

une partie directrice des morceaux qu'elle exécutera comme morceau de choix, de *sol* ou de *quatuor*.

ART. 35. — Les sociétés qui ne seraient pas présentes au moment du Concours ou qui auraient laissé passer leur tour, sans excuse valable, pourront être privées du droit d'y prendre part ; exception est faite pour les sociétés se composant de deux sections : chorale et instrumentale.

ART. 36. — Les sociétés qui voudront participer au Concours devront envoyer leur adhésion, *avant le 22 Avril*, à M. Ch. LE BORGNE, Secrétaire général du Concours. Elles devront renvoyer la feuille de renseignements, jointe au présent règlement, après y avoir consigné une réponse à la suite de chacune des questions qui y sont posées.

ART. 37. — L'ordre du Concours sera réglé par un tirage au sort, qui sera opéré par les soins de la Commission d'organisation, *le Dimanche 8 Mai, à deux heures et demie de l'après-midi*, à l'Hôtel-de-Ville de Fécamp.

Chaque société a le droit de se faire représenter à ce tirage.

Toute société qui, après ce tirage au sort, substituerait d'autres morceaux à ceux indiqués sur sa feuille d'adhésion, serait déclarée hors concours.

ART. 38. — Dans la semaine qui suivra le tirage, l'ordre en sera adressé aux sociétés inscrites, lesquelles devront, dans les dix jours de la réception de l'imprimé, signaler à la Commission

d'organisation, avec pièces à l'appui, les classements illégaux dont elles auraient à se plaindre et dont la Commission décline d'avance toute responsabilité.

ART. 39. — La Commission, après enquête, inscrirait alors, s'il y a lieu, la société en défaut à la suite de la section dans laquelle elle aurait dû se placer.

Passé le délai de dix jours, les réclamations devront être portées devant le Jury, le jour du Concours.

Les sociétés qui auraient besoin de renseignements complémentaires sont priées de s'adresser au Secrétaire général, M. Ch. LE BORGNE, chargé de la correspondance.

Un Commissaire sera délégué près de chaque société prenant part au Concours ; le nom de ce Commissaire sera envoyé en temps utile à chaque société inscrite, et celle-ci pourra se mettre en rapport avec lui, pour tous les détails que nécessitera son séjour à Fécamp.

Des circulaires et des avis ultérieurs donneront le programme de la solennité et tous les renseignements nécessaires.

Toute société qui, après avoir donné son adhésion au Concours, se trouverait dans l'impossibilité d'y prendre part, est priée de donner avis de son abstention au moins quinze jours à l'avance, et de rembourser le prix de la musique envoyée.

Toutes les contestations ou difficultés seront jugées par le Jury ; ses décisions seront sans appel.

En cas de réclamation pour fraude, prévue à l'Art. 38, si le Jury n'a pas en main les éléments d'appréciation nécessaires, et qu'il veuille tenir compte de la réclamation, il pourra laisser concourir la société suspectée ; mais la récompense que celle-ci pourrait obtenir serait réservée par la Commission, jusqu'à ce qu'une enquête ait été faite : elle ne lui serait attribuée que si l'enquête lui était favorable.

Dans le cas où la fraude serait connue trop tard, la société en faute devrait rendre à la Commission les Prix et Diplômes indûment remportés.

Les démarches nécessaires seront faites auprès des Compagnies de Chemins de fer et de Bateaux à vapeur, par la Commission d'organisation. Les Sociétés seront informés, en temps utile, des réductions obtenues.

Fait et délibéré en séance de la Commission générale du Concours musical de Fécamp, le 28 Janvier 1892.

Le Président de la Commission générale,

F. MAZE.

Le Secrétaire général,

Ch. LE BORGNE.

VU ET APPROUVÉ :

Le Maire de Fécamp,

A. LE BORGNE.

FÉCAMP — IMPRIMERIES RÉUNIES (BREVETÉES) L. DURAND ET FILS

MAZEL

DE LA BOUTIQUE

A LA BOUTIQUE



Sarlat, le 26 Janvier 1892



Monsieur

J'ai l'honneur de vous communiquer
l'un extrait de la délibération prise
par le Conseil Municipal et le Comité de
la Statue, dans sa séance du 29 Janvier.

« M. Tony Chambon donne lecture des
strophes d'une cantate composée par
M. Ludovic Sarlat; Le Comité a agréé
cette œuvre poétique.

M. Le Président est ensuite chargé
d'informer M. de La Tambelle que le
Comité serait désireux de lui voir
accepter la mission d'écrire la
musique de la dite Cantate, et de
vouloir bien prendre la direction
de cette partie des fêtes. »

Je vous transmets la communication
ci-dessus, persuadé, Monsieur,

que vous agréerez les vœux du
Comité et que vous nous ferez
une fois de plus l'occasion d'apprécier
votre science musicale et votre
sévère dévouement à tout ce qui intéresse
notre chère ville de Sarlas.

Je vous prie d'agréer, Monsieur,
l'assurance de mes sentiments
les plus distingués

Le Président du Comité
Sauvageon

69
A L'OCCASION DE L'INAUGURATION

DE LA STATUE D'ÉTIENNE DE LA BOËTIE

3^{ME} GRAND CONCOURS

D'ORPHÉONS, DE MUSIQUES D'HARMONIE ET DE FANFARES

Le Dimanche 3 Juillet 1892

Organisé par les deux Sociétés Musicales de Sarlat

SOUS LE PATRONAGE DE LA MUNICIPALITÉ

PROGRAMME



SARLAT

IMPRIMERIE MICHELET, RUE DE LA CHARITÉ

—
1892

VILLE DE



SARLAT.

A l'occasion de l'Inauguration

DE LA STATUE D'ÉTIENNE DE LA BOÉTIE

3^{ME} GRAND CONCOURS

D'ORPHÉONS, DE MUSIQUES D'HARMONIE ET DE FANFARES

LE DIMANCHE 3 JUILLET 1892'

ORGANISÉ PAR LES DEUX SOCIÉTÉS MUSICALES DE SARLAT, SOUS LE PATRONAGE DE LA MUNICIPALITÉ.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

- MM. ROGER, *Sénateur.*
DUSSOLIER, *Sénateur.*
Le colonel DE CHADOIS, *Sénateur.*
GADAUD, *Sénateur.*
CHAVOIX, *Député.*
CLAMENT, *Député.*
DENOIX, *Député.*
DE FOURTOU, *Député.*
DE LABATUT, *Député.*
MARÉCHAL, *Député.*
THEULIER, *Député.*
VILLEMONTE, *Député.*
FOURNIER, *Préfet de la Dordogne.*
LOUBET, *Président du Tribunal Civil.*
MARTIN, *Président du Tribunal de Commerce.*
ROBIN, *Procureur de la République.*
LASSERRE, *Procureur de la République, à Nontron.*
JOUANAUD, *Président de l'Union Philharmonique.*
BÉCHET, *Sous-Préfet de Sarlat*
DE LACHAPOULIE, *Président du Veloce-Club.*
MARATUEL, *Président de la Société de Gymnastique, Commandant en retraite.*

JURY.

Président :

M. CAMILLE DE VOS, Compositeur de Musique, Directeur de La Nouvelle France Chorale, à Paris.

Membres :

- MM. OSCAR COMETTANT, Critique Musical, à Paris.
- FARGE, Professeur de Musique, à Limoges.
- SARRE, Directeur de la Société Musicale du Pont-Neuf, à Limoges.
- DE LA TOMBELLE, Compositeur de Musique, à Paris.
- DE MONGE, Professeur de Musique, à Cognac.
- CECILIO CHARREIRE, Professeur de Musique, à Limoges.
- CARVÈS BAPTISTE.
- AUDIBERT, Chef de Musique au 80^e de ligne, à Tulle.

COMMISSION D'ORGANISATION.

Président :

M. SARRAZIN, Docteur-Médecin, Maire de Sarlat, Conseiller général, Président de la Société Chorale.

Vice-Présidents :

- MM. JOUANAUD, Avoué, Adjoint au maire, Conseiller d'Arrondissement.
- BARRY, Avoué.
- BOURGÈS, Avocat, Trésorier du Comité La Boétie.

Directeurs du Concours :

- LAFAYE, Directeur de la Société Chorale.
- BERDESQUE, Directeur de l'Union Philharmonique.

Secrétaire-général :

EMILE MAZELAYGUE, Clerc d'avoué.

Secrétaires-adjoints :

- A. LARNAUDIE, Libraire.
- LASCAUX fils, Négociant.

Trésorier :

PENOT, Coiffeur.

Membres de la Commission :

- MM. A. REDON, Négociant.
- TONY CHAMBON, Banquier.
- CAPRETZ, Employé de Commerce.
- JACQUES SARLAT, Avocat.
- CLAUZEL, Négociant.
- CASTEX, Sellier-Bourrelier.
- LASFARGUES, Conseiller municipal.
- MICHELET, Directeur du Glaneur.
- TAVERNE, Commis-Greffier.
- COUSINOU, Secrétaire de la Mairie.
- CLÉDAT, Greffier du Tribunal de Commerce, Conseiller municipal.

Membres de la Commission :

- MM. GLANDIER, Conducteur des Ponts-et-Chaussées.
- Baron BACLER D'ALBE, Receveur des Finances.
- LACQUIÈZE, Professeur au Collège, Conseiller municipal.
- SALIVES, Négociant.
- DROUILH, Agent-Voyer d'Arrondissement.
- ROUQUETTE, Négociant.
- JOUBÈS, Limonadier, Conseiller municipal.
- VIALARD ADHÉMAR, Voyageur de commerce.
- GILLET, Conducteur des Ponts-et-Chaussées.
- CARLES, Avocat, Conseiller municipal.
- DAUDRIX, Employé de Commerce.
- RHODES, Conseiller municipal.
- SOUILLAC, Négociant.
- FAUVEL FIRMIN, ancien Conseiller municipal.
- GOIRAN, Principal du Collège.
- CHEYLAC fils, Tapissier.
- MAZELAYGUE HENRI, Conseiller municipal.
- ROQUES ARMAND, Négociant.
- LALBA fils aîné, Négociant.
- COUDERC, Conseiller municipal.
- TAMARELLE, Conseiller municipal.
- FRANC, Docteur-Médecin.
- QUEILLE, Conseiller municipal.
- BOISSARIE, Praticien, Conseiller municipal.
- LAVOINE fils, Professeur de dessin.
- A. MEYNENG, Employé de Commerce.



DONATEURS.

- Le CONSEIL GÉNÉRAL de la Dordogne, *une couronne de vermeil.*
- Les SÉNATEURS et DÉPUTÉS de la Dordogne, *une couronne et une médaille de vermeil, grand module.*
- M. LASSERRE ADRIEN, Procureur de la République à Nontron, *une couronne de vermeil.*
- M. ROUCA, souscription du faubourg de la Bouquerie, *une couronne de vermeil.*
- Prince DE CROY, *une couronne de vermeil.*
- La CHAMBRE DES NOTAIRES de Sarlat, *une couronne de vermeil.*
- LA PETITE GIRONDE, de Bordeaux, *une couronne de vermeil.*
- M. JOUANAUD, Président de la Société Philharmonique, *une couronne de vermeil.*
- Le VELOCE-CLUB SARLADAIS, *une palme de vermeil.*
- M. Tony CHAMBON, Banquier, *une palme de vermeil.*
- M. REQUIER, Distillateur, Périgueux, *une palme de vermeil.*
- Le TRIBUNAL CIVIL de Sarlat, *une palme de vermeil.*
- M. JOUANAUD MAURICE, Conseiller d'Arrondissement, *une palme de vermeil.*
- M. SARRAZIN, Conseiller général, *une palme de vermeil.*
- M. BOUCHERIE, Conseiller général, *une palme de vermeil.*
- MM. les CONSEILLERS MUNICIPAUX de Sarlat, *une palme de vermeil.*
- La CHAMBRE DES AVOUÉS de Sarlat, *une palme de vermeil.*
- M. BOURGÈS, Vice-Président du Concours musical, *une palme de vermeil.*
- M. TAILLEFER, Conseiller général, *une palme de vermeil.*
- LA DÉPÊCHE, de Toulouse, *une palme de vermeil.*
- M. BONNEFOND, Conseiller général, *une palme de vermeil.*
- LE THÉLÈME, *une palme de vermeil.*
- LA FRANCE, journal de Bordeaux, *une palme de vermeil.*
- La SOCIÉTÉ CHORALE de Sarlat, *une palme de vermeil.*
- LA SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE de Sarlat, *une palme de vermeil.*
- M. LAROCHE, Procureur général, *une palme de vermeil.*
- Le TRIBUNAL DE COMMERCE de Sarlat, *une palme de vermeil.*
- M. BÉCHET, Sous-Préfet de Sarlat, *une palme de vermeil.*
- M. LAFAYSSE, Imprimeur, *une palme de vermeil.*
- LE GLANEUR, de Sarlat, *une médaille de vermeil.*
- M. LOUBET, Président du Tribunal civil, *une médaille de vermeil.*
- M. ROBIN, Procureur de la République, *une médaille de vermeil.*
- M. WALLON, pour la Société d'Agriculture de la Dordogne, *une médaille de vermeil.*
- LE NOUVELLISTE, de Bordeaux, *une médaille de vermeil.*
- Baron BACLER D'ALBE, Receveur des Finances, *une médaille de vermeil.*
- M. JACOLY, Limonadier, *une médaille de vermeil.*

PROGRAMME DU DIMANCHE 3 JUILLET.

N ^{os}	NOMS DES SOCIÉTÉS.	NOMBRE D'EXÉCUTANTS.	NOMS DES DIRECTEURS.																												
<h2 style="margin: 0;">CONCOURS DE LECTURE A VUE</h2> <p style="margin: 0;">A 9 HEURES DU MATIN.</p> <hr style="width: 20%; margin: 10px auto;"/> <h3 style="margin: 0;">SALLE DE L'ÉCOLE LAÏQUE DES GARÇONS.</h3> <p style="margin: 0;">JURY : MM. CAMILLE DE VOS, <i>Président</i>; FARGE, OSCAR COMETTANT, <i>Secrétaire</i>.</p> <p style="margin: 0;">COMMISSION : MM. LAFAYE, <i>Directeur</i>; POUGET, <i>Commissaire</i>; ALLARD, <i>Secrétaire</i>.</p> <hr style="width: 20%; margin: 10px auto;"/> <h3 style="margin: 0;">Sociétés Chorales.</h3> <p style="margin: 0;">2^e DIVISION. — 1^{re} SECTION.</p> <p style="margin: 0;">Prix unique : Palme de vermeil.</p> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: top;">1</td> <td style="vertical-align: top;"> Union Chorale de Monpont.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> 32 exécutants.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> ABARCA, Directeur.</td> </tr> <p style="margin: 0;">1^{re} DIVISION. — 1^{re} SECTION.</p> <p style="margin: 0;">Prix unique : Palme de vermeil.</p> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: top;">1</td> <td style="vertical-align: top;"> L'Union Chorale de Périgueux.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> 52 exécutants.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> BUISSON, Directeur.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: top;">2</td> <td style="vertical-align: top;"> Les Enfants de Vésone de Périgueux.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> 45 —</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> FREMY, Directeur.</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center; padding: 20px;"> <h3 style="margin: 0;">Harmonies.</h3> <p style="margin: 0;">3^e DIVISION. — 2^e SECTION.</p> <p style="margin: 0;">Prix unique : Palme de vermeil.</p> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: top;">1</td> <td style="vertical-align: top;"> Musique municipale de Belvès.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> 30 exécutants.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> SELTER, Directeur.</td> </tr> <p style="margin: 0;">3^e DIVISION. — 1^{re} SECTION.</p> <p style="margin: 0;">Prix unique : Palme de vermeil.</p> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: top;">1</td> <td style="vertical-align: top;"> Harmonie Saint-Louis de Terrasson.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> 31 exécutants.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> BARRIÈRE, Directeur.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: top;">2</td> <td style="vertical-align: top;"> Les Artisans Réunis de Figeac.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> 50 —</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> DÉTRAVES, Directeur.</td> </tr> </td></tr>				1	Union Chorale de Monpont.	32 exécutants.	ABARCA, Directeur.	1	L'Union Chorale de Périgueux.	52 exécutants.	BUISSON, Directeur.	2	Les Enfants de Vésone de Périgueux.	45 —	FREMY, Directeur.	<h3 style="margin: 0;">Harmonies.</h3> <p style="margin: 0;">3^e DIVISION. — 2^e SECTION.</p> <p style="margin: 0;">Prix unique : Palme de vermeil.</p> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: top;">1</td> <td style="vertical-align: top;"> Musique municipale de Belvès.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> 30 exécutants.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> SELTER, Directeur.</td> </tr> <p style="margin: 0;">3^e DIVISION. — 1^{re} SECTION.</p> <p style="margin: 0;">Prix unique : Palme de vermeil.</p> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: top;">1</td> <td style="vertical-align: top;"> Harmonie Saint-Louis de Terrasson.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> 31 exécutants.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> BARRIÈRE, Directeur.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: top;">2</td> <td style="vertical-align: top;"> Les Artisans Réunis de Figeac.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> 50 —</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> DÉTRAVES, Directeur.</td> </tr>				1	Musique municipale de Belvès.	30 exécutants.	SELTER, Directeur.	1	Harmonie Saint-Louis de Terrasson.	31 exécutants.	BARRIÈRE, Directeur.	2	Les Artisans Réunis de Figeac.	50 —	DÉTRAVES, Directeur.
1	Union Chorale de Monpont.	32 exécutants.	ABARCA, Directeur.																												
1	L'Union Chorale de Périgueux.	52 exécutants.	BUISSON, Directeur.																												
2	Les Enfants de Vésone de Périgueux.	45 —	FREMY, Directeur.																												
<h3 style="margin: 0;">Harmonies.</h3> <p style="margin: 0;">3^e DIVISION. — 2^e SECTION.</p> <p style="margin: 0;">Prix unique : Palme de vermeil.</p> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: top;">1</td> <td style="vertical-align: top;"> Musique municipale de Belvès.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> 30 exécutants.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> SELTER, Directeur.</td> </tr> <p style="margin: 0;">3^e DIVISION. — 1^{re} SECTION.</p> <p style="margin: 0;">Prix unique : Palme de vermeil.</p> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: top;">1</td> <td style="vertical-align: top;"> Harmonie Saint-Louis de Terrasson.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> 31 exécutants.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> BARRIÈRE, Directeur.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: top;">2</td> <td style="vertical-align: top;"> Les Artisans Réunis de Figeac.</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> 50 —</td> <td style="text-align: center; vertical-align: top;"> DÉTRAVES, Directeur.</td> </tr>				1	Musique municipale de Belvès.	30 exécutants.	SELTER, Directeur.	1	Harmonie Saint-Louis de Terrasson.	31 exécutants.	BARRIÈRE, Directeur.	2	Les Artisans Réunis de Figeac.	50 —	DÉTRAVES, Directeur.																
1	Musique municipale de Belvès.	30 exécutants.	SELTER, Directeur.																												
1	Harmonie Saint-Louis de Terrasson.	31 exécutants.	BARRIÈRE, Directeur.																												
2	Les Artisans Réunis de Figeac.	50 —	DÉTRAVES, Directeur.																												

N ^{os}	NOMS DES SOCIÉTÉS.	NOMBRE D'EXÉCUTANTS.	NOMS DES DIRECTEURS.
-----------------	--------------------	----------------------	----------------------

2^e DIVISION. — 2^e SECTION.

Prix unique : Palme de vermeil.

1	La Lyre de Capendu	48 exécutants.	BONDROY, Directeur.
2	L'Union Radicale de Capendu	54 —	BURNIQUE, Directeur.

1^{re} DIVISION. — 2^e SECTION.

Prix unique : Palme de vermeil.

1	Union Etaulaise d'Etaules	50 exécutants.	DAMIAN, Directeur.
---	-------------------------------------	----------------	--------------------

1^{re} DIVISION. — 1^{re} SECTION.

Prix unique : Palme de vermeil.

1	La Sainte-Cécile de Périgueux	52 exécutants.	LONG, Directeur.
---	---	----------------	------------------

2^o ÉCOLE LAÏQUE DES FILLES.

JURY : MM. DE MONGE, AUDIBERT, CHARREIRE.

COMMISSION : MM. BERDESQUE, *Directeur*; BOISSARIE, *Commissaire*; DAUDRIX, *Secrétaire*.

Fanfares sans Saxophones.

3^e DIVISION. — 3^e SECTION.

Premier prix : Palme de vermeil.

Deuxième prix : Médaille de vermeil.

1	Société musicale de Labachellerie	23 exécutants.	DUTREIX, Directeur.
2	L'Union Cénacaise de Cénac	22 —	MASSIEU, Directeur.
3	L'Avenir de Monpazier	16 —	BROUSSE, Directeur.
4	Les Enfants de Saint-Joseph du Fleix	18 —	BESSE, Directeur.

3^e DIVISION. — 2^e SECTION.

Prix unique : Palme de vermeil.

1	Les Enfants de Saint-Barthélemy	34 exécutants.	DASQUÉ, Directeur.
---	---	----------------	--------------------

3^e DIVISION. — 1^{re} SECTION.

Prix unique : Palme de vermeil.

1	Les Enfants de Blagnac	25 exécutants.	RIVET, Directeur.
2	Le Cercle Musical de Saint-Cyprien	20 —	SELTER, Directeur.

N ^{os}	NOMS DES SOCIÉTÉS.	NOMBRE D'EXÉCUTANTS.	NOMS DES DIRECTEURS.
-----------------	--------------------	----------------------	----------------------

2^e DIVISION. — 1^{re} SECTION.

Prix unique : Palme de vermeil.

1	Fanfare Municipale de Souillac	25 exécutants.	DAGASSAN, Directeur.
---	--	----------------	----------------------

1^{re} DIVISION. — 1^{re} SECTION.

Prix unique : Palme de vermeil.

1	Les Enfants de Casseneuil	40 exécutants.	SENCHOU, Directeur.
---	-------------------------------------	----------------	---------------------

DIVISION SUPÉRIEURE.

Prix unique : Palme de vermeil.

1	Les Enfants d'Aiguillon	40 exécutants.	ANDRIEU, Directeur.
---	-----------------------------------	----------------	---------------------

3^o ESPLANADE DE L'HOPITAL.

JURY : MM. DE LA TOMBELLE, CARVÈS, SARRE.

COMMISSION : MM. VIALARD, *Directeur*; DÉGOT, *Commissaire*; BERTRAND, *Secrétaire*.

Fanfares avec Saxophones.

3^e DIVISION. — 3^e SECTION.

Prix unique : Palme de vermeil.

1	Société Musicale de Piégut-Pluviers	40 exécutants.	André NOEL, Directeur.
---	---	----------------	------------------------

3^e DIVISION. — 2^e SECTION.

Prix unique : Palme de vermeil.

1	Les Enfants de Saint-Astier	36 exécutants.	ROCHE, Directeur.
---	---------------------------------------	----------------	-------------------

3^e DIVISION. — 1^{re} SECTION.

Prix unique : Palme de vermeil.

1	La Concorde de Terrasson	37 exécutants.	PERILHOU, Directeur.
---	------------------------------------	----------------	----------------------

1^{re} DIVISION. — 2^e SECTION.

Prix unique : Palme de vermeil.

1	L'Union Musicale de Blagnac	39 exécutants.	PARSAC, Directeur.
---	---------------------------------------	----------------	--------------------

1^{re} DIVISION. — 1^{re} SECTION.

Prix unique : Palme de vermeil.

1	L'Avenir de Périgueux	45 exécutants.	PINGET, Directeur.
---	---------------------------------	----------------	--------------------

DÉFILÉ DES SOCIÉTÉS MUSICALES

A MIDI ET DEMI

ITINÉRAIRE

- Avenue Brossard.
- Rue Limoges.
- Place de la Madeleine.
- Rue de la République.
- Place Tourny.
- Avenue Thiers.
- Place Lakanal.



N ^{os} d'ordre.	NOMS DES SOCIÉTÉS.	Nombre d'exé- cutants	NOMS DES DIRECTEURS.	NOM DU MORCEAU CHOISI.	AUTEUR.
<p>CONCOURS D'EXÉCUTION A 1 HEURE DE L'APRÈS-MIDI.</p> <p>1^o SALLE DE L'ÉCOLE LAÏQUE DES GARÇONS.</p> <p>JURY : MM. C. DE VOS; FARGE, OSCAR COMMETTANT. COMMISSION : MM. LAFAYE, <i>Directeur</i>; POUGET, <i>Commissaire</i>; ALLARD, <i>Secrétaire</i>.</p>					
Sociétés Chorales.					
DIVISION DE CLASSEMENT.					
Prix unique : Médaille de vermeil.					
1	Les Enfants de Cénac.	23	J. BOUDET.	<i>Salut aux Chanteurs.</i>	A. Thomas.
3 ^e DIVISION. — 3 ^e SECTION.					
Morceau imposé : Fraternité (par C. de Vos).					
Prix unique : Médaille de vermeil.					
1	La Chorale de Sigoulès.	30	MARTINIS.	<i>Le Jour.</i>	C. de Vos.
3 ^e DIVISION. — 2 ^e SECTION.					
Morceau imposé : Fraternité (par C. de Vos).					
Prix unique : Médaille de vermeil.					
1	L'Orphéon de Villeton.	25	LAROCHE.	<i>Printemps.</i>	Schorfer.
3 ^e DIVISION. — 1 ^e SECTION.					
Morceau imposé : Soleil levant (par F. Sarre).					
Prix unique : Palme de vermeil.					
1	L'Orphéon de Tonneins.	44	LOUIS CLOTTE.	<i>Le Combat Naval.</i>	De St-Julien.
2 ^e DIVISION. — 1 ^e SECTION.					
Morceau imposé : Marche des Orphéons (Louis Lacombe).					
Prix unique : Palme de vermeil.					
1	L'Union Chorale de Monpont.	32	ABARCA.	<i>La Violette.</i>	Léon Paliard.

Nos d'ordre.	NOMS DES SOCIÉTÉS.	Nombre d'exécutants	NOMS DES DIRECTEURS.	NOM DU MORCEAU CHOISI.	AUTEUR.
--------------	--------------------	---------------------	----------------------	------------------------	---------

1^{re} DIVISION. — 2^e SECTION.

Morceau imposé : L'Épée (Raymond Tolnet).

Prix unique : Médaille d'or.

1	L'Union Chorale de Périgueux.	52	BUISSON.	La Cinquantaine.	Saintis.
2	Les Enfants de Vésone de Périgueux.	45	FREMY.	Les Papillons.	L. de Rillé.

2^o ESPLANADE DE L'HOPITAL.

JURY : MM. DE LA TOMBELLE, CARVÈS, SARRE.

COMMISSION : MM. VIALARD, Directeur; DÉGOT, Commissaire; BERTRAND, Secrétaire.

Harmonies.

3^e DIVISION. — 2^e SECTION.

Morceau imposé : Impromptu (par Canivez).

Prix unique : Palme de vermeil.

1	Musique Municipale de Belvès.	30	SELTIER.	La Vallée de l'Eure.	Guilbert.
---	-------------------------------	----	----------	----------------------	-----------

3^e DIVISION. — 1^{re} SECTION.

Morceau imposé : Impromptu (par Canivez).

Prix unique : Palme de vermeil.

1	Les Artisans Réunis de Figeac.	50	DÉTRAVES.	Les Dragons de Villars.	Maillart.
2	Harmonie Saint-Louis de Terrasson.	31	BARRIÈRE.	Jeanne Maillotte.	Rey.

2^e DIVISION. — 2^e SECTION.

Morceau imposé : En Traineau (Baudouck).

Prix unique : Palme de vermeil.

1	L'Union Radicale de Capendu.	54	BURNIQUE.	Poète et Paysan.	Dias.
2	La Lyre de Capendu.	48	BONDOUY.	L'Arlésienne.	Bizet.

1^{re} DIVISION. — 2^e SECTION.

Morceau imposé : Dans la Vallée (Baudouck).

Prix unique : Couronne de vermeil.

1	Union Etaulaise.	50	DAMIAN.	Le Nouveau Seigneur du Village.	Boieldieu.
---	------------------	----	---------	---------------------------------	------------

Nos d'ordre.	NOMS DES SOCIÉTÉS.	Nombre d'exécutants	NOMS DES DIRECTEURS.	NOM DU MORCEAU CHOISI.	AUTEUR.
--------------	--------------------	---------------------	----------------------	------------------------	---------

1^{re} DIVISION. — 1^{re} SECTION.

Morceau imposé : Dans la Vallée (Baudouck).

Prix unique : Couronne de vermeil.

1	Harmonie Sainte-Cécile de Périgueux.	52	LONG.	Ouverture de Zampa.	Hérold.
---	--------------------------------------	----	-------	---------------------	---------

Fanfares sans Saxophones.

DIVISION DE CLASSEMENT.

Prix unique : Médaille de vermeil.

1	L'Écho de la Lemance, à Sauveterre-l.-Lemance	22	FOURESTIER.	La Jolie Meunière.	Hemmerlé.
---	---	----	-------------	--------------------	-----------

1^{re} DIVISION. — 1^{re} SECTION.

Morceau imposé : Dans la Vallée (Baudouck).

Prix unique : Couronne de vermeil.

1	Les Enfants de Casseneuil.	40	SENCHOU.	Poète et Paysan.	Suppé.
---	----------------------------	----	----------	------------------	--------

3^o ÉCOLE LAÏQUE DES FILLES

JURY : MM. DE MONGE, AUDIBERT, CHARREIRE.

COMMISSION : MM. BERDESQUE, Directeur; BOISSARIE, Commissaire; DAUDRIX, Secrétaire.

Fanfares sans Saxophones.

3^e DIVISION. — 3^e SECTION.

Morceau imposé : Orphée (Gluck).

Premier prix : Palme de vermeil.

Deuxième prix : Médaille de vermeil.

1	Société Musicale de Labachellerie.	23	DUTREIX.	Le Brasseur de Preston.	Adam.
2	L'Avenir de Monpazier.	16	BROUSSE.	Croix d'Honneur.	Bléger.
3	L'Union Cénacaise de Cénac.	22	MASSIEU.	Daphnis et Chloë.	Mourgue.
4	Les Enfants de Saint-Joseph du Fleix.	18	BESSE.	Mosaïque de Joseph de Mehul.	Brepsaus.

3^e DIVISION. — 2^e SECTION.

Morceau imposé : Orphée (Gluck).

Prix unique : Palme de vermeil.

1	Les Enfants de Saint-Barthélémy.	34	DASQUÉ.	Absence et Retour.	Labole.
---	----------------------------------	----	---------	--------------------	---------

Nos d'ordre.	NOMS DES SOCIÉTÉS.	Nombre d'exécutants	NOMS DES DIRECTEURS.	NOM DU MORCEAU CHOISI.	AUTEUR.
3 ^e DIVISION. — 1 ^{re} SECTION.					
Morceau imposé : Impromptu (Canivez).					
Prix unique : Palme de vermeil.					
1	Les Enfants de Blagnac.	25	RIVET.	<i>Le Mal du pays.</i>	Bléger.
2	Cercle Musical de Saint-Cyprien.	20	SELTÉ.	<i>Freyschütz.</i>	Weber.
2 ^e DIVISION. — 1 ^{re} SECTION.					
Morceau imposé : En Traineau (Baudonck).					
Prix unique : Palme de vermeil.					
1	Fanfare Municipale de Souillac.	25	DAGASSAN.	<i>L'Automne.</i>	Malezieux.
DIVISION SUPÉRIEURE.					
Morceau imposé : Dans la Vallée (Baudonck).					
Prix unique : Couronne de vermeil.					
1	Les Enfants d'Aignillon.	40	ANDRIEU.	<i>Bénédictin et conjuration des poignards.</i>	Meyerbeer.
Fanfaires avec Saxophones.					
3 ^e DIVISION. — 3 ^e SECTION.					
Morceau imposé : Orphée (Gluck).					
Prix unique : Palme de vermeil.					
1	Société musicale de Piégut-Pluviers.	40	ANDRÉ NOËL.	<i>La Fiancée du Diable.</i>	Hemmerlé.
3 ^e DIVISION. — 2 ^e SECTION.					
Morceau imposé : Orphée (Gluck).					
Prix unique : Palme de vermeil.					
1	Les Enfants de Saint-Astier.	36	ROCHE.	<i>Ouverture Fantastique.</i>	Govaert.
3 ^e DIVISION. — 1 ^{re} SECTION.					
Morceau imposé : Impromptu (Canivez).					
Prix unique : Palme de vermeil.					
1	La Concorde de Terrasson.	37	PÉRILHOU.	<i>Ouverture Fantastique.</i>	Govaert.
1 ^{re} DIVISION. — 2 ^e SECTION.					
Morceau imposé : Dans la Vallée (Baudonck).					
Prix unique : Couronne de vermeil.					
1	L'Union Musicale de Blagnac.	39	PARSAC.	<i>La Vallée de l'Allier.</i>	Girard.
1 ^{re} DIVISION. — 1 ^{re} SECTION.					
Morceau imposé : Dans la Vallée (Baudonck).					
Prix unique : Couronne de vermeil.					
1	L'Avenir de Périgueux.	45	PINGET.	<i>Terpsichore.</i>	Ganne.

N ^{os}	NOMS DES SOCIÉTÉS.	NOMBRE D'EXÉCUTANTS.	NOMS DES DIRECTEURS.
CONCOURS D'HONNEUR.			
A 4 HEURES.			
1^o SALLE DE L'ÉCOLE LAÏQUE DES GARÇONS.			
JURY : MM. CAMILLE DE VOS, COMETTANT, FARGE, SARRE, CARVÈS.			
COMMISSION : MM. LAFAYE, <i>Directeur</i> ; POUGET, <i>Commissaire</i> ; ALLARD, <i>Secrétaire</i> .			
Sociétés Chorales.			
2 ^e SECTION.			
Morceau imposé : Le Laboureur et ses Enfants (P. Blaquière).			
Prix unique : <i>Couronne de Vermeil et une prime en espèces de 150 francs.</i>			
1	L'Union Chorale de Monpont.	32 exécutants.	ABARCA, Directeur.
2	Orphéon de Tonneins.	44 —	LOUIS CLOTTE, Directeur.
3	L'Orphéon de Villeton.	25 —	LAROCHE, Directeur.
Harmonies.			
2 ^e SECTION.			
Morceau imposé : Marche Nuptiale (Canivez).			
Prix unique : <i>Couronne de Vermeil et une prime en espèces de 150 francs.</i>			
1	Les Artisans Réunis de Figeac.	50 exécutants.	DÉTRAVES, Directeur.
2	Musique Municipale de Belvès.	30 —	SELTÉ, Directeur.
3	L'Union Radicale de Capendu.	54 —	BURNIQUE, Directeur.
4	La Lyre de Capendu.	48 —	BONDΟΥ, Directeur.
5	L'Harmonie Saint-Louis de Terrasson.	31 —	BARRIÈRE, Directeur.
Sociétés Chorales.			
1 ^{re} SECTION.			
Morceau imposé : La Chasse (Canivez).			
Prix unique : <i>Couronne de Vermeil et une prime en espèces de 250 francs.</i>			
1	Les Enfants de Vésone de Périgueux.	45 exécutants.	FREMY, Directeur.
2	L'Union Chorale de Périgueux.	52 —	BUISSON, Directeur.

N ^{os}	NOMS DES SOCIÉTÉS.	NOMBRE D'EXÉCUTANTS.	NOMS DES DIRECTEURS.
-----------------	--------------------	----------------------	----------------------

Harmonies.

1^{re} SECTION.

Morceau imposé : **La Croix Rouge (Turine).**

Prix unique : Couronne de Vermeil et une prime en espèces de 250 francs.

1	L'Union Etaulaise d'Etaules.	50 exécutants.	DAMIAN, Directeur.
2	Harmonie Sainte-Cécile de Périgueux.	52 —	LONG, Directeur.

2^o ESPLANADE DE L'HOPITAL.

JURY : MM. DE LA TOMBELLE, DE MONGE, CHARREIRE, AUDIBERT.

COMMISSION : MM. BERDESQUE, Directeur ; VIALARD, Commissaire ; DAUDRIX, Secrétaire.

Fanfares.

1^{re} SECTION.

Morceau imposé : **Une Fête sur la Néva (Canivez).**

Prix unique : Couronne de Vermeil et une prime en espèces de 250 francs.

1	L'Union Musicale de Blagnac.	39 exécutants.	PARSAC, Directeur.
2	L'Avenir de Périgueux.	45 —	PINGET, Directeur.
3	Les Enfants de Casseneuil.	40 —	SENCHOU, Directeur.
4	Les Enfants d'Aiguillon.	40 —	ANDRIEU, Directeur.

2^e SECTION.

Morceau imposé : **En Vacances (Baudonek).**

Prix unique : Couronné de Vermeil et une prime en espèces de 150 francs.

1	Société Musicale de Labacherrie.	23 exécutants.	DUTREIX, Directeur.
2	Les Enfants de Saint-Joseph du Fleix.	18 —	BESSE, Directeur.
3	Société Musicale de Piégut-Pluviers.	40 —	ANDRÉ NOEL, Directeur.
4	La Lyre Cénacaise de Cénac.	22 —	MASSIEU, Directeur.
5	L'Avenir de Monpazier.	16 —	BROUSSE, Directeur.
6	Cercle Musical de Saint-Cyprien.	20 —	SELTIER, Directeur.
7	Les Enfants de Blagnac.	25 —	RIVET, Directeur.
8	Les Enfants de Saint-Barthélémy.	34 —	DASQUÉ, Directeur.
9	Les Enfants de Saint-Astier.	36 —	ROCHE, Directeur.
10	La Concorde de Terrasson.	37 —	PÉRILHOU, Directeur.
11	Fanfare Municipale de Souillac.	25 —	DAGASSAN, Directeur.

FESTIVAL ET DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

A 8 HEURES DU SOIR

AU JARDIN PUBLIC DU PLANTIER

1^o *Cantate à La Boëtie*, musique de M. le Baron DE LA TOMBELLE, paroles de M. L. SARLAT, exécutée par toutes les Sociétés chorales et instrumentales réunies, sous la direction de l'auteur.

2^o *Discours.*

3^o *Distribution des Récompenses.*

4^o Exécution du morceau du concours d'honneur par l'Harmonie qui aura remporté le prix.

EMBRASEMENT

DU JARDIN PUBLIC

ET ILLUMINATION DES RUES ET DES MONUMENTS DE LA VILLE

RETRAITE AUX FLAMBEAUX PAR TOUTES LES SOCIÉTÉS INSTRUMENTALES

GRAND BAL ORGANISÉ PAR L'UNION PHILHARMONIQUE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Concours d'Exécution (cartes chamois).	1 fr. 00.
Concours d'Honneur (cartes bleues)	1 fr. 00.
Cartes de Circulation (cartes vertes).	3 fr. 00.
Festival, Entrée du Plantier (cartes blanches)	0 fr. 50.
Festival, Enceinte réservée (cartes roses)	1 fr. 50.

PROGRAMME DU LUNDI 4 JUILLET

A DIX HEURES DU MATIN

ARRIVÉE DE M. BOURGEOIS

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

GRAND DÉFILÉ

AVENUE DE LA GARE, AVENUE THIERS, PLACE TOURNY, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, BOULEVARD NEY

A MIDI

BANQUET PAR SOUSCRIPTION

PRÉSIDÉ PAR M. BOURGEOIS

A TROIS HEURES DE L'APRÈS-MIDI

INAUGURATION SOLENNELLE

DE LA STATUE D'ÉTIENNE DE LA BOËTIE

Sous la présidence de M. BOURGEOIS, Ministre de l'Instruction publique

A HUIT HEURES DU SOIR

ILLUMINATION GÉNÉRALE DES RUES ET DES MONUMENTS DE LA VILLE

A DIX HEURES

GRAND FEU D'ARTIFICE

Tiré sur la Place des Noix

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

GRAND BAL

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

MARCHE DES TRAINS A LA GARE DE SARLAT.

TRAINS S'ÉLOIGNANT DE SARLAT.										TRAINS SE DIRIGEANT SUR SARLAT.									
STATIONS.	T. L.		T. L.		STATIONS.	T. L.		T. L.		STATIONS.	T. L.		T. L.		STATIONS.	T. L.		T. L.	
	je 2e	soir.	je 2e	soir.		je 2e	soir.	je 2e	soir.		je 2e	soir.	je 2e	soir.		je 2e	soir.	je 2e	soir.
SARLAT (Départ)...	6 20	2 24	6 35	soir.	SARLAT (Départ)...	7 04	midi.	4 48	8 45	Le Buisson (Départ)...	7 30	11 00	7 32	soir.	Saint-Denis (Départ)...	9 24	12 16	7 28	
Vézac.....	6 52	2 39	6 47		Carsac.....	7 16	12 11	5 00	8 59	Siorac.....	7 42	11 12	7 43		Martel.....	9 41	12 33	7 45	
Castelnaud.....	6 36	2 46	6 51		Calviac.....	7 25	12 20	5 09	9 08	Saint-Cyprien.....	7 55	11 25	7 57		Le Pigeon.....	9 52	12 46	7 56	
St-Vincent-Bénézet.....	6 44	2 52	6 56		Carlux.....	7 31	12 26	5 15	9 14	Saint-Vincent.....	8 04	11 34	8 06		Souillac.....	6 11	10 08	8 21	
Saint-Cyprien.....	6 51	3 04	7 05		Cazoulès.....	7 44	12 39	5 28	9 27	Castelnaud.....	8 09	11 39	8 11		Cazoulès.....	6 20	10 16	8 30	
Vézac.....	7 05	3 19	7 19		Souillac.....	8 05	12 59	6 39	9 35	Vézac.....	8 13	11 43	8 15		Carlux.....	6 32	10 28	8 42	
Le Buisson (Arrivée)...	8 13	3 31	7 43		Le Pigeon.....	8 20	1 14	6 48	—	SARLAT (Arrivée)...	8 26	12 00	8 45		Calviac.....	6 38	10 34	8 48	
					Martel.....	8 31	1 25	6 59	—						Carsac.....	6 48	10 44	9 00	
					Saint-Denis.....	8 45	1 38	7 13	—						SARLAT (Arrivée)...	7 01	10 37	9 12	
Périgueux (Départ)...	5 35	9 15	5 45		Agen (Départ).....	8 00	1 30			Brive (Départ).....	5 17	7 55	6 46		Paris (Départ).....	9 00	7 40		
SARLAT (Arrivée)...	8 26	12 00	8 45		SARLAT (Arrivée)...	12 00	8 26			SARLAT (Arrivée)...	7 01	10 57	9 12		SARLAT (Arrivée)...	9 12	7 01		

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS.

Les Sociétés Musicales jouiront, sur tout leur parcours, d'une réduction de 50 % sur les prix du tarif ordinaire.

Des billets aller et retour seront délivrés aux voyageurs pour Sarlat de toutes les gares distantes de moins de 100 kilomètres. Ces billets comporteront une réduction de 25 % sur le prix du double voyage et seront valables du samedi 2 juillet au mardi soir 5 juillet.

Un train supplémentaire partira de la station du Buisson le samedi 2 juillet, à 3 heures 40 du soir, et arrivera à Sarlat à 4 heures 41 du soir.

Le 3 juillet, un train spécial partira du Buisson à 10 heures 45 du matin et arrivera à Sarlat à 11 heures 48 du matin; un autre train spécial partira de Souillac à 9 heures 45 du matin et arrivera à Sarlat à 10 heures 39 du matin.

Le 3 juillet, un train spécial partira de Sarlat à 11 heures 10 du soir et arrivera au Buisson à minuit 11; un autre train spécial partira de Sarlat à 11 heures du soir et arrivera à Souillac à 11 heures 52 du soir.

Le 4 juillet, trains spéciaux, le soir, sur Souillac et Le Buisson, à 11 heures 10 et 11 heures.

LIBRAIRIE. — PAPETERIE

A. LARNAUDIE

Rue de la République, à SARLAT (Dordogne)

VENTE DE CARTES

POUR LE FESTIVAL ET LES DIVERS CONCOURS



PARFUMERIE-GANTERIE-CRAVATES
CHEMISERIE, ARTICLES DE FANTAISIE, ÉVENTAILS

A. Lenot

Rue de la République
SARLAT (DORDOGNE)





70

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

CONCOURS RÉGIONAL

ET

EXPOSITION NATIONALE

DE 1892

BEAUX-ARTS, ENSEIGNEMENT, INDUSTRIE, COMMERCE ET AGRICULTURE

VILLE DE TOURS

(Indre-et-Loire)

OBJET

Concours National
de Musique

Tours, le.

189

Monsieur,

A l'occasion du concours Régional et de son Exposition Nationale de 1892 la Ville de Tours organise, pour les 3 et 4 juillet prochains, un grand concours musical.

Désireuse de donner à ce concours, tout l'éclat possible, la commission d'organisation fait appel aux sommités musicales de la région, pour constituer un jury d'élite dont la haute et indiscutable autorité contribuera, pour une large part, au succès de son œuvre.

C'est dans ce but, Monsieur, que nous avons l'honneur de solliciter aujourd'hui votre précieuse collaboration. Tout nous permet d'espérer que vous voudrez bien accepter notre invitation et nous faire connaître votre décision dès qu'il vous sera possible.

Dans cet espoir, nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Le Président de la
Commission d'organisation
Directeur du Conservatoire de Tours.

M. Le Maire de Tours, Président de la

A. Grodoltz

Laisson

A Monsieur

71
COMITÉ D'ORGANISATION

Reims, le 4 Mars

1892

DU
Concours International

DE MUSIQUE

VILLE DE REIMS

Monsieur de la Combe

C rue Newton
Paris.

Au nom du comité d'organisation
de votre Concours je viens demander
de votre bienveillance la composition
d'un Chœur qui serait imposé en
première division.

Je vous remercie à l'avance de vouloir
bien faire bon accueil à notre demande.
Vous avez toute pour l'édition de
tous les chœurs ^{musiques} ou imposés avec marguerites
à l'adresse de cette Maison que nous aimons
à remettre votre nommant ^{autorité} qu'il
sera terminé.

En attendant le plaisir de vous lire,
Avec, cher monsieur, l'expression de mes
meilleurs sentiments

DU

Concours International

DE MUSIQUE

VILLE DE REIMS

Monsieur J. de la Combe

En réponse à votre bien aimée je
viens vous dire que du moment que notre
ami M^r Deploup consent à écrire pour
notre concours de chœur que vous voulez bien
composer, nous n'y voyons aucun inconvénient.

Vous pouvez donc nous continuer votre
gracieuse et bonne lettre et l'œuvre tout
aussitôt pour la composition du chœur
que vous voulez bien faire pour nous.
Je vous en remercie personnellement
et le comité aussi et nous vous faisons de
vraiment très agréables remerciements de nos
meilleurs sentiments.

Chers Parents

72

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE REIMS

(MARNE)



VILLE DE REIMS

(MARNE)

GRAND

CONCOURS MUSICAL

NATIONAL & INTERNATIONAL

D'Orphéons, d'Harmonies et de Fanfares

ORGANISÉ PAR LES

SOCIÉTÉS MUSICALES RÉMOISES

Les Dimanche 14 et Lundi 15 Août 1892.



REIMS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE L'INDÉPENDANT RÉMOIS

40, Rue de Talleyrand, 40

1892

N. B. — Ce Règlement annule le précédent

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE REIMS

(MARNE)



VILLE DE REIMS

(MARNE)

GRAND

CONCOURS MUSICAL

NATIONAL ET INTERNATIONAL

D'Orphéons, d'Harmonies et de Fanfares

ORGANISÉ PAR LES

Sociétés Musicales Rémoises, sous le Patronage de la Municipalité

SOUS LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE

M. LE D^r H. HENROT (*, I. ☉), MAIRE DE REIMS.
M. A. RENARD (*), PRÉSIDENT DU TRIBUNAL CIVIL.
M. A. JOLLY (☉), ADJOINT AU MAIRE.

ET SOUS LA PRÉSIDENTE ARTISTIQUE DE

M. THÉODORE DUBOIS (*, I. ☉), PROFESSEUR DE
COMPOSITION MUSICALE AU CONSERVATOIRE,
INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL.

PRÉSIDENT DES JURYS DES ORPHÉONS

M. THÉODORE DUBOIS.

PRÉSIDENT DES JURYS DES SOCIÉTÉS INSTRUMENTALES

M. G. WETTGE (*, I. ☉), CHEF DE MUSIQUE DE LA
GARDE RÉPUBLICAINE.

Dimanche 14 et Lundi 15 Août 1892.

AVIS


Journée du 14 Août

Toutes les épreuves concernant les Sociétés chorales (de toutes les divisions) auront lieu le Dimanche 14 Août ainsi que celles concernant les Sociétés instrumentales de 3^e division.

Après la proclamation des prix du Concours international il sera demandé aux Sociétés qui les auront obtenus de vouloir bien faire entendre un chœur à leur choix.

Journée du 15 Août

Le Lundi 15 Août aura lieu le Concours pour les autres divisions des Sociétés instrumentales



VILLE DE REIMS

GRAND

CONCOURS MUSICAL

Des 14 et 15 Août 1892.

RÈGLEMENT

Exposé

ARTICLE PREMIER

Un **Grand Concours National et International** d'orphéons, d'harmonies et de fanfares sera ouvert à Reims, les 14 et 15 août 1892.

ART. 2.

Toutes les Sociétés chorales et instrumentales des divisions d'excellence, supérieure et 1^{re} division de France et de l'étranger sont invitées à y prendre part.

ART. 3.

Sont également admises toutes les Sociétés de 2^e division françaises.

ART. 4.

En 3^e division, ne seront admises que celles des départements de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes.

ART. 5.

Les Sociétés musicales de Reims ne prendront pas part au Concours.

ART. 6.

Les Concours de lecture et d'exécution seront distincts pour les Sociétés françaises et pour les Sociétés étrangères; seuls les Concours d'honneur seront internationaux.

ART. 7.

Les épreuves consisteront en :

- 1^o Un Concours de lecture à vue obligatoire;
- 2^o Un Concours d'exécution;
- 3^o Un Concours d'honneur international.

ART. 8.

Ces épreuves auront lieu :

Le dimanche 14 août 1892 pour les Sociétés chorales de toutes divisions, et pour la 3^e division des Sociétés instrumentales.

Le lundi 15 août 1892 pour les harmonies et fanfares classées en 2^e division, 1^{re} division, division supérieure et division d'excellence.

Classement

ART. 9.

Pour les Concours de lecture à vue et d'exécution, les Sociétés seront classées ainsi qu'il suit :

- Division d'excellence.
- Division supérieure.

1^{re} Division : 1^{re} et 2^e sections.

2^e Division : 1^{re} et 2^e sections.

3^e Division : 1^{re}, 2^e et 3^e sections.

ART. 10.

Toutes les Sociétés devront se faire inscrire dans la division et la section dans lesquelles elles se sont fait entendre à leur dernier Concours, à moins qu'elles aient obtenu un prix ascendant, auquel cas elles seraient obligées à s'inscrire dans la section qui leur aurait été assignée par ce prix ascendant.

ART. 11.

En aucun cas une Société ne pourra être autorisée à s'inscrire au-dessous du rang que lui assigne son dernier Concours.

ART. 12.

Elle pourra au contraire, si elle le désire, s'inscrire dans une division ou section plus élevée que celle où elle est classée de droit, seulement ce classement restera définitif pour l'avenir.

ART. 13.

Si le nombre des Sociétés inscrites dans chacun des groupes est trop important, il sera établi des subdivisions, selon l'importance numérique des exécutants.

Dans ce cas seulement, les fanfares possédant des saxophones ou sarrusophones pourraient être classées à part.

ART. 14.

Ne seront pas admis dans les fanfares, les hautbois, flûtes, clarinettes, bassons et contrebasses à cordes.

Concours de Lecture

ART. 15.

Le Concours de lecture à vue est obligatoire pour toutes les Sociétés, il aura lieu à huis clos et comprendra des solfèges et des morceaux inédits de difficulté proportionnée à chaque division.

ART. 16.

Les Sociétés chorales qui en auront fait la demande lors de leur inscription, liront un solfège écrit en chiffres.

ART. 17.

Chaque Société devra prendre part au Concours de lecture avec son personnel complet, sauf les Sociétés instrumentales qui devront supprimer la batterie. Ces dernières devront fournir un état exact de leur composition, afin de permettre la préparation des parties nécessaires.

ART. 18.

Les parties de trombones, celles de basse et de contrebasses seront écrites en clé de fa.

ART. 19.

Une partie conductrice sera remise au Directeur, et cinq minutes seront accordées pour examiner le morceau de lecture et faire procéder à la distribution des parties.

Concours d'Exécution

ART. 20.

Chaque Société exécutera deux chœurs ou morceaux.

Pour les Sociétés en division d'excellence, en division supérieure et en première division, ces deux chœurs ou morceaux seront imposés.

Pour les Sociétés en deuxième et troisième division elles auront à exécuter un morceau imposé et un morceau au choix. Ce dernier ne devra pas durer plus de dix minutes et ne pourra être supprimé en aucun cas.

ART. 21.

Un exemplaire des chœurs ou morceaux imposés en division d'excellence, en division supérieure et en première division sera envoyé gratuitement à chaque Société, deux mois à l'avance.

Celui du chœur ou morceau imposé en deuxième et troisième division sera envoyé gratuitement à chaque Société un mois à l'avance.

ART. 22.

Sont absolument interdits comme chœurs ou morceaux de choix ceux qui auraient fait obtenir un premier prix à la Société dans un précédent Concours, ainsi que, pour les harmonies et les fanfares, les pas-redoublés ou musique de danse.

ART. 23.

Les Sociétés de 3^e et 2^e divisions devront remettre au Jury une partition ou partie conductrice du chœur ou morceau laissé à leur choix.

Concours d'Honneur International

ART. 24.

Seront tenues de prendre part à ce Concours, les Sociétés chorales et instrumentales des divisions d'excellence, supérieure et première division, ayant remporté le premier prix au concours d'exécution.

La Société qui s'abstiendrait d'y prendre part perdrait son droit à la prime qu'elle aurait obtenue au concours d'exécution.

ART. 25.

Pour ce Concours, les Sociétés seront classées comme il suit :

- Groupe A. division d'excellence.
- » B. division supérieure.
- » C. 1^{re} division (toutes sections).

ART. 26.

Chaque Société exécutera un des deux chœurs ou morceaux imposés au concours d'exécution.

Ce chœur ou morceau sera désigné aux Sociétés à l'ouverture du Concours international.

Adhésions

ART. 27.

Les Sociétés qui désirent prendre part au Concours International de Reims, devront se faire inscrire avant le 1^{er} Mai 1892, terme de rigueur, en adressant à

M. le Commissaire général du Concours, à la Mairie, la feuille d'adhésion ci-jointe, dûment remplie.

ART. 28.

Chaque Société sera tenue de faire parvenir au Commissaire général, la feuille d'identité ci-incluse, le 15 mai 1892 *au plus tard*, remplie et signée des membres exécutants, du Président, du Directeur et légalisée par le Maire de la commune, pour servir en cas de contestations.

Dispositions générales

ART. 29.

Nul ne peut faire partie de deux Sociétés.

Il est fait exception : 1^o pour les chefs, lesquels peuvent diriger plusieurs Sociétés; toutefois, pour le Concours de lecture à vue, si ces Sociétés avaient à lire le même morceau, le chef ne pourrait en diriger qu'une seule;

2^o Pour les exécutants faisant régulièrement partie d'une Société chorale et d'une Société instrumentale.

ART. 30.

Les Directeurs, si l'interpellation leur en est faite, devront déclarer sur l'honneur avant d'entrer en lice, qu'ils ne possèdent dans leur Société aucun élément étranger.

ART. 31.

Toute Société qui se présentera avec des membres étrangers à sa composition normale, non régulièrement

inscrits et n'ayant pas signé la feuille d'identité, sera exclue de droit; dans le cas où une fraude de ce genre serait reconnue après la distribution des récompenses, les prix et diplômes décernés à la Société fautive seront restitués par elle, et le fait communiqué aux Sociétés concurrentes par la voie des journaux orphéoniques.

ART. 32.

Les réclamations ne seront valables que si elles sont présentées par écrit signé du Président ou du Directeur de la Société réclamante, au Président du Jury qui jugera en dernier ressort, mais pourra s'il le juge convenable, consulter le Comité d'organisation.

ART. 33.

Toute Société absente à l'appel de son nom perdra son droit au Concours, à moins qu'elle ne puisse fournir une excuse reconnue suffisante par le Jury.

ART. 34.

L'ordre de chaque Concours sera réglé par un tirage au sort qui aura lieu publiquement en l'Hôtel de Ville de Reims, le Dimanche 5 juin 1892.

ART. 35.

Les Sociétés régulièrement inscrites, seront informées dans la quinzaine du résultat de ce tirage.

ART. 36.

Lors du tirage au sort pour l'ordre des Concours, la Commission d'organisation désignera un Commissaire pour chaque Société inscrite.

ART. 37.

Les Sociétés pourront se mettre en rapport immédiat avec ce correspondant particulier pour toutes les questions de nourriture et de logement, et pendant leur séjour parmi nous, ce commissaire qui les recevra à leur arrivée, devra se tenir constamment à leur disposition.

ART. 38.

Les chefs de musique entreront gratuitement dans tous les locaux de concours.

A l'exception du Concours d'honneur, les Membres honoraires des Sociétés musicales auront l'entrée franche dans les locaux où concourront leurs Sociétés sur la présentation de leurs cartes de parcours, visées par le Maire de leur commune et portant l'estampille du Comité.

ART. 39.

Les Sociétés qui, après s'être fait inscrire, n'assisteraient pas au Concours devront en avvertir le Comité le 5 août au plus tard, et retourner la musique qui leur aura été adressée. Faute de ce faire, elles seront obligées de supporter les conséquences pécuniaires des engagements pris en leurs noms, et de payer la valeur de la musique conservée par elles.

ART. 40.

Les Sociétés adhérentes recevront en temps opportun un programme détaillé du Concours, contenant toutes les indications nécessaires: heures de réunions, locaux choisis pour les épreuves, défilés, etc., etc.

ART. 41.

Le défilé sera obligatoire pour toutes les Sociétés.

Jury

ART. 42.

Les attributions des Membres du Jury sont purement artistiques, toutes leurs décisions sont sans appel.

ART. 43.

Les Jurés seront choisis parmi les sommités musicales françaises et étrangères, dont la compétence sera de notoriété publique et dont l'impartialité sera indiscutable.

ART. 44.

Chaque Jury sera composé au minimum de trois Membres pour les divisions inférieures, et cinq Membres pour les 1^{re} division, division supérieure et d'excellence.

Les Concours d'honneur seront jugés par tous les Jurés réunis.

ART. 45.

Chaque Jury nommera son Président et son Secrétaire.

ART. 46.

Le Secrétaire sera prié, après avoir résumé les appréciations du Jury, de les remettre dans la quinzaine au Comité d'organisation qui les fera connaître aux Sociétés par la voie de la presse orphéonique.

ART. 47.

Les jugements seront rendus à la majorité absolue des voix, les décisions prises à l'unanimité seront mentionnées sur les diplômes.

Le vote sera secret, et autant que possible, les impressions seront recueillies d'une façon écrite et non verbale, afin de ne prêter à aucune supposition d'influence.

ART. 48.

Un Commissaire sera affecté à chaque Jury, il veillera à l'entrée en lice des Sociétés, afin d'éviter les pertes de temps.

Récompenses

ART. 49.

Les prix consisteront en objets d'art, primes en espèces, couronnes, palmes et médailles.

Il sera ajouté à chaque 1^{er} prix de lecture à vue, un panier de vin fin de Champagne, dont l'importance sera en rapport avec le nombre d'exécutants de la Société.

ART. 50.

Il ne sera pas décerné de prix unique alors même qu'il n'y aurait qu'une seule Société présente.

ART. 51.

Les prix n'étant accordés qu'à la valeur réelle de l'exécution et non à la valeur relative des Sociétés

entrées, le Jury ne les décernera qu'à titre de 1^{er}, 2^e ou 3^e prix, il pourra même supprimer ceux qui ne lui sembleraient pas mérités.

ART. 52.

Il n'y aura pas de prix *ex aequo*.

En cas d'égalité dans les suffrages exprimés, le Jury demandera l'exécution d'un chœur ou morceau supplémentaire au choix des Sociétés.

ART. 53.

Un diplôme artistique sera affecté à chaque récompense.

ART. 54.

Des récompenses avec diplômes spéciaux pourront être décernés par le Jury, aux directeurs qui en seront jugés dignes.

ART. 55.

La proclamation et la distribution des prix auront lieu à l'issue de chaque Concours.

ART. 56.

Tout manque d'égards envers le Jury ou les Membres du Comité d'organisation, entraînerait la Société qui s'en serait rendue coupable, soit à la suppression des prix qui lui auraient été décernés, soit à l'interdiction de concourir pendant un délai proportionnel à la gravité de la faute commise.

ART. 57.

Les démarches nécessaires seront faites auprès des Compagnies de chemins de fer, pour obtenir les

réductions ordinaires sur le transport des Sociétés et les plus grandes facilités pour le retour individuel des Membres exécutants et honoraires.

ART. 58.

L'adhésion au Concours entraîne l'obligation de se soumettre loyalement à tous les articles du présent règlement.

Fait à Reims, le 3 Mars 1892.

Le Président du Comité d'Organisation :

A. RENARD (*).

*Président du Tribunal Civil de Reims,
Ancien Président de la Société Philharmonique de Châlons-sur-Marne, et de la Société Philharmonique de Reims.*

Les Vice-Présidents :

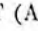
A. JOLLY (A. )

*Adjoint au Maire,
Ancien Vice-Président de la Société Philharmonique.*

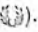
J. POURSAIN (*),
*Chef de la Musique Municipale
de la ville de Reims.*

L. FOSSIER,
*Vice-Président de la Fanfare
des Régates Rémoises*

Les Commissaires généraux :

Ambroise PETIT (A. )

Directeur de l'Orphéon des Enfants de Saint-Remi, de Reims,

Félix LÉVY (A. )

Le Secrétaire général :

T. HUBERT,

Secrétaire adjoint de la Société Philharmonique de Reims.

Les Trésoriers :

Emile MENNESSON (✠), GRÉVIN,
Luthier. *Conseiller Municipal.*
Trésorier adjoint de la Société
Philharmonique de Reims

Le Secrétaire des Orphéons :

L. GRANDBARBE,
Anc. Présid. de l'Orphéon Alsace-Lorraine.

Le Secrétaire des Harmonies :

P. EYCKERMANS,
Chef de la Fanfare des Régates Remoises.

Le Secrétaire des Fanfares :

L. BÉASLAS (O. A. ☉),
Chef de la Fanfare des Tonneliers de Reims

Les Membres du Comité :

FLAMENT, Edouard LEFÈVRE,
Chef de Musique du *Vice-Président de l'Union Chorale.*
132^e de ligne.

Ernest LEFÈVRE (O. A. ☉),
Chef d'Orchestre de la Société Philharmonique de Reims.

J. WIERNBERGER,
Chef des Chœurs de la Société Philharmonique de Reims.

JANTZY, VISÉ,
Chef de la Fanfare *Chef de la Fanfare*
du 3^{me} Canton de Reims. *du 1^{er} Canton de Reims.*

ROUGÉ, DEFFAUX,
Professeur de Chant, *Directeur de la Lyre Amicale*
Ex-Pensionnaire et Lauréat *de Reims.*
du Conservatoire de Paris.

P. HAZART,
Président de la Fanfare des Tonneliers de Reims.

Ce Règlement annule le précédent.



VILLE DE REIMS

GRAND CONCOURS MUSICAL



NATIONAL & INTERNATIONAL

Des 14 et 15 Août 1892

Reims, le 29 Avril 1892.



Le Comité d'organisation du grand Concours musical national et international de la ville de

Reims à Monsieur *J. de la Combelle*

Nous venons solliciter votre précieuse coopération comme Membre du Jury chargé d'attribuer les Récompenses aux Sociétés musicales qui prendront part aux Concours des 14 et 15 Août 1892.

Nous espérons de votre bienveillance une réponse favorable à notre demande.

Par ce même courrier nous vous adressons le Règlement du Concours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Commissaire général.

Amélie

Le Président.

A. Henary



REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE REIMS
Programme Officiel
 DU GRAND
CONCOURS MUSICAL

National et International
 des 14 et 15 Août 1892

Publié sous le Patronage du Comité d'organisation

*Il n'est cité que je préfère à Reims :
 C'est l'ornement et l'honneur de la France ;
 Car, sans compter l'ampoule et les bons vins,
 Charmants objets y sont en abondance.*

LA FONTAINE, Contes.

PRIX : 0^f50

REIMS

*Matot-Braine Imp^r Libraire - Éditeur,
 Henri Matot Fils Succ^r*

1892

- Pascal COLLASSE
- Léon HARDUIN
- MARC
- FANART
- LOUIS DUVAL
- BAISSIÈRES
- SALOMON
- GOSSET
- OLIVIER METRA
- TH^s DUBOIS



GALERIES RÉMOISES

BATAILLE & C^{IE}

REIMS

TELEPHONE

LUMIERE
ELECTRIQUE

EXPOSITION PERMANENTE

Et Grande Mise en Vente de toutes les Nouveautés

— A CHAQUE SAISON —

Affaires considérables vendues très bas prix en :

SOIERIES, VELOURS, PELUCHES, LAINAGES FANTAISIE ET UNIS
ÉTOFFES NOUVELLES, DRAPERIE, FOURRURES

TOILE, RIDEAUX, LINGE CONFECTIONNÉ, MOUCHOIRS

HAUTE NOUVEAUTÉ

A CHACUNE DE CES SAISONS POUR

TOILETTES DE DAMES, FILLETTES & GARÇONS

MANTEAUX, COSTUMES, MODES, JUPES, JERSEY, JUPONS, PEIGNOIRS
CONFECTIONS, CHAPEAUX, PARFUMERIE, BROSSERIE, GANTS
CHEMISES POUR HOMMES, GILETS DE FLANELLE, CRAVATES, FOULARDS
COUVERTURES DE VOYAGE, CHANCELIÈRES, AMEUBLEMENTS COMPLETS

TAPIS, SIÈGES, Etc.

ROBES — DEUILS COMPLETS EN 24 HEURES
COURONNES

NOMBREUSES OCCASIONS A TOUS LES COMPTOIRS

*Le principe de vendre exclusivement de confiance et aux prix les plus
réduits est la règle de conduite des GALERIES RÉMOISES*

Des Tapissiers sont attachés à notre Établissement pour la
POSE et la CONFECTION des RIDEAUX et TAPIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE REIMS

Programme Officiel

DU GRAND

CONCOURS MUSICAL

NATIONAL ET INTERNATIONAL

DES 14 ET 15 AOUT 1892

Publié sous le Patronage du Comité d'Organisation

*Il n'est cité que je préfère à Reims :
C'est l'ornement et l'honneur de la France ;
Car, sans compter l'ampoule et les bons vins,
Charmants objets y sont en abondance.*

LA FONTAINE, Contes.

REIMS

MATOT-BRAINE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR

Henri MATOT, Fils et Successeur

6. Rue du Cadray-Saint-Pierre, 6

1892

TABLE

III

PROGRAMME OFFICIEL

	Pages
Reims	3
<i>La Bienvenue Rémoise</i>	8
Programme des deux jours de Fêtes	9
Comité d'organisation et Commission de finance	15
Modèle de la Médaille officielle et Insignes des Comités et Comissaires	16
Composition du Jury	17
Notice biographique de M. Th. DUBOIS (son portrait)	22
Noms des Donateurs	25
Liste des Sociétés classées pour les Concours à vue, d'exécution, d'honneur et internationaux, avec les Locaux où ils doivent concourir et la nomenclature des Prix en espèces et autres affectés à chaque Concours	27 à 76
Plan colorié de Reims monumental indiquant les Locaux de Concours	42-43
Renseignements généraux pour les Étrangers	78
Itinéraire à suivre pour visiter Reims	85
Table des Sociétés classées par ordre alphabétique	dans le texte
Maisons recommandées à Reims	dans le texte



REIMS

I



Q uoi dont l'origine se perd dans la nuit des âges, Reims, au temps de César, métropole de la Gaule Belgique, plus tard capitale des Rois carlovingiens, capitale aujourd'hui du Nord-Est de la France ! Ton écusson, crénelé de tours, peut se ceindre d'une triple couronne que t'ont successivement acquise la valeur de tes enfants, les produits de ton sol et de ton industrie, enfin la gloire artistique qui rayonne de tes monuments, reflet de tant d'œuvres glorieuses dans les lettres, dans les arts et notamment dans la musique !

Reims, dont l'évêque Remi a donné au Sicambre Clovis le baptême et la couronne ; — Reims où, victorieuse de l'Anglais, Jeanne la libératrice, la triomphante a consacré le roi Charles VII ; — Reims, dont l'un des fils, Jean-Baptiste Colbert, a créé de toutes pièces par son génie les plus solides éléments de la gloire du grand siècle, l'administration, le commerce, la marine et les colonies ; — Reims, où se dressent dans les airs les tours de tes cathédrales, splendides monuments du passé, en même temps que ces milliers de colonnes de l'industrie, soupiraux gigantesques de ces magnifiques usines où font merveille les forces de la nature disciplinées par tes enfants !

Lève-toi en ce jour, vieille cité rémoise ; secoue la poudre des siècles ; revêts tes parures solennelles, couvre-toi de festons et d'oriflammes. Prépare-toi à souhaiter la bienvenue, à faire le plus hospitalier des accueils à ces joyeuses phalanges qui s'en viennent de toutes parts, en jetant dans les airs de mélodieux accords, célébrer dans tes murs, comme autrefois les peuples de la Grèce aux jeux olympiques, la grande fête de la Musique, et se disputer courtoisement les prix et les couronnes que tu proposes à leurs luttes harmonieuses.

N'oublie pas de leur faire admirer, comme à des hôtes qu'on est heureux de recevoir, les monuments qui t'ont

rendue cité fameuse entre toutes les cités de France, et qui rappellent tant de nobles souvenirs de l'histoire nationale; aie soin de leur montrer surtout que tu mérites aussi bien que Rome le titre éminent d'*alma parens virum*: que nombreux en effet sont les enfants qui te font gloire et honneur, et dont les murs, comme des annales de pierre, sont fiers de porter les noms illustres, dont un grand nombre appartiennent à notre histoire: *Gesta Gallie per Remos*. N'y liront-ils pas, en effet, ceux de *S^t Remi* et de *Clovis*, d'*Hincmar* et de *Gerbert*, de *Colbert*, de *Talleyrand*, de *Drouot d'Erton*? Ils y verront encore ceux des architectes Libergier et Robert de Coucy, des historiens Flodoard, dom Marlot et Anquetil, des dessinateurs Nanteuil et Legendre, des savants Pluche et Gêruzez, des bienfaiteurs publics de La Salle, Godinot et Buirette, Pommery, du sculpteur Saint-Marceaux.

Tu les convieras à visiter les trésors de tes musées, les grandes usines où la toison du mérinos s'élabore par mille ingénieuses métamorphoses en tissus somptueux; enfin les vieilles calacombes, sur lesquelles s'édifient des châteaux aux allures féodales, et au sein desquelles se préparent ces millions de bouteilles qui vont porter ton renom jusqu'aux extrémités du monde.

II

De tout temps Reims a aimé et cultivé la musique. Sans vouloir remonter à la création de la première école du rythme grégorien fondée à Reims au temps de Pépin le Bref par les soins du pape Paul III; ni même à l'écolâtre Gerbert (Silvestre II), le législateur de notre maîtrise, qui le premier dota notre cathédrale d'un orgue « qui rendait des sons mélodieux par l'effet de la vapeur », il y a juste un millier d'années. — n'avons-nous pas depuis longtemps dans notre maîtrise même une pépinière de musiciens distingués, quelques-uns même de premier ordre? Citons ce fameux Hardouin qui nous a laissé 361 compositions, Hardouin, dont Chérubini disait: « C'est notre maître à tous »; M. Fanart et son illustre élève, M. Th. Dubois, qui a bien voulu accepter la présidence de notre concours; maître et compositeur des plus renommés, devant qui les portes de l'Institut ne peuvent manquer de s'ouvrir à la prochaine vacance; — plusieurs générations de Carré et de Duval; — M. Robert, le patriarche de la musique

à Reims, le maître vénéré aux précieuses leçons duquel nous devons les Ambroise Petit, les Cury, les Grison, les Ernest Lefèvre, les Missa, les Praslon, les Tritant, les Coquelet, les Dazy, tout ce que Reims compte de professeurs et de compositeurs distingués — sans oublier ceux qui sont venus ensuite, les Henri Marteau, les Bazin, les Dallier, les Stenger, les Maiffait, les Cornet, les Kéfer, les Wiernsberger, les Antoni, les Béaslas — un glorieux mort d'hier — dont les noms se trouvent, comme fondateurs ou directeurs, à la tête de la plupart de nos Sociétés musicales.

Je viens de nommer ces Sociétés, l'orgueil et la gloire de notre ville.

Est-il besoin de rappeler l'*Orphéon des Enfants de Saint-Remi*, fondé en 1867, au sein d'une population ouvrière, par M. *Ambroise Petit*, qui depuis cette époque y a consacré gratuitement toutes ses veilles, toute sa science musicale, et qui a tant de fois conduit à la victoire cette vaillante Société dans les pacifiques arènes des Concours musicaux?

Dirai-je les *Régates rémoises*, dont la Fanfare compte déjà plus d'un quart de siècle d'existence, et dont la glorieuse bannière disparaît sous une brillante accumulation de couronnes, de palmes et de médailles, conquises depuis 1870 en Division d'Excellence?

Et cette autre Fanfare, plus récente, mais dont le mérite grandissant chaque jour rivalise avec sa devancière, la *Fanfare des Tonneliers*, qui pleure encore la perte de son éminent directeur, M. *Béaslas*, mais qu'un nouveau chef promet de conduire aux plus glorieuses destinées.

Ce chef, c'est M. G. Bazin, pendant vingt-cinq ans directeur de notre *Musique municipale*. Sous sa conduite et celle de son sous-chef Eyckermans, elle a conquis les plus glorieux trophées dans tous les grands Concours de France, et s'est à jamais immortalisée dans la grande lutte de l'Exposition internationale de 1889, où elle a été proclamée *la première musique civile de France*, un titre dont elle est justement fière et dont il lui tient à cœur de ne jamais déchoir.

Les limites de cet article ne me permettent que de mentionner l'*Union chorale*, habilement dirigée par M. Grison; l'*Alsace-Lorraine*, fière de son chef Armand Petit; la *Lyre amicale*; la *Fanfare du 3^e Canton* et son chef M. Jantzy; la *Fanfare Cérés* et celle du *4^e Canton*, et mainte autre encore dont le nom m'échappe.

A côté des Orphéons, Harmonies et Fanfares, le culte des grands maîtres trouve chez nous de fervents admirateurs et de zélés pratiquants dans les Sociétés de musique de

chambre, et surtout dans cette excellente *Société Philharmonique*, la plus haute et la plus complète expression de l'art musical à Reims, qui sous l'habile direction de MM. Ern. Lefèvre et Wiersberger, donne périodiquement des Concerts où se font entendre les meilleurs artistes, et où les plus illustres compositeurs voient interpréter leurs œuvres avec une virtuosité et un talent dignes des grands Concerts Parisiens. La résurrection de la *Société Philharmonique* est due à la persévérance de M. A. Renard, aujourd'hui Président du Comité du Concours de 1892.

C'est pour donner carrière à cette sève exubérante d'harmonie dans un centre de population où la musique est cultivée avec une généreuse ardeur et un pieux enthousiasme ; c'est aussi pour rendre aux autres cités où tant de fois nos Sociétés sont allées conquérir palmes et couronnes, l'excellent accueil et les flatteuses acclamations qu'elles ont reçues, qu'à diverses époques notre Ville de Reims convie à de grands Concours les Sociétés musicales de France et des pays voisins, qu'elle leur prépare de glorieuses récompenses, qu'elle tient enfin à honneur de leur faire une magnifique réception.

Chacun de ces Concours, il faut le reconnaître, a été pour Reims une fête mémorable et un splendide succès. Elle a inscrit en lettres d'or dans ses annales ces dates célèbres, dont elle conserve religieusement le souvenir.

Concours international de 1869, présidé par M. Ambroise Thomas ;

Concours international de 1876, également présidé par M. Ambroise Thomas ;

Concours de 1880, présidé par M. Durand, qui, sans être international, n'a pas réuni moins de 130 Sociétés.

Il s'est depuis lors écoulé douze années sans que nous ayons eu de Concours de musique. Nous sommes en retard. C'est un motif pour nous de faire mieux et plus grand que jamais. Aussi l'infatigable Comité d'organisation, auquel M. Ambroise Petit et M. Émile Mennesson ont su communiquer leur puissante activité, s'est multiplié pour tout prévoir, tout disposer, pour créer sans cesse de nouvelles ressources, pour stimuler les bons vouloirs et provoquer les intentions généreuses, pour assurer aux Sociétés une installation aussi commode que possible, pour leur préparer enfin les éléments d'un séjour agréable parmi nous. Jamais d'ailleurs on n'aura vu à Reims ni autant de concours, ni autant de prix, ni surtout des prix d'une importance aussi considérable.

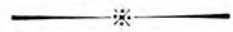
Chacun a voulu contribuer pour sa quote-part à l'œuvre

commune. L'administration municipale a bien fourni une large subvention et accordé toute facilité pour rehausser l'éclat de la fête. Mais c'est surtout la Commission d'organisation, et, à son appel, la Ville tout entière, qui donne cette fête. Rien d'officiel, mais une manifestation toute spontanée, et qui se traduira par un fraternel et cordial accueil, par des attentions et des prévenances de toutes sortes, par des divertissements, des réjouissances publiques. Toutes les portes s'ouvriront devant nos hôtes de quelques jours. Les trésors d'art, les monuments historiques, toutes les curiosités de la ville leur seront accessibles. C'est à qui leur en fera les honneurs. Partout ils rencontreront des visages riants, des cœurs ouverts, des vivats pour applaudir à leurs triomphes, des flûtes de notre excellent Champagne pour les arroser et les célébrer avec eux : enfin l'harmonie des relations mutuelles rivalisera avec celles de leurs instruments.

Puissent-ils tous, ces hôtes bienvenus, vainqueurs et vaincus, impressionnés par l'éclat de nos réceptions, par la chaude cordialité de notre accueil, par le souvenir de toutes les merveilles et de toutes les richesses artistiques que nous leur aurons fait admirer, et — pourquoi ne le dirions-nous pas ? — sous la suggestive influence de ce délicieux nectar champenois, d'où s'échappe pétillant et scintillant un vif rayonnement de finesse et de gaité gauloises, — puissent-ils tous s'écrier et répéter longtemps, avec le bon La Fontaine :

IL N'EST CITÉ QUE JE PRÉFÈRE A REIMS :
C'EST L'ORNEMENT ET L'HONNEUR DE LA FRANCE !

P.-A. OGÉE.



La Bienvenue Rémoise

AUBADE qui sera chantée par les Sociétés Chorales de Reims réunies, avec accompagnement de Musique militaire, par la Musique Municipale des Sapeurs-Pompier de Reims, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, les 14 et 15 Août, après le Défilé, à 10 heures.

Ecoutez ! Amis de la France,
Et vous, Enfants nés au Pays !
Nous garderons la souvenance
De ces jours de plaisirs exquis.

REIMS a pris ses grands airs de fête
Pour vous faire un accueil jaloux ;
Des bravos voici la tempête
Qui nous dit : C'est le rendez-vous !

Etrangers ! que dans vos Patries
Résonnent nos joyeux accents !
Que les flots de ces harmonies
Franchissent les plus hauts versants !

Ces combats n'ont pas de mitraille ;
Ils font gloire à l'humanité !
A l'assaut ! mais pour la médaille
En chantant la fraternité !

Paroles et Musique d'HALLICE-ERRDAN.
Arrangement par Alfred FLAMANT.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE
DE
REIMS



VILLE
DE
REIMS

DIMANCHE 14 & LUNDI 15 AOUT 1892

GRAND CONCOURS MUSICAL

National et International

DE

SOCIÉTÉS CHORALES, HARMONIES & FANFARES

ORGANISÉ PAR

LES SOCIÉTÉS MUSICALES RÉMOISES

SOUS LE PATRONAGE DE LA MUNICIPALITÉ

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

M. LE D^r H. HENROT (✳, I 🌿), Maire de Reims.
M. A. RENARD (✳), Président du Tribunal Civil.
M. A. JOLLY (🌿), Adjoint au Maire de Reims.

PRÉSIDENTE ARTISTIQUE :

M. Théodore DUBOIS (✳, I 🌿), Professeur de
Composition Musicale au Conservatoire, Inspecteur
de l'Enseignement Musical.

PROGRAMME OFFICIEL.

Reproduction interdite.

PREMIÈRE JOURNÉE

Dimanche 14 Août

ORPHÉONS

Excellence; Division supérieure; 1^{re} Division, 1^{re} et 2^e Sections

2^e Division, 1^{re} et 2^e Sections et 3^{me} Division

HARMONIES ET FANFARES

Des Troisièmes Divisions

A 9 heures 1/2 du matin, **Défilé** avec le Concours des Sociétés Musicales, Réunion Boulevard de la République (Allée des Maronniers), à 9 heures très précises.

Itinéraire. — Place Drouot-d'Erlon, rue de l'Étape, rue de Talleyrand, rue de Vesle, place du Palais-de-Justice, rue des Tapissiers, place Royale, rue Colbert et place de l'Hôtel-de-Ville.

A 10 heures, **Vin d'honneur** offert par la Municipalité aux Membres du Jury, aux Présidents, aux Directeurs et aux Commissaires des Sociétés, à l'Hôtel de Ville.

Morceau d'ensemble : **BIENVENUE RÉMOISE**, paroles et musique de M. X..., par les Sociétés Chorales de Reims et la Musique Municipale des Sapeurs-Pompiers. — **Airs Nationaux.**

A l'issue du vin d'honneur, les Sociétés se rendront dans les Locaux désignés pour la Lecture à vue qui commencera à 10 heures 1/2.

A midi, à la Cathédrale, **Messe (basse) en Musique**, sous la direction de M. J. GRISON, organiste du grand orgue de Notre-Dame :

1. *Exécution (avec trompettes) de la Marche* extraite de la Messe de Ch. Goussu.
2. *Solo de Violon*, par M. X...
3. *Motet au St-Sacrement*, par M. POTIER, basse solo des Orphéonistes Lillois.
4. *Fantaisie religieuse*, par l'Harmonie de Montceau-les-Mines.

A 2 heures, **Concours d'Exécution**, dans les 19 Locaux suivants :

Pour les prix d'entrée et détail se reporter aux pages ci-dessous

1	Cirque. — Orphéons. Division supérieure étrangère, Excellence française	37
2	Grand Théâtre. — Orphéons. 1 ^{re} Division 2 ^e Section française, Excellence étrangère	38
3	Pensionnat des Frères. — Orphéons. 1 ^{re} Division 1 ^{re} Section étrangère. Division supérieure française	39
4	Archevêché. — Orphéons. 1 ^{re} Division 2 ^e Section étrangère, 1 ^{re} Division 1 ^{re} Section française	46
5	Embarcadère. — Orphéons. 3 ^e Division 2 ^e Section, 2 ^e Division 2 ^e Section	47
6	Ecole maternelle (rue de Monsieur). — Orphéons. 3 ^e Division 1 ^{re} Section, 2 ^e Division 2 ^e Section	48
7	Ecole maternelle (rue Libergier). — Orphéons. 3 ^e Division 3 ^e Section, 2 ^e Division 1 ^{re} Section	49
8	Ecole de la rue du Jard. — Harmonies. 3 ^e Division 3 ^e Section Groupe A	51
9	Ecole du boulevard Carteret. — Harmonies. Groupe B	51
10	Lycée de jeunes Filles. — Harmonies. 3 ^e Division 2 ^e Sect., 3 ^e Division 1 ^{re} Section	52
11	Cour de l'Hôtel de Ville. — Fanfares. 3 ^e Division 1 ^{re} Section Groupe A	53
12	Ecole professionnelle. — Fanfares. Groupe B	54
13	Cour du Lycée. — Fanfares. 3 ^e Division 2 ^e Section Groupe A	54
14	Bal Français. — Fanfares. Groupe B	55
15	Groupe scolaire (rue de Cernay). — Fanfares. Groupe C	56
16	Salle municipale (rue du Mont-d'Arène). — Fanf. 3 ^e Division 3 ^e Section Groupe A	56
17	Cercle ouvrier (ancienne Brasserie St-Thomas). — Fanf. Groupe B	57
18	Abattoir (avenue de Paris). — Fanfares. Groupe C	58
19	Ecole de Gargons (rue Perdue). — Fanfares. Groupe D	58

A 5 heures du soir, **Concours d'Honneur :**

- 1 Théâtre. — *Orphéons*. Entre les premiers prix des 2^e et 3^e Divisions (toutes sections) 50
- 2 Cour de l'Hôtel de Ville. — *Harmonies*. Entre les premiers prix de la 3^e Division (toutes sections) 53
- 3 Lycée. — *Fanfarses*. Entre les premiers prix de la 3^e Division (toutes sections) 59

A 8 heures 1/2 du soir, **Concours International :**

- Cirque. — *Orphéons*. Entre les premiers prix des Sociétés françaises et étrangères, Excellence, Division supérieure et Première Division (toutes sections) 50

A 10 heures 1/2 du soir, **Bal public et gratuit**, au Kiosque des Marronniers.

Illuminations des Promenades.

DEUXIÈME JOURNÉE

Lundi 15 Août

HARMONIES ET FANFARES

*Excellence ; Division supérieure ; 1^{re} Division, 1^{re} et 2^e Sections
2^e Division, 1^{re} et 2^e Sections*

A 9 heures 1/2 du matin, **Défilé** avec le Concours des Sociétés Musicales. Réunion Boulevard de la République (*Allée des Marronniers*), à 9 heures très précises.

Itinéraire. — Place Drouet-d'Erlon, rue Saint-Jacques, rue de Vesle, rue de Talleyrand, rue du Cadran-Saint-Pierre, rue de l'Arbalète, place des Marchés, rue Colbert et place de l'Hôtel-de-Ville.

A 10 heures, **Vin d'honneur** offert par la Municipalité aux Membres du Jury, aux Présidents, aux Directeurs et aux Commissaires des Sociétés, à l'Hôtel de Ville.

Morceau d'ensemble : **BIENVENUE RÉMOISE**, paroles et musique de M. X..., par les Sociétés Chorales de Reims et la Musique Municipale des Sapeurs-Pompiers. — **Airs Nationaux.**

A l'issue du vin d'honneur, les Sociétés se rendront dans les Locaux désignés pour la Lecture à vue qui commencera à 10 heures 1/2.

A midi, à la Cathédrale, **Messe (basse) en Musique**, sous la direction de M. J. GRISON, organiste du grand orgue de Notre-Dame :

1. *Exécution* (avec trompettes) de la *Marche héroïque de Jeanne d'Arc*, de TH. DUBOIS.
2. *Kyrie*, Chœur par l'Union chorale des Orphéonistes Lillois ELWART.
3. *Ave Maria*, Solo par M. MOULIN — S'-Yves BAX.
4. *Sanctus*, Chœur par l'Union chorale — BEETHOVEN.

A 2 heures, **Concours d'Exécution** dans les 10
Locaux suivants :

*Pour les prix d'entrée et détails
se reporter aux pages ci-dessous*

1 Grand Théâtre. — <i>Harmonies.</i> 1 ^{re} Division 1 ^{re} Section, Division supérieure française, Excellence française.....	66
2 Cirque. — <i>Harmonies.</i> Division supérieure étrangère, Excellence étrangère.....	67
3 Abattoir (avenue de Paris) — <i>Harmonies.</i> 1 ^{re} Division 2 ^e Sect.	68
4 Cour de l'Hôtel de Ville — <i>Harmonies.</i> 2 ^e Division 2 ^e Section, 2 ^e Division 1 ^{re} Section.....	68
5 Pensionnat des Frères (rue de Venise) — <i>Fanfarses.</i> Division supérieure française, Excellence française.....	70
6 Cirque. — <i>Fanf.</i> 1 ^{re} Division 1 ^{re} Section étrangère, Excellence étrangère.....	71
7 Cour du Lycée. — <i>Fanf.</i> 1 ^{re} Division 2 ^e Section étrangère, 1 ^{re} Division 1 ^{re} Section française, Supérieure étrangère.....	72
8 Ecole professionnelle. — <i>Fanfarses.</i> 2 ^e Division 1 ^{re} Section française, 1 ^{re} Division 2 ^e Section française.....	73
9 Abattoir (avenue de Paris) — <i>Fanf.</i> 2 ^e Division 2 ^e Section Groupe A.....	74
10 Bal français. — <i>Fanfarses.</i> Groupe B.....	75

A 5 heures du soir, **Concours d'honneur :**

1 Cour de l'Hôtel de Ville. — <i>Harmonies.</i> Entre les premiers prix de la 2 ^e Division (toutes sections).....	69
2 Lycée. — <i>Fanfarses.</i> Entre les premiers prix de la 2 ^e Division (toutes sections).....	75

A 6 heures du soir, **Banquet Officiel.** salle Bernardin.

A 8 heures 1/2 du soir, **Concours International :**

Cirque. — <i>Harmonies et Fanfarses.</i> Entre les premiers prix des Sociétés françaises et étrangères, Excellence, Division supérieure et 1 ^{re} Division (toutes sections).....	70 et 76
---	----------

A 10 heures 1/2 du soir, **Bal public et gratuit** au Kiosque des Marronniers.

Illuminations des Promenades.

AVIS. — Des Cartes nominatives valables pendant les deux journées et donnant accès dans tous les locaux de concours seront délivrées au prix de 15 fr. chez M. Em. MENNESSON, luthier, rue des Tapissiers, 10.

COMITÉ D'ORGANISATION

M.M.

Président

A. RENARD (*), *Président du Tribunal Civil de Reims, ancien Président de la Société Philharmonique de Châlons-sur-Marne et de la Société Philharmonique de Reims.*

Vice-Présidents

J. POURSAIN (*), *Chef de la Musique Municipale de la ville de Reims.*

L. FOSSIER, *Vice-Président de la Fanfare des Régates Rémoises.*

Commissaires généraux

AMBROISE PETIT (A ☉), *Directeur de l'Orphéon des Enfants de Saint-Remi de Reims.*

FÉLIX LÉVY (A ☉).

Secrétaire général

T. HUBERT, *Secrétaire adjoint de la Société Philharmonique de Reims.*

Trésoriers

ÉMILE MENNESSON (X), *Luthier, Trésorier adjoint de la Société Philharmonique de Reims.*

MACQUART-LEROUX, *Conseiller Municipal.*

Secrétaire des Orphéons

L. GRANDBARBE, *ancien Président de l'Orphéon Alsace-Lorraine.*

Secrétaire des Harmonies


P. EYCKERMANS, *Chef de la Fanfare des Régates Rémoises.*

Secrétaire des Fanfarses

G. JANTZY, *Chef de la Fanfare du 3^{me} Canton de Reims.*

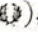
MM.

Membres du Comité

- FLAMENT, *Chef de Musique du 132^e de ligne.*
 ÉDOUARD LEFEVRE, *Vice-Président de l'Union Chorale.*
 ERNEST LEFEVRE (A ) , *Chef d'Orchestre de la Société Philharmonique de Reims.*
 J. WIERNBERGER, *Chef des Chœurs de la Société Philharmonique de Reims.*
 VISÉ, *Chef de la Fanfare du 4^e Canton de Reims.*
 ROUGÉ, *Professeur de Chant, Ex-Pensionnaire et Lauréat du Conservatoire de Paris.*
 DEFFAUX, *Directeur de la Lyre Amicale de Reims, Membre de la Musique municipale.*
 P. HAZART, *Président de la Fanfare des Tonneliers de Reims.*
 PERSON, *Avocat.*

COMMISSION DE FINANCES

MM.

- F. LÉVY (A ) , *Président.*
 CH. SOHET, *Secrétaire.*
 JENNESSEAUX, *Vice-Secrétaire.*
 HENRI MATOT, *Trésorier.*
 CENSIER,
 FLAMANT,
 TOURTE,
 TRENTElivres,
 VIVILLE,

Membres de la Commission.

**INSIGNES ET RÉCOMPENSES
DU
GRAND CONCOURS DE REIMS**

Des 14 et 15 Août 1892

MODÈLE DE LA MÉDAILLE OFFICIELLE



INSIGNES DES COMITÉS



INSIGNES DES COMMISSAIRES



COMMISSAIRE DE SOCIÉTÉ

COMMISSAIRE DE SALLE

COMMISSAIRE DU JURY

Les INSIGNES & MÉDAILLES ont été fournis par M. QUENTIN, Bijoutier, Rue de l'Étape, 4. REIMS.

MAISON QUENTIN

Rue de l'Etape, 14

REIMS

HORLOGERIE, BIJOUTERIE
JOAILLERIE, ORFÈVREURIE D'ARGENT
BRONZES D'ART
GARNITURES DE CHEMINÉES

GRAND CHOIX DE DIAMANTS

Maison la plus importante de toute la région

AGRANDISSEMENT CONSIDÉRABLE DES MAGASINS

SPECIALITÉ DE CORBEILLES DE MARIAGE

Seul Représentant

A REIMS



de l'Orfèvrerie
CHRISTOPHE

EXPOSITION UNIVERSELLE 1889

Deux grands Prix classe 21 et classe 62, ORFÈVREURIE & ÉLECTROCHIMIE

Médaille d'Or, classe 41, NICKEL ET MÉTAL BLANC

COMPOSITION DU JURY

PRÉSIDENT DES JURYS DES ORPHÉONS

M. THÉODORE DUBOIS, *, I O, Professeur de composition musicale au Conservatoire, Inspecteur de l'enseignement musical, Paris.

PRÉSIDENT DES JURYS DES SOCIÉTÉS INSTRUMENTALES

M. G. WETTGE, *, I O, Chef de musique de la Garde Républicaine, Paris.

MEMBRES

MM.

BELLEVILLE, Professeur de musique, Reims.

BERGERET, Professeur de musique, Rouen.

BOISSON (F.), A O, Rédacteur du *Monde orphéonique*, Paris.

BONNAIRE (l'abbé), Witry-les-Reims.

BOUCHEL, Chef de musique au 26^e de ligne, Nancy.

CAHUC, Chef de musique au 67^e de ligne, Soissons.

CAMBON (J.), A O, Chef d'orchestre des théâtres royaux de Belgique, Bois-Colombes.

CARLIER (Albert), Compositeur de musique, Directeur du Choral-Club, Valenciennes.

CAZELLES (J.), Chef de musique au 94^e de ligne, Bar-le-Duc.

CHABAS (E.), Chef de musique au 128^e de ligne, Sedan.

CHARLIER, Professeur de musique, Sous-Chef de la Musique municipale, Reims.


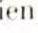



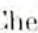
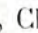
MM.


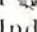


- CLÉMENT (A.), Compositeur de musique, Directeur de la *Gazette artistique*, Paris.
- CLÉMENT (G.), ancien Chef de musique de l'armée, Directeur de la Fanfare municipale de Montmirail.
- COMMETTANT (O.), ✱, I Ⓞ, Paris.
- CORNET (Ch.), Reims.
- COQUELET (O.), A Ⓞ, Chef de musique au 2^e régiment du génie, Montpellier.
- COURALLY (Cl.), ex-Chef de musique, Paris.
- CURY (E.), A Ⓞ, Compositeur de musique, Paris.
- DALLIER (H.), Membre du comité d'études du Conservatoire de Paris, Organiste de Saint-Eustache.
- DAZY (P.), Maître de chapelle de la Cathédrale, Reims.
- DE LOOSE (H.), A Ⓞ, Directeur de la Société royale des Orphéonistes de Tournai.
- D'HERDT (L.), A Ⓞ, Professeur de chant, ex-artiste de l'Opéra comique, Vincennes.
- X DE LA TOMBELLE (F.), A Ⓞ, Compositeur de musique, Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, Paris.
- DE TUGNY (A.), ✱, Beaurieux (Aisne).
- DE VOS (C.), Compositeur de musique, Paris.
- DEPLAIX (E.), A Ⓞ, Directeur du journal *l'Orphéon*, Paris.
- DERÈME, Chef de musique au 5^e de ligne, Compiègne.
- DEVRIIN (A.), Chef de musique au 2^e régiment de chasseurs à pied, Mons.
- DEVRIIN (J.), Chef de musique au 2^e régiment de chasseurs à cheval, Mons.
- DORNBIRNER, Professeur de musique, Organiste de l'église Saint-Maurice, Reims.
- DOVIN (E.), Chef de musique au 72^e de ligne, Amiens.
- DUBOIS (F.), A Ⓞ, de l'Opéra de Paris, Asnières.
- DUHEM (H.), Chevalier de l'ordre de Léopold, décoré de la Croix civique de 1^{re} classe, Bruxelles.

MM.

- DUPIRE (Amédée), ✱, ex-Chef de Musique, Douai.
- DUREAU (Th.), ✱, A Ⓞ, ex-Chef de musique d'artillerie, Directeur honoraire du Conservatoire de Saint-Etienne, Paris.
- DUVAL (Ernest), Professeur de musique, Reims.
- FAUTRIER (E.), A Ⓞ, Chef de musique au 82^e de ligne, Montargis.
- FISCHER (E.), I Ⓞ, Chevalier de Charles III, Professeur au collège Rollin, Compositeur, Saint-Mandé.
- FLAMENT, Chef de musique au 132^e de ligne, Reims.
- FURGEOT, Chef de musique au 106^e de ligne, Châlons-sur-Marne.
- GAILLARD (E.), Sous-Chef de musique au 134^e de ligne, Mâcon.
- GARNIER-MARCHAND, Compositeur de musique, Paris.
- GÉSUS (R.), Chevalier de l'ordre d'Isabelle la Catholique, 1^{er} prix du Conservatoire de Paris, Chef de musique de l'Ecole d'artillerie, Le Mans.
- GUILBAUT (E.), Artiste de l'Opéra, Président de l'Association des Cornettistes, Paris.
- GRISON (J.), Organiste de la Cathédrale, Directeur de l'Union chorale, Reims.
- HERBÉ (H.), Professeur et Compositeur de musique, Reims.
- HEYMANS (F.), A Ⓞ, Compositeur de musique, Bruxelles.
- KARREN (Léon), A Ⓞ, Chef de musique de la Flotte, Brest.
- KNOLL, Chef de musique de 1^{re} classe en retraite, Troyes.
- LAMOTTE (Antony), Chef d'orchestre, Compositeur de musique, Paris.
- LECAIL (C.), Chef de musique au 5^e régiment d'infanterie, Anvers.
- LÉCUYER, A Ⓞ, Maire de Beaurieux.
- LEENDERS (Maurice), A Ⓞ, Chevalier de l'ordre de Léopold, Directeur de l'Académie de musique, Tournai.

MM.

- LEFÈVRE (Ernest), A , Chef d'orchestre de la Philharmonique, Reims.
- LEPOIVRE, A , ancien Chef de musique, Verzy.
- LORY (Victor), Directeur de l'École des orphéons, Paris.
- MAIGNIER (P.), Chef de musique au 91^e de ligne, Mézières.
- MAILFAIT (L.), Compositeur et Professeur de musique, Reims.
- MAILLY, A , Chef de musique de la Légion étrangère, Saïda.
- MAYEUR (F.), Chef de musique au 43^e de ligne, Lille.
- MONTAGNE (Louis), Directeur de l'Académie de musique, Tourcoing.
- MOOK (L.), Chef d'orchestre de la Symphonie et Chorale de la Société Chàlonnaise, Châlons-sur-Marne.
- MONNEREAU, Chef de musique de l'École d'artillerie du 2^e corps d'armée, La Fère.
- MULDERMANS (Ch.), Chef de musique au 1^{er} chasseurs à pied, Charleroi.
- MULLOT (E.), , A , ex-Chef de musique, Soissons.
- NIVERD, Professeur de musique, Reims.
- PAINPARÉ (J.), , Chevalier de l'ordre de Léopold, Inspecteur des Musiques de l'armée belge, Anvers.
- PARÈS (H.), Chef de musique au 108^e de ligne, Bergerac.
- PRINCIAUX, Professeur de musique, Reims.
- PETIT (Armand), Directeur-Président de l'Orphéon Alsace-Lorraine, Reims.
- PUTTEVILS (G.), , Chevalier de l'ordre de Léopold, Chef de musique, Tournai.
- ROLAND, Directeur de la Philharmonique de Charleville.
- ROUGÉ, Professeur de chant, Reims.
- RYEMBAULT, Membre de la Société des Auteurs et Compositeurs de musique, Charleville.
- SCHMIDT (G.), Chef de musique au 76^e de ligne, Paris.

- SIMON (A.), A , Rédacteur en chef du *Monde orphéonique*, Paris.
- STENGER, Professeur de musique, Reims.
- TILLIARD, Compositeur de musique, Directeur du *Monde instrumental*, Paris.
- TURINE, Directeur de la musique du régiment des Carabiniers belges, Bruxelles.
- VANTOUROUX (P.), Sous-chef de musique au 132^e de ligne, Reims.
- VASSEUR (J.), I , Chevalier de l'ordre du Christ de Portugal et de l'Indépendance du Monténégro, Organiste et Compositeur de musique, Versailles.
- VIDAL (P.), Chef de chant à l'Opéra, grand Prix de Rome, Paris.
- VILLEFRANCK (H.), Directeur du Grand Théâtre de Reims.
- WABOT (V.), I , de l'Opéra, Professeur au Conservatoire national de musique, Paris.
- WIERNBERGER, Compositeur de musique, Directeur des chœurs de la Société Philharmonique, Reims.
- WORMSER (A.), grand Prix de Rome, Paris.
- YUNG (Alf.), I , Pianiste-Compositeur, Bar-le-Duc.

CÉLÉBRITÉ CHAMPENOISE

M. **Théodore DUBOIS** est né à *Rosnay* (près Reims). Il fit ses premières études musicales sérieuses dans notre ville, sous la direction de M. Louis Fanart pour l'harmonie, et de M^{lle} Charpentier, aujourd'hui M^{me} Nottelet, pour le piano. Il vint jeune encore à Paris, protégé par M. le Vicomte de Breuil, et entra au Conservatoire où il fit de brillantes études, terminées par l'obtention du Grand prix de Rome. A son retour à Paris, il devint maître de chapelle de Sainte-Clotilde. Il fit entendre à cette église le Vendredi Saint de l'année 1867, une œuvre importante : *Les Sept Paroles du Christ*, qui fut jouée ensuite au Conservatoire et aux Concerts Padeloup. Cet ouvrage appela l'attention sur le nom de son auteur ; on le chante aujourd'hui partout et il est devenu presque populaire.

Voici les ouvrages principaux de Th. Dubois :

Les Sept Paroles du Christ, Oratorio pour soli, chœurs et orchestre. — *Le Paradis Perdu*, Drame oratorio pour soli, chœurs et orchestre (1^{er} Prix de la Ville de Paris en 1878). — *La Guzla de l'Emir* (Théâtre Lyrique, 1874). — *Le Pain Bis* (Opéra Comique, 1878). — *La Farandole*, Ballet en 3 actes (Opéra, 1883). — *Aben Hamet*, Opéra en 4 actes (Théâtre Italien, 1884). — Plusieurs *suites d'orchestre*. — Plusieurs *Messes*. — Plusieurs collections de *Motets*. — Deux recueils de *Mélodies*. Trois recueils de *Pièces d'orgue*. Deux recueils de *Pièces de piano*. *Concerto de piano avec orchestre*. — Des *Scènes lyriques* pour soli, chœurs et orchestre ;



M. THÉODORE DUBOIS

Né à Rosnay (Marne), le 24 août 1837.

des *Chœurs* et des *Morceaux détachés* pour orchestre ;
chant, piano et divers instruments.

N'oublions pas la belle *Marche de Jeanne d'Arc*, composée
pour la Ville de Reims.

Ses ouvrages didactiques sont :

Notes et Études d'harmonie et *87 Leçons d'harmonie*.

M. Th. Dubois a été pendant quelques années maître de
chapelle de la Madeleine, où il est aujourd'hui encore orga-
niste du grand orgue.

Professeur d'harmonie au Conservatoire de 1871 à 1891, il
fut nommé, en cette dernière année, Professeur de haute
composition en remplacement de Léo Delibes.

Il est Inspecteur de l'enseignement musical, Membre de
la Commission de l'Enseignement supérieur au Conserva-
toire, Membre de l'Académie de Reims, Chevalier de la
Légion d'honneur et Officier de l'Instruction publique.

Signature autographe
de
M. TH. DUBOIS



NOMS DES DONATEURS

- M. le comte René Chandon de Briailles, une couronne de vermeil grand module.
- M. Renard, président du Tribunal civil, président d'honneur du concours, une couronne de vermeil grand module.
- La Fanfare des Tonneliers, une couronne de vermeil grand module.
- L'Orphéon des Enfants de Saint-Remi, une couronne de vermeil.
- M. le général Brugère, une couronne de vermeil.
- MM. E. Mercier et C^e, d'Épernay, une palme de vermeil.
- M. Douce, notaire, une palme de vermeil.
- La Loge maçonnique, deux palmes de vermeil.
- M. Henri Herbé, une palme de vermeil.
- La Société Philharmonique, une médaille de vermeil couronnée.
- La Fanfare des Régates Rémoises, 3 médailles de vermeil grand module.
- M. Ambroise Petit, commissaire général du concours, deux médailles de vermeil.
- M. Hazart, président de la Fanfare des Tonneliers, une médaille de vermeil.
- M. Bugg, directeur du *Courrier de la Champagne*, une médaille de vermeil.
- M. Martin-Baudesson, une médaille de vermeil.
- M. Jules Martin, une médaille de vermeil.
- Le personnel de la maison E. Mennesson, une médaille de vermeil.
- Le Club amical, une médaille de vermeil.
- M. le sous-préfet Humbert, une médaille de vermeil.
- Les Elèves de M. Charles Petit, deux médailles de vermeil.
- Le sénateur M. Diancourt, une palme de vermeil.
- M. Ch. Lecomte, président de l'Orphéon des Enfants de Saint-Remi, deux médailles de vermeil grand module.
- Le Syndicat de la Boucherie, une couronne de vermeil.
- M. le docteur Jolicœur, une médaille de vermeil.
- M. Havart, directeur de la Société l'Avenir, une médaille de vermeil.
- Le Personnel de la Maison MATOT-BRAISE, une médaille de vermeil.
- MM. Geisler et C^e, à Avize, une palme de vermeil.
- M. l'abbé Champsaur, curé de Saint-André, une médaille de vermeil.
- M. Harlaut, une médaille de vermeil.
- L'Union chorale, une couronne de vermeil.
- La Fanfare des Tonneliers, une médaille de vermeil couronnée.
- M. Ad. Jacquemart, une médaille de vermeil.
- Le Conseil général de la Marne, une médaille de vermeil grand module et deux palmes de vermeil.
- M. Jolly, adjoint au maire, une médaille de vermeil.
- M. Védie-Jacquart, une médaille de vermeil.
- La Fanfare Cérès, une couronne de vermeil.

- M. Maillot-Valser, une médaille de vermeil.
M. Desaubeau, une médaille de vermeil.
La Fanfare du 3^e Canton, une palme de vermeil.
M. Macquart-Leroux, une médaille de vermeil.
M. Ritscher, rue Werlé, une médaille de vermeil.
La Chambre syndicale des débitants de la ville de Reims, une palme en or et une en argent.
Les succursalistes des Etablissements économiques, douze médailles de vermeil.
M. Gérard de Recondo, une palme de vermeil.
M. Halbardier, président de la Sentinelle, une médaille de vermeil grand module.
Les Employés de la Société anonyme des Déchets de la fabrique de Reims, une médaille de vermeil grand module.
Le Syndicat de la boulangerie, une couronne de vermeil.
M. Charles T..., négociant en bouchons à Epernay, une médaille de vermeil.
M. Clicquot, hôtelier, une médaille de vermeil grand module.
M. Raoul Chandon de Briailles, à Epernay, une couronne de vermeil grand module.
M. Félix Lévy, une médaille de vermeil.
M. Fossier, une médaille de vermeil.
M. Armand Petit, directeur de la Société Alsace-Lorraine, une médaille de vermeil.
M. Paul Benoit, une médaille de vermeil.
M^{rs} Trailin, une médaille de vermeil.
M. Burchard-Delbeck, une médaille de vermeil.
M. Reys, banquier à Château-Thierry, une médaille de vermeil.
M. le Colonel Baudot, une palme de vermeil.
M. Victor Lambert, une couronne de vermeil.
M. Polliart, une palme de vermeil.
Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, deux médailles de vermeil.
M. Bardoux, négociant en Champagne, Rilly, une médaille de vermeil.
M. Ch. Schlumpf, nég. en Champagne, Epernay, une méd. de vermeil.
M. Armand Hammel, une médaille de vermeil.
Le Comice agricole, une médaille de vermeil grand module.
M. Grison, directeur de l'Union chorale et organiste de la Métropole, une médaille de vermeil grand module.
Les Elèves du Cours supérieur de Chant des écoles communales du 4^e canton, une médaille de vermeil.
MM. Laplanche et Fortin, une lyre de vermeil.
L'Indépendant Rémois, une palme de vermeil.
M. E. Mennesson, une médaille de vermeil.
M. Champion (J.), président de la Fanfare du 3^e canton, une couronne de vermeil.
M. E. Godret, une médaille de vermeil.

JOURNÉE DU DIMANCHE 14 AOUT

CONCOURS DE LECTURE A VUE

(à huis clos)

A 10 heures et demie du matin

ORPHÉONS

CIRQUE ⁽⁵⁾

Division supérieure étrangère

1^{er} Prix. Couronne de vermeil (grand module) et un panier de Champagne.

1. **Cercle Concordia de Bruxelles.** — D^r M. CARPAY, 82 ex.

Excellence française

1^{er} Prix. Couronne de vermeil (très gr. module) et un panier de Champagne.

2^e — Couronne de vermeil (grand module).

3^e — Couronne de vermeil.

1. **Choral de Belleville, Paris.** — D^r M. JOUVIN, 90 exécut.

2. **Union chorale des Orphéonistes Lillois, Lille.** — D^r M. RAY, 140 ex.

3. **Union orphéonique de Cambrai.** — D^r M. LEBRUN, 142 ex.

4. **Les Enfants de Lutèce, Paris.** — D^r M. PASTOR, 110 ex.

5. **Les Enfants de St-Denis (Seine).** — D^r M. DESMET, 120 ex.

NOTA. — Les chiffres placés à droite des titres des Locaux de Concours correspondent à ceux indiqués sur le plan de REIMS MONUMENTAL.

PROGRAMME OFFICIEL.

Reproduction interdite.

GRAND THÉÂTRE ⁽¹⁶⁾

1^{re} Division — 2^e Section française

- 1^{er} Prix. Couronne de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Couronne de vermeil.

1. Chorale du XVII^e arrond^t, Paris. — D^r M. SOYER, 38 ex.
2. Soc. chor. de Courbevoie (Seine). — D^r M. LAMBERT, 35 ex.
3. Orphéon de Troyes. — D^r M. OLIVIER, 42 ex.

Excellence étrangère

- 1^{er} Prix. Couronne de vermeil (très gr. module) et un panier de Champagne.
 2^e — Couronne de vermeil (grand module).

1. Cécilienne de Genève (Suisse). — D^r M. BERGALONNE, 100 ex.
2. Cercle Fétis, Mons (Belgique). — D^r M. FISCHER, 130 ex.
3. Cercle Haydn, St-Josse-t-en-Noode (Belgique). — D^r M. HOTON, 104 ex.

PENSIONNAT DES FRÈRES, rue de Venise ⁽¹⁵⁾

1^{re} Division — 1^{re} Section étrangère

- 1^{er} Prix. Couronne de vermeil et un panier de Champagne.

1. Union dramatique de Luxembourg-Ville. — D^r M. MULLER, 52 ex.

Division supérieure française

- 1^{er} Prix. Couronne de vermeil (grand module) et un panier de Champagne.
 2^e — Couronne de vermeil.
 3^e — id.

1. Orphéonistes St-Quentinois, St-Quentin. — D^r M. LÉTANG, 70 ex.
2. Les Fils d'Orphée, Puteaux (Seine). — D^r M. GRAVE, 70 ex.

3. Chevê de Belleville, Paris. — D^r M. FAUVELLE, 46 ex.
4. L'Alsacienne, Paris. — D^r M. STELLMANN, 40 ex.
5. Chorale de Melun. — D^r M. HUBERT, 45 ex.

ARCHEVÊCHÉ ⁽²⁾

1^{re} Division — 2^e Section étrangère

- 1^{er} Prix. Couronne de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Couronne de vermeil.

1. Les Enfants de Cuesmes (Belgique). — D^r M. Van der LINDEN, 67 ex.
2. Orph. de la Meuse de Falmignoul (Belgique). — D^r M. MOUSSOUX, 85 ex.

1^{re} Division — 1^{re} Section française

- 1^{er} Prix. Couronne de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Couronne de vermeil.
 3^e — id.

1. Les Allobroges, Paris. — D^r M. SCHNÉKLUD, 55 exécut.
2. Chorale Catésienne, Cateau (Nord). — D^r Van ECKHOVEN, 54 ex.
3. Orph. Typo-Lithographique, Amiens. — D^r M. 61 ex.
4. Orphéon de Tours (Indre-et-Loire). — D^r M. SARTEL, 48 ex.

EMBARCADÈRE ⁽¹⁰⁾

3^e Division — 2^e Section

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Palme de vermeil.

1. Les Enfants de Méhul, Givet. — D^r M. de SALELLES, 48 ex.
2. Union chorale de Bray-s/-Seine (S.-et-M.). — D^r M. PLARD, 24 ex.

2^e Division — 2^e Section — GROUPE A

- 1^{er} Prix. Couronne de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Couronne de vermeil.
 3^e — id.

1. Concordia de Thaon-les-Vosges. — D^r M. KENSIER, 43 ex.
2. Les Enfants de Chevé, Charleville. — D^r M. BERGER, 47 ex.
3. Orph. Tourquennois, Tourcoing. — D^r M. DESMITTÈRE, 60 ex.
4. Union chorale de Jeumont (Nord). — D^r M. GUILLOT, 66 ex.

ÉCOLE MATERNELLE, rue de Monsieur ⁽⁵⁾

3^e Division — 1^{re} Section

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil et un panier de Champagne.

1. La Nouzonnaise, Nouzon. — D^r M. GILLET, 41 exécut.

2^e Division — 2^e Section — GROUPE B.

- 1^{er} Prix. Couronne de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Couronne de vermeil.
 3^e — id.

1. L'Indépendante de Verdun. — D^r M. TROUSLARD, 39 ex.
2. Union chorale de Chauny. — D^r M. JACQUOT, 34 ex.
3. Orphéon de Boulogne (Seine). — D^r M. DARBLAY, 35 ex.
4. Orphéon de St-Gobain. — D^r M. FONDMMANN, 35 ex.
5. Soc. lyrique de Mézières. — D^r M. MARBUANT, 38 ex.

ÉCOLE MATERNELLE, rue Libergier ⁽⁷⁾

3^e Division — 3^e Section

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Médaille de vermeil.
 3^e — id.

1. Chorale de Bohain. — D^r M. HAZARD, 35 exécutants.
2. Les Intimes de St-Quentin. — D^r M. ROTH, 28 ex.
3. Orphéon de Billy-sur-Aisne. — D^r M. PESTEL, 22 ex.
4. Lyre ardennaise, Charleville. — D^r M. ROUSSEAUX, 35 ex.

2^e Division — 1^{re} Section

- 1^{er} Prix. Couronne de vermeil et un panier de Champagne.

1. L'Union chorale d'Epernay. — D^r M. CHARDON, 39 ex.

La proclamation et la distribution des Prix auront lieu à l'issue de chaque Concours

HARMONIES

ÉCOLE DE LA RUE DU JARD ⁽⁶⁾

3^e Division — 3^e Section — GROUPE A

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Médaille de vermeil.
 3^e — id.
 4^e — id.

1. Vrizey (Ardennes). — D^r M. AUBLIN, 36 exécutants.
2. Sap.-Pomp. de Bazancourt. — D^r M. MARCHAND, 42 ex.
3. Municipale de Revin. — D^r M. VASSEUR, 45 ex.
4. Société musicale de Floing. — D^r M. GRENET, 34 ex.
5. Gerspunsart. — D^r M. MARIE-RADELET, 46 ex.
6. Symphonie de Fumay. — D^r M. LINGLET, 38 ex.

ÉCOLE DU BOULEVARD CARTERET ⁽⁴⁾

GROUPE B

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Médaille de vermeil.
 3^e — id.

1. **Municipale de Cormicy.** — D^r M. BENOIST, 26 exécut.
2. **Union musicale de Cernay-les-Reims.** — D^r M. LELIÈVRE, 24 ex.
3. **Hermonville.** — D^r M. G. BUGG, 26 exécutants.
4. **Ste-Cécile de Prouilly.** — D^r M. COQUELET, 28 ex.
5. **La Neuville-en-Tourne-à-Fuy.** — D^r M. MASSON, 18 ex.

LYCÉE DE JEUNES FILLES ⁽¹⁴⁾

3^e Division — 2^e Section

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Palme de vermeil.

1. **Municipale d'Hirson.** — D^r M. LEBRUN, 41 exécutants.
2. **Municipale de Braisne.** — D^r M. FLAMANT, 29 exécut.

3^e Division — 1^{re} Section

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Palme de vermeil.

1. **Val-des-Bois de Warmeriville.** — D^r M. LADAME, 47 ex.
2. **Philharmonique de Raucourt.** — D^r M. BAUDRY, 43 ex.

FANFARES

SALLE DE L'HOTEL DE VILLE ⁽¹²⁾

3^e Division — 1^{re} Section — GROUPE A

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Médaille de vermeil.
 3^e — id.
 4^e — id.

1. **Condé-sur-Marne.** — D^r M. JACQUART, 29 exécutants.
2. **Les Amis réunis. Rethel.** — D^r M. RICHER, 30 ex.
3. **Fanfare de Suippes.** — D^r M. CHAUMONT, 37 ex.
4. **Les Enfants du Valois, Crépy-en-Valois.** — D^r M. VÉRIN, 35 ex.
5. **Munic^l Sapeurs-Pomp., Warmeriville.** — D^r M. BRIMONT, 27 ex.
6. **Municipale de Boult-s/-Suippe.** — D^r M. PORGEON, 24 ex.

ECOLE PROFESSIONNELLE ⁽⁹⁾

GROUPE B

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Médaille de vermeil.
 3^e — id.

1. **Fanfare de Rosny-s/-Bois (Seine).** — D^r M. DESOYER, 22 ex.
2. **Fanfare de Bazancourt.** — D^r M. VILMET, 25 ex.
3. **L'Industrielle de Cirey-s/-Vezouze (M -et-M.).** — D^r M. MARTIN, 26 ex.
4. **Fanfare de Malesherbes (Loiret).** — D^r M. DOSNE, 22 ex.
5. **La Vigneronne de Trigny.** — D^r M. LIBERT, 26 ex.

COUR DU LYCÉE ⁽¹³⁾

3^e Division — 2^e Section — GROUPE A.

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Médaille de vermeil.
 3^e — id.

1. **Musique de La Fère.** — D^r M. DERVAUX, 39 exécut.
2. **Fanfare de Le Gard.** — D^r M. VÉRON, 52 ex.
3. **Municipale de Loivre.** — D^r M. PORGEON, 29 ex.
4. **Municipale de Vervins.** — D^r M. BONCOURT, 36 ex.

BAL FRANÇAIS ⁽⁶⁾

GROUPE B

- 1^{er} Prix.* Palme de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Médaille de vermeil.
 3^e — id.

1. Fanfare d'Étreux. — D^r M. NOË, 29 exécutants.
2. Municip^{le} de Mareuil-s-Ay. — D^r M. KELLER, 28 ex.
3. Fanfare de Montcornet. — D^r M. DECQ, 28 ex.
4. Manufacture Daltroff, l'Abeille de St-Quentin. — D^r M. CATTÉ, 34 ex.

GROUPE SCOLAIRE, rue de Cernay ⁽¹¹⁾

GROUPE C

- 1^{er} Prix.* Palme de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Médaille de vermeil.
 3^e — id.

1. Municipale de Coulanges. — D^r M. LECART, 22 ex.
2. Fanfare d'Estrées-St-Denis. — D^r M. FOULON, 23 ex.
3. Fanfare des XV de St-Simon. — D^r M. REMY, 20 ex.
4. Fanf. de St-Martin-d'Ablois. — D^r M. GUILLAUME, 21 ex.

SALLE MUNICIPALE, rue du Mont-d'Arène ⁽¹⁷⁾3^e Division — 3^e Section — GROUPE A

- 1^{er} Prix.* Palme de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Médaille de vermeil.
 3^e — id.
 4^e — id.

1. Les Amis réunis, Signy-l'Abbaye. — D^r M. LABOUE, 53 ex.
2. Union musicale d'Urcel. — D^r M. GAUDRILLON, 31 ex.
3. Fanfare comm. de Brancourt. — D^r M. LEPINE, 30 ex.
4. Mun. des Sap.-Pomp. de Signy-l'Abbaye. — D^r M. CHARBONNEAUX, 46 ex.
5. Musique libre de Marle. — D^r M. RAPP, 31 ex.
6. La Dizoise de Dizy-le-Gros. — D^r M. JACQUET, 28 ex.

CERCLE OUVRIER, ancienne Brasserie St-Thomas ⁽¹⁸⁾

GROUPE B

- 1^{er} Prix.* Palme de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Médaille de vermeil.
 3^e — id.

1. Municipale de Notre-Dame de Liesse. — D^r M. JACQUEMIN, 23 ex.
2. Soc. Philharm. de la Ferté-Chevresis. — D^r M. CAILLOT, 29 ex.
3. Lyre St-Quentinoise de Saint-Quentin. — D^r M. SUEUR, 25 ex.
4. Les Sapeurs-Pomp. de St-Brice-Courecelles. — D^r M. CAURETTE, 26 ex.
5. Municipale de Donchery. — D^r M. BERTHE, 29 ex.

ABATTOIR, avenue de Paris ⁽¹⁾

GROUPE C

- 1^{er} Prix.* Palme de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Médaille de vermeil.
 3^e — id.
 4^e — id.

1. Fanfare de Ste-Marie-à-Py. — D^r M. CHARLIER, 19 ex.
2. Fanfare d'Ambonnay. — D^r M. DESAINTMARTIN, 20 ex.
3. Fanfare de Romain. — D^r M. LIVERNEAUX, 20 ex.
4. Fanfare de Crugny. — D^r M. ROUSSEAUX, 21 ex.

5. La Vigneronne, de Serzy-et-Prin. — D^r M. HÉDOIN, 21 ex.
 6. Les Enfants de l'Arne, de St-Etienne-à-Arne. — D^r M. CADART, 23 ex.

ÉCOLE DE GARÇONS, rue Perdue ⁽¹⁹⁾

GRUPE D

- 1^{er} Prix, Palme de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Médaille de vermeil.
 3^e — id.

1. Municipale de Mesbrecourt. — D^r M. PLAQUET, 18 ex.
 2. La Fraternelle de Thil. — D^r M. RICHON, 15 ex.
 3. Fanfare de Dontrien. — D^r M. GUYOT, 18 ex.
 4. Fanfare de Wadelincourt. — D^r M. SARAZIN, 16 ex.

Division spéciale de classement

Fanfare du Patronage de Sillery. — D^r M. PÉCHENARD, 18 ex.

*La proclamation et la distribution des Prix auront lieu
 à l'issue de chaque Concours*

LISEZ CHAQUE SEMAINE
LES PETITES AFFICHES MATOT - BRAINE
 JOURNAL D'ANNONCES
 Judiciaires, Légales & Avis divers

CONCOURS D'EXÉCUTION

A 2 heures précises

ORPHÉONS

CIRQUE ⁽⁵⁾

Prix d'entrée	}	Stalles réservées...	3 fr.
		Premières.....	2 fr.
		Secondes.....	1 fr.

Division supérieure étrangère

Morceaux imposés :

Levée de Soleil sur la Montagne, paroles de Paul COLLIN, musique d'André WORMSER.

Les Feux follets, paroles de Pierre GHEUST, musique de Paul VIDAL.

1^{er} Prix. Une Palme de vermeil et une prime en espèces de 600 fr.

1. Cercle Concordia de Bruxelles. — D^r M. CARPAY, 82 ex.

E.ccellence française

Morceaux imposés :

Après la Moisson, paroles de Pierre BARBIER, musique de Th. DUBOIS.

Les Vendanges de Champagne, paroles de H. DESMOULIN, musique de H. DALLIER.

Spécialité de Bouquets Riches | **BOLUT - MOREAU**
 Médailles Or, Vermeil et Argent * Horticulteur-Fleuriste & Grainier
 DIPLOME D'HONNEUR | 26, Rue Colbert, 26 — REIMS
 COURONNES, CROIX, CORBEILLES DE TABLE, ETC.

- 1^{er} *Prix*. Une palme de vermeil (grand module) et une prime en espèces de 1,000 fr.
 2^e — Palme de vermeil et une prime en espèces de 400 fr.
 3^e — Palme de vermeil.

1. Choral de Belleville, Paris. — D^r M. JOUVIN, 90 exécut.
 2. Union chorale des Orphéonistes Lillois, Lille. — D^r M. RAY, 140 ex.
 3. Union orphéonique de Cambrai. — D^r M. LEBRUN, 142 ex.
 4. Les Enfants de Lutèce, Paris. — D^r M. PASTOR, 110 ex.
 5. Les Enfants de St-Denis (Seine). — D^r M. DESMET, 120 ex.

GRAND THÉÂTRE ⁽¹⁵⁾

Prix d'entrée	}	Fauteuils d'orchestre et loges de balcon...	3 fr.
		Parquet et deuxièmes galeries	2 fr.
		Parterre et amphithéâtre	1 fr.

1^{re} Division — 2^e Section française

Morceaux imposés :

Levez-vous Marion, paroles de X..., musique de LA TOMBELLE.
Soldat, paroles de Ed. GUÉNAUD, musique de J.-A. WIERNBERGER.

- 1^{er} *Prix*. Palme de vermeil et une prime en espèces de 200 fr.
 2^e — Palme de vermeil et une prime en espèces de 75 fr.

1. Chorale du XVII^e arrondt, Paris. — D^r M. SOYER, 38 ex.
 2. Soc. chor. de Courbevoie (Seine). — D^r M. LAMBERT, 35 ex.
 3. Orphéon de Troyes. — D^r M. OLLIVIER, 42 ex.

Excellence étrangère

Morceaux imposés :

Après la Moisson, paroles de Pierre BARBIER, musique de Th. DUBOIS.

Les Vendanges de Champagne, paroles de H. DESMOULIN, musique de H. DALLIER.

- 1^{er} *Prix*. Palme de vermeil (grand module) et une prime en espèces de 1,000 fr.
 2^e — Palme de vermeil et une prime en espèces de 400 fr.

1. Cécilienne de Genève. — D^r M. BERGALONNE, 100 ex.
 2. Cercle Fétis, Mons. — D^r M. FISCHER, 130 ex.
 3. Cercle Haydn, St-Josse-t-en-Noode. — D^r M. HOTON, 104 ex.

PENSIONNAT DES FRÈRES, rue de Venise ⁽¹⁵⁾

Prix d'entrée : 1 franc.

1^{re} Division — 1^{re} Section étrangère

Morceaux imposés :

Levez-vous Marion, paroles de X..., musique de LA TOMBELLE.
Soldat, paroles de Ed. GUÉNAUD, musique de J.-A. WIERNBERGER.

- 1^{er} *Prix*. Palme en vermeil et une prime en espèces de 300 fr.

1. Union dramatique le Luxembourg-Ville. — D^r M. MULLER, 52 ex.

Division supérieure française

Morceaux imposés :

Lever de Soleil sur la Montagne, paroles de Paul COLLIN, musique d'André WORMSER.

Les Feux follets, paroles de Pierre GHEUSI, musique de Paul VIDAL.

- 1^{er} *Prix*. Palme de vermeil et une prime en espèces de 600 fr.
 2^e — id. id. 250 fr.
 3^e — id. id.

MANUFACTURE GÉNÉRALE
D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

POUR FANFARE, HARMONIE ET ORCHESTRE
12 Médailles d'honneur d'Or et d'Argent
SPÉCIALITÉ DE VIOLONS GUARINI

PIANOS PERFECTIONNÉS AVEC MOLLIPHONE

Évitant l'usure du Mécanisme et assourdissant le Piano à volonté
SYSTÈME BREVETÉ S. G. D. G.

Adopté par les Professeurs du CONSERVATOIRE NATIONAL de Paris
Par la Maison PLEYEL, WOLFF et C^o, de Paris

DIPLOME D'HONNEUR ET MÉDAILLE D'OR

Payements à termes, par mois, depuis 25 fr.
— au comptant..... — 650 fr.
800 — 1000 — 1100 — 1200 — 1350 fr.

A Ste-Cécile, 10, Rue des Tapissiers, A REIMS
Émile MENNESSON

FACTEUR DE PIANOS, Breveté S. G. D. G.

FOURNISSEUR DES PROFESSEURS DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE PARIS

Éditeur du Journal *Sainte-Cécile*

Grand choix de Pianos des Maisons ERARD et PLEYEL, vendus avec avantage sur les Maisons de Paris

Abonnement à la lecture Musicale depuis 20 fr. par an
ACCORD et ENTRETIEN des PIANOS par Abonnement

Exactitude et Travail artistique garanti

Quatre Accordeurs sont attachés à la Maison, dont deux diplômés
des Maisons ERARD et PLEYEL

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS — REMISE A NEUF DES PIANOS

Envoi FRANCO du Catalogue illustré contre demande affranchie

ANCIENNE MAISON PETITJEAN-BERTRAND
FONDÉE EN 1722

PIERRE PETITJEAN
REIMS


15 Place Royale

NONNETTES

MASSEPAINS

PAINS D'ÉPICES, BISCUITS

DEMANDEZ LE PAVÉ DE REIMS PETITJEAN
& LE BISCUIT DE REIMS PETITJEAN



CHOCOLAT des PÈRES TRAPPISTES de l'ABBAYE d'IGNY
 Par **FISMES** (Marne)
 On le trouve dans toutes les bonnes Épiceries et Confiseries
MACHINES A COUDRE "SINGER"
 55, Rue de Vesle, 55 - REIMS

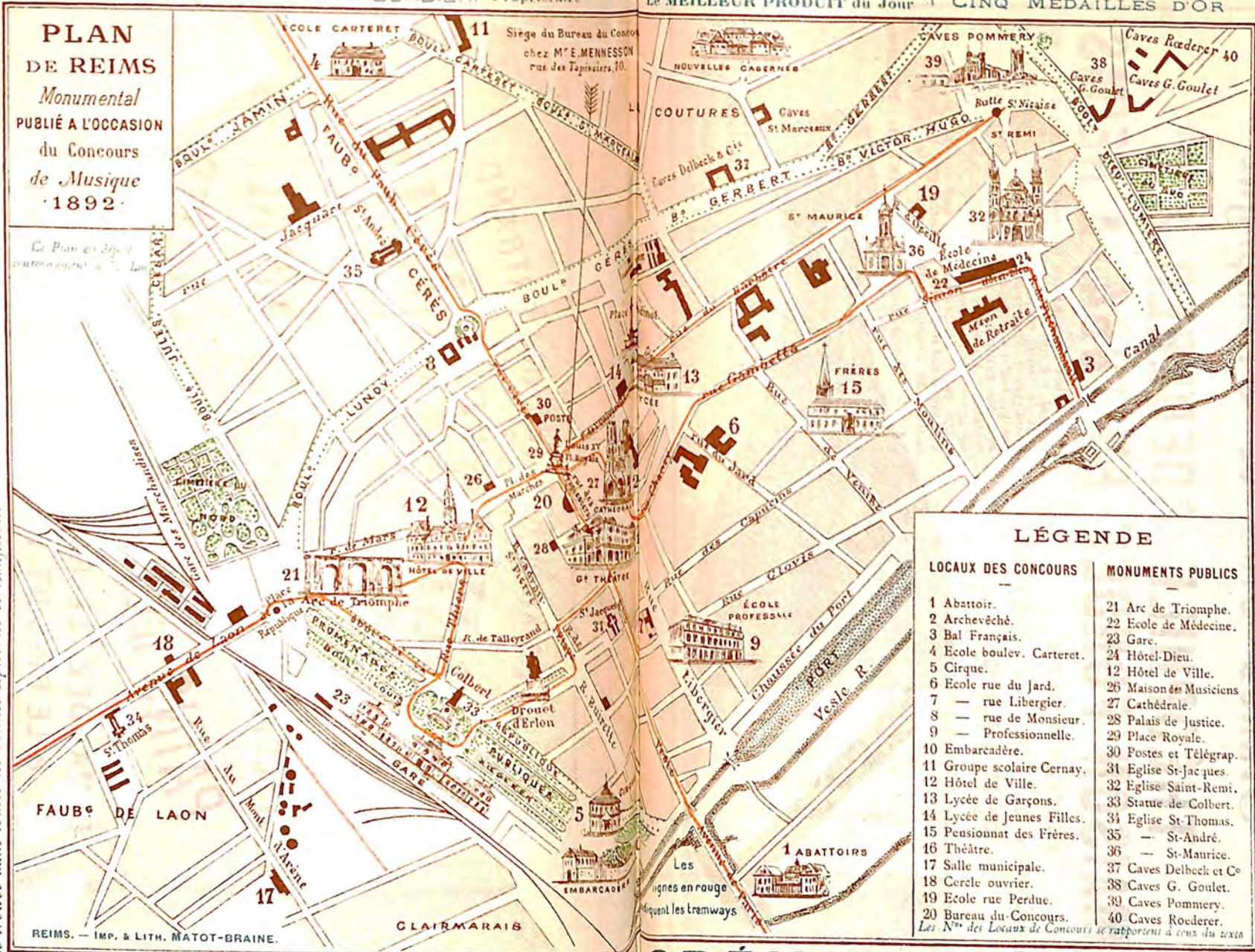
GRAND HOTEL LE PLUS VASTE
 ET LE MIEUX SITUÉ
 REIMS - Près la Cathédrale - REIMS
 Omnibus à tous les Trains - BORDIER, Propriétaire

Demander dans tous les Cafés
 Le **VERMOUTH-GUIGNE**
L'AMER-GUIGNE
 Le MEILLEUR PRODUIT du Jour

Exiger le Litre **GUIGNE**
HARLAUT...REIMS
 CINQ MÉDAILLES D'OR

PLAN DE REIMS
 Monumental
 PUBLIÉ A L'OCCASION
 du Concours
 de Musique
 1892

Le Plan est déposé
 conformément à la Loi



LÉGENDE

LOCAUX DES CONCOURS	MONUMENTS PUBLICS
1 Abattoir.	21 Arc de Triomphe.
2 Archevêché.	22 Ecole de Médecine.
3 Bal Français.	23 Gare.
4 Ecole boulev. Carteret.	24 Hôtel-Dieu.
5 Cirque.	12 Hôtel de Ville.
6 Ecole rue du Jard.	26 Maison des Musiciens
7 - rue Libergier.	27 Cathédrale.
8 - rue de Monsieur.	28 Palais de Justice.
9 - Professionnelle.	29 Place Royale.
10 Embarcadère.	30 Postes et Télégrap.
11 Groupe scolaire Carnay.	31 Eglise St-Jacques.
12 Hôtel de Ville.	32 Eglise Saint-Remi.
13 Lycée de Garçons.	33 Statue de Colbert.
14 Lycée de Jeunes Filles.	34 Eglise St-Thomas.
15 Pensionnat des Frères.	35 - St-André.
16 Théâtre.	36 - St-Maurice.
17 Salle municipale.	37 Caves Delbeck et Co
18 Cercle ouvrier.	38 Caves G. Goulet.
19 Ecole rue Perdue.	39 Caves Pommery.
20 Bureau du-Concours.	40 Caves Roderer.

Les N^{os} des Locaux de Concours se rapportent à ceux du texte

SPÉCIALITÉ D'OUTILLAGE & D'ARTICLES DE MENAGE
SIMÉON FRÈRES & C^{ie}
 24, Rue de Vesle - REIMS (touchant le Passage Poterlet)

CRÉMIEUX TAILLEUR PARISIEN
 INNOVATEUR DU COMPLET SUR MESURE A 35 Fr.
 Maison faisant le mieux et vendant le meilleur marché

LORSON-COLSON
 EAUX MINÉRALES DE TOUTES SOURCES
ROGER-VALLÉE
 REIMS - 17, RUE DE MONSIEUR - REIMS
 SPÉCIALITÉ DE PAPIERS PEINTS - TENTURES DE STYLE
 VITRAUPHANIÉ - Imitation de Vitraux peints

Grands Vins de Champagne

THÉOPHILE ROEDERER & C^o MAISON FONDÉE EN 1864, A REIMS

BUREAUX & CAVES
Avenue de Châlons
REIMS

Les Vins de la MAISON THÉOPHILE ROEDERER & C^o, FONDÉE EN 1864, à Reims, ont seuls obtenu à l'Exposition universelle de Paris, en 1887, et aux grandes Expositions, les premières récompenses pour leur excellente qualité; ces hautes distinctions, ainsi que le bouchage spécial, sont une garantie de supériorité et de provenance incontestables. En outre de l'étiquette, chaque, qualité est désignée sur le bouchon.

Les cades de cette Maison sont une des plus grandes curiosités naturelles de la Champagne; les Sociétés participant au Concours sont admises à les visiter.

UNIQUE TÉLÉGRAPHIQUE : « CRISTAL » REIMS



Dépôt à PARIS, rue Lafayette, 44
et 104, rue de Bercy

NOTA. — Écrire la Raison Sociale
en toutes lettres

Au coin de la Place des Marchés et de la Rue Colbert

PHARMACIE RÉGIONALE

TELEPHONE

DU

TELEPHONE

Man spricht
Deutsch

NORD-EST

English
Spoken

La plus vaste et la mieux approvisionnée de France
REIMS - 52 et 54, Place des Marchés, et Rue Colbert, 10 et 12 - REIMS

C. VELPRY, Pharmacien - Chimiste

MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

Usine à Vapeur : Rue Saint-Thomas, 14 et 16

VENTE AU PRIX DE GROS

MÉDICAMENTS DOSÉS ET TITRÉS

LABORATOIRE CENTRAL pour les analyses bactériologiques et
chimiques appliquées à la médecine et à l'industrie

Analyses des VINS URINES, LAITS, ENGRAIS, etc., depuis 3 fr.

Comptoir des Spécialités et des Eaux minérales
Françaises et Etrangères

SPÉCIALITÉ DE VINS DE QUINQUINA

ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE (provenance directe)

Bandages. Bas à varices, Ceintures, Irrigateurs, etc., vendus
50 0/0 moins cher que chez les spécialistes

PRODUITS VÉTÉRINAIRES, AGRICOLES & INDUSTRIELS

APPAREILS & PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES

Réduction de prix supplémentaire aux fonctionnaires
militaires, employés de chemins de fer
membres de sociétés, etc.

Service spécial pour les Expéditions dans tous pays

1. Orphéonistes St-Quentinois, St-Quentin — D^r M. LÉTANG, 70 ex.
2. Les Fils d'Orphée, Puteaux. — D^r M. GRAVE, 70 ex.
3. Chevê de Belleville, Paris. — D^r M. FAUVILLE, 46 ex.
4. L'Alsacienne, Paris. — D^r M. STELLMANN, 40 ex.
5. Chorale de Melun. — D^r M. HUBERT, 45 ex.

ARCHEVÊCHÉ ⁽²⁾

Prix d'entrée : 1 franc.

1^{re} Division — 2^e Section étrangère

Morceaux imposés :

Levez-vous Marion, paroles de X..., musique de LA TOMBELLE.
Soldat, paroles de Ed. GUÉNAUD, musique de J.-A. WIERNBERGER.

1^{er} Prix. Palme de vermeil et une prime en espèces de 200 fr.
 2^e — id. id. 75 fr.

1. Les Enfants de Cuesmes. — D^r M. Van der LINDEN, 67 ex.
2. Orph. de la Meuse de Falmignoul. — D^r M. MOUSSOUX, 85 ex.

1^{re} Division — 1^{re} Section française

Morceaux imposés :

Levez-vous Marion, paroles de X..., musique de LA TOMBELLE.
Soldat, paroles de Ed. GUÉNAUD, musique de J.-A. WIERNBERGER.

1^{er} Prix. Palme de vermeil et une prime en espèces de 300 fr.
 2^e — id. id. 100 fr.
 3^e — id. id.

1. Les Allobroges, Paris. — D^r M. SCHNÉKLÜD, 55 ex.
2. Chorale Catésienne, Cateau. — D^r Van ECKOVEN, 54 ex.

3. ~~Orph. Typo-Lithographique~~, Amiens. — D^r M. 61 ex.
4. Orphéon de Tours. — D^r M. SARTEL, 48 ex.

EMBARCADÈRE ⁽¹⁰⁾

Prix d'entrée : 50 centimes

3^e Division — 2^e Section

Morceau imposé :

Le Bon Forgeron, paroles de HUGNY, musique de Th. SOURILAS.

1^{er} Prix. Palme de vermeil.
 2^e — Médaille de vermeil.

1. Les Enfants de Méhul, Givet. — D^r M. de SALELLES, 48 ex.
France. Amb. THOMAS.
2. Union chorale de Bray-s/Seine. — D^r M. PLARD, 24 ex.
Comte Ory. ROSSINI.

2^e Division — 2^e Section

Morceau imposé :

Près du Lac, paroles et musique de LÉON PALIARD.

1^{er} Prix. Couronne de vermeil.
 2^e — Palme de vermeil.
 3^e — id.

1. Concordia de Thaon-les-Vosges. — D^r KENSIER, 43 ex.
L'Etoile de la France. JEAN RITZ.
2. Les Enfants de Chevê, Charleville. — D^r M. BERGER, 47 ex.
Le Pain. SAINTIS.
3. Orph. Tourquennois, Tourcoing. — D^r M. DESMITTÈRE, 60 ex.
Le Matin. LAURENT DE RILLÉ.
4. Union chorale de Jeumont. — D^r M. GUILLOT, 66 ex.
Gaule et France. SAINTIS.

ÉCOLE MATERNELLE, rue de Monsieur (6)

Prix d'entrée : 50 centimes

3^e Division — 1^{re} Section

Morceau imposé :

Le Bon Forgeron, paroles de HUGNY, musique de Th. SOURILAS.

1^{er} Prix. Palme de vermeil.

1. La Nouzonnaise. Nouzon. — D^r M. GILLET, 41 ex.
La Violette. PALIARD.

2^e Division — 2^e Section

Morceau imposé :

Près du Lac, paroles et musique de Léon PALIARD.

1^{er} Prix. Couronne de vermeil.

2^e — Palme de vermeil.

3^e — id.

1. L'Indépendante de Verdun. — D^r M. TROUSLARD, 39 ex.
Les Guides du Mont-Blanc. RITZ.
2. Union chorale de Chauny. — D^r M. JACQUOT, 34 ex.
Le Chant des Amis. Amb. THOMAS.
3. Orphéon de Boulogne. — D^r M. DARBLAY, 35 ex.
X... Z***.
4. Orphéon de St-Gobain. — D^r M. FONDMANN, 35 ex.
Au Travail. L. MAILFAIT.
5. Soc. lyrique de Mézières. — D^r M. MARBUANT, 38 ex.
Les Oiseaux bénis. SAINTIS.

Lisez et consultez chaque Semaine
« Les Petites Affiches Matot-Braine »

ÉCOLE MATERNELLE, rue Libergier (7)

Prix d'entrée : 50 centimes

3^e Division — 3^e Section

Morceau imposé :

Le Bon Forgeron, paroles de HUGNY, musique de Th. SOURILAS.

1^{er} Prix. Palme de vermeil.

2^e — Médaille de vermeil.

3^e — id.

1. Chorale de Bohain. — D^r M. HAZARD, 35 exécutants.
Une Halte de nuit au désert. Ach. DUPONT.
2. Les Intimes de St-Quentin. — D^r M. ROTH, 28 ex.
La Noce au Village. Laurent de RILLÉ.
3. Orphéon de Billy-sur-Aisne. — D^r M. PESTEL, 32 ex.
L'Orphéon c'est le Peuple. SAINTIS.
4. Lyre ardennaise, Charleville. — D^r M. ROUSSEAU, 35 ex.
Chœur de BuvEURS. LINTERMANS.

2^e Division — 1^{re} Section

Morceau imposé :

Près du Lac, paroles et musique de Léon PALIARD.

1^{er} Prix. Couronne de vermeil.

1. L'Union chorale d'Épernay. — D^r M. CHARDON, 39 ex.
La Cour des Miracles. Léo DELIBES.

La proclamation et la distribution des Prix auront lieu
à l'issue de chaque Concours

CONCOURS D'HONNEUR

Entre les Premiers Prix des 2^{me} et 3^{me} Divisions
(toutes sections)

THÉÂTRE ⁽¹⁶⁾

A 5 heures précises du soir

Prix d'entrée } Fauteuils d'orchestre, parquet, loges et
 } fauteuils de balcon 1 fr.
 } Parterre, 2^e galeries et amphithéâtre 50 c.

DEUXIÈME DIVISION

1^{er} Prix. Couronne médaillée.

2^e — id.

TROISIÈME DIVISION

1^{er} Prix. Couronne médaillée.

2^e — id.

CONCOURS INTERNATIONAL

Entre les Premiers Prix des Sociétés françaises
et étrangères. Excellence. Division supérieure
et Première Division (toutes sections)

CIRQUE ⁽⁵⁾

A 8 heures 1/2 précises du soir

Prix d'entrée } Stalles réservées. 5 fr.
 } Premières 3 fr.
 } Secondes..... 1 fr.

EXCELLENCE

Prix. Couronne médaillée et une prime en espèces de 2,000 fr.

SUPÉRIEURE

Prix. Couronne médaillée et une prime en espèces de 1,000 fr.

PREMIÈRE DIVISION

Prix. Couronne médaillée et une prime en espèces de 500 fr.

HARMONIES

ÉCOLE DE LA RUE DU JARD ⁽⁶⁾

Prix d'entrée : 25 centimes

3^e Division — 3^e Section — GROUPE A

Morceau imposé : *Fête-Watteau* (Fantaisie-Ballet). O. COQUELET.

1^{er} Prix. Palme de vermeil.

2^e — Médaille de vermeil.

3^e — id.

4^e — id.

1. Vrizedy. — D^r M. AUBLIN, 36 exécutants.
Le Papillon métamorphosé (Fantaisie). RYEMBAULT.
2. Sap.-Pomp. de Bazancourt. — D^r M. MARCHAND, 42 ex.
Ouverture fantastique. GOVAERT.
3. Municipale de Revin. — D^r M. VASSEUR, 45 ex.
Loin du Pays. BOUILLON.
4. Société musicale de Floing. — D^r M. GRENET, 34 ex.
La Belle Impéria (Fantaisie). BOSCH.
5. Gespunsart. — D^r M. MARIE-RADELET, 46 ex.
Le Droit du Seigneur (Ouverture). VAN VERDINGHEN.
6. Symphonie de Fumay. — D^r M. LINGLET, 38 ex.
Mes Adieux à l'Amérique (Ouverture). LEROUX.

ÉCOLE DU BOULEVARD CARTERET ⁽⁴⁾

Prix d'entrée : 25 centimes

GROUPE B

Morceau imposé : *Fête-Watteau* (Fantaisie-Ballet). O. COQUELET.

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil.
 2^e — Médaille de vermeil.
 3^e — id.

1. Municipale de Cormicy. — D^r M. BENOIST, 26 exécut.
Euterpe (Fantaisie). LABOLE.
2. Union musicale de Cernay-les-Reims. — D^r M. LELIÈVRE, 24 ex.
Macbeth (Fantaisie). VERDI.
3. Hermonville. — D^r M. G. BUGG, 26 ex.
Cromwell (Ouverture). LAUNAY.
4. Ste-Cécile de Prouilly. — D^r M. COQUELET, 28 ex.
Marie-Henriette (Ouverture). MONTAGNE.
5. La Neuville-en-Tourne-à-Fuy. — D^r M. MASSON, 18 ex.
Daphnis et Chloé (Fantaisie). MOURGUE.

LYCÉE DE JEUNES FILLES ⁽¹⁴⁾

Prix d'entrée : 50 centimes

3^e Division — 2^e Section

Morceau imposé : *Fête-Watteau* (Fantaisie-Ballet). O. COQUELET.

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil.
 2^e — Médaille de vermeil.

- Municipale d'Hirson. — D^r M. LEBRUN, 41 exécutants.
Ouverture du Lac des Fées. AUBERT.
2. Municipale de Braisne. — D^r M. FLAMANT, 29 exécut.
Marie-Henriette (Ouverture). MONTAGNE.

3^e Division — 1^{re} Section

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil.
 2^e — Médaille de vermeil.

1. Val-des-Bois de Warmeriville. — D^r M. LADAME, 47 ex.
Mireille (Fantaisie). GOUNOD.
2. Philharmonique de Raucourt. — D^r M. BAUDRY, 43 ex.
La Basoche. MESSENGER.

MAISONS DE COMMERCE DE REIMS SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉES

A LA VILLE DE REIMS

NOUVEAUTÉS & CONFÉCTIONS

E. GUILBERT

REIMS - 1, Place Royale, 1 - REIMS

SPÉCIALITÉ

DE

COSTUMES ET CONFÉCTIONS POUR DAMES

Robes de Deuil sur mesures en
24 heures.

Jupes, Peignoirs, Matinées, Jerseys.

Soieries noires et couleurs, Velours.
Lainages unis et fantaisies, Tissus
haute nouveauté.

Etoffes noires et demi-deuil, Draperies pour Dames.

Toiles pour Draps et pour Chemises
Draps tout faits, Taies d'Oreillers,
Tabliers, Torchons.

Serviettes, Services de Table
unis et damassés, Mouchoirs.

Grand choix de Rideaux, Shirtsings,
Crettonnes, Mousselines.

Lingerie pour Dames, Corsets,
Fourrures, Cravates, Foulards.

COUVERTURES EN TOUS GENRES

Envoi franco de port contre remboursement à partir de 25 fr.
 Retour d'argent à la charge du destinataire.

Maisons recommandées à Reims

MAISON DE CONFIANCE

AU GRAND SALON PARISIEN, place d'Erlon, 46
REIMS

ERNEST FAUCHAT, Coiffeur-Parfumeur

SALON SPÉCIAL de COIFFURE et de NETTOYAGE de TÊTES
pour Dames

Comportant un nouvel appareil destiné au séchage instantané de la chevelure
ce qui permet de coiffer immédiatement

COIFFURES DE MARIÉES & DE SOIRÉES

PARFUMERIE FINE & POSTICHES EN TOUS GENRES
BROSSERIE — GANTERIE — CRAVATES

GRAND CHOIX DE LINGE AMÉRICAIN

← PRIX RÉDUITS →

Dépôt de la Lotion du D^r CLARKE, contre la Chute des Cheveux. S'en servir une fois, c'est l'adopter
PLUS DE MAUX DE DENTS, par l'emploi du DENTIFRICE PALMA

Seul Dépôt à Reims

Grands Magasins de Coupons de Fabriques

DE LA

RUE DES ÉLUS, 19 — REIMS

VENTE EN SOLDE DE TISSUS EN TOUS GENRES

Tels que : Draperies, Lainages pour Robes et Confections,
Soieries, Étoffes pour Ameublements, Flanelles, Mérinos, Cachemires, etc.

Marchandises provenant de Faillites, Liquidations, etc.

CHOIX CONSIDÉRABLE DE COUPONS D'ÉTOFFES TARÉES
VENDUS EN SOLDE

SUCCURSALE : Rue du Cadran-Saint-Pierre, 9

Pour la VENTE EN SOLDE des Articles de Mercerie, Bonneterie,
Lingerie, Plumes, Fleurs, Deuil, etc.

LES MAGASINS SONT FERMÉS LES DIMANCHES ET FÊTES

Maisons recommandées à Reims

A LA CHAISE D'OR

FABRIQUE DE MEUBLES & SIÈGES

2, rue Bertin, 2

(PRÈS LA PLACE ROYALE)

REIMS

TAPISSERIE

Ébénisterie

LITERIE

TAPIS, GLACES, BILLARDS

Grand choix de Meubles de sa Fabrication aux prix les plus avantageux
ASSORTIMENT D'ÉTOFFES NOUVELLES POUR AMEUBLEMENTS
La Maison se charge du Transport des Ameublements

SERVICE
A DOMICILE

TEINTURE

SERVICE
A DOMICILE

Nettoyage -- Apprêts

(BREVETÉS S. G. D. G.)

H. CENSIER

Maison principale : 11, Rue de l'Arbalète — REIMS

SUCCURSALES A REIMS :

63, Faubourg Cérés ;

127, rue Gambetta ;

71, Avenue de Laon ;

221, Rue de Vesle ;

26, Rue de St-Brice (USINE A VAPEUR)

SUCCURSALES AU DEHORS :

BAR-LE-DUC — CHALONS

CHARLEVILLE — COMMERCY — ÉPERNAY

GIVET — LAON — RETHEL — SEDAN

SOISSONS — ST-MIHIEL — ST-DIZIER

VERDUN — VITRY — VOZIERS

MAISON LA PLUS IMPORTANTE ET LA MIEUX OUTILLÉE DE LA RÉGION

Nettoyage à sec et Détachage. Teinture de tous Vêtements sans rien découdre. Procédés brevetés rendant à la soie l'aspect et le toucher du neuf. Teinture d'ameublements.
Blanchissage à neuf de Rideaux blancs et crème. Blanchissage de couvertures.

NOIR POUR DEUIL TOUS LES JOURS

Maisons recommandées à Reims

Applications spéciales de l'Electrochimie

DORURE - ARGENTURE
NICKELAGE

BRONZAGE & VERNISSAGE DES MÉTAUX
GALVANOPLASTIE

E. PONSIN

22, Rue de l'Université, **REIMS**

RÉARGENTURE DES COUVERTS ET DES SERVICES DE TABLE

GARNITURES DE COMPTOIRS

DORURE DE FLAMBEAUX, CANDÉLABRES

ORNEMENTS D'ÉGLISE

NICKELAGE de tous les Articles pour ARMURIERS

CARROSSIERS, COUTELIERS, VÉLOCIPÈDES, etc.

BRONZAGE, VERNISSAGE DE LUSTRES

SUSPENSIONS, GARNITURES DE FOYERS, Etc.

Reproductions Galvanoplastiques

TABLEAUX MÉDAILLIERS

Maisons recommandées à Reims

Demandez les Véritables

**BISCUITS, MASSEPAINS
ET PAIN D'ÉPICE
DE REIMS**

CH. TARPIN



MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS

Reims 1876

Paris 1889

Paris 1878



SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

Pour la Conservation, prière d'éviter l'HUMIDITÉ et les ODEURS

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

Maisons recommandées à Reims

PHOTOGRAPHIE

Victor COURLEUX

REIMS, 42, rue du Faub.-Cérés (En face l'Église St-André)

ATELIER DE POSE AU REZ-DE-CHAUSSÉE

SAINT-QUENTIN, 3, place du Lycée

Travail soigné et Prix modérés

Dépôt d'Appareils Photographiques de la Maison MACKENSTEIN, de Paris

PETITS APPAREILS DEPUIS 9 FR. 50

AGENCE CENTRALE & RÉGIONALE
VENTE ET CESSION DE FONDS DE COMMERCE

EN TOUS GENRES

GRAND BUREAU DE PLACEMENT

POUR LES DEUX SEXES

Spécial pour la France et pour l'Étranger

FONDÉ EN 1880 + TENU PAR + FONDÉ EN 1880

M. DUCELLIER

Membre délégué de la Chambre Syndicale des Bureaux de Placement de Paris et des Départements

REIMS — 83, Place Drouet-d'Erlon, 83 — REIMS

ACHATS D'IMMEUBLES

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

HORLOGERIE

AUX ARMES DE JEANNE D'ARC

HORLOGERIE, BIJOUTERIE
ORFÈVRE

AD. BELLEVOYE

GRAVEUR

27, Rue TALLEYRAND

REIMS



Bijouterie

ORFÈVRE

ATELIER

DE
Réparations

Diamants

BRONZES

et
CANDÈLABRES

GRAVURE

en
tous genres

Maisons recommandées à Reims

AU PROPHÈTE

Maison BERNARD

DESHAYES & C^{IE}, Succ^{RS}

M^DS TAILLEURS

16, Rue du Cadran-St-Pierre, REIMS

DRAPERIES HAUTES NOUVEAUTÉS FRANÇAISES ET ANGLAISES
SPÉCIALITÉ DE VÊTEMENTS DE DAMES SUR MESURE
Modèles exclusifs pour COSTUMES d'Enfants

BAZAR DU VOYAGE

Place Drouet-d'Erlon, 71, et rue de Châtivesle, 2 — REIMS

C. CHAUDERLOT

Fabrique d'Articles de Voyage

SACS DE DAMES - GIBECIÈRES - TROUSSES DE VOYAGE

ON SE CHARGE DE TOUTES SORTES DE RÉPARATIONS — SPÉCIALITÉ D'EMBALLAGE

CHARPENTES ÉCONOMIQUES

en Fer et en Bois

Avec COUVERTURE en TOLE D'ACIER ONDULÉ et
GALVANISÉE depuis 8 fr. le mètre de terrain
couvert.



TREUILS POUR PUIXS — PERSIENNES EN FER

GRILLES, SERRES, RAMPES, BALCONS, en tous Genres
SONNERIES ÉLECTRIQUES

C. LOESCH, Serrurier breveté s. g. d. g.

83, Place Drouet-d'Erlon, 83 — REIMS

A LA PLACE DES MARCHÉS

V. GIRARDOT & Fils
REIMS

Articles de Ménage — Éclairage — Chauffage
MEUBLES DE JARDIN

LAMPES & SUSPENSIONS

Meubles de Cuisine

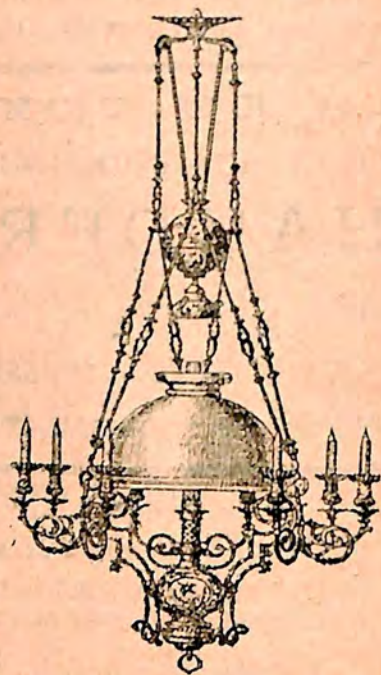
TOILETTE

ET
HYDROTHERAPIE

Poêles

ET
CUISINIÈRES

Calorifères
DE LUXE



JEUX DE JARDIN

CHARRETTES PEUGEOT

et autres

HAMACS

PARASOLS

VOITURES D'ENFANTS

LITERIE

Coutellerie fine

BICYCLETTES

Modèles perfectionnés garantis

RAYONNAGE DÉMONTABLE BREVETÉ

MAISON DE CONFIANCE -- PRIX FIXE

CONCOURS D'HONNEUR

Entre les Premiers Prix de la 3^{me} Division
(toutes sections)

COUR DE L'HOTEL DE VILLE ⁽¹²⁾

A 5 heures précises du soir

Prix d'entrée : 1 franc.

TROISIÈME DIVISION

1^{er} Prix. Couronne médaillée.

2^e — id.

3^e — id.

La proclamation et la distribution des Prix auront lieu à
l'issue de chaque Concours.

FANFARES

COUR DE L'HOTEL DE VILLE ⁽¹²⁾

Prix d'entrée : 50 centimes

3^e Division — 1^{re} Section. — GROUPE A

Morceau imposé : Fête-Watteau (Fantaisie-Ballet). O. COQUELET.

1^{er} Prix. Palme de vermeil,

2^e — Médaille de vermeil.

3^e — id.

4^e — id.

1. Condé-sur-Marne. — D^r M. JACQUART, 29 exécutants.

Palmes et Couronnes (Fantaisie). MAILLOCHAUX.

2. Les Amis réunis, Rethel. — D^r M. RICHER, 30 ex.

La Reine des Concours (Ouverture). V. BUOT.

3. Fanfare de Suippes. — D^r M. CHAUMONT, 37 ex.
Nabuchodonosor (Ouverture). VERDI.
4. Les Enfants du Valois, Crépy-en-Valois. — D^r M. VÉRIN, 35 ex.
Valentine de Milan. MULLOT.
5. Munic^{le} Sap.-Pomp., Warmeriville. — D^r M. BRIMONT, 27 ex.
Honneur et Patrie. CH. FOAIRE.
6. Municipale de Boult-s -Suippe. — D^r M. PORGEON, 24 ex.
La Couronne d'Or (Ouverture). V. BUOT.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE ⁽⁴⁾

Prix d'entrée : 50 centimes

GROUPE B

Morceau imposé : *Fête-Watteau* (Fantaisie-Ballet). O. COQUELET.

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil.
2^e — Médaille de vermeil.
3^e — id.

1. Fanfare de Rosny-s/-Bois. — D^r M. DESOYER, 22 exécut.
Miss Hélyett. ED. AUDRAN.
2. Fanfare de Bazancourt. — D^r M. VILMET, 25 ex.
Marie-Henriette (Ouverture). MONTAGNE.
3. L'Industrielle de Crépy-sur-Vezouze. — D^r M. MARTIN, 26 ex.
Emira (Fantaisie). ESCUDIÉ.
4. Fanfare de Malesherbes. — D^r M. DOSNE, 22 ex.
Le Chemin des Etoiles. H. KLING.
5. La Vigneronne de Trigny. — D^r M. LIBERT, 26 ex.
Fantaisie sur les *Huguenots*. MEYERBEER.

COUR DU LYCÉE ⁽¹³⁾

Prix d'entrée : 50 cent.

3^e Division — 2^e Section — GROUPE A

Morceau imposé : *Fête-Watteau* (Fantaisie-Ballet). O. COQUELET.

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil.
2^e — Médaille de vermeil.
3^e — id.

1. Musique de La Fère. — D^r M. DERVAUX, 39 exécutants.
Les Francs Bourgeois. DAMIAN.
2. Fanfare de Le Gard. — D^r M. VÉRON, 52 ex.
La Reine des Concours. V. BUOT.
3. Municipale de Loivre. — D^r M. PORGEON, 29 ex.
Gabriel et Roland (Fantaisie). CHAULIER.
4. Municipale de Vervins. — D^r M. BONCOURT, 36 ex.
Le Voyage en Chine. BAZIN.

BAL FRANÇAIS ⁽³⁾

Prix d'entrée : 25 centimes

GROUPE B

Morceau imposé : *Fête-Watteau* (Fantaisie-Ballet). O. COQUELET.

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil.
2^e — Médaille de vermeil.
3^e — id.

1. Fanfare d'Étreux. — D^r M. NOÉ, 29 exécutants.
Les Martyrs. DUFAYEL.
2. Municipale de Mareuil-s/-Ay. — D^r M. KELLER, 28 ex.
Dans les Espaces. KLING.
3. Fanfare de Montcornet. — D^r M. DECQ, 28 ex.
Souvenir Rémois. PRINCIAUX.
4. Manufacture Daltroff, l'Abeille de St-Quentin. — D^r M. CATTÉ, 34 ex.
Ouverture fantastique. GOVAERT.

VINS FINS DE CHAMPAGNE

CHAUREY

Négociant à ÉPERNAY (Marne)

GRUPE SCOLAIRE, rue de Cernay (14)

Prix d'entrée : 25 centimes

GRUPE C

Morceau imposé : *Fête-Watteau* (Fantaisie-Ballet). O. COQUELET.

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil.
- 2^e — Médaille de vermeil.
- 3^e — id.

1. Municipale de Coulanges. — D^r M. LECART, 22 ex.
Fantaisie sur les *Dragons de Villars*. MAILLARD.
2. Fanfare d'Estrées-St-Denis. — D^r M. FOULON, 23 ex.
Daphnis et Chloé (Fantaisie). MOURGUES.
3. Fanfare des XV de Saint-Simon. — D^r M. REMY, 20 ex.
Les Francs Bourgeois. DAMIAN.
4. Fanf. de St-Martin-d'Ablois. — D^r M. GUILLAUME, 21 ex.
L'Italienne à Alger. ROSSINI.

SALLE MUNICIPALE, rue du Mont-d'Arène (17)

Prix d'entrée : 25 centimes

3^e Division — 3^e Section — GRUPE A

Morceau imposé : *Fête-Watteau* (Fantaisie-Ballet). O. COQUELET.

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil.
- 2^e — Médaille de vermeil.
- 3^e — id.
- 4^e — id.

1. Les Amis réunis, Signy-l'Abbaye. — D^r M. LABOUE, 53 ex.
Retsiem (Ouverture). G. MEISTER.

2. Union musicale d'Urcel. — D^r M. GAUDRILLON, 31 ex.
Branches de Lilas (Fantaisie). MAILLOCHAUX.
3. Fanf. commun. de Brancourt. — D^r M. LÉPINE, 30 ex.
L'Auréole (Fantaisie). BAJUS.
4. Mun. des Sap.-Pomp. de Signy-l'Abbaye. — D^r M. CHARBONNEAUX, 46 ex.
Une Fête en Artois (Fantaisie). BOUCHEL.
5. Musique libre de Marle. — D^r M. RAPP, 31 exécutants.
La Lyre d'Or. BERNIER.
6. La Dizoize de Dizy-le-Gros. — D^r M. JACQUET, 28 ex.
La Jeune France (Ouverture). BOCHER.

CERCLE OUVRIER, ancienne Brasserie St-Thomas (18)

Prix d'entrée : 25 centimes

GRUPE B

Morceau imposé : *Fête-Watteau* (Fantaisie-Ballet). O. COQUELET.

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil.
- 2^e — Médaille de vermeil.
- 3^e — id.

1. Musique de Notre-Dame de Liesse. — D^r M. JACQUEMIN, 23 ex.
Marie-Henriette (Ouverture). MONTAGNE.
2. Société Philharm. de la Ferté-Chevresis. — D^r M. CAILLOT, 29 ex.
Une Soirée à Trianon. COQUELET.
3. Lyre St-Quentinoise, St-Quentin. — D^r M. SUEUR, 25 ex.
Prix d'Honneur (Fantaisie). E.-L. BOUTHEL.
4. Les Sap.-Pomp. de Saint-Briec-Courcelles. — D^r M. CAURETTE, 26 ex.
Suzanne (Fantaisie). SANDRA.
5. Municipale de Donchery. — D^r M. BERTHE, 29 ex.
Giralda (Fantaisie). ADAM.

FABRIQUE DE BROSSES ET PINCEAUX

VANY Frères

Rue de Clèves, 25, CHARLEVILLE (Ardennes)

ABATTOIR, avenue de Paris ⁽¹⁾

Prix d'entrée : 25 centimes

GROUPE C

Morceau imposé : *Fête-Wattom* (Fantaisie-Ballet). O. COQUELET.

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil.
- 2^e — Médaille de vermeil.
- 3^e — id.
- 4^e — id.

1. Fanfare de Ste-Marie-à-Py. — D^r M. CHARLIER, 19 ex.
Souvenir Rémois (Fantaisie), PRINCIAUX.
2. Fanfare d'Ambonnay. — D^r M. DESAINTMARTIN, 20 ex.
Les Mousquetaires de la Reine (Fantaisie). HALÉVY.
3. Fanfare de Romain. — D^r M. LIVERNEAUX, 20 ex.
La Poule aux Œufs d'Or. BLÉGER
4. Fanfare de Crugny. — D^r M. ROUSSEAUX, 21 ex.
Valentine de Milan. E. MULLOT.
5. La Vigneronne de Serzy-et-Prin. — D^r M. HÉDOIN, 21 ex.
Souvenir Rémois. PRINCIAUX.
6. Les Enfants de l'Arne, de St-Etienne-à-Arne. — D^r M. CADART, 23 ex.
Les Dragons de la Reine. N^o.

ÉCOLE DE GARÇONS, rue Perdue ⁽¹³⁾

Prix d'entrée : 25 centimes

GROUPE D

Morceau imposé : *Fête-Watteau* (Fantaisie-Ballet). O. COQUELET.

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil.
- 2^e — Médaille de vermeil.
- 3^e — id.

1. Municipale de Mesbrecourt. — D^r M. PLAQUET, 18 ex.
La Croix d'Honneur. BLÉGER.
2. La Fraternelle de Thil. — D^r M. RICHON, 15 ex.
L'Étoile du Berger. BAJUS.
3. Fanfare de Dontrien. — D^r M. GUYOT, 18 ex.
La Poule aux Œufs d'or. BLÉGER.
4. Fanfare de Wadelincourt. — D^r M. SARAZIN, 16 ex.
Saint Luc Taverny. E. MARIE.

Division spéciale de classement

Fanfare du Patronage de Sillery. — D^r M. PÉCHENARD, 18 ex.

CONCOURS D'HONNEUR

Entre les Premiers Prix de la 3^{me} Division
(toutes sections)

LYCÉE DE GARÇONS ⁽¹³⁾

A 5 heures précises du soir

Prix d'entrée : 1 franc.

TROISIÈME DIVISION

- 1^{er} Prix. Couronne médaillée.
- 2^e — id.
- 3^e — id.

La proclamation et la distribution des
Prix auront lieu à l'issue de chaque
Concours.

JOURNÉE DU LUNDI 15 AOUT

CONCOURS DE LECTURE A VUE

(à huis clos)

A 10 heures et demie du matin

HARMONIES

GRAND THÉÂTRE ⁽¹⁶⁾

1^{re} Division — 1^{re} Section

1^{er} Prix. Couronne de vermeil et un panier de Champagne.

1. Le Familistère de Guise. — D^r M. POULAIN, 62 exécut.

Division supérieure française

1^{er} Prix. Couronne de vermeil (grand module) et un panier de Champagne.
2^e — Couronne de vermeil.

1. Philharmonique de la Manufr^e des glaces de St-Gobain. — D^r M. SIÉGRIST, 55 ex.
2. Lyre fraternelle de Troyes. — D^r M. GRISARD, 80 ex.

Excellence française

1^{er} Prix. Couronne de vermeil (très gr. module) et un panier de Champagne.
2^e — Couronne de vermeil (grand module).

1. Montceau-les-Mines. — D^r M. CLÉMENT, 85 exécutants.
2. Mines de Liévin. — D^r M. RENARD, 98 exécutants.
3. Municipale de Valenciennes. — D^r M. DENNERY, 90 ex.

CIRQUE ⁽⁵⁾

Division supérieure étrangère

1^{er} Prix. Couronne de vermeil (grand module) et un panier de Champagne.

1. Garde civique de Verviers. — D^r M. VONCKEN, 58 exéc.

Excellence étrangère

1^{er} Prix. Couronne de vermeil (très gr. module) et un panier de Champagne.

1. Charbonnages de Mariemont et Bascoup. — D^r M. DAGNELIES, 86 ex.

ABATTOIR, avenue de Paris ⁽⁴⁾

1^{re} Division — 2^e Section

1^{er} Prix. Couronne de vermeil et un panier de Champagne.

2^e — Couronne de vermeil.

1. Libre d'Argenteuil. — D^r M. BILLAUT, 50 exécutants.
2. Saint-Quentin. — D^r M. GANTELON, 58 ex.
3. Municipale de Vouziers. — D^r M. LOGEART, 56 ex.

COUR DE L'HOTEL DE VILLE ⁽¹²⁾

2^e Division — 2^e Section

1^{er} Prix. Couronne de vermeil et un panier de Champagne.

2^e — Couronne de vermeil.

1. Les Enfants de la Suippe de Pontfaverger. — D^r M. DELVINCOURT, 45 ex.
2. Caudrésienne de Caudry (Nord). — D^r M. LAURENT, 49 ex.
3. Bétheniville. — D^r M. NOUVION, 52 exécutants.

2^e Division — 1^{re} Section

- 1^{er} Prix.* Couronne de vermeil et un panier de Champagne.
2^e — Couronne de vermeil.

1. Municipale d'Épernay. — D^r M. COLLARD, 64 exécut.
2. Municipale de Ham. — D^r M. BOBERT, 53 ex.

La proclamation et la distribution des Prix auront lieu à l'issue de chaque Concours

FANFARES

PENSIONNAT DES FRÈRES, rue de Venise ⁽¹⁵⁾

Division supérieure française

- 1^{er} Prix.* Couronne de vermeil (grand module) et un panier de Champagne.
2^e — Couronne de vermeil.

1. Fanfare d'Andeville (Oise). — D^r M. LEVASSEUR, 50 exécut.
2. Municipale de Charleville. — D^r M. DELAHAUT, 63 ex.

Excellence française

- 1^{er} Prix.* Couronne de vermeil (très gr. module) et un panier de Champagne.
2^e — id. (grand module).

1. Fanfare libre de Vouziers. — D^r M. BERNARD, 56 exécut.
2. Fanf. du Commerce d'Arras (P.-de-C.). — D^r M. SERGENT, 80 ex.
3. Les Mineurs d'Abson (Nord). — D^r M. DOYEN, 85 ex.

CIRQUE ⁽⁵⁾

1^{re} Division — 1^{re} Section étrangère

1^{er} Prix. Couronne de vermeil et un panier de Champagne.

Cercle Offenbach I, St-Gilles-l-Bruxelles (Belgique). — D^r M. STOLAES, 63 ex.

Excellence étrangère

1^{er} Prix. Couronne de vermeil (très gr. module) et un panier de Champagne.
2^e — id. (grand module).

1. Royale Fanfare de l'Amitié d'Engies (Belgique). — D^r M. COLOT, 90 ex.
2. Fanf. de Jemeppe-s/-Liège (Belgique). — D^r M. BAIVY, 97 ex.

COUR DU LYCÉE ⁽¹³⁾

1^{re} Division — 2^e Section étrangère

1^{er} Prix. Couronne de vermeil et un panier de Champagne.
2^e — Couronne de vermeil.

1. Fanfare Etabl. Mercier et C^{ie}, à Luxembourg. — D^r M. PÉTRÉ, 73 exécut.
2. Fanfare de Mersch (G^d D. de Luxembourg). — D^r M. HEUSKIN, 34 ex.

1^{re} Division — 1^{re} Section française

1^{er} Prix. Couronne de vermeil et un panier de Champagne.
2^e — Couronne de vermeil.

1. Les Enfants de Chamery. — D^r M. MAILLARD, 48 exécut.
2. Fanf. mun. des Sap.-Pomp. de St-Quentin. — D^r M. DAUB, 46 ex.

Supérieure étrangère

1^{er} Prix. Couronne de vermeil (grand module) et un panier de Champagne.

Les XV de Marchienne au pont Dochery Hainaut (Belgique). — D^r M. HAYET, 57 ex.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE (2)

2^e Division — 1^{re} Section française

- 1^{er} Prix. Couronne de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Couronne de vermeil.

1. Fanfare de Festigny. — D^r M. VILLOTEAUX, 34 exécut.
2. Fanf. de Ligny-en-Barrois (Meuse). — D^r M. SIMONIN, 34 ex.

1^{re} Division — 2^e Section française

- 1^{er} Prix. Couronne de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Couronne de vermeil.

1. Fanfare l'Amicale de Romery. — D^r M. FOURNY, 17 ex.
2. Club des Vingt, Lille. — D^r M. BERNARD, 25 ex.
3. Mun. de St-Geneviève, Petit-Percourt (Oise). — D^r M. JUMEL, 32 ex.

ABATTOIR, avenue de Paris (1)

2^e Division — 2^e Section — GROUPE A

- 1^{er} Prix. Couronne de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Couronne de vermeil.

1. Municipale de Fismes. — D^r M. SOUTIRANT, 26 exécut.
2. Munic. des Sap.-Pompiers, Pontfaverger. — D^r M. , 41 ex.
3. Fanf. de Witry-les-Reims. — D^r M. PRUDHOMME, 28 ex.

Lisez et consultez chaque Semaine
 « Les Petites Affiches Matot-Braine »

BAL FRANÇAIS (3)

GROUPE B

- 1^{er} Prix. Couronne de vermeil et un panier de Champagne.
 2^e — Couronne de vermeil.
 3^e — id.

1. La Renaissance, de Bourgogne. — D^r M. CUILIER, 29 ex.
2. La Ribemontoise, de Ribemont. — D^r M. POULAIN, 35 ex.
3. Société musicale, de Boué (Aisne). — D^r M. COLLIN, 53 ex.
4. Fanf. Etabl. Grandjean et C^{ie}, à St-Souplet (Nord). — D^r M. CLOSSET, 37 ex.

La proclamation et la distribution des Prix auront lieu à
 l'issue de chaque Concours.

LISEZ CHAQUE SEMAINE
 LES PETITES AFFICHES MATOT-BRAINE
 JOURNAL D'ANNONCES
 Judiciaires, Légales & Avis divers

CONCOURS D'EXÉCUTION

A 2 heures précises

HARMONIES

GRAND THÉÂTRE ⁽¹⁶⁾

Prix d'entrée	}	Fauteuils d'orchestre et loges de balcon.....	3 fr.
		Parquet et deuxièmes galeries.....	2 fr.
		Parterre et amphithéâtre.....	1 fr.

1^{re} Division — 1^{re} Section

Morceaux imposés :

Ouverture, de KALIWAUDA, arrangée par POURSAIN.

Les Clochers de l'Helpe, de GARNIER-MARCHAND.

1^{er} Prix. Palme de vermeil et une prime en espèces de 300 fr.

1. **Le Familistère de Guise.** — D^r M. POULAIN, 62 exécut.

Division supérieure française

Morceaux imposés :

Tribut de Zamora, de GOUNOD, arrangé par Th. DUREAU.

Sapho, de GOUNOD, arrangé par MEISTER.

1^{er} Prix. Palme de vermeil et une prime en espèces de 600 fr.
2^e — id. id. 250 fr.

1. Philharmonique de la Manuf^{re} des glaces de St-Gobain. — D^r M. SIÉGRIST, 55 ex.
2. Lyre fraternelle de Troyes. — D^r M. GRISARD, 80 ex.

Excellence française

Morceaux imposés :

Cain, poème symphonique d'Ernest LEFÈVRE, arrangé par FLAMENT.

Andante et Allegro de la 5^{me} Symphonie, de MENDELSSOHN, arrangé par EYCKERMANS.

1^{er} Prix. Palme de vermeil (grand module) et une prime en espèces de 1,000 fr.

2^e — Palme de vermeil et une prime en espèces de 400 fr.

1. **Montceau-les-Mines.** — D^r M. CLÉMENT, 85 exécutants.

2. **Mines de Liévin.** — D^r M. RENARD, 98 ex.

3. **Municipale de Valenciennes.** — D^r M. DENNERY, 90 ex.

CIRQUE ⁽⁵⁾

Prix d'entrée	}	Stalles réservées.....	3 fr.
		Premières.....	2 fr.
		Secondes.....	1 fr.

Division supérieure étrangère

Morceaux imposés :

Tribut de Zamora, de GOUNOD, arrangé par Th. DUREAU.

Sapho, de GOUNOD, arrangé par MEISTER.

1^{er} Prix. Palme de vermeil et une prime en espèces de 600 fr.

1. **Garde civique de Verviers.** — D^r M. VONCKEN, 58 exécut.

OPTICIEN - FABRICANT | **S. TIREAU**
 LUNETTES — PINCE-NEZ | 77, Rue de Vesle — REIMS
 Réparations en tous Genres Or et Argent en deux heures

Excellence étrangère

Morceaux imposés :

Cain, poème symphonique d'Ernest LÉFÈVRE, arrangé par FLAMENT.
Andante et Allegro de la 3^{me} Symphonie, de MENDELSSOHN, arrangé par EYCKERMANS.

1^{er} Prix. Palme de vermeil (grand module) et une prime en espèces de 1,000 fr.

1. Charbonnages de Mariemont et Biscoup. — D^r M. DAGNELIES, 86 ex.

ABATTOIR, avenue de Paris (4)

Prix d'entrée : 50 centimes

1^{re} Division — 2^e Section

Morceaux imposés :

Ouverture, de KALIWAUDA, arrangée par POURSAIN.

Les Clochers de l'Helpe, de GARNIER-MARCHAND.

1^{er} Prix. Palme de vermeil et une prime en espèces de 200 fr.
2^e — id. id. 75 fr.

1. Libre d'Argenteuil. — D^r M. BILLAUT, 58 exécutants.
2. Saint-Quentin. — D^r M. GANTELON, 58 ex.
3. Municipale de Vouziers. — D^r M. LOGEART, 56 ex.

COUR DE L'HOTEL DE VILLE (12)

Prix d'entrée : 50 centimes

2^e Division — 2^e Section

Morceau imposé :

La Jolie Fille de Perth (Fantaisie) BIZET, arrangé par MEISTER.

MAISONS DE COMMERCE
DE REIMS
SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉES

DEMANDEZ LES
MADELEINES-CHAMPAGNE

PRODUIT NOUVEAU

ROUSSEAU
SEUL FABRICANT
REIMS — 124, Rue de Vesle, 124 — REIMS

Expéditions pour tous Pays

VÉLOCIPÈDES
HAUMONT-PHEZ

30 & 32, rue de Vesle — REIMS

Seul Agent Régional pour les Machines

“ GLADIATOR ”

Première fabrication française

“ VIGNERON ”

Première fabrication française

“ HUMBER ”

Fabrication anglaise nec plus ultra

“ SINGER ”

Première fabrication française

FORTE REMISE SUR LES PRIX

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

ACCESSOIRES — RÉPARATIONS

B



Maisons recommandées à Reims

VINS DE TABLE GARANTIS NATURELS

Spécialité pour Clientèle bourgeoise

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

A. ALLOËND

REIMS — 39, Rue de Talleyrand, 39 — REIMS

TOURTEAUX & ENGRAIS CHIMIQUES

TROMPETTE, Photographe — REIMS

ATELIER DE POSE : 18, Rue de Talleyrand

Photographies de la Cathédrale, des Monuments de la
Ville et Articles photographiques

EN VENTE AUX MAGASINS : PLACE DU PARVIS, 11

BAZAR AU PARADIS DES MÉNAGÈRES

38, Place Drouet-d'Erlon — REIMS

ORAPEAUX, LANTERNES, ILLUMINATIONS
Spécialité d'Articles de Ménage

BROSSERIE, COUTELLERIE, FAÏENCE, PORCELAINES, VERRERIE

Articles de Paris en tous Genres

PARFUMERIE, SPARTERIE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGE, PARAPLUIES, ETC

COURONNES FUNÉRAIRES

ARTICLES D'ÉCLAIRAGE

5 0/0 pour achat de 20 fr. fait en une ou plusieurs fois.

Prière de réclamer le Bon

Maisons recommandées à Reims

A LA GLANEUSE

Modes et Fournitures pour Modes — Lingerie

POINSENET-MERTRUD

11, Rue Colbert et Place des Marchés, 45 — REIMS

BAGUETTES

POUR

Encadrements & Tentures

COULEURS FINES

pour la Carrosserie

VERNIS

Français et Anglais

DIAMANTS

COULEURS, VERNIS

Verres à Vitres — Brosserie

V^{ve} CHATELIN-RONCHETTI

35, Rue de Talleyrand

REIMS

AU CHAT-FRIAND

GRAND RESTAURANT A LA CARTE

SALLES POUR BANQUETS ET NOCES

MIEL-JACQUIER

REIMS, — 4, rue de Nanteuil, 4, — REIMS

(près du Marché et de la Place Royale)

CHARBONS POUR USINES ET CHAUFFAGE DOMESTIQUE

G. ROHART

BUREAUX : 30, Rue Chabaud, 30.

MAGASINS : Rue Sainte-Claire (Sur le Canal)

TÉLÉPHONE — REIMS — TÉLÉPHONE

Grosse Houille, Gailleterie, Gailletins, Têtes de Moineaux, Braisettes,
Anthracite pour Poêles mobiles, Briquettes G. R., Tout-Venant forte
Composition pour Calorifères.

Livraisons à Domicile à partir de 500 kil.

Maisons recommandées à Reims

PAIN D'ÉPICE, BISCUITS, MASSEPAINS, CONFISERIE DE CHOIX

Maison **HUTIN-HEURÉVILLE**

M^{me} VERRIÈRE-NOTTELLET

Successeur

REIMS — 10, Place du Palais-de-Justice — REIMS

MAISON DE CONFIANCE

FABRIQUE DE CORSETS SUR MESURES

M^{me} BOUDEVILLE

REIMS — 64, rue de Talleyrand, 64 — REIMS

SPÉCIALITÉ DE CORSETS POUR NOCES & SOIRÉES

CORSETS MAINTIEN POUR FILLETES

A LA BOTTE DE 7 LIEUES

CUIRS

ET

Aramis DARDENNE

Tiges piquées

ET

CRÉPINS

64, Rue de Mars, REIMS

CLOUTERIE

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

BOTTINES lacées, cousues main pour Hommes..... 15 fr.

BOTTINES élastiques en tous genres, pour Hommes..... 16 fr.

BOTTES boutons ou lacées, tout chevreau ou claqué vernis pour Dames.... 12 fr.

WISNER, de Strasbourg

CHIRURGIEN-DENTISTE

19, Rue de Talleyrand

(En face le Café Courtois)

REIMS

(En face le Café Courtois)

Reçoit de 8 heures du matin à 6 heures du soir

Maisons recommandées à Reims

MAISON DE CONFIANCE

12, rue des Tapissiers, 12 (En face la Cour Chapitre)

ALFRED DE FLORENCE

REIMS
12, Rue des Tapissiers, 12

Spécialité de Parfumerie extra fine
A PRIX RÉDUITS

ARTICLES DE VOYAGE EN TOUS GENRES
SPÉCIALITÉ DE MAILLES FRANÇAISES & ANGLAISES BREVETÉES
*Chapelières, Malles osier, Valises, Sacs garnis, Trousses, Gibecière
Sacs de nuit, Enveloppes de Couvertures, etc.*

BIJOUTERIE DEUIL
MAROQUINERIE - ÉVENTAILS

MAISON DE CONFIANCE

12, rue des Tapissiers, 12 (En face la Cour Chapitre)

Maisons recommandées à Reims

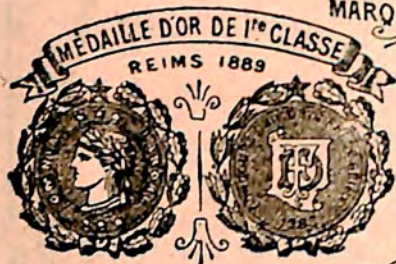
FROMAGERIE JEANNE D'ARC

BEURRE FINS
GARANTIS PURS



FROMAGES
en
TOUS GENRES

MARQUE DÉPOSÉE



RICHAUMONT-LE-COUSIN
46
RUE CHANZY
REIMS

M. MAZILIER

Ex-Maitre de Ballets de l'Opéra de Paris
Professeur de Danse et de Maintien
4, rue Chanzy, 4



Maisons recommandées à Reims

VÉLOCIPÈDES FRANÇAIS

CLÉMENT ET C^{ie} — **A. CLÉMENT**, Succ^r

Ne pas confondre avec des noms similaires
Exiger la Marque de Fabrique ci-contre



Seul Agent autorisé

A. COUTURIER -- REIMS

Derrière l'Hôtel de Ville

2, Rue de la Grosse-Ecritoire, 2
(Au Coin de la Rue Henri IV)

ÉCHANGES — ATELIER DE RÉPARATIONS

← CHEMISERIE RÉMOISE →

H. CAMUS

21, Place du Parvis-Notre-Dame, 21, REIMS

Spécialité de Chemises sur Mesures et toutes faites, Caleçons,
Gilets de Flanelle, etc.
Cravates, Foulards, Mouchoirs, Chaussettes.
Ganterie pour Hommes.

ARMES & ARTICLES DE CHASSE

E. DEMAY, Arquebusier

26, rue de l'Arbalète, 26 — REIMS



Toutes les Armes sont tirées et garanties
Cartouches de Chasse pour longues Distances

MAISON
DE
CONFIANCE

A LA VILLE D'ELBEUF

HOUDART FRÈRES & C^{IE}

19, Rue de l'Arbalète - REIMS

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

CHOIX CONSIDÉRABLE

DE

DRAPERIES FRANÇAISES & ANGLAISES HAUTE NOUVEAUTÉ

POUR VÊTEMENTS SUR MESURE

Maison la plus importante de toute la Région

MÊME MAISON :
55-57, Grande-Rue
CHARLEVILLE

MÊME MAISON :

1^{er} Prix. Couronne de vermeil.
2^e — Palme de vermeil.

1. Les Enfants de la Suipe, de Pontfaverger. — D^r M. DELVINCOURT, 45 ex.
Mes Adieux à l'Amérique (Ouverture). LEROUX.
2. Caudrésienne de Caudry. — D^r M. LAURENT, 49 ex.
La Belliqueuse (Ouverture) X^{***}.
3. Bétheniville. — D^r M. NOUVION, 52 exécutants.
Mes Adieux à l'Amérique (Ouverture). LEROUX.

2^e Division — 1^{re} Section

Morceau imposé :

La Jolie Fille de Perth (Fantaisie), de BIZET, arrangée par MEISTER.

1^{er} Prix. Couronne de vermeil.
2^e — Palme de vermeil.

1. Municipale d'Épernay. — D^r M. COLLARD, 64 exécut.
Ouverture de Martha. FLOTOW.
2. Municipale de Ham. — D^r M. BOUBERT, 53 ex.
Victoria (Ouverture). PAINPARÉ.

CONCOURS D'HONNEUR

Entre les Premiers Prix de la 2^{me} Division
(toutes sections)

COUR DE L'HOTEL DE VILLE ⁽¹²⁾

A 5 heures précises du soir

Prix d'entrée : 1 franc.

DEUXIÈME DIVISION

1^{er} Prix. Couronne médaillée.
2^e — id.

CONCOURS INTERNATIONAL

Entre les Premiers Prix des Sociétés françaises et étrangères. Excellence. Division supérieure et Première Division (toutes sections)

CIRQUE ⁽¹⁰⁾

A 8 heures 1/2 du soir

Prix d'entrée	}	Stalles réservées.	5 fr.
		Premières	3 fr.
		Secondes	1 fr.

EXCELLENCE

Prix. Couronne médaillée et une prime en espèces de 2,000 fr.

SUPÉRIEURE

Prix. Couronne médaillée et une prime en espèces de 1,000 fr.

PREMIÈRE DIVISION

Prix. Couronne médaillée et une prime en espèces de 500 fr.

FANFARES

PENSIONNAT DES FRÈRES, rue de Venise ⁽¹⁵⁾

Prix d'entrée : 1 franc

Division supérieure française

Morceaux imposés :

- Les Guerriers Franks* (Marche triomphale), de BORREL.
- La Reine de Saba* (Fantaisie) de GOUNOD, arrangée par GARNIER-MARCHAND.

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil et une prime en espèces de 600 fr.
- 2^e — id. id. 250 fr.

- 1. Fanfare d'Andeville. — D^r M. LEVASSEUR, 50 exéc.
- 1. Municipale de Charleville. — D^r M. DELAHAUT, 63 ex.

Excellence française

Morceaux imposés :

Domination des Esprits (Ouverture), de WÉBER, arrangée par ANTONI.
Les Guerriers Franks (Marche triomphale), de BORREL.

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil (grand module) et une prime en espèces de 1,000 fr.
- 2^e — Palme de vermeil et prime en espèces de 400 fr.

- 1. Fanfare libre de Vouziers. — D^r M. BERNARD, 56 ex.
- 2. Fanf. du Commerce d'Arras. — D^r M. SERGENT, 80 ex.
- 3. Les Mineurs d'Abscon. — D^r M. DOYEN, 85 ex.

CIRQUE ⁽⁵⁾

Prix d'entrée	}	Stalles réservées.	3 fr.
		Premières	2 fr.
		Secondes	1 fr.

1^{re} Division — 1^{re} Section étrangère

Morceaux imposés :

Sapfo (Fantaisie), de GOUNOD, arrangée par MEISTER.
Les Clochers de l'Helpe, de GARNIER-MARCHAND.

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil et prime en espèces de 300 fr.
- Cercle Offenbach I**, St-Gilles-les-Bruxelles. — D^r M. STOAES, 63 ex.

CHOCOLAT DES PÈRES TRAPPISTES de l'Abbaye d'IGNY
Par FISMES (Marne)

On le trouve dans toutes les bonnes Épiceries et Confiseries

Excellence étrangère

Morceaux imposés :

Domination des Esprits (Ouverture), de WÉBER, arrangée par ANTONI.
Les Guerriers Franks (Marche triomphale), de BORREL.

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil (grand module) et une prime en espèces de 1,000 fr.
- 2^e — Palme de vermeil et prime en espèces de 400 fr.

- 1. Royale Fanfare de l'Amitié d'Eugies. — D^r M. COLOT, 90 ex.
- 2. Fanfare de Jemeppe-s/-Liège. — D^r M. BAIVY, 97 ex.

COUR DU LYCÉE ⁽¹³⁾

Prix d'entrée : 50 centimes

1^{re} Division — 2^e Section étrangère

Morceaux imposés :

Sapho (Fantaisie), de GOUNOD, arrangée par MEISTER.
Les Clochers de l'Helpe, de GARNIER-MARCHAND.

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil et une prime en espèces de 200 fr.
- 2^e — id. id. 75 fr.

- 1. Fanfare, Etabl. Mercier et C^{ie}, à Luxembourg. — D^r M. PÉTRÉ, 73 ex.
- 2. Fanfare de Mersch. — D^r M. HEUSKIN, 34 ex.

1^{re} Division — 1^{re} Section française

Morceaux imposés :

Sapho (Fantaisie), de GOUNOD, arrangée par MEISTER.
Les Clochers de l'Helpe, de GARNIER-MARCHAND.

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil et une prime en espèces de 300 fr.
- 2^e — id. id. 100 fr.

- 1. Les Enfants de Chamery. — D^r M. MAILLARD, 48 exécut.
- 2. Fanf. mun. des Sap.-Pompiers de St-Quentin. — D^r M. DAUB, 46 ex.

Supérieure étrangère

Morceaux imposés :

Les Guerriers Franks (Marche triomphale), de BORREL.
Sapho (Fantaisie), de GOUNOD, arrangée par MEISTER.

- 1^{er} Prix. Palme de vermeil et une prime en espèces de 600 fr.

Les XV de Marchienne, au pont Dochary, Hainaut. — D^r M. HAYET, 57 ex.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE ⁽¹⁴⁾

Prix d'entrée : 50 centimes

2^e Division — 1^{re} Section française

Morceau imposé :

La Jolie Fille de Perth (Fantaisie), de BIZET, arrangée par MEISTER.

- 1^{er} Prix. Couronne de vermeil.
- 2^e — Palme de vermeil.

- 1. Fanfare de Festigny. — D^r M. VILLOTEAUX, 34 exécut.
Nabuchodonosor (Ouverture). VERDI.
- 2. Fanfare de Ligny-en-Barrois. — D^r M. SIMONIN, 34 ex.
Fantaisie sur *Robert le Diable*. MEYERBEER.

Seul défiant toute concurrence **A L'ÉLÉGANTE** Seul défiant toute concurrence
CHAPELLERIE VOGÈLE
 10. RUE DE VESLE — REIMS
 LA PLUS IMPORTANTE MAISON DES TROIS DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

1^{re} Division — 2^e Section française

Morceaux imposés :

Sapho (Fantaisie), de GOUNOD, arrangée par MEISTER.
Les Clochers de l'Helpe, de GARNIER-MARCHAND.

1^{er} Prix. Palme de vermeil et une prime en espèces de 200 fr.
2^e — id. id. 75 fr.

1. Fanfare l'Amicale de Romery. — D^r M. FOURNY, 17 ex.
2. Club des Vingt, Lille. — D^r M. BERNARD, 25 ex.
3. Mun. de S^{te}-Geneviève, Petit-Fercourt. — D^r M. JUMEL, 32 ex.

ABATTOIR, avenue de Paris ⁽¹⁾

Prix d'entrée : 50 centimes

2^e Division — 2^e Section — GROUPE A

Morceau imposé :

La Jolie Fille de Perth (Fantaisie), de BIZET, arrangée par MEISTER.

1^{er} Prix. Couronne de vermeil.
2^e — Palme de vermeil.

1. Municipale de Fismes. — D^r M. SOUTIRANT, 26 ex.
La Croix de Jérusalem. BLÉGER.
2. Munic. des Sap.-Pompiers, Pontfaverger. — D^r M. , 41 ex.
Ouverture Fantastique. GOVAERT.
3. Fanf. de Witry-les-Reims. — D^r M. PRUDHOMME, 28 ex.
Marche triomphale. VANREMOORTEL.

BAL FRANÇAIS ⁽³⁾

Prix d'entrée : 25 centimes

GROUPE B

Morceau imposé :

La Jolie Fille de Perth (Fantaisie), de BIZET, arrangée par MEISTER.

1^{er} Prix. Couronne de vermeil.
2^e — Palme de vermeil.
3^e — id.

1. La Renaissance, de Bourgogne. — D^r M. CULLIER, 29 ex.
Aux Bords de l'Escaut (Fantaisie). HINNE.
2. La Ribemontoise, de Ribemont. — D^r M. POULAIN, 35 ex.
Marie-Henriette (Ouverture). L. MONTAGNE.
3. Société musicale, de Bouè. — D^r M. COLLIN, 53 ex.
Ouverture. CHAULIER.
4. Fanfare Etabl. Grandjean et C^{ie}, à St-Souplet. — D^r M. CLOSSET, 37 ex.
Grande Marche triomphale. VANREMOORTEL.

CONCOURS D'HONNEUR

Entre les Premiers Prix de la 2^{me} Division
(toutes sections)

LYCÉE DE GARÇONS ⁽¹³⁾

A 5 heures précises du soir

Prix d'entrée : 1 franc.

DEUXIÈME DIVISION

1^{er} Prix. Couronne médaillée.
2^e — —

La proclamation et la distribution des Prix auront lieu à
l'issue de chaque Concours

CONCOURS INTERNATIONAL

Entre les Premiers Prix des Sociétés françaises et étrangères, Excellence, Division supérieure et Première Division (toutes sections)

CIRQUE ⁽⁵⁾

A 8 heures 1/2 du soir

Prix d'entrée	Stalles réservées	5 fr.
	Premières	3 fr.
	Secondes	1 fr.

EXCELLENCE

Prix. Couronne médaillée et une prime en espèces de 2,000 fr.

SUPÉRIEURE

Prix. Couronne médaillée et une prime en espèces de 1,000 fr.

PREMIÈRE DIVISION

Prix. Couronne médaillée et une prime en espèces de 500 fr.

La proclamation et la distribution des Prix auront lieu à l'issue de chaque Concours.

OBSERVATIONS IMPORTANTES

Il est expressément défendu aux Sociétés instrumentales de jouer en passant devant les locaux de Concours. Les Commissaires de Sociétés sont priés de veiller à ce que cette consigne soit rigoureusement respectée.

RÉPARTITION DES JURÉS

LEGENDE : **B** Jurés Belges. — **J** Représentants des Journaux Orphéoniques. — **R** Jurés Rémois. — **M** Chefs de Musique Militaire Français.

JOURNÉE DU 14 AOUT

<p>ORPHÉONS THÉÂTRE. — 8 Jurés</p> <p>MM Th. Dubois, Osc. Commettant.</p> <p>M Karren. J Deplaix. R Poursaint, Warot, Montagne, R Wiernsberger.</p> <p>CIRQUE. — 8 Jurés</p> <p>M MM. Wettge, Dallier, Wormser, B Heymans, J H.-A. Simon, B Painparé, B Leenders, R E. Lefèvre.</p> <p>PENSIONNAT DES FRÈRES 7 Jurés</p> <p>M MM. P. Vidal, Gésus, D'Herdt, J A. Clément, B Duhem, B Puttevils, R E. Duval.</p> <p>ARCHEVÊCHÉ. — 6 Jurés</p> <p>MM. De la Tombelle, C. de Vos, J V. Lory, B De Loose, B J. Devrin, R Grison.</p> <p><i>Concours international au Cirque.</i> Les 20 Jurés réunis.</p>	<p>EMBARCADÈRE. — 5 Jurés</p> <p>MM. Dureau, Cambon, J Tilliard, B A. Devrin, R Rougé.</p> <p>RUE DE MONSIEUR. — 5 Jurés</p> <p>MM. Vasseur, Yung, Roland, B Lecail, R Villefranck.</p> <p>RUE LIBERGIER. — 5 Jurés</p> <p>B MM. Turine, E. Cury, Carlier, B Muldermans, R Armand Petit.</p> <p><i>Concours d'honneur au Théâtre.</i> Les 15 Jurés réunis.</p> <p>HARMONIES</p> <p>LYCÉE DE JEUNES FILLES 4 Jurés</p> <p>MM. A. Lamotte, M Gazelles, Lécuyer, R Charlier.</p> <p>RUE DU JARD. — 4 Jurés</p> <p>MM. Guilbaut, M Mailly, Lepoivre, R Dornbirrer.</p>	<p>BOULEVARD CARTERET 4 Jurés</p> <p>MM. F. Dubois, M Schmidt, Bonnaire, R Dazy.</p> <p><i>Concours d'honneur à l'Hôtel de Ville.</i> Les 12 Jurés réunis.</p> <p>FANFARES</p> <p>HOTEL DE VILLE. — 4 Jurés</p> <p>MM. Bergeret, M Dovin, De Tugny, R Ch. Cornet.</p> <p>ÉCOLE PROFESSIONNELLE 4 Jurés</p> <p>M MM. Coquelet, M Feautrier, R Knoll, Flamant.</p> <p>LYCÉE. — 4 Jurés</p> <p>M MM. Derème, M Chabas, Fischer, R Stenger.</p> <p>BAL FRANÇAIS. — 4 Jurés</p> <p>M MM. Cahuc, M Mayeur, Mook, R Mailfait.</p>
---	--	---

GRUPE SCOLAIRE CERNAY 4 Jurés	CERCLE OUVRIER. — 3 Jurés	ÉCOLE RUE PERDUE — 3 Jurés
M MM. Monnereau. Dupire.	M MM. Mullot. Gaillard.	M MM. Garnier-Marchand Furgeot.
R G. Clément. J. Princiaux	R H. Herbé.	R Vantouroux.
SALLE MUNICIPALE. — 3 Jurés	ABATTOIR. — 3 Jurés	<i>Concours d'honneur au Lycée.</i>
M MM. Bouchel. Ryembault.	M MM. Maignier. Courally.	Les 32 Jurés des Fanfares
R Nivard.	R Belleville.	reunis.

JOURNÉE DU 15 AOÛT

HARMONIES
THÉÂTRE. — 9 Jurés
MM. Th. Dubois. P. Vidal. Warot. C. de Vos. Dureau. Mayeur.
M H.-A. Simon. J De Loose. B E. Lefèvre.
R
HOTEL DE VILLE. — 9 Jurés
M MM. A. Lamotte. M Maignier. Bouchel. Lepoivre. Bonnaire. De Tugny. Lécuyer. B Duhem. R Villefranck.
HARMONIES ET FANFARES
CIRQUE. — 9 Jurés
M MM. Wettge. O. Commettant. Wormser. J Deplaix. M Furgeot. B Painparé. B Leenders. B Heymans. R Flament.

ABATTOIR. 8 Jurés
MM. Mullot. Courally. F. Dubois. Roland. A. Clément. Feautrier. J. Devrin. Poursaint.
J
M
B
R
<i>Concours d'honneur des Harmonies à l'Hotel de Ville.</i>
Les 17 Jurés de l'Hotel de Ville et de l'Abattoir.
FANFARES
PENSIONNAT DES FRÈRES
9 Jurés
M MM. L. Karren. Dallier. Montagne. Guilbaut. Dupire. M Dovin. M Schmidt. J Tilliard. B Muldermans.
LYCÉE. — 9 Jurés
MM. Garnier-Marchand Coquelet. De la Tombelle. J. Vasseur. Fischer. M Derème. J V. Lory. B A. Devrin. B Lecail.

ÉCOLE PROFESSIONNELLE
9 Jurés
M MM. Gésus. Bergeret. D'Herdt. Yung. Cahuc. M Chabas. M Gaillard. M Ryembault. B Puttevis.
BAL FRANÇAIS. — 9 Jurés
M MM. Monnereau. Cambon. Knoll. Cury. Mook. M Cazelles. M Mailly. R Vantouroux. B Tarine.
<i>Concours d'honneur des Fanfares au Lycée.</i>
Les 18 Jurés de l'École Professionnelle et du Bal Français.
<i>Concours international au Cirque.</i>
Les 36 Jurés n'ayant pas siégé aux Concours d'honneur (Théâtre, Hôtel de Ville, Pensionnat des Frères, Lycée)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour les Étrangers

Caves de Vins de Champagne

Les Membres des Sociétés sont admis à visiter, à partir du Mardi matin, 16 Août,

les Caves Pommery et Greno, route de Châlons
et les Caves Théophile Roederer, route de Châlons.

Commissionnaires publics

On trouve toujours à la Gare de Reims de nombreux commissionnaires publics à la disposition des Voyageurs et des Etrangers ; ils sont sous le contrôle de l'Administration municipale.

Journaux de Reims

- Le Courrier de la Champagne*, rue Robert-de-Coucy, 4.
- La Croix de Reims*, rue de Vesle, 220.
- La Dépêche de l'Est*, rue de Talleyrand, 40.
- L'Eclairer de l'Est*, rue Cérés, 4.
- L'Indépendant Rémois*, rue de Talleyrand, 40.
- Les Petites Affiches Matot-Braine*, rue du Cadran-St-Pierre, 6

Musée de la Ville

Le Musée de Reims sera ouvert aux Etrangers les Mardi 16 et Mercredi 17 Août, de 9 h. à midi, et de 1 h. à 5 h. du soir.

Postes et Télégraphes. — Téléphone

Rue Cérés, 30. — Bureau ouvert jusqu'à 9 heures.
Télégraphie jusqu'à minuit.

Tramways

Point de centre des communications : Place Royale.

Voitures de Place

Place Royale, Place Drouet-d'Erlon, Place de l'Hôtel-de-Ville, Loges-Coquault et à la Gare.

Itinéraire à suivre pour visiter Reims

EN UNE DEMI-JOURNÉE

A la sortie de la **Gare** :

Square et Statue de Colbert.

De chaque côté, aspect des Promenades.

* A gauche à l'extrémité du cours : Arc de Triomphe gallo-romain.
Fontaine monumentale, place de la République.

Hôtel de Ville avec ses divers Musées, la Bibliothèque, le vestibule et l'escalier d'honneur, la salle des Mariages où se trouve une riche mosaïque.

Rue de Tambour, 18-22 (Maison des Musiciens).

Place des Marchés, 9 (Maison en bois, XV^e siècle).

* **Place Royale** : Statue Louis XV et l'aspect de la Place.

* **La Cathédrale** : Le Portail, le Trésor, Tapisseries, Vitraux.

Archevêché : Chapelle et Crypte, aujourd'hui Musée archéologique.

Église Saint-Maurice : Hôpital général où l'on remarque l'Escalier et la Bibliothèque, aujourd'hui Lingerie.

Hôtel-Dieu : Cloître, Escalier, Chapelle, Salle capitulaire et son Vestibule.

* **Basilique de Saint-Remi**.

* **Butte et Square Saint-Nicaise** d'où l'on découvre l'aspect général de la ville.

* **Caves Pommery, George Goulet et Théophile Rœderer**.

Retour à la **Gare** par les Boulevards.

EN UNE JOURNÉE ENTIÈRE

En quittant la **Gare** : le Square et la Statue Colbert.

* A gauche du Square : Promenades, Arc de Triomphe gallo-romain.
Fontaine place de la République.

En vis-à-vis : le **Faubourg de Laon**, l'Église Saint-Thomas, où se trouve la Sépulture du cardinal Gousset, surmontée de sa statue en marbre blanc, par Bonnassieu.

Rentrée en **Ville** par la rue de Mars.

* **Hôtel de Ville** : Vestibule et Escalier d'honneur conduisant à la Bibliothèque. — Archives, Manuscrits, Musée de Peinture, Mosaïque, Toiles peintes, Antiquités, etc.

* Rue du Tambour, 18-22 (Maison dite des Musiciens).

Rue de Marc, 1 (Hôtel de la Renaissance).

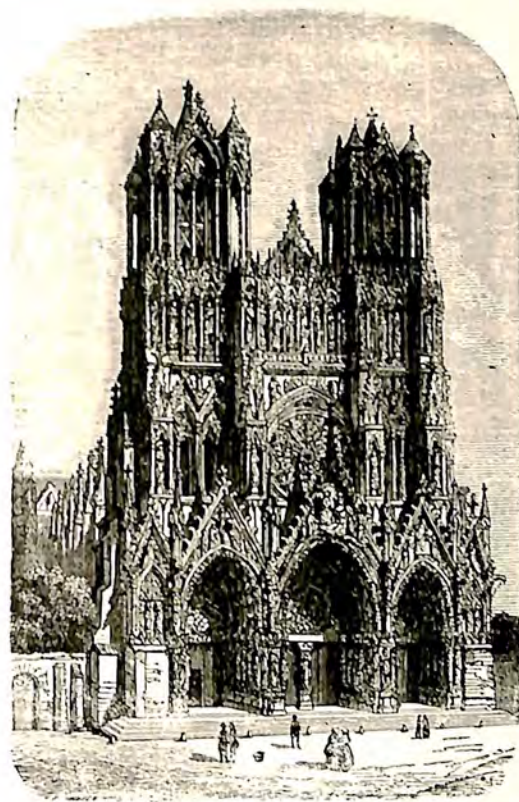
* **Place des Marchés, 9** : Maison en bois (style gothique), XV^e siècle.

* **Place Royale** : Statue de Louis XV, Hôtel de la Douane.

Rue des Tapisseries : Porte de la Cour du Chapitre.

Rue de l'Université, 23 : Lycée de jeunes Filles.

Fontaine de la place Godinot.



CATHÉDRALE DE REIMS

Rue de l'Université, 72 : Lycée de Garçons. Souvenir de la Porte basse, époque gallo-romaine : Ancienne Porte de l'Université, rue Vauthier-le-Noir. — Maison à tourelle rue des Anglais.

Rue du Barbâtre 137, au coin de la rue Montlaurent : Hôtel Férét de Montlaurent (Renaissance).

Rue du Barbâtre, 142 : Façade de la Renaissance.

A l'extrémité de la rue Brûlant, Boulevard conduisant à la Butte et au Square Saint-Nicaise, d'où l'on jouit de l'aspect de la ville.

Pres de là, Caves Pommery, George Goulet et Théophile Roederer.

Nouvelles Casernes de Cavalerie, boulevard de la Procession. Rentrée en Ville :

Basilique de Saint-Remi : Portail, Chœur, Emaux, Tapisseries, Vitraux du chœur (XII^e siècle) Dalles de Saint-Nicaise, etc.

Hôtel-Dieu : Ancienne Abbaye de Saint-Remi, le Cloître, la Salle capitulaire, aujourd'hui Refectoire des Religieuses, le Vestibule qui le précède, le grand Escalier, la chapelle jadis Bibliothèque. Rue Simon : L'École de Médecine et la Maison de Retraite.

Place Saint-Maurice : L'Eglise de ce nom et l'Hôpital Général, ancien Collège des Jésuites, l'Escalier conduisant à la Lingerie autrefois Bibliothèque, l'ancien Refectoire.

Rue de Venise : le Pensionnat des Frères.

La Cathédrale : le Portail, le Trésor, les Tapisseries, les Vitraux ; monter aux Tours :

L'Archevêché, la Salle des Rois, la Chapelle et sa Crypte, aujourd'hui Musée renfermant le tombeau de Jovin, sculpture de l'époque gallo-romaine faite dans un bloc de marbre blanc.

Le Palais de Justice : Place de ce nom.

Le Théâtre : rue de Vesle. Rue de Vesle, 12 ou rue Saint-Jacques : Eglise consacrée à ce saint, construite aux XII^e, XIV^e et XVI^e siècles avec Chapelles de l'époque de la Renaissance.

Grand Séminaire, rue Chanzy. Ecole Professionnelle, rue Libergier.

Place Drouet-d'Erion où se trouve la statue de ce maréchal de France.

Cirque et Manège. En rentrant dans les Promenades, à gauche, le Parc Forestier (ancienne Patte-d'Oie), le Jardin Ecole, le Jardin botanique.

Non loin de là, Grille de la Porte de Vesle (Louis XVI).

A Clairmarais : Musée lapidaire. Retour à la Gare.

Saint-André, Eglise moderne au faubourg Cérés. Sainte-Geneviève, Eglise moderne au faub. d'Epernay.

Nous avons désigné par le signe * les Edifices et Monuments qui doivent le plus particulièrement attirer l'attention des Etrangers.

COURRIER DE LA CHAMPAGNE

JOURNAL DE REIMS

PRIX DE L'ABONNEMENT (Payable d'avance)		DETAILS DES TARIFS A 1 AN		PRIX DE L'ABONNEMENT (Payable d'avance)	
En	France	En	France	En	France
1 an	12 fr.	1 an	12 fr.	1 an	12 fr.
6 mois	6 fr.	6 mois	6 fr.	6 mois	6 fr.
3 mois	3 fr.	3 mois	3 fr.	3 mois	3 fr.
15 jours	1 fr.	15 jours	1 fr.	15 jours	1 fr.

BULLETIN GÉNÉRAL

Le 25 juillet 1901. — Le bulletin général de ce jour est consacré à l'annonce de la mort de M. de ...

On annonce la mort de M. de ...

M. de ... est décédé à ...

LES DÉPÊCHES

Paris, 25 juillet. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à 10 heures.

M. de ... a été nommé ministre de ...

Le gouvernement a décidé de ...

LES FAITS D'ACTUALITÉ

Reims, 25 juillet. — Le conseil municipal de Reims s'est réuni ce soir à 8 heures.

M. de ... a été élu maire de Reims.

Le conseil a approuvé le budget de la ville.

LES ÉCHOS

On annonce que M. de ... est parti pour ...

M. de ... a été nommé directeur de ...

Le conseil de ... a décidé de ...

LES DÉPÊCHES

Paris, 25 juillet. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à 10 heures.

M. de ... a été nommé ministre de ...

Le gouvernement a décidé de ...

LES DÉPÊCHES

Paris, 25 juillet. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à 10 heures.

M. de ... a été nommé ministre de ...

Le gouvernement a décidé de ...

LES FAITS D'ACTUALITÉ

Reims, 25 juillet. — Le conseil municipal de Reims s'est réuni ce soir à 8 heures.

M. de ... a été élu maire de Reims.

Le conseil a approuvé le budget de la ville.

LES ÉCHOS

On annonce que M. de ... est parti pour ...

M. de ... a été nommé directeur de ...

Le conseil de ... a décidé de ...

LES DÉPÊCHES

Paris, 25 juillet. — Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à 10 heures.

M. de ... a été nommé ministre de ...

Le gouvernement a décidé de ...

LES FAITS D'ACTUALITÉ

Reims, 25 juillet. — Le conseil municipal de Reims s'est réuni ce soir à 8 heures.

M. de ... a été élu maire de Reims.

Le conseil a approuvé le budget de la ville.

Delation

Le 25 juillet 1901. — Le bulletin général de ce jour est consacré à l'annonce de la mort de M. de ...

On annonce la mort de M. de ...

M. de ... est décédé à ...

La Dépêche de l'Est

ABONNEMENTS: Par an, 12 francs; 6 mois, 7 francs; 3 mois, 4 francs. En avance. Les abonnements sont payables d'avance. Les annonces sont reçues au bureau de la Dépêche de l'Est, 10, rue de la République, à Nancy.

AVIS

Particulier de l'Est
Le particulier de l'Est est un journal qui donne des nouvelles de la région de l'Est. Il est publié tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés.

La Semaine religieuse

La Semaine religieuse est un journal qui donne des nouvelles de la région de l'Est. Il est publié tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés.

La Commission des Misses

La Commission des Misses est un organisme qui s'occupe de la formation des missionnaires. Elle est composée de membres élus par le clergé et le laïcs.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La Chambre des députés est l'assemblée législative de la France. Elle est composée de députés élus par les citoyens.

BOURSE DE PARIS

100 francs	100
50 francs	50
25 francs	25
10 francs	10
5 francs	5
1 franc	1
0,50 franc	0,50
0,25 franc	0,25
0,10 franc	0,10
0,05 franc	0,05
0,02 franc	0,02
0,01 franc	0,01

Les approvisionnements de la Guerre
Le gouvernement a décidé de prendre des mesures pour assurer l'approvisionnement de la guerre. Ces mesures comprennent l'augmentation des dépenses militaires et la mobilisation des ressources nationales.

Les Forces
Le gouvernement a décidé de renforcer les forces armées de la France. Cette décision est motivée par les tensions internationales et la nécessité de garantir la sécurité nationale.

CONCENTRATION RÉPUBLICAINE
Le mouvement de concentration républicaine vise à rassembler les forces politiques de gauche et de droite autour d'un programme commun. Ce mouvement est soutenu par de nombreux citoyens et élus.

DERNIÈRE HEURE DÉPÊCHES

Ministère de l'Intérieur
Le ministre de l'Intérieur a annoncé que le gouvernement va prendre des mesures pour améliorer la sécurité publique. Ces mesures comprennent l'augmentation du nombre de policiers et la mise en place de nouvelles procédures.

Le Sénat
Le Sénat a adopté une loi relative à la réforme de l'enseignement. Cette loi vise à améliorer la qualité de l'éducation et à garantir l'égalité d'accès à l'école pour tous les enfants.

Le Sénat
Le Sénat a également adopté une loi relative à la réforme de la justice. Cette loi vise à simplifier les procédures judiciaires et à réduire les délais de jugement.

Le Sénat
Le Sénat a enfin adopté une loi relative à la réforme de l'administration. Cette loi vise à améliorer l'efficacité de l'administration publique et à réduire les dépenses.

L'ÉCLAIREUR DE L'EST

JOURNAL QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

FONDATEUR HENRY VILMONT

ABONNEMENTS: Par an, 12 francs; 6 mois, 7 francs; 3 mois, 4 francs. En avance. Les abonnements sont payables d'avance. Les annonces sont reçues au bureau de la Dépêche de l'Est, 10, rue de la République, à Nancy.

Quatrième édition
Le quatrième numéro de la Dépêche de l'Est est paru. Il contient de nombreuses nouvelles et articles de fond.

Plains Impériaux
Les plains impériaux sont des zones de plaine situées dans le sud-est de la France. Elles sont caractérisées par leur climat méditerranéen et leur agriculture riche.

Le Mouvement Ouvrier
Le mouvement ouvrier continue de gagner du terrain en France. Les syndicats ont obtenu de nombreuses victoires dans les négociations collectives.

PÉTITIONNER
Les pétitionnaires sont des citoyens qui adressent des pétitions au gouvernement pour exprimer leurs revendications. Ces pétitions peuvent concerner des sujets très variés.

Plains Impériaux

Les plains impériaux sont des zones de plaine situées dans le sud-est de la France. Elles sont caractérisées par leur climat méditerranéen et leur agriculture riche.

Le Mouvement Ouvrier

Le mouvement ouvrier continue de gagner du terrain en France. Les syndicats ont obtenu de nombreuses victoires dans les négociations collectives.

PÉTITIONNER

Les pétitionnaires sont des citoyens qui adressent des pétitions au gouvernement pour exprimer leurs revendications. Ces pétitions peuvent concerner des sujets très variés.

CHRONIQUE

La chronique relate les événements de la semaine. Elle couvre des sujets tels que la politique, l'économie et la culture.

REVENUS DE LA JOUVE

Les revenus de la jouve sont des revenus qui proviennent de la vente de la jouve. Ces revenus sont destinés à financer des projets sociaux.

PLANS ET ALLIAGES

Les plans et alliages sont des plans qui visent à améliorer les alliages. Ces plans sont destinés à améliorer la qualité des produits.

REVENUS DE LA JOUVE

Les revenus de la jouve sont des revenus qui proviennent de la vente de la jouve. Ces revenus sont destinés à financer des projets sociaux.

PLANS ET ALLIAGES

Les plans et alliages sont des plans qui visent à améliorer les alliages. Ces plans sont destinés à améliorer la qualité des produits.

REVENUS DE LA JOUVE
Les revenus de la jouve sont des revenus qui proviennent de la vente de la jouve. Ces revenus sont destinés à financer des projets sociaux.

TABLE DES SOCIÉTÉS

N° 2702 (1914-15) Ex. France & Étranger 10 centimes

L'INDÉPENDANT RÉMOIS

Journal Républicain Quotidien

ABONNEMENTS	RECLAMERIES	ANNONCES
France En France 10 centimes le jour à l'étranger 15 centimes le jour Par an 35 francs le trimestre 60 francs le semestre 120 francs l'année Étranger En France 15 centimes le jour à l'étranger 20 centimes le jour Par an 45 francs le trimestre 90 francs le semestre 180 francs l'année	PREMIÈRE La ligne 10 centimes le jour 30 francs le trimestre 60 francs le semestre 120 francs l'année DEUXIÈME La ligne 5 centimes le jour 15 francs le trimestre 30 francs le semestre 60 francs l'année	Le 1 ^{er} jour 10 centimes Le 2 ^e jour 8 centimes Le 3 ^e jour 6 centimes Le 4 ^e jour 5 centimes Le 5 ^e jour 4 centimes Le 6 ^e jour 3 centimes Le 7 ^e jour 2 centimes Le 8 ^e jour 1 centime Le 9 ^e jour 1 centime Le 10 ^e jour 1 centime Le 11 ^e jour 1 centime Le 12 ^e jour 1 centime Le 13 ^e jour 1 centime Le 14 ^e jour 1 centime Le 15 ^e jour 1 centime Le 16 ^e jour 1 centime Le 17 ^e jour 1 centime Le 18 ^e jour 1 centime Le 19 ^e jour 1 centime Le 20 ^e jour 1 centime Le 21 ^e jour 1 centime Le 22 ^e jour 1 centime Le 23 ^e jour 1 centime Le 24 ^e jour 1 centime Le 25 ^e jour 1 centime Le 26 ^e jour 1 centime Le 27 ^e jour 1 centime Le 28 ^e jour 1 centime Le 29 ^e jour 1 centime Le 30 ^e jour 1 centime

Dernière Heure

RECHERCHES DE LA VIE

Informations

LETTRE D'UN DE NOS

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

LES ÉCHOS DE PARIS

LE PETIT ÉTRANGER

A		Pages
Allobroges, Paris		46
Alsacienne, Paris		46
Amis-Réunis, Rethel		53
Amis-Réunis, Signy-l'Abbaye		56
B		
Bethenille		69
C		
Caudresienne, Caudry		69
Cécilienne, Genève (Suisse)		39
Cercle Concordia, Bruxelles		37
— Félis, Mons (Belgique)		39
— Haydn		39
— Offenbach I		71
Charbonnages de Mariemont et Chevâle de Belleville, Paris		68
Choral de Belleville, Paris		38
Chorale de Bohain		49
— Catésienne, Cateau		46
— de Courbevoie		38
— de Melun		46
— du XVII ^e arrond., Paris		38
Club des Vingt, Lille		74
Concordia de Thaon-l-Vosges		47
Condé-sur-Marne		53
D		
Dizoize, Dizey-le-Gros		57
E		
Enfants de Chamery		73
— de Chevâle, Charleville		47
— de Cuesmes (Belgique)		46
— de l'Arne, St-Etienne		58
— de Lutèce, Paris		38
— de Méhul, Givet		47
— de Saint-Denis		38
— de la Suipe, Pontfaverq		69
— du Valois, Crépy-en-V.		54

F		Pages
Familistère de Guise		66
Fanfare l'Amicale de Romery		74
— d'Ambonnay		58
— d'Andeville		71
— de Bazancourt		54
— de Crugny		58
— du Commerce, Arras		71
— commun. de Brancourt		57
— de Dontrien		59
— d'Estrées-St-Denis		56
— d'Etreux		55
— de Festigny		73
— Grandjean, St-Souplet		75
— de Le Gard		55
— de Ligny-en-Barrois		73
— de Jemeppe (Belgique)		72
— de Malesherbes		54
— libre de Vouziers		71
— Mercier, Luxembourg		72
— de Mersch, G.-D. de Lux.		72
— de Montcornet		55
— municipale, St-Quentin		73
— du Patronage, Sillery		59
— de Romain		58
— de Rosny-sous-Bois		54
— de Sainte-Marie-à-Py		58
— de Suippes		54
— de St-Martin-d'Ablois		56
— de Wadelincourt		59
— de Witry-les-Reims		74
— des XV de St-Simon		56
Fils d'Orphée, Puteaux		46
Fraternelle de Thil		59
G		
Garde civique de Verviers		67
Gespunsart		51
H		
Hermonville		52

I	Pages
Indépendante de Verdun.....	48
Industrielle de Cirey-s-Vezouze	54
Intimes de St-Quentin.....	49
L	
La Neuville-en-Tourne-à-Fuy..	52
Les XV de Marchienne (Belg.) ..	73
Libre d'Argenteuil.....	68
Lyre ardennaise, Charleville....	49
Lyre fraternelle de Troyes.....	67
Lyre St-Quentinoise, St-Quentin ..	57
Lyrique de Mézières.....	48
M	
Manuf. Daltroff, St-Quentin.....	55
Mineurs d'Abscon	71
Mines de Liévin.....	67
Montceau-les-Mines.....	67
Municip. de Boul-t-sur-Suippe..	54
— de Braisne.....	52
— de Charleville.....	71
— de Cormicy.....	52
— de Coulanges.....	56
— de Donchery.....	57
— d'Epernay.....	69
— de Fismes.....	74
— de Ham.....	69
— d'Hirson.....	52
— de Loivre.....	55
— Mareuil-sur-Ay.....	55
— de Mesbrecourt.....	59
— de N.-D. de Liesse.....	57
— de Revin.....	51
— de Ste-Geneviève.....	74
— S.-Pomp., Pontfaverge.....	74
— S.-Pomp. Signy-l'Abb.....	57
— id. Warmeriville.....	54
— de Valenciennes.....	67
— de Vervins.....	55
— de Vouziers.....	68
Musicale de Boué.....	75
— de Floing.....	51
Musique de La Fère.....	55
— libre de Marle.....	57

N	Pages
Nouzonnaise, Nouzon.....	48
O	
Orphéon de Boulogne-s-Seine.....	48
— de Billy-sur-Aisne.....	49
— de Falmignoul (Belg.).....	46
— de Saint-Gobain.....	48
— Tourquennois.....	47
— de Tours.....	47
— de Troyes.....	38
— Typo-Lithogr., Amiens.....	47
Orphéonistes St-Quentinois.....	46
P	
Philharmonique, Ferté-Chevr.....	57
— Man. St-Gobain.....	67
— de Raucourt.....	52
R	
Renaissante, Bourgoingne.....	75
Ribemontoise, Ribemont.....	75
Royale Fanfare d'Eugies (Belg.)..	72
S	
Saint-Quentin.....	68
Sainte-Cecile de Prouilly.....	52
Sap.-Pomp. de Bazancourt.....	51
Sap.-Pomp. de St-Brice.....	57
Symphonie de Fumay.....	51
U	
Union chorale Bray-sur-Seine.....	47
— de Chauny.....	49
— d'Epernay.....	47
— de Jeumont.....	38
— Orphéon. Lillois.....	39
Union dram. de Luxembourg.....	52
Union musicale de Cernay.....	57
— d'Ureel.....	38
Union orphéonique de Cambrai.....	52
V	
Val-des-Bois, Warmeriville.....	52
Vigneronne de Serzy-et-Prin.....	54
— de Trigny.....	51
Vrivy.....	51

PETITES AFFICHES MATOT-BRAINE

JOURNAL HEBDOMADAIRE D'ANNONCES JUDICIAIRES, LÉGALES & AVIS DIVERS
FONDÉ EN 1892

Organe de MM. les Officiers Ministériels de la Marne, de l'Aisne & des Ardennes

ABONNEMENTS (Payables d'avance) REIMS et Départ. Rembourg 12 et 6 fr. PARIS et Départ. sans lim. — 7 fr. En Vente dans les Bureaux et dans les Bureaux Les Annonces de MM. les Officiers Ministériels sont également reçues à PARIS chez MM. Lesis, 85 et 87, Quai de l'Horloge, 13 Les Annonces Commerciales et autres sont reçues à PARIS, à l'Agence MATOT, Place de la Bourse, 8. Les Affiches et Avis Divers sont envoyés à l'Administration du Journal au plus tard, par la dernière Courrier de Vendreuil.	BUREAUX & ADMINISTRATION Courbevoie, rue des Saussaies, 11, à Paris, le dimanche excepté IMPRIMERIE MATOT-BRAINE 6, rue du Cadran-St-Pierre, REIMS	INSERTIONS (Payables d'avance) Annonces judiciaires..... la ligne 25 c Annonces et Avis divers..... — 20 c Annonces non-judiciaires de 6 à 12 fr. 25 c
--	---	--

SOMMAIRE DU JOURNAL
 Adjudications mobilières et immobilières —
 Adjudications judiciaires — Ventes diverses —
 Faillites — Divorcés — Matrimones de mariage
 & autres — Liquidations diverses — Licences
 & Brevets — Demandes et offres — Annonces
 diverses — Changement de Notaires — De-
 mandes d'adjudication de constructions &
 Brevets — Tableaux généraux des Ventes et
 Adjudications diverses

**Adjudications Mobilières
& Immobilières**

Etude de M^{re} LAURENT, notaire à Mézières.
Adjudication Volontaire
 Pour cause de dissolution, le Dimanche 7
 Août 1892, à onze heures, à la Mairie de
 Mézières
 d'une

GRANDE MAISON
 Située à Mézières, rue de la Gare, 13
 Et d'un GRAND TERRAIN A BATIR
 d'une superficie de 2000 m²
 Et d'un jardin derrière et devant.
 Etude de M^{re} HENRY, notaire à Fismes
 (Ardennes)

VENTE DE RÉCOLTES
 A ETREPIGNY
 pour servir d'indemnité
 Le Lundi 8 Août 1892, à deux heures,
 à Mézières, au fief de la
Ferme de l'Espérance
 d'une terre de 10 hectares, Laines et Vi-
 vières-Courcy, comprenant maison d'habita-
 tion et d'exploitation, terres et prés, le tout
 d'une contenance cadastrale de 41 hec-
 tares 60 ares 50 centiares

Etude de M^{re} DINART, notaire
 à Mézières-Aisne
ADJUDICATION
 Le 24 Juillet 1892, à 2 heures de relevée,
 D'UNE GRANDE
MAISON DE CAMPAGNE
 SISE A MOY
 AVEC COUR, JARDIN & PETIT PARC
 Cette terre contenant de 10,000 m²
 Cette propriété peut être enlever en
 établissement industriel ou production de
 distilleries
 Moy, dans une belle vallée baignée par
 l'Oise, est à 12 kilomètres de St-Quentin,
 à même distance des gares de Terguier et
 La Fère, et à 4 kilomètres de Mézières-est-
 Oise (ligne de St-Quentin à Orligny)
 Intéressé en possession remédiable
 Mise à prix..... 25,000 fr.
 Pour tous renseignements et pour visiter,
 s'adresser à M^{re} DINART 600
 Etude de M^{re} LAURENT, notaire à
 Mézières

ADJUDICATION VOLONTAIRE
 pour servir d'indemnité
 Le Lundi 8 Août 1892, à deux heures,
 à Mézières, au fief de, de la
Ferme de l'Espérance
 d'une terre de 10 hectares, Laines et Vi-
 vières-Courcy, comprenant maison d'habita-
 tion et d'exploitation, terres et prés, le tout
 d'une contenance cadastrale de 41 hec-
 tares 60 ares 50 centiares

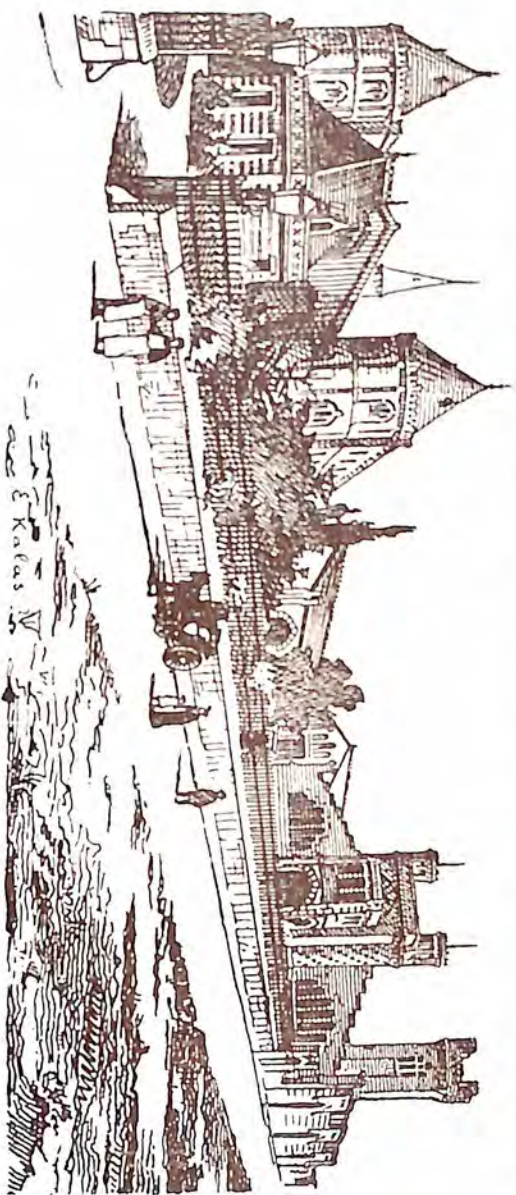
Etude de M^{re} CAVELLIER, notaire
 à Charly-sur-Marne
ADJUDICATION
 Ancienne Maison Foullet-Tarot et Dessé
FONDS
 de
Teinturerie en Mousse
 exploitée par M^{re} DURAND
 à MONTVIGNY
 Commerce de Sainbury, canton de Charly
A VENDRE PAR ADJUDICATION
 En la Salle de la Mairie de Sainbury
 canton de Charly-sur-Marne
 Le Dimanche 14 Août 1892 à midi.
 Par le ministère de M^{re} CAVELLIER
 de MOONVILLE, notaire à Charly-sur-Marne

MÊME ETUDE
A VENDRE PAR ADJUDICATION
 Le Dimanche 14 Août 1892, à midi, à
 Sainbury, canton de Charly-sur-
 Marne.
UNE JOLIE
MAISON BOURGEOISE
 de construction récente
 Entre Cour et Jardin
 La terre entourée de murs, sur le bord de
 la route nationale, à deux mètres de la
 gare de Nogent-l'Arnaud.
 S'adresser, pour les renseignements, à
 M^{re} CAVELLIER de MOONVILLE, notaire à Charly-
 sur-Marne. 506

LISEZ ET CONSULTEZ CHAQUE SEMAINE
Les Petites Affiches Matot-Braine

REIMS. — Imprimerie MATOT-BRAINE, rue du Cadran-Saint-Pierre, 6

VUE DES CAVES
V^{VE} POMMERY & GRENO. — REIMS



Les Etrangers sont admis à visiter ces Caves
à partir du Mardi 16 Août 1892

VILLE DE REIMS

BANQUET



OFFICIEL

GRAND CONCOURS MUSICAL INTERNATIONAL

DU
DES 14 ET 15 AOÛT 1892

Menu

DU 15 AOÛT 1892

Potage National

Saumon de la Loire S^{te} Chantilly

Filet de Bœuf Mirabeau

Canelons Mexicains

Cuisselles de ris de Veau Montpensier

Aspic de Homard à la Villeroi

Chapons du Mans truffés

Pâtés à la Parisienne

Salade

Haricots verts à l'Anglaise

Ecrevisses en buisson

Glace Plombière

Desserts

Café et Liqueurs

VINS

Madère, S^{te} Julien, Moulin à Vent, Champagne

MATOT-BRAINE, Grav. REIMS

BERNARDIN, Traiteur, REIMS.

DIEDAU:

Imprenta de la Casa de Misericordia.

1892.

No. 1000
Cornwall

Supremo de Gobernación

En la Junta general celebrada por la Comisión encargada por el Excmo. Ayuntamiento de esta C. Villa, para la organización del concurso internacional de Orfeones, bandos, y charangas que tendrá lugar en la misma los días 27 y 28 del próximo mes de Agosto, se trató de la designación de los individuos que habrán de constituir el jurado internacional para aquel certamen, y por unanimidad, se acordó invitar a V., en vista de las relevantes cualidades artísticas que

85

CONCURSO INTERNACIONAL
GRAN
CONCURSO INTERNACIONAL
DE
ORFEONES
BANDAS Y CHARANGAS

ORGANIZADO POR EL
EXCMO. AYUNTAMIENTO DE BILBAO

PARA
LOS DÍAS 27 Y 28 DE AGOSTO DE 1892.



BILBAO:
Imprenta de la Casa de Misericordia.
1892.

GRAN
CONCURSO INTERNACIONAL
DE
ORFEONES, BANDAS Y CHARANGAS

ORGANIZADO

POR EL EXCMO. AYUNTAMIENTO DE BILBAO

PARA

LOS DÍAS 27 Y 28 DE AGOSTO DE 1892



BILBAO:
Imprenta de la Casa de Misericordia.
1892.

COMISIÓN ORGANIZADORA.

PRESIDENTE

D. GREGORIO DE LA REVILLA, *Alcalde Presidente del Excmo. Ayuntamiento de Bilbao.*

VICEPRESIDENTE

D. ISIDORO LEÓN, *Presidente de la Comisión de Gobernación del Excmo. Ayuntamiento.*

VOCALES

D. ENRIQUE RASCHE, *primer Síndico*

» SIMÓN OLEAGA	} <i>Concejales</i>
» MANUEL BILBAO	
» ATANASIO ARÉIZAGA	
» PAULINO ELEJALDE	
» VICENTE SANZ	
» BASILIO VIDEA	
» RAFAEL ROCHELT	
» BENITO BASTIDA	
» FELIPE OTAOLA	
» FRANCISCO GAMECHO	
» AURELIANO VALLE	
» JUAN CARLOS GORTÁZAR	
» JUAN AMANN	

D. FELIPE AZCÁRATE

» JOSÉ M.^a MARURI
» FERNANDO LANDECHO
» JUAN ROCHELT
» CESAREO ARZUBIA
» JOSÉ ORUETA
» ANGEL ITURRALDE
Sres. Directores de los periódicos locales.
D. TOMÁS AMANN
» ALFREDO ROCHELT
» SANTIAGO MEAVE
» OSCAR ROCHELT
» RICARDO MORENO

SECRETARIO GENERAL

D. ANTONIO DE LARRAÑAGA, *segundo Síndico del Excmo. Ayuntamiento.*

VOCALES HONORARIOS.

D. ANGEL URÍA,

Presidente de la Ecxma. Diputación Provincial.

EXCMO. SR. D. MARTÍN ZAVALA,

Senador del Reino.

D. RAFAEL MAZARREDO,

Senador del Reino.

D. VÍCTOR CHÁVARRI,

Senador del Reino.

EXCMO. SR. D. EDUARDO VICTORIA DE LECEA,

Diputado á Cortes.

JURADO.

PRESIDENTE HONORARIO

EXCMO. SR. D. EMILIO ARRIETA.

PRESIDENTE EFECTIVO

MR. LAURENT DE RILLÉ.

MR. A. BARTHE

» E. MASSON

» LORY

» PINATEL

» D. LA TOMBELLE

» SAINTIS

» E. LEGROSS

» A. MASSON

» FLÉCHE

» LABORDE

» FERNÁNDEZ DE MONGE

D. JESÚS MONASTERIO

» ANTONIO PEÑA Y GOÑI

» DÁMASO ZABALZA

» VALENTÍN DE ZUBIAURRE

» JOSÉ TRAGÓ

» VALENTÍN ARÍN GOENAGA

» ENRIQUE BARRERA

D. FELIPE GORRITI

» FELIPE PEDRELL

» RAMÓN DE GARMENDIA

LEO DE SILKA

D. J. J. DE SANTESTEBAN

» JOSÉ DE ARANGUREN

» CLETO ZAVALA

» JOSÉ LUIS ANSÓN

» CASTOR GORROCHÁTEGUI

» JOSÉ LUIS DE MUGUERZA

» ANSELMO DE AZURMENDI

» FEDERICO GARCÍA

» LOPE ALAÑA

» MIGUEL DE UNCETA

» MANUEL VILLAR

» ENRIQUE DE DIEGO

» ANTONIO NICOLAU

» BUENAVENTURA FRÍGOLA

MR. GUSTAVE WETTGE

CONCURSOS
DEL SÁBADO 27 DE AGOSTO DE 1892.

ORFEONES, BANDAS Y CHARANGAS

Á las 8 de la mañana

CONCURSO DE LECTURA Á PRIMERA VISTA.

Á las 9 y media de la mañana

CONCURSO DE EJECUCIÓN DE ORFEONES.

Á las 10 de la mañana

CONCURSO DE EJECUCIÓN DE BANDAS Y CHARANGAS.

Á las 2 y media de la tarde

CONCURSO DE HONOR DE ORFEONES.

N.º DE ORDEN	NOMBRE DE LAS SOCIEDADES	DIRECTORES	EJECUTANTES	PIEZAS Ó COROS QUE EJECUTAN.	AUTORES
--------------	--------------------------	------------	-------------	------------------------------	---------

Á LAS 8 DE LA MAÑANA.

ORFEONES.

CONCURSO DE LECTURA A PRIMERA VISTA.

TEATRO DE ARRIAGA.

JURADO

Presidente, LAURENT DE RILLÉ.—ZAVALA.—BARRERA.—LORY.—E. MASSON.

Grupo C.

TERCERA DIVISIÓN, 3.ª SECCIÓN.—Premios: 1.º Medalla de Vermeill. 2.º Medalla de plata.

1		Société chorale de Borderes		Mandret		42
2		Les Patriotes d'Espéchède		C. P. Bergéz		32

Grupo B.

SEGUNDA DIVISIÓN, 2.ª SECCIÓN.—Premios: 1.º Medalla de Vermeill. 2.º Medalla de plata.

1		Société chorale de Damazan		Vautrier		30
2		Orphéon de Carbonne		G. Bergér		40
3		Chorale d'Aureilhan		J. Moncogut		35

Grupo A.

DIVISIÓN DE EXCELENCIA.—Premios: 1.º Palma de Vermeill. 2.º Id. id.

1		Chorale de St. Macaire		Paranteau		60
2		Cercle Lyrique de Bordeaux		Labragne		55
3		Orphéon Narbonnais		M. Verdie		105

N.º DE ORDEN	NOMBRE DE LAS SOCIEDADES	DIRECTORES	EJECUTANTES	PIEZAS Ó COROS QUE EJECUTAN	AUTORES
--------------	--------------------------	------------	-------------	-----------------------------	---------

TEATRO DE LA GRAN-VÍA.

JURADO

Presidente, A. BARTHE.—SAINTIS.—GORRITI.—MUGUERZA.—DIEGO.

Grupo C.

TERCERA DIVISIÓN. 1.ª SECCIÓN.—Premios: 1.º Medalla de Vermeill. 2.º Medalla de plata.

1	Les Enfants de Longages	Fauché Edmond	30
2	Union chorale de Bordeaux	F. Labragne	42
3	Orphéon de Marciac	L. Constantin	32

Grupo B.

SEGUNDA DIVISIÓN. 2.ª SECCIÓN.—Premios: 1.º Medalla de Vermeill. 2.º Medalla de plata.

1	La Jeune France de St. Paul les Dax.	E. Guichemerre	50
2	Société Lyrique de la Teste	Eviond	60

PRIMERA DIVISIÓN. 2.ª SECCIÓN.—Premios: 1.º Medalla de Vermeill. 2.º Medalla de plata.

1	L'avenir de Millau	P. Costecal	45
2	Union Philharmonique Agenaise	L. Lambert	44

Grupo A.

DIVISIÓN SUPERIOR. 2.ª SECCIÓN.—Premios: 1.º Palma de Vermeill. 2.º Id. id.

1	Orphéon de Ceret	Delmas	60
2	Véloce Club Bayonne-Biarritz	F. Broca	75

SALÓN DE ACTOS DEL INSTITUTO VIZCAÍNO.

JURADO

Presidente, J. DE ARANGUREN.—LEGROSS.—SANTESTEBAN.—AZURMENDI.—ANSON.

Grupo C.

TERCERA DIVISIÓN. 2.ª Y 3.ª SECCIÓN.—Premios: 1.º Medalla de Vermeill. 2.º Medalla de plata.

1	Ateneo C. Obrero de Gijón	Julio Fernández	36
2	Orfeón Pamplonés	Remigio Mugica	46

TERCERA DIVISIÓN. 2.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1	Sainte Cecile de St. Elix	H. Bladiniere	25
---	-------------------------------------	---------------	----

Grupo B.

SEGUNDA DIVISIÓN. 1.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1	Unión Orpheonique de Carcassonne	E. Bardou	52
---	--	-----------	----

PRIMERA DIVISIÓN. 1.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1	Orfeón Vitoriano	Alejandro Giménez	75
---	----------------------------	-------------------	----

PRIMERA DIVISIÓN. 1.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1	La Lyre Tarbienne	L. Delgay	45
---	-----------------------------	-----------	----

Grupo A.

DIVISIÓN DE EXCELENCIA.—Premios: 1.º Palma de Vermeill. 2.º Id. id.

1	El Eco Coruñés	J.C. Chané	40
2	Orfeón Gallego	Juan Montes	48

N.º DE ORDEN	NOMBRE DE LAS SOCIEDADES	DIRECTORES	EJECUTANTES	PIEZAS Ó COROS QUE EJECUTAN	AUTORES
--------------	--------------------------	------------	-------------	-----------------------------	---------

Á LAS 9 Y MEDIA DE LA MAÑANA.

ORFEONES.

CONCURSO DE EJECUCIÓN.

TEATRO DE ARRIAGA.

JURADO

Presidente, LAURENT DE RILLÉ.—ZAVALA.—BARRERA.—LORY.—E. MASSON.

Grupo C.

TERCERA DIVISIÓN, 3.ª SECCIÓN.—Premios: 1.º Medalla de Vermeill. 2.º Medalla de plata.

1	Société chorale de Borderes	Mandret	42	En chemin Le chant des Amis L'Orphéon c'est le peuple	Saintis A. Thomas Saintis
2	Les Patriotes d'Espéchede	C. P. Bergéz	32	Cécilia	C. de Vos.

Grupo B.

SEGUNDA DIVISIÓN, 2.ª SECCIÓN.—Premios: 1.º Medalla de Vermeill. 2.º Medalla de plata.

1	Société chorale de Damazan	Vautrier	30	La Touffe de Jasmin Sante Margot	Paliard »
2	Orphéon de Carbonne	G. Bergés	40	Les Guides du Mont Blanc Les Forbans	Ritz Saintis
3	Chorale d'Aureilhan	J. Moncogut	35	En chemin Les Reîtres	Saintis »

Grupo A.

DIVISIÓN DE EXCELENCIA.—Premios: 1.º Corona de Vermeill. 2.º Palma de Vermeill.

1	Chorale de St. Macaire	Paranteau	60	La cour des miracles L'aubade à la Mariée	Leo Delibes Saintis Jacoutot
2	Cercle Lyrique de Bordeaux	Labragne	55	Le Regiment qui passe	Radoux Worsmsr
3	Orphéon Narbonnais	M. Verdie	105	Les Veneurs Le chant du siècle nouveau	Radoux Worsmsr

TEATRO DE LA GRAN-VÍA

JURADO

Presidente, A. BARTHE.—SAINTIS.—GORRHIL.—MUGUERZA.—DIEGO.

Grupo C.

TERCERA DIVISIÓN. 1.ª SECCIÓN.—Premios: 1.º Medalla de Vermeill. 2.º Medalla de plata.

N.º DE ORDEN	NOMBRE DE LAS SOCIEDADES	DIRECTORES	EJECUTANTES	PIEZAS Ó COROS QUE EJECUTAN	AUTORES
1	Les Enfants de Longages	Fauché Edmond	30	Myosotis La Nouvelle alliance	Palliard Haley
2	Union chorale de Bordeaux	F. Labragne	42	En chemin Le Chant des Amis.	Saintis A. Thomas
3	Orphéon de Marciac	L. Constantin	32	Roses et Marguerites Le jour s'éteint	C. de Vos G. Lacombe

Grupo B.

SEGUNDA DIVISIÓN. 2.ª SECCIÓN.—Premios: 1.º Medalla de Vermeill. 2.º Medalla de plata.

1	La Jeune France de St. Paul les Dax.	E. Guichemerre	50	Gentille Messagere Le Muguet	Saintis C. de Vos
2	Société Lyrique de la Teste	Eviond	60	Sur les Remparts Les Marguerites	Saintis Saintis

PRIMERA DIVISIÓN. 2.ª SECCIÓN.—Premios: Palma de Vermeill. 2.º Medalla de Vermeill.

1	L'avenir de Millau	P. Costecal	45	Chant des Druides Les moissonneurs de la Bric	Saintis L. de Rillé Monestier
2	Union Philharmonique Agenaise	L. Lambert	44	A l'ombre des Gaules Le Chant du Barde	Dietrich

Grupo A.

DIVISIÓN SUPERIOR. 2.ª SECCIÓN.—Premios: 1.º Palma de Vermeill. 2.º Id. id.

1	Orphéon de Ceret	Delmas	60	La Caravane perdue	Massenet
2	Véloce Club Bayonne-Biarritz.	F. Broca	75	Roses et Marguerites Les Hebreux Captifs	C. de Vos Paliard

SALÓN DE ACTOS DEL INSTITUTO VIZCAINO.

JURADO

Presidente, J. DE ARANGUREN.—LEGROSS.—SANTESTEBAN—AZURMENDI.—ANSON.

Grupo C.

TERCERA DIVISIÓN. 2.ª Y 3.ª SECCIÓN.—Premios: 1.º Medalla de Vermeill. 2.º Medalla de plata.

1	Ateneo C. Obrero de Gijón.	Julio Fernández	36	Bella Natura El Amanecer	R. Giménez H. Eslava
2	Orfeón Pamplonés	Remigio Mugica	46	Canción de Abril Los Trovadores	L. de Rillé Kucken

TERCERA DIVISIÓN. 2.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1	Sainte Cecile de St. Elix	H. Bladiniere	25	L'oraison du sacristain Le Roi de la Montagne	Saintis J. Saré
---	-------------------------------------	---------------	----	--	--------------------

Grupo B.

SEGUNDA DIVISIÓN. 1.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1	Union Orphéonique de Carcasonne	E. Bardou	52	Le Jugement Dernier Chant d'Esperance	Niedermeyer Saintis
---	---	-----------	----	--	------------------------

PRIMERA DIVISIÓN. 1.ª SECCIÓN.—Premio: Palma de Vermeill.

1	Orfeón Vitoriano.	Alejandro Giménez	75	Serenata de Invierno La Primavera	Saint Saens Martinez Imbert
---	---------------------------	-------------------	----	--------------------------------------	--------------------------------

PRIMERA DIVISIÓN. 1.ª SECCIÓN.—Premio Palma de Vermeill.

1	La Lyre Tarbienne	L. Delgay	45	Sous les Tilleuls Conseil tenu par les rats	Wormser L. Lacombe
---	-----------------------------	-----------	----	--	-----------------------

Grupo A.

DIVISIÓN DE EXCELENCIA.—Premios: 1.º Corona de Vermeill. 2.º Palma de Vermeill.

1	El Eco Coruñés	J. C. Chané	40	Les Papillons La Aurora	L. de Rillé Reventós
2	Orfeón Gallego	Juan Montes	48	El Tirol Las Mariposas	A. Thomas L. de Rillé

N.º DE ORDEN	NOMBRE DE LAS SOCIEDADES	DIRECTORES	EJECUTANTES	PIEZAS Ó COROS QUE EJECUTAN.	AUTORES
--------------	--------------------------	------------	-------------	------------------------------	---------

Á LAS 8 DE LA MAÑANA.

BANDAS DE MÚSICA.

CONCURSO DE LECTURA A PRIMERA VISTA.

CAMPOS ELISEOS.

JURADO

Presidente, WEIYE.—D. LA TOMBELLE.—PEDRELL.—PEÑA Y GOÑI.—GARCÍA.—LABORDE.

Grupo C.

TERCERA DIVISIÓN. 1.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1 | Armonia de Tolosa | Rufo Montilla. | 44 |

Grupo B.

SEGUNDA DIVISIÓN. 2.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1 | L'Union Radicale de Capendu . . . | Paul Burniquel | 55 |

PRIMERA DIVISIÓN. 2.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1 | Harmonie de Pau. | Rauski | 60 |

Grupo A.

DIVISIÓN DE EXCELENCIA.—Premios: 1.º Palma de Vermeill. 2.º Id. Id.

1 | Regimiento Infantería de Burgos. . . | F. Cobeno Heredia | 54 |
 2 | Música de Santa Cecilia, de Bilbao . . | A. Corto | 51 |
 3 | Regimiento Infantería de La Lealtad . | Garay Retana | 55 |

JURADO

Presidente, V. DE ZUBIAURRE.—FLÉCHE.—ARÍN GOENAGA.—GARMENDIA.—NICOLÁU.

Grupo C.

TERCERA DIVISIÓN. 2.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1 | Groupe Independant de Nogaró . . . | L. Laplante | 23 |

Grupo B.

PRIMERA DIVISIÓN. 1.ª SECCIÓN.—Premios: 1.º Medalla de Vermeill. 2.º Medalla de plata.

1 | Regimiento Infantería de África . . . | Moreno Veilla | 45 |
 2 | » » de Garellano . . . | I. Marcos | 46 |

Grupo A.

DIVISIÓN SUPERIOR. 1.ª SECCIÓN.—Premio: Palma de Vermeill.

1 | { Musique municipale des sapeurs pom- } Benois | 72 |
 piers de Tarbes }

DIVISIÓN DE EXCELENCIA.—Premios: 1.º Palma de Vermeill. 2.º Id. id.

1 | Harmonie de Libourne | Delol | 80 |
 2 | » de Dalayrac | Cousinet | 75 |

N.º DE ORDEN	NOMBRE DE LAS SOCIEDADES	DIRECTORES	EJECUTANTES	PIEZAS Ó COROS QUE EJECUTAN.	AUTORES
--------------	--------------------------	------------	-------------	------------------------------	---------

Á LAS 10 DE LA MAÑANA.

BANDAS DE MÚSICA.

CONCURSO DE EJECUCIÓN.

KIOSCO DEL ARENAL.

JURADO

Presidente, WEIYE.—D. LA TOMBELLE.—PEDRELL.—PEÑA Y GOÑI.—GARCÍA.—LABORDE.

Grupo C.

TERCERA DIVISIÓN. 1.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1 | Armonia de Tolosa | Rufo Montilla | 44 |
 Marcha de las Antorchas n.º 5 | Meyerbeer
 Fantasía Elegiaca. | G. Balart

Grupo B.

SEGUNDA DIVISIÓN. 2.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1 | L'Union Radicale de Capendu . . . | Paul Burniquel | 55 |
 Poete et paysan | Suppe

PRIMERA DIVISIÓN. 2.ª SECCIÓN.—Premio: Palma de Vermeill.

1 | Harmonie de Pau | Ranski | 60 |
 Ouverture de Guillaume Tell | Rossini
 Fantaisie sur Jerusalem | Verdi

Grupo A.

DIVISIÓN DE EXCELENCIA.—Premios: 1.º Corona de Vermeill. 2.º Palma de Vermeill.

Pieza impuesta: *Overture de concierto, de Mendelssohn.*

1 | Regimiento Infantería de Burgos. . . | F. Cobeno Heredia | 54 |
 2 | Música de Santa Cecilia. | A. Corto | 51 |
 3 | Regimiento Infantería de La Lealtad . | Garay Retana | 55 |
 Fantasia de la ópera Gioconda | Ponchielli
 Overture Paragraph 3.º | Suppe
 Fantasia de las Walquirias | Wagner

N.º DE ORDEN	NOMBRE DE LAS SOCIEDADES	DIRECTORES	EJECUTANTES	PIEZAS Ó COROS QUE EJECUTAN.	AUTORES
--------------	--------------------------	------------	-------------	------------------------------	---------

BANDAS.

CAMPOS ELISEOS.

JURADO

Presidente, V. DE ZUBIAURRE.—FLÉCHE.—ARÍN GOENAGA.—GARMENDIA.—NICOLAU.

Grupo C.

TERCERA DIVISIÓN. 2.ª SECCIÓN.—Medalla de Vermeill.

1	Groupe Independant de Nogaro . . .	L. Laplante	23	La Poupée de Nuremberg, overt. La Dame Blanche, id.	Adam Boeldieu
---	------------------------------------	-------------	----	--	------------------

Grupo B.

PRIMERA DIVISIÓN. 1.ª SECCIÓN.—Premios: 1.º Palma de Vermeill. 2.º Medalla de Vermeill.

1	Regimiento Infanteria de África . . .	Moreno Velilla	45	Les Erinnyes Rhapsodia Húngara n.º 2	Massenet Liszt
2	" " de Garellano . . .	I. Marcos	46	Fantasia de Fausto Africana	Gounond Meyerbeer

Grupo A.

DIVISIÓN SUPERIOR. 1.ª SECCIÓN.—Premio: Palma de Vermeill.

Pieza impuesta: Overtura de concierto, de Mendelssohn.

1	Musique municipale des sapeurs pom-piers de Tarbes	Benoits	72		
---	--	---------	----	--	--

DIVISIÓN DE EXCELENCIA.—Premios: 1.º Corona de Vermeill. 2.º Palma de Vermeill.

1	Harmonie de Libourne	Delol	80		
2	" " de Dalayrac	Cousinet	75	Fantaisie sur Sigurd	Reyer

N.º DE ORDEN	NOMBRE DE LAS SOCIEDADES	DIRECTORES	EJECUTANTES	PIEZAS Ó COROS QUE EJECUTAN.	AUTORES
--------------	--------------------------	------------	-------------	------------------------------	---------

Á LAS 8 DE LA MAÑANA.

CHARANGAS.

CONCURSO DE LECTURA A PRIMERA VISTA.

FRONTÓN DE LA AMISTAD.

JURADO

Presidente, B. FRÍGOLA.—PINATEL.—LOPE ALAÑA.—UNCETA.—TRAGÓ.

Grupo C.

TERCERA DIVISIÓN. 1.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1	Lyre Grignolaise	Labrouche	27		
---	----------------------------	-----------	----	--	--

Grupo B.

SEGUNDA DIVISIÓN. 2.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1	Ecole libre de musique St. Michel . . .	G. Darracq	38		
---	---	------------	----	--	--

SEGUNDA DIVISIÓN. 1.ª SECCIÓN.—Premios: 1.º Medalla de Vermeill. 2.º Medalla de plata.

1	L'avenir Republicain	E. Planes	50		
2	Les Enfants de Layrac	A. Bru	36		

Grupo A.

DIVISIÓN DE EXCELENCIA.—Premios: 1.º Palma de Vermeill. 2.º Id. Id.

1	Ste. Cecile de Langon	Charles Geroli	60		
2	Ste. Marguerite de Gradignam	Felix Lautier	55		

JURADO

Presidente, A. MASSÓN.

FERNÁNDEZ MONGE.—LEO DE SILKA.—VILLAR.—GORROCHATEGUI.

Grupo C.

TERCERA DIVISIÓN. 2.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1	Ste. Cecile de Saint Jean de Luz . . .	Vicendaritz	40		
---	--	-------------	----	--	--

Grupo B.

PRIMERA DIVISIÓN 2.ª SECCIÓN.—Premios: 1.º Medalla de Vermeill. 2.º Medalla de plata.

1	Fanfare Lormontaise	E. Debrert	—		
2	" " de Preignac	Debans	35		

PRIMERA DIVISIÓN. 1.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1	Fanfare de Rion des Landes	Callède	32		
---	--------------------------------------	---------	----	--	--

Grupo A.

DIVISIÓN SUPERIOR. 2.ª SECCIÓN.—Premio: Palma de Vermeill.

1	Lyre Agenaise	Peyrille	40		
---	-------------------------	----------	----	--	--

N.º DE ORDEN

NOMBRE DE LAS SOCIEDADES

DIRECTORES

EJECUTANTES

PIEZAS Ó COROS QUE EJECUTAN.

AUTORES

Á LAS 10 DE LA MAÑANA.

CHARANGAS.

CONCURSO DE EJECUCIÓN.

MERCADO DEL ENSANCHE.

JURADO

Presidente, B. FRÍGOLA.—PINATEL.—LOPE ALAÑA.—UNCETA.—TRAGÓ.

Grupo C.

TERCERA DIVISIÓN. 1.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1	Lyre Grignolaise	Labrouche	27	Le voyage en Chine La ruche d'or	Bazin E. Brepnant
---	----------------------------	-----------	----	-------------------------------------	----------------------

Grupo B.

SEGUNDA DIVISIÓN. 2.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1	Ecole livre de musique de St. Michel	G. Darracq	38		
---	--	------------	----	--	--

SEGUNDA DIVISIÓN. 1.ª SECCIÓN.—Premios: 1.ª Medalla de Vermeill. 2.ª Medalla de Plata.

1	L'avenir Republicain	E. Planes	50	Robert Le Diable Le Lac des Cées	Meyerbeer Auber
2	Les Enfants de Layrac	A. Bru	36	La Couronne d'or, ouverture Macbeth, fantasia	Buot Buot

Grupo A.

DIVISIÓN DE EXCELENCIA.—Premios: 1.ª Corona de Vermeill. 2.ª Palma de Vermeill.

Pieza impuesta: Overture de Les Janissaires, de Eustacc.

1	St. Cecile de Langou	Charles Geroli	60	Ouverture du Freyschuty	Weber
2	St. Marguerite de Gradignam	Felix Lautier	55	d'Obéron	Weber

N.º DE ORDEN

NOMBRE DE LAS SOCIEDADES

DIRECTORES

EJECUTANTES

PIEZAS Ó COROS QUE EJECUTAN.

AUTORES

FRONTÓN DE LA AMISTAD.

JURADO

Presidente, A. MASSÓN.

FERNÁNDEZ MONGE.—LEO DE SILKA.—VILLAR.—GORROCHATEGUI.

Grupo C.

TERCERA DIVISIÓN. 2.ª SECCIÓN.—Premio Medalla de Vermeill.

1	Ste. Cecile de Saint Jean de Luz	Vieendaritz	40	Les Vêpres Siciliennes, fantaisie Daphnis et Chloe	Verdi Mourgue
---	--	-------------	----	---	------------------

Grupo B.

PRIMERA DIVISIÓN. 2.ª SECCIÓN.—Premios: 1.ª Medalla de Vermeill. 2.ª Medalla de Plata.

1	Fanfare Lormontaise	E. Debrert	—		
2	» de Preignac	Debans	35	Sélection sur Lohengrin, transcription de Glück Rollon, ouverture	Wegtte

PRIMERA DIVISIÓN. 1.ª SECCIÓN.—Premio: Medalla de Vermeill.

1	Fanfare de Rion des Landes	Callède	32	La Couronne d'or, ouverture Calife de Bagdad	Buot Boieldieu
---	--------------------------------------	---------	----	---	-------------------

Grupo A.

DIVISIÓN SUPERIOR. 2.ª SECCIÓN.—Premio: Palma de Vermeill.

Pieza impuesta: Overture de Les Janissaires, de Eustacc.

1	Lyre Agenaise	Peyrille	40	Fantaisie de Sigurd	Reyer
---	-------------------------	----------	----	---------------------	-------

Á LA 2 Y MEDIA DE LA TARDE.

ORFEONES.

GRAN CONCURSO DE HONOR

TEATRO DE ARRIAGA.

Todo el Jurado reunido bajo la presidencia de LAURENT DE RILLÉ.

Grupo C.

Premios: 1.º Palma de Vermeill y 1.000 pesetas.—2.º Medalla de Vermeill, *gran modelo*.

Tomarán parte en este concurso todas las sociedades inscriptas en este grupo, ejecutando como pieza impuesta

GENTIL RUISSEAU, de A. Saintis.

Grupo B.

Premios: 1.º Palma de Vermeill, *gran modelo*, y 2.000 pesetas.—2.º Palma de Vermeill.

Tomarán parte todas las sociedades correspondientes á este grupo, ejecutando como pieza impuesta

HÉTES HELLENIQUES, de Laurent de Rillé.

Grupo A.

Premios: 1.º Corona de Vermeill y 5.000 pesetas.—2.º Palma de Vermeill, *gran modelo*.

Tomarán parte todas las sociedades inscriptas en este grupo, ejecutando como pieza impuesta

La Caza del Corsario, de C. Zavala.

Los billetes de entrada á los concursos de ejecución, que tendrán lugar en los locales indicados en el Programa, se venderán en los teatros. Las butacas, palcos y plateas al precio de 2 pesetas, y las entradas á todas las demás localidades á 1 peseta

Los precios para el concurso de honor de Orfeones, que se celebrará á las dos y media de la tarde en el Teatro de Arriaga, son:

Palcos y plateas sin entradas	10	ptas.
Butacas con entrada	2,50	»
Anfiteatro con id.	1,50	»
Entrada á Paraíso.	1,00	»

CONCURSOS

DEL DOMINGO 28 DE AGOSTO DE 1892.

BANDAS Y CHARANGAS.

Á las 9 de la mañana

CONCURSO DE HONOR DE LOS GRUPOS B Y C.

Á las 2 y media de la tarde

REUNIÓN DE TODAS LAS SOCIEDADES CORALES É INSTRUMENTALES.

Á las 3 de la tarde

DESFILÉ DE TODAS LAS SOCIEDADES CORALES É INSTRUMENTALES.

Á las 3 y media de la tarde

CONCURSO Y GRAN FESTIVAL

EN LA PLAZA DE TOROS DE VISTA-ALEGRE.

Á LAS 9 DE LA MAÑANA.

BANDAS Y CHARANGAS.

CONCURSO DE HONOR.

CAMPOS ELISEOS.

Todo el Jurado reunido bajo la presidencia de LAURENT DE RILLÉ.

BANDAS.

Grupo C.

Premios: 1.º Palma de Vermeill y 1.000 pesetas—2.º Medalla de Vermeill, *gran modelo*.

Ejecutarán como pieza impuesta las sociedades correspondientes á este grupo: **Cybele**, de *Gouirand*.

Grupo B.

Premios: 1.º Palma de Vermeill, *gran modelo*, y 2.000 pesetas.—2.º Palma de Vermeill.

Las sociedades inscriptas en este grupo ejecutarán como música impuesta: **Le But du Voyageur**, de *Franz Suppé*.

CHARANGAS.

Grupo C.

Premios: 1.º Palma de Vermeill y 500 pesetas.—2.º Medalla de Vermeill, *gran modelo*.

Ejecutarán las sociedades inscriptas en este grupo como música impuesta: **Sylviana**, de *Kling*.

Grupo B.

Premios: 1.º Palma de Vermeill, *gran modelo*, y 1.500 pesetas.—2.º Palma de Vermeill.

Las sociedades inscriptas en este grupo ejecutarán como música impuesta: **Marcha de Sobieski**, de *Laurent de Rillé*.

Entrada á los Campos Eliseos. 1 peseta.

Á LAS 2 Y MEDIA DE LA TARDE.

Reunión de todas las Sociedades corales é instrumentales en la Plaza Nueva.

Á LAS 3 DE LA TARDE.

Desfile de todas las Sociedades corales é instrumentales con dirección á la Plaza de Toros de Vista-Alegre.

Á LAS 3 Y MEDIA DE LA TARDE.

CONCURSO DE HONOR DE BANDAS Y CHARANGAS.

Plaza de Toros de Vista-Alegre.

Todo el Jurado reunido bajo la presidencia de LAURENT DE RILLÉ.

BANDAS. Grupo A.

Premios: 1.º Corona de Vermeill y 5.000 pesetas. — 2.º Palma de Vermeill, *gran modelo*.

Ejecutarán como música impuesta todas las sociedades inscriptas en este grupo: **Over-tura de Struensee**, de *Meyerbeer*.

CHARANGAS. Grupo A.

Premios: 1.º Corona de Vermeil y 2.500 pesetas. — 2.º Palma de Vermeill, *gran modelo*.

Todas las charangas inscriptas en este grupo ejecutarán como pieza impuesta: **Fantasia sobre Herculanium**, de *Felicien David*.

GRAN FESTIVAL.

- 1.º Coros por el orfeón DONOSTIARRA.
- 2.º Pieza de conjunto por las sociedades instrumentales.
- 3.º Coros por el orfeón BILBAÍNO.
- 4.º Coro de conjunto por las sociedades corales.
- 5.º Distribución de premios á las sociedades.

Los objetos artísticos, regalos de S. M. la Reina Regente, S. A. la Infanta Isabel y Excmo. Sr. Ministro de Fomento, se distribuirán entre las sociedades que más se distinguen, á juicio de la Comisión Organizadora.

Precios de las localidades para el festival que tendrá lugar en la Plaza de Toros de Vista-Alegre.

SOMBRA	{	Palcos de 12 asientos	30 ptas.		SOL	{	Palcos	20 ptas.
		Asiento de palco	3 »				Asiento de palco	2 »
		Delantera de grada	3 »				Delantera de grada	2 »
		Gradas y tendidos	2 »				Gradas y tendidos	1 »
							Galería de palco	1 »

40

El Excmo. Ayuntamiento que tengo la honra de presidir, á propuesta de la Comisión Organizadora del Concurso Internacional de Música, recientemente celebrado, acordó, en sesión pública del 9 de los corrientes, dar á V. las gracias más expresivas, como individuo que ha sido del Tribunal, por su valiosa y desinteresada cooperación en pro de la brillantez y buen éxito del Certamen, y por el acierto y actividad con que ha desempeñado el delicado cargo que se le hubo conferido.

Lo que, con la mayor satisfacción, tengo la honra de comunicar á V. para su conocimiento, permitiéndome rogarle se sirva admitir este testimonio de gratitud y reconocimiento de la Corporación municipal.

Dios guarde á V. muchos años. Bilbao, 16 de Septiembre de 1892.

Gregorio de la Revilla.

*Sr. D. F. de la Zumbelle
París.*